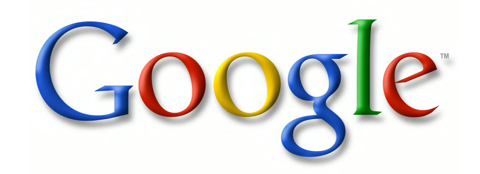
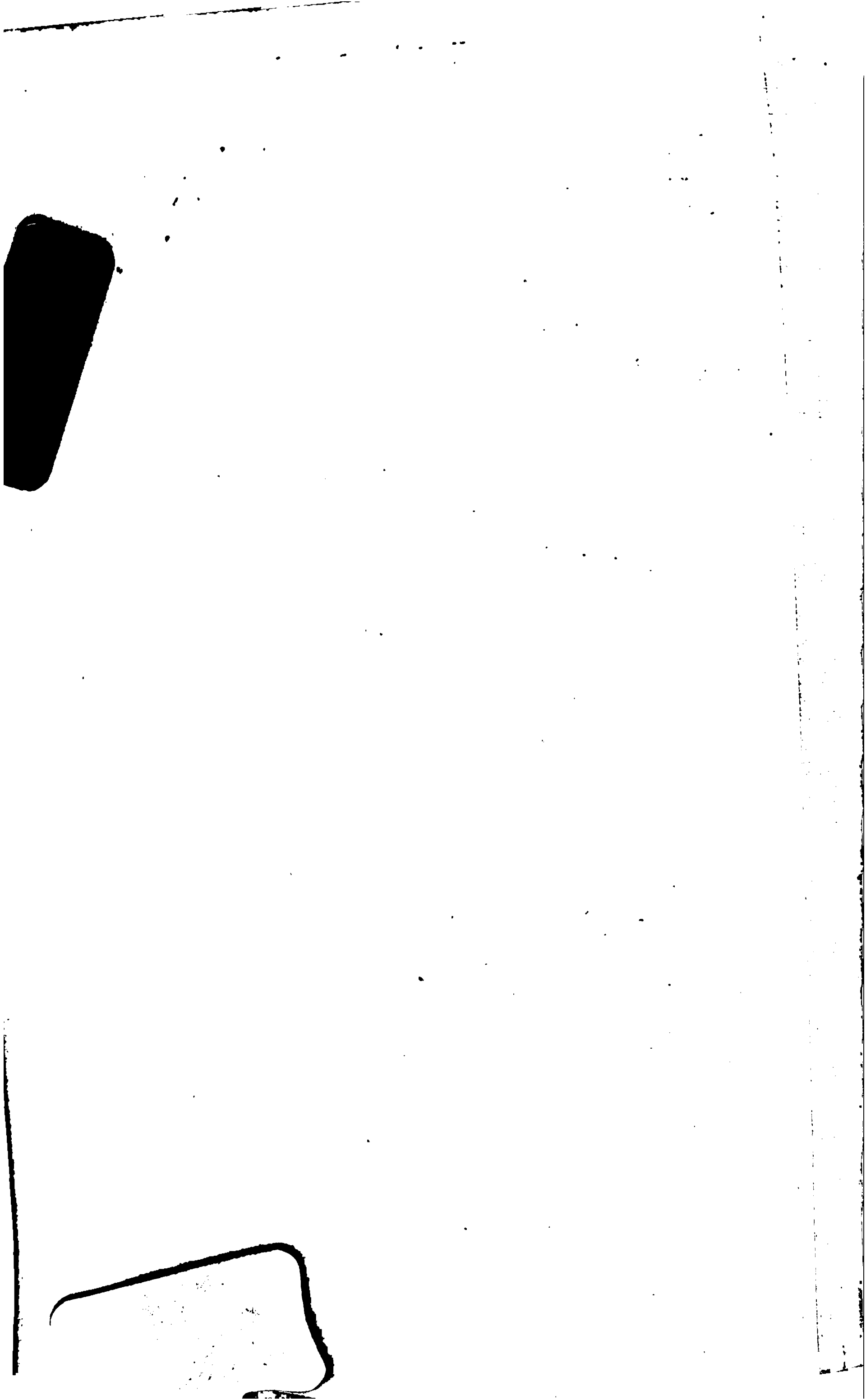




EXPLICATION DE L'ÉNIGME

DE LA

RÉVOLUTION EUROPÉENNE,

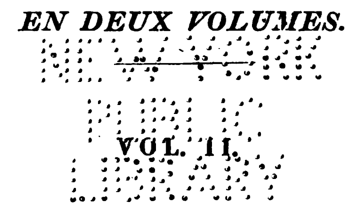
COMMENCÉE

VERS LE MILIEU

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

EN DEUX VOLUMES.



VOL. II.

Nous permettons, à la Chine, d'écrire les ouvrages les plus sanglans, lorsque les reproches que nous faisons aux vicieux sont constatés par d'évidentes preuves. Dans ce cas, loin de nuire à la société, on la sert essentiellement. Un ouvrage qui découvre les crimes et les impostures des fourbes et des scélérats est un préservatif contre le vice; celui qui dénigre d'honnêtes gens est un libelle diffamatoire. *D'Argens, Lettres Chinoises.*

LONDRES:

IMPRIMÉ PAR G. SCHULZE,

13, POLAND STREET.

1826.

EXPLICATION

DE

L'ÉNIGME

DE LA

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

LIVRE TROISIÈME.

Plusieurs choses remarquables dans l'ouvrage que nous allons analyser décèlent le royal auteur, et prouvent qu'il est en même temps le héros et l'historien, ou pour mieux dire, le panégyriste.

Premièrement, il saute à pieds joints de son berceau à sa quarantième année, ce qui est sans exemple, et qui serait inexplicable si l'on ne réfléchissait que c'est justement l'époque où a été consommée la seconde usurpation. En effet, ce n'était pas une tâche aisée que de transformer en vertus une succession de quarante années de crimes horribles ; c'est fort adroitement se tirer une terrible épine du pied. Il n'a pas pu prendre pour prétexte de son silence, le défaut de matières;

car jamais peut-être quarante années de suite n'en ont autant fourni à l'histoire. Nous en avons vu de terribles échantillons ; et nous n'avons ni tout vu, ni tout dit. Si l'auteur n'a pas été retenu par la modestie, il faut qu'il l'ait été par la prudence.

Une autre preuve qui n'est pas moins concluante, c'est l'habileté peu commune avec laquelle tous les romans convenus y sont amenés et présentés de la manière la plus spécieuse, et la plus propre à les faire prendre pour des histoires. Jamais un autre que le héros n'aurait pu en suivre avec tant de ponctualité tous les détails ; nul autre n'aurait pu mettre autant d'art dans le récit des plus petites circonstances, où chaque mot est calculé avec une merveilleuse adresse. Quel est l'homme d'ailleurs dont la mémoire soit assez locale pour se rappeler tant de petits faits, de gestes, de paroles, dont plusieurs ont été dites en particulier, à plusieurs personnes de tout rang, de tout état, si ce n'est celui même qui les a prononcées, et qui, dans ses vues de tout dénaturer, devait nécessairement en garder les notes en ordre chronologique ?

Nul autre surtout aurait osé trouver *de la magnanimité, de la grandeur d'âme dans des proclamations, dans des lettres,* ce qui a vraiment l'air

d'une ironie mordante quand il n'y en a jamais dans les actions ?

En un mot, il faut avoir lu cet ouvrage avec une réflexion profonde et connaissant bien la vie de l'auteur pour se faire une idée de l'art avec lequel il est tissu. Il a dû coûter plusieurs années d'un travail, d'une tension d'esprit presque continuelle, d'où il résulte qu'un secrétaire même, s'il y en a eu, n'a pu être le rédacteur, mais seulement le copiste.

Il est très-correctement et très-bien écrit ; et afin de ne pas laisser échapper une circonstance propre à donner le change sur le royal auteur, il est très-mal imprimé, sur du papier très-commun, comme les petits livrets bleus de cinq sous.

Il a paru peu après l'arrivée du roi en France, et probablement, il était fait long-temps avant, excepté la fin. Il est anonyme, et intitulé : Abrégé de l'Histoire de Louis XVIII, surnommé le Désiré, *depuis sa naissance* jusqu'au traité de paix de 1815. Tout ce qui est marqué de guillemets est du texte de l'ouvrage.

On y remarque d'abord ce surnom de Désiré que l'auteur savait apparamment par révélation, devoir lui être donné par la France, ou qu'il se

donnerait lui-même. Il savait probablement de la même manière que la France le choisirait quand elle y serait invitée par les rois qui devaient venir à Paris:

" Louis Stanislas *Xavier,* Louis XVIII, est né à Versailles le 17 Novembre, 1755. Il doit le jour au fils de Louis XV surnommé *le grand Dauphin.*"

Remarquez bien, lecteur, que le royal écrivain débute ici par un anachronisme, par une ânerie que l'on ne pardonnerait pas à un frère capucin. Les jésuites Georgel et Consorts font la même faute, ce qui est une nouvelle preuve de leur collusion avec Monsieur.

C'est le fils de Louis XIV qui *seul* a porté le nom de *grand Dauphin.* L'histoire ne l'a jamais donné qu'à lui.

" Le prince reçut en venant au monde le nom de comte de Provence."

Tacite et Saluste avaient passé jusqu'ici pour les deux historiens les plus laconiques du monde ; il faut désormais qu'ils cèdent cette gloire à notre auteur : ces trois lignes sont l'histoire de ses quarante premières années.

" Au milieu des commotions politiques qui bouleversaient toute la France, le fils de Louis XVI expira dans la Tour du Temple, le 8 Juin, 1795, accablé des traitemens inouïs de ses barbares gardiens."

Sans contredit, c'étaient des tigres enragés et à face humaine; mais le véritable ordonnateur de sa mort est encore plus barbare qu'eux.

" *Ce n'est pas sans verser des larmes* que j'ai retracé les malheurs de cet illustre rejeton de tant de rois, devenu notre roi lui-même au sein de sa dure captivité."

Le mot *j'ai retracé* affirme l'existence de l'ouvrage dont celui-ci n'est qu'un abrégé. Je prie donc l'auteur couronné de vouloir bien, pour sa propre gloire, en faire sur-le-champ déposer un exemplaire chez le doyen des notaires de Paris, en ordonnant aux journaux d'en instruire la France qui n'en croira rien à moins de l'avoir vu.

Si l'on pouvait croire à ces larmes, ce serait l'endroit de l'ouvrage le plus propre à faire prendre le change sur l'auteur.

" Monsieur qui avait été reconnu régent du royaume par toutes les puissances, vit ainsi passer sur sa tête la couronne de France. En pre-

nant le titre de Louis XVIII, ce prince fit paraître un manifeste, premier acte de son autorité royale."

C'est, je crois, dans cette proclamatiou qu'est la phrase anti-libérale que j'ai cité : " Il faut revenir à cette constitution sainte qui a fait pendant quatorze siècles la gloire et le bonheur de la France."

" *Hélas! les vœux émis dans ce manifeste ne devaient être réalisés qu'après une longue suite d'années.*"

Français! vous pouvez fermement compter sur la sincérité de cette exclamation douloureuse! C'est presque le seul mot vrai qu'il y ait dans l'ouvrage.

" Pendant lesquelles la France était destinée à obtenir les succès les plus étonnans, et à éprouver les revers les plus désastreux."

Quant aux revers les plus désastreux, la France en est sûre. Quant aux succès les plus étonnans, ceux qui sont au fait de la révolution savent à quoi s'en tenir.

" Si les hommes qui gouvernaient notre malheureuse patrie, prenaient grand soin de cacher

à la nation la bravoure de cette foule d'émigrés, réunis autour de Louis XVIII, à plus forte raison empêchaient-ils que le peuple eut la moindre connaissance de la *conduite noble et généreuse* que tint *ce bon roi* au milieu des braves, armés pour la défense de son trône. (124)

" Les deux traits suivans prouvent la *grandeur de son caractère et sa magnanimité.*

" Le 4 Mai, 1796. S. M. commença la revue des divers cantonnemens de l'armée qui se porta sur les bords du Rhin; elle visitait les postes avancés. Beaucoup de soldats républicains accoururent aussitôt sans armes, mais ayant derrière eux un piquet armé, et rangé en bataille. Est-il vrai, disaient-ils, que le roi est arrivé ?—Oui, il est là.—Nous voudrions bien le voir ; mais nous ne pouvons pas le distinguer. Le roi, auquel on rapporta ces paroles, fit aussitôt mettre pied à terre aux officiers qui l'accompagnaient, et resta seul à cheval également à portée de recevoir des hommages et des coups de fusils."

Il arrive souvent à l'armée que les troupes légères des avant-postes, amis et ennemis, vont faire boire leurs chevaux aux mêmes abreuvoirs. Elles ont pour ces circonstances des signaux convenus d'où résultent des trèves instantanées que je n'ai jamais vu ni ouï-dire avoir été violées.

Il est probable que dans celle dont parle le roi ce signal avait été donné et reçu, puisque les soldats républicains *accoururent sans armes.*

Ainsi leur piquet étant derrière eux, le roi ne pouvait point recevoir de coups de fusils; et, il est évident, d'après son propre récit, que *sa conduite noble et généreuse, la grandeur de son caractère et sa magnanimité* se bornèrent à rester à cheval tout seul.

Heureuse la France s'il n'eût jamais employé autrement ses belles qualités ?

" Quelques jours après, S. M. visitait de nouveau les avant-postes, lorsqu'au détour d'un chemin, elle se trouva en face d'un grand nombre de soldats de l'armée républicaine, accourus pour le voir. Le duc d'Enghien supplia le roi de se rappeler que les règlemens de discipline défendaient de parler aux troupes. ' Le mouvement de mon cœur est plus fort que vos règlemens ; il faut que je leur parle.' Puis s'adressant aux soldats: ' Vous êtes curieux de voir le roi,' leur dit-il d'une voix forte: ' Eh bien, c'est moi qui suis votre roi, *ou plutôt votre père.* Oui, vous êtes tous mes enfans : Je ne suis venu que pour mettre un terme aux malheurs de notre commune patrie; Ceux qui vous disent le contraire vous trompent ; vos frères qui m'entourent partagent le bonheur

que j'ai d'être avec eux et de me rapprocher de vous.'

" Les soldats écoutaient en silence avec une contenance fort embarrassée; on voyait qu'ils étaient fort émus, mais que leurs sentimens étaient contraints. Une voix s'élève et dit: 'Puisque vous êtes bien aises de le voir, criez *vive le roi !*' —'Non, non,' reprit vivement *cet excellent prince*, 'ne dites rien, vous seriez entendus, et vous pourriez vous compromettre.' *Ah si Louis XVIII avait été connu des soldats français*, jamais aucun d'eux n'aurait voulu porter les armes contre le meilleur des monarques!"

Cela est certain ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'ils lui auraient décerné à Paris une entrée triomphale, et horizontale entre quatre coursiers sans quadrige.

En 1797, les puissances belligérantes, *lasses de combattre contre une nation toujours victorieuse*, s'empressèrent de signer la paix *par égard pour leurs peuples*, quoique le gouvernement de la république en France, ne leur offrit pas une garantie bien certaine du repos auquel elles aspiraient. On vit alors se dissoudre cette armée, recommandée à l'histoire par le nom de Condé."

Lorsque le prince de Condé se fut concerté avec

Pichegru pour réunir leurs armées et marcher ensemble sur Paris, Wurmser, général autrichien, s'y opposa. Cette opposition dévoilait tout. Le prince et ses dignes enfans le sentirent, et l'on sait que Monseigneur le duc d'Enghien ayant laissé échapper quelques preuves de l'indignation dont son grand cœur fut pénétré, Louis XVIII en fut instruit et donna ses ordres à Bonaparte. Et ce qui ne laissa aucun doute sur ce concert d'obéissance de la part de celui-ci, c'est qu'à peine consul et voulant se faire des partisans, il relâcha les proscrits du 18 Fructidor *à l'exception de Pichegru*, qui fut ensuite étranglé en prison. Louis XVIII avait fait connaître le projet à Bonaparte, ainsi qu'à Wurmser.

" Rien ne peint mieux la détresse où furent réduits cette poignée de braves, et la grandeur d'âme de nos princes que cette lettre de M. le comte d'Artois, adressée en Janvier 1794, d'Hanau, au maréchal de Broglie, qui, pendant notre révolution, s'est immortalisé par son attachement à *son souverain*.*

" Mon cœur est si vivement et si profondément

---

* Equivoque qui n'est pas le résultat du hasard. Son attachement pour Louis XVI fut tel que malheureusement il ne lui permit pas d'imiter le connétable qui remit Charles VII sur le trône, malgré lui.

affecté, mon cher maréchal, par l'état affreux où sont réduits mes chers compagnons de fidélité et de malheur, et j'éprouve tant de retards pour obtenir les secours que le régent n'a pas cessé de solliciter, que je n'hésite pas à remettre entre vos mains la dernière ressource que je tiens de la générosité de l'impératrice de Russie. Je n'ai pas besoin de vous recommander l'emploi que vous devez faire des fonds que vous vous procurerez par la vente des médailles et du diamant. Non seulement je m'en rapporte à votre sagesse, mais vous savez que les plus malheureux et les plus souffrans sont, dans ce moment pénible, les plus chers à mon cœur. Je vous ai déjà parlé, mon cher maréchal, de l'extrême embarras où je me trouvais personnellement ; mais je ne me compterai jamais pour rien lorsqu'il s'agira de satisfaire le besoin le plus pressant de mon cœur. En conséquence, je charge M. Duverne de vous remettre la somme de trois cents louis pour subvenir au besoin les plus pressans, et vous donner le temps de vendre à meilleur compte les médailles et le diamant. J'ai la certitude que j'honore les dons de l'impératice en les appliquant à un usage aussi sacré ; mais je vous déclare, mon cher maréchal, que mon intention formelle est que ce faible secours ne soit compté pour rien, ni pour les fonds qui sont dus à la caisse de Dusseldorf, ni pour les justes demandes que vous aviez formées au moment où nous espérions que l'emprunt

de Hollande aurait du succès. Enfin, si je ne parviens pas à obtenir les secours que je sollicite avec plus d'ardeur que jamais, et si je me trouvais alors dénué de tout moyen personnel pour me porter où le service du roi l'exigerait, je conserverais une ressource précieuse dans le cœur des gentilshommes Français ; et avec un tel appui le chemin de l'honneur sera toujours ouvert pour moi.

" Ne perdez pas un instant, mon cher maréchal, pour employer cette faible ressource ; je suis trop récompensé si elle peut soulager une partie des bons Français auxquels mon existence est consacrée. Mes enfans possédaient une épée qui était un don de mon malheureux frère ; ils vous l'envoient pour être employé au même usage. Ils vous prient en échange de leur en donner une des vôtres pour les conduire au chemin de l'honneur que vous avez toujours si fidèlement et si glorieusement suivi."

L'auteur de l'ouvrage a eu des raisons de politique pour y placer cette lettre ; et moi je l'ai transcrite, parce que c'est une exposition fidèle et vraie des sentimens de bonté, d'honneur et de loyauté dont le cœur de M. le comte d'Artois est plein.

" Dans cette armée de Condé, M. le comte d'Artois soutint dignement le rang et les devoirs

de prince Français ; et, lorsqu'après d'infructueux exploits, il fallut renoncer à l'espoir de vaincre ou de mourir, on le vit se dépouiller des ornemens de son grade et de sa naissance pour en distribuer le prix à ses infortunés compagnons d'armes ! noble et touchante fraternité de gloire et de malheur !

" Mais ramenons nos regards sur l'époque où Louis XVIII avait encore *à trembler* sur le sort de la fille de son auguste frère. *Quelle poignante inquiétude pour ce prince* de voir une tête aussi chère, aussi précieuse, exposée au milieu des orages qui agitaient la France ! heureusement le ciel veillait sur cette princesse, pour la rendre un jour à la vénération des Français. Au mois de Décembre 1796, elle sortit de la Tour fatale et fut conduite à Vienne. A la nouvelle de cette heureuse délivrance Louis XVIII *versa des larmes de joie ;* depuis son départ de France c'était le *premier événement qui vint offrir quelque soulagement à son cœur (*125*)*.

" Un autre motif de la plus douce joie pour ce prince fut d'apprendre l'heureuse conservation de M. l'abbé Edgeworth ; ce digne ecclésiastique, après avoir erré pendant trois années en France, *pour échapper aux persécuteurs de l'infortuné monarque* qu'il avait consolé dans ses derniers momens, parvint à se sauver en Angleterre. Appre-

nant que M. le comte d'Artois, entouré de quelques serviteurs fidèles, résidait à Edimbourg en Ecosse, il s'empressa d'aller déposer dans son sein les dernières paroles de Louis XVI. Bientôt il repassa les mers pour aller se réunir à Louis XVIII, alors retiré à Blakenbourg."

Il n'était peut-être jamais arrivé qu'alors qu'un homme, après avoir erré trois ans pour échapper aux bourreaux d'un monarque, allât chercher un asile auprès du chef de ces bourreaux *et y fut en sûreté,* tant la fortune met de variété dans les accidens de la vie, et tant la politique a de détours.

" Le roi, en lui demandant cette preuve de dévouement...."

En effet, rien n'était plus propre à cacher le véritable assassin que de voir se réfugier auprès de lui celui qui avait assisté à la mort sa victime. Ainsi, cette demande fut un coup de politique très-habile.

" Le roi en lui demandant cette preuve de dévouement par une lettre du 19 Septembre 1797, lui mandait en même temps que le miracle de sa conservation lui faisait espérer que la Providence n'avait pas abandonné la France. Je la remercie sincèrement, disait-il, d'avoir daigné conserver

en vous un de ses fidèles ministres, et le confident des dernières pensées d'un frère *dont je pleurerai sans cesse la perte*, et dont tous les bons Français béniront à jamais la mémoire (autant qu'ils auront en exécration celle de son bourreau) ; d'un martyr dont vous avez le premier proclamé le triomphe.... Dieu veut sans doute qu'un témoin irréprochable atteste à tous les Français l'amour dont leur roi fut sans cesse animé pour eux, afin que, connaissant toute l'étendue de leur perte, ils ne se bornent pas à de stériles regrets, mais qu'ils cherchent en se jetant dans les bras d'un père qui les leur tend, le seul adoucissement que leur juste douleur puisse recevoir."

Le seul adoucissement à leur juste douleur serait de voir tirer à quatre chevaux ses assassins, et de plus, pour leur chef, cent fois plus coupable encore qu'eux, des tenailles de fer rouge.

" M. Edgeworth, arrivé auprès du monarque Français, reconnut de nouveau de *quel majestueux intérêt s'entoure un prince lorsqu'il oppose à de grands revers une âme forte et élevée, un esprit vaste et l'assemblage des vertus de son rang*."

S'il y a vu cela, c'est en peinture ; mais voici ce qu'il a pu y voir en réalité ; un prince qui, gouvernant despotiquement la France, mais sous le nom de son frère, a égorgé ce frère, fait em-

poisonner son neveu, fait périr trois princes et trois princesses de sa famille, ouvert sa patrie aux étrangers qui en ont fait un vaste cimetière, et qui a excité une guerre civile interminable, pour porter quelques instans le nom de roi et le couvrir de l'exécration de tous les siècles.

« Quelque temps après, cet homme vénérable eut la douce consolation de voir la jeune et intéressante victime seule échappée de la Tour du Temple."

C'est uniquement à son sexe qu'elle doit d'avoir échappé à la mort, ce qui prouve que dans les temps même les plus horribles, la volonté de Monsieur a tout ordonné en France, tout décidé, jusqu'au maintien de la loi salique.

« Un prince puissant et glorieux désirait obtenir la main de Madame. Aux yeux des politiques, cette alliance étrangère paraissait promettre un appui à la fille de Louis XVI ; mais cette illustre orpheline préféra unir sa destinée à celle de son cousin, pauvre, exilé, proscrit, parce qu'il était Français et qu'elle voulait partager tous les malheurs de sa famille. Elle savait d'ailleurs remplir à cet égard les vœux de son père. Une raison prématurée avait recommandé dès sa jeunesse M. le duc d'Angoulême à l'affection particulière de Louis XVI. Ce prince méditait déjà

dans son cœur l'hymen qui ne fut célébré que *sur la terre d'exil,* bien loin du trône et de la tombe du roi martyr."

" Louis XVIII s'étant assuré des sentimens de Madame, employa tous ses soins à obtenir de la cour de Vienne que cette nièce chérie vint s'unir aux larmes, aux espérances, au sort de l'héritier de son nom. *Par une suite naturelle des traités de paix conclus entre la France et les puissances belligérantes, Louis XVIII avait été obligé de s'éloigner des frontières de son royaume.* En 1798 il s'était retiré à Mittau en Courlande, et ce fut là que le 5 Juin 1799, Madame vint se réunir au roi son oncle. ' Je vous revois enfin, s'écria-t-elle, je suis heureuse.. ...voilà votre enfant.... veillez sur moi.....soyez mon père'......(126) Le roi, *sans pouvoir proférer une parole* (c'est effectivement ce qu'il avait de mieux à dire) serra sa nièce contre son sein et lui présenta le duc d'Angoulême. Ce jeune prince, retenu par le respect, ne put s'exprimer que par des larmes qu'il laissa tomber sur la main de sa cousine en la pressant sur ses lèvres. *Rayonnant de joie,* le roi voyait avec un plaisir ineffable tous les yeux attendris et fixés sur l'auguste princesse. Enfin, elle est à nous, répétait-il avec l'accent de la plus douce satisfaction, nous ne la quitterons plus ; nous ne serons plus étrangers au bonheur."

On sent bien ce que valent ces grandes protestations de tendresse, de la part du plus parfait modèle d'égoïsme, de celui qui a sacrifié sa famille et sa patrie à son ambition, et l'on sait aussi à quoi elles servent.

" Apercevant dans la foule M. l'abbé Edgeworth, ce fut à ce respectable ecclésiastique qu'il présenta en premier lieu Madame.

" En voyant en présence deux personnages qui rappelaient tant d'*illustres* souvenirs (il me semble que tout autre auteur aurait dit, au lieu *d'illustres, d'affreux, de cruels, de douloureux* souvenirs.) Chacun se recueillit avec une profonde vénération ; le silence fut universel......à ce pieux et premier mouvement de la reconnaissance, un second succéda ; le roi conduisit madame au milieu des gardes-du-corps. Voilà, lui dit-il, les fidèles gardes de ceux *que nous pleurons sans cesse ;* leurs âges, leurs blessures et leurs larmes vous disent tout ce que je voudrais exprimer."

Il fallait, pour avoir une audace aussi inconcevable, qu'il fut bien fortement convaincu que Madame ignorait ses forfaits, ou qu'elle était bien sûre du danger qu'elle courrait si elle laissait échapper le moindre soupçon.

" Le 10 Juin, le mariage de M. le duc d'Angoulême avec Madame fut célébré dans une grande salle du château, où l'on avait dressé un autel simple et entouré de fleurs. Son éminence le cardinal de Montmorenci, grand aumônier de France, leur donna la bénédiction nuptiale. Au repas, où parmi les seigneurs les plus distingués se trouvaient quelques députés du tiers-état aux états-généraux, le roi dit à toute l'assemblée, *avec ce ton de bonté qui lui est si naturel:* C'est ici la fête des Français ; mon bonheur serait complet si j'avais pu y réunir tous ceux qui se sont signalés comme vous, par une fidélité courageuse envers le roi mon frère."

Si ces députés connaissaient seulement une petite partie de sa vie, que devaient-ils penser ?

" A l'occasion de cet heureux événement le roi tourna ses regards vers la France: voici en quels termes S. M. exprima son *affection pour son peuple,* dans la lettre suivante adressée à ses ambassadeurs :

" Cette alliance me comble de joie ; mais quelque bonheur personnel qu'elle me promette, c'est bien moins encore pour moi que pour mes fidèles sujets que j'en jouis.

" Ils verront avec attendrissement l'unique

rejeton du roi martyr *que nous pleurons*, fixé à jamais auprès du trône. Et moi, lorsque la mort sera venue m'empêcher *de travailler à leur bonheur*, je leur aurai du moins donné une mère qui ne pourra jamais oublier ses propres infortunes qu'en rendant ses enfans heureux, et à laquelle la Providence a accordé toutes les vertus et les qualités nécessaires pour y réussir."

Quand il se présente par hasard dans cet ouvrage, quintessencié de Machiavélisme, quelque vérité touchante, ce sont des roses au milieu des glaces de la Sibérie.

" L'empereur de Russie, Paul I, a signé le contrat de mariage ; et le dépôt qui en a été fait dans les archives de l'empire, perpétuera à jamais le souvenir de *la cruelle persécution exercée envers les Bourbons*, de la généreuse hospitalité du czar pour cette auguste famille," (et des crimes de Louis XVIII l'assassin d'une partie de sa propre famille et le plus horrible tyran de l'autre, de qui seul il a causé tous les malheurs, et par conséquent sans les éprouver.)

" Paul I n'étant encore que grand duc de Russie, était venu avec la grande duchesse son épouse, sous le nom de comte et de comtesse du Nord, visiter la France en 1782. Madame n'avait alors que quatre ans ; mais on voyait déjà

se développer en elle toutes les grâces de sa mère. En quittant la cour, le grand duc prit cette jeune princesse dans ses bras, et lui témoignant ses regrets de s'éloigner d'elle, ' M. le comte, lui dit Madame, j'irai vous voir.' Paul I, encore pénétré des témoignages d'intérêt que lui avaient prodigué Louis XVI et la famille royale, se rappelait avec plaisir et douleur en même temps cette réponse, hélas ! trop prophétique.

" Ce souverain, s'entretenant un jour avec le prince de Condé des affaires politiques de la France, et tâchant d'adoucir les regrets qu'il éprouvait d'être éloigné de sa patrie, lui dit : Allons, ne vous désolez pas ; je ferais tout pour remplir vos vœux ; dans une heure, croyez-en ma parole, nous partons pour Chantilly. L'illustre fugitif ne vit dans ces mots qu'une plaisanterie ; mais après un dîner que donnait l'empereur il conduisit le prince à un château qu'il avait fait bâtir à quelque distance de St. Pétersbourg. Qu'on juge de la surprise du chevalier Français en retrouvant une parfaite image de sa maison ! Dans son voyage en France, le grand duc avait été tellement émerveillé des beautés de Chantilly, qu'il en avait emporté un plan pour le faire exécuter auprès de la capitale de la Russie.

" Paul I, conféra à Louis XVIII l'ordre de St. Alexandre ; et le roi, en retour, envoya

au czar l'ordre du St. Esprit. M. l'abbé Edgeworth fut le plénipotentiaire des deux souverains dans cette occasion : l'empereur de Russie, plein de vénération pour cet homme respectable, lui donna son portrait enrichi de diamans, avec le brevet d'une pension de cinq cent roubles.

Pendant trois années, Louis XVIII éprouva les attentions les plus délicates de la part de ce magnanime souverain, et, si je puis m'exprimer ainsi, il dût à ses nobles procédés un éclat, un faste presque importun pour la cour de Mittau.

" Mais la saison des orages *n'était pas encore passée;* de nouveaux nuages se rassemblaient sur la tête des Bourbons."

Ils savent aujourd'hui par qui et comment ces orages furent rassemblés.

" En 1801, il leur fut intimé de quitter les états de Russie; et, par un rapprochement de date bien cruel, il fallut que cette famille précipitât les apprêts de son départ, dans les vingt-quatre heures du 21 Janvier, *jour de deuil et de douleur* (pour la terre entière, excepté l'auteur de cette histoire), et consacré par l'auguste fille de Louis XVI à la retraite, aux larmes et aux exercises de piété."

Louis XVIII se rendit en Prusse avant de se fixer à Varsovie. Il fit ce voyage sous le nom de comte de Lille, et Mme. la duchesse d'Angoulême, sous celui de la marquise de Meilleraie. J'emprunterai pour peindre ce pénible trajet quelques fragmens d'une lettre, écrite à cette époque de Mémel, par M. le marquis d'Avarai, l'un des plus fidèles et dévoués serviteurs du roi.

" '.... Je viens au récit de notre marche, et surtout à l'ange du ciel que la providence a laissé ici-bas pour consoler le petit-fils de Louis XIV ; à cette héroïque princesse qui, élevée dans une prison, et pendant des années, ayant à peine entrevu le jour, est maintenant jetée, sur le globe, sans abri dans l'immensité. C'est avec une âme vraiment sublime, jointe à la plus exquise sensibilité, que Mme. la duchesse d'Angoulême marche dans cette nouvelle carrière de calamités. Elle n'a pas balancé un moment à attacher son sort à celui de son oncle ; elle veut suivre son roi partout, et confondre ses propres infortunes avec les siennes. Ce voyage, jusqu'ici au bord de la mer surtout, a été cruel ; une tempête horrible, des tourbillons de neige, aveuglant les hommes et effrayant les chevaux, ont interrompu la dernière journée......Nos chers maîtres paraissaient oublier leurs souffrances pour

ne s'occuper que de celles des fidèles serviteurs qui les environnent. La rigueur de la saison, les gîtes les plus affreux, l'ignorance absolue où pourront reposer ces têtes précieuses, rien n'altère la douceur, la constance de notre adorable princesse ; uniquement occupée du roi, tout est bien, tout est bon pour elle ; ici la chaleur étouffante ; là le froid glacial d'une chambre sans feu qu'il faut habituellement partager avec Mme. de Sérant et ses femmes, tandis que son oncle repose dans le Stade commun (chambre où se trouve le poële) rien ne peut lui arracher une plainte ; c'est un ange consolateur pour notre maître, et un modèle de courage pour nous.

" ' Ah ! mon cher, que n'ai-je pour m'exprimer, tout ce que la nature m'a donné pour sentir ! mon tableau serait plus, c'est-à-dire, non moins sublime que déchirant. Vous verriez, comme moi, à travers vos larmes, notre souverain dans un misérable réduit, n'ayant pour tout espoir que celui d'en trouver un semblable le lendemain. Vous le verriez avec ce visage serein, cette bonté, cette grâce qui lui sont propres et que vous savez si bien apprécier, cherchant en vain des termes pour exprimer *sa reconnaissance* (127). A côté de lui, la fille de tant de rois, la nouvelle Antigone, cette victime (128) échappée aux bourreaux de sa famille, belle, touchante, rappelant

enfin le meilleur des princes, sa courageuse mère et la vertueuse Elisabeth. Dans ce cadre révéré, vous placerez le respectable abbé Edgeworth, dont la seule présence retraçant un exécrable attentat, commande le dévouement et l'oubli de soi-même. Quel est le cœur de fer, de quelque parti, de quelque faction qu'il soit, qui ne serait attendri en voyant un tel tableau!

" ' Non jamais l'éloquence élevée et touchante de Fénélon, ni de Bossuet n'atteindrait à ces hautes infortunes ; et le poëte ou l'orateur, au moment de représenter Madame prêtant son bras au roi de France, à travers la Scythie sous un climat *moins glacé* que ne l'étaient alors les cœurs de leurs sujets, sent échapper ou la lyre ou la plume, et n'a plus d'autre éloquence que celle de ses pleurs !'

" Poursuivi d'exil en exil, Louis XVIII montra partout la fermeté d'une âme que rien ne pût abattre, et que rien ne pût aigrir (129). C'est ainsi qu'en 1796, étant retiré à Véronne, au sein des états de Venise, le sénat de cette république long-temps puissante et illustre, mais alors faible et chancelante, *intimidée par les menaces de Bonaparte* alors général, conjura le monarque Français de s'éloigner. " Je me dispose à partir, répondit l'illustre fugitif ; mais avant, il faut

qu'on raye du livre d'or le nom de ma famille, et qu'on me rende l'armure dont mon aïeul Henri IV a fait présent à la république de Venise." Le sénat, quoique honteux de sa faiblesse, obtempère à cette demande, Louis XVIII efface du livre d'or le nom des Bourbons, et il s'éloigne du pays inhôpitalier.

" S'il est un spectacle digne des regards de la divinité, c'est, dit Sénèque, l'homme de bien, luttant contre la mauvaise fortune."

Sénèque a raison ; mais il ne parle pas d'un homme de bien qui a égorgé huit de ses parens, qui a dévasté sa patrie, etc. vingt pages d'etc.

" Mais combien ce spectacle auguste acquiert une majesté plus touchante lorsque le malheur vient assaillir la vertu dans un monarque, et que le tableau des grandes infortunes se déploie sur la scène élevée d'un trône ! il y a quelque chose de terrible, de prodigieux dans les royales misères ; et lorsque toutes les vicissitudes humaines n'ont pu vaincre la force de l'âme ; lorsque la majesté du malheur n'a fait qu'ennoblir celle de la couronne, lorsqu'enfin le plus infortuné des rois a *toujours été le plus vertueux des hommes*".... (Le lecteur a pu en juger seulement par ses actions publiques depuis 1776) " *un*

tel prince devient à jamais le modèle des souverains de la terre." (Dieu préserve les peuples de pareils modèles.) " Et, le *peuple dont il est le père est un peuple chéri du ciel.* (Sans M. d'Avarai jamais les Français ne soupçonneraient combien ils sont heureux depuis trente-quatre ans que Louis XVIII les a mis en guerre civile).

" Louis XVIII en butte à toutes les persécutions des méchans, *a vu tous les dangers réunis sur sa tête; il a éprouvé toutes les douleurs privées, et le deuil des pertes les plus irréparables.*"

Toutes les douleurs privées, excepté la goutte ne sont rien pour lui, et le deuil des pertes les plus irréparables a été l'unique objet de ses vœux, le marche pied du trône.

" Ah ! les Français n'auront jamais assez de respect, assez d'amour pour expier toutes les infortunes d'un si bon prince !"

La France peut juger par cette lettre si M. d'Avaray manque de talent pour l'hyperbole.

Dans l'immensité des monumens historiques dictés par la fraude, il est probable qu'il n'y en a jamais eu d'un cynisme aussi effronté, et qui

marquât un aussi profond mépris pour l'espèce à deux pieds sans plumes. Nous avons déjà remarqué l'impossibilité absolue que M. d'Avarai ignore la vie d'un prince auquel il est particulièrement attaché depuis sa jeunesse, et que plusieurs de ses actions publiques ont dévoilé à ses contemporains comme le plus profond scélérat dont la nature humaine ait à rougir.

Sur quoi M. d'Avarai compte-t-il le plus ? Sur son éloquence ou sur la stupidité générale ? Quoique l'une et l'autre soient très-grandes, cependant lorsque des milliers de rayons égaux partent d'une circonférence, il est difficile que quelqu'un ne devine que le point où ils coincident est le centre. M. d'Avarai a voulu prouver des choses plus extraordinaires que le contraire de cet axiôme. Il ne persuadera personne ; et tout le monde croira qu'il a participé aux forfaits de son maître. Voilà l'effet infaillible de sa mirifique extase, et de ses hyperboles dans les nues. Il partagera avec lui l'exécration de la postérité. Il me semble qu'il pouvait mieux employer son temps.

Une telle foule de faits incontestables se réunissent pour démontrer que la vie entière de Monsieur a tendu au trône, qu'il n'est plus aujourd'hui au pouvoir des hommes d'anéantir une

vérité aussi bien constatée. Les efforts même que font ses agens, jésuites ou autres pour la couvrir de ténèbres, ne servent qu'à en démontrer davantage la certitude. Leurs impostures et leurs sophismes sont à l'infini ; la meilleure réponse à y faire, c'est *l'histoire des faits, que je les défie de détruire*, et sans revenir à des répétitions, forcées d'abord, et aujourd'hui inutiles, c'est là que je renvoie le lecteur, toutes les fois qu'il trouvera de ces épisodes du roman convenu. Par exemple, l'auteur de cette lettre se bat les flancs pour apitoyer sur les infortunes de Louis XVIII ; mais s'il y a quelque chose de démontré sur la terre, c'est que lui seul a ouvert la France aux étrangers pour en avoir la couronne.

Il gouvernait, sous le nom de son frère, avec plus d'autorité que jamais despote n'en eut à Constantinople ou à Maroc, mais il voulait que son nom fut inscrit sur les Dyptiques royaux. Il a sacrifié pour cela sa famille et la France. Il est donc l'unique cause des malheurs de l'une et de l'autre, et il n'en a point éprouvé puisqu'il est parvenu au but où il tendait.

Ainsi quand il se représente ou se fait représenter comme le *justum et tenacem*, comme *l'impavidum; ferient ruinæ*, en butte aux persécutions des méchans, avec tous les dangers réunis sur sa tête, et son cœur plein de toutes les douleurs privées,

c'est une imposture aussi visible qu'impudente, et la pénurie dont il se plaint n'a pas plus de réalité.

Que M. d'Avarai réponde à cela !

Il est vrai que Louis XVIII a donné ce spectacle, digne des regards de la divinité, *l'homme de bien luttant contre la fortune,* mais ce n'est pas dans sa personne, c'est dans les malheureux sans nombre qu'il a faits.

" J'arrive à l'époque où il me faut parler de cet homme, *unique dans les fastes de l'histoire, de ce soldat heureux, qui s'élevant sur les débris de tous les partis, sut se frayer un chemin jusqu'au rang suprême par le secours de la séduction, de la supercherie et de la force,* il fut facile...."

En voyant ce pompeux début, cet *homme unique dans les fastes de l'histoire,* ce soldat heureux qui s'élève sur tous les partis, qui se fraie un chemin jusqu'au rang suprême, on croit qu'il va faire des choses miraculeuses; point du tout.

" *Il fut facile* au général Bonaparte de concentrer dans ses mains l'autorité arbitraire que ses factions s'étaient jusque-là disputée, arrachée les unes aux autres."

M. d'Avarai, si ça vous était facile, vous feriez bien de recommencer votre logique.

Il y a long-temps qu'on a dit avec vérité qu'il fallait qu'un *menteur ait bonne mémoire*. L'auteur soit royal, soit valet-secrétaire, s'est étrangement enferré ici, pour avoir oublié cette grande maxime de la compagnie de Jésus. C'est ce que je m'engage à lui prouver sans replique, et dont je suis tellement sûr que je l'en avertis d'avance, afin qu'il y fasse bien attention, ainsi que le lecteur. Celui-ci doit se rappeler que Bonaparte étant aide-de-camp de Barras, fit deux campagnes signalées ; l'une dans la rue St. Roch, où il déploya les plus grands talens militaires et la plus haute valeur, en faisant faire feu sur des badauds sans armes ; l'autre en surprenant avec trente-six mille Français un pauvre pacha qui ne s'attendait à rien et des Mamelucks qui escadronaient en pantoufles : que cet héroïque exploit étant terminé, les Anglais prirent ou détruisirent l'armée et l'escadre française. Seulement ils eurent l'honnêteté de laisser une frégate au général, dont ils avaient, ainsi que bien d'autres, besoin à Paris : que cette frégate, arrivée devant Fréjus se trouva au milieu d'une escadre anglaise qu'elle traversa heureusement parce que l'amiral et tous ses officiers et matelots avaient ce jour là une opthalmie : qu'arrivé à Paris avec son Mamelouck, mais sans armée, Bonaparte pria poliment les directeurs et l'assemblée de se rendre à St. Cloud, où il les casssa comme un verre, et fit, je crois, comme Cromwel, qui était bien un autre homme que lui,

mettre sur la porte de la salle : *écurie à louer.* Il fut ensuite nommé Consul.

Or, mon cher lecteur, voit bien que ce ne fut point un *soldat* ni un *amiral heureux*, puisqu'il perdit son escadre et son armée : qu'il n'eut point la peine *de se frayer un chemin ;* qu'il le trouva tout fait : qu'il n'y eut de sa part que beaucoup de politesse, mais *nul secours de séduction,* puisqu'il n'en aurait pas eu le temps, *ni secours de supercherie,* car les autres étaient d'aussi fins coquins que lui ; ni *secours de force,* puisqu'il était tout seul, et que les autres auraient fort bien pu le fouetter par les fenêtres dans la Seine.

Donc l'auteur royal ou valet s'est lourdement enferré, *quod erat demonstrandum.*

" Devenu premier consul, il reconnut qu'il n'avait qu'un pas à faire pour monter sur le trône."

Vous savez sans doute, mon cher lecteur, que le jour où Bonaparte fut reconnu premier Consul, il y avait sur le portail de la cathédrale de Paris une estampe équestre de sa figure d'un jaune noirâtre, sous laquelle il y avait pour épigraphe : *Faisons-le notre empereur.* Il n'avait donc pas attendu qu'il fut consul pour reconnaître cela ; il avait tout appris le même jour.

" Le 26 Février, 1803, un personnage autorisé par Bonaparte, se présenta chez le roi de France, alors retiré à Varsovie, et fit verbalement à S. M. dans les termes les plus honnêtes, mais en même temps *les plus pressans et qu'il crut les plus persuasifs*, la proposition de renoncer au trône de France, et d'exiger la même renonciation de tous les membres de la maison de Bourbon. L'envoyé ajouta que pour prix de ce sacrifice, Bonaparte assurerait à Louis XVIII des indemnités, et même une existence brillante. Le roi, fortement animé de ce sentiment que le malheur ne détruit jamais dans les âmes élevées, et qui l'attachait *autant à ses droits qu'au bonheur de la France*, (c'est une vérité dont personne ne peut douter, mais que probablement l'auteur ne voulait pas dire ; c'est le petit bout d'oreille échappé par malheur) fit sur-le-champ la réponse suivante, et la remit, par écrit, le 28 Mars, à la personne qui lui était envoyée. ' Je ne confonds pas Monsieur Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé, j'estime sa valeur, *ses talens militaires ;* je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits ; loin de là, il les établirait lui-même s'ils pouvaient être litigieux par la démarche qu'il fait en ce moment.

" J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma

race* et sur moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang qu'il lui a plu de me faire naître."

La main tremble en transcrivant d'aussi affreuses impiétés ; quel scélérat battu à froid, doit être celui qui adjure l'auteur de toute vérité de témoigner pour le mensonge, et de transformer en vertus les crimes les plus atroces. Que dirait-il de plus s'il adorait le diable ?

" Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de St. Louis, je saurai à son exemple, me respecter jusques dans les fers ; successeur de François Ier. je veux du moins pouvoir dire comme lui : Nous avons tout perdu hors l'honneur."

Chrétien, vous avez été l'assassin de votre famille et le bourreau de votre patrie. Mais vous avez exactement entendu la messe, communié, et rétabli les jésuites vos agens, révolutionnaires par essence.

Fils de St. Louis, vous n'avez jamais été dans

* C'est une faveur signalée de la Providence sur la France qu'un être aussi pervers n'ait jamais pu avoir de postérité. Les monstres ne se reproduisent pas. Cela seul démontre une intelligence divine.

les fers ; vous en avez chargé les gens de bien, et vous en avez délivré ceux qui vous ont aidé à égorger votre vertueux frère. Vous avez passé les bornes connues jusqu'à vous de la scélératesse humaine !

Successeur de François Ier. vous n'avez jamais risqué de perdre l'honneur ; deux seuls sentimens ont composé votre existence, l'égoïsme et l'ambition !

Vous avez toujours été aussi lâche, aussi poltron qu'il était brave. Je vous ai vu trembler devant des canons qui tiraient sur vous à poudre, et vous seul alors le saviez !

" M. le duc d'Angoulême, en ce moment auprès de Louis XVIII avait écrit au bas de cette lettre : ' Avec la permission du roi mon oncle j'adhère de cœur et d'âme au contenu de cette note.' Cette réponse était aussi noble que modérée, et il fut répondu à l'envoyé *qui paraissait craindre qu'elle n'irritât le premier Consul au point de le porter à user de son influence pour aggraver les malheurs du roi,* que Bonaparte avait tort de s'en plaindre, puisque si on l'avait appelé rebelle et usurpateur, on ne lui aurait dit que la vérité."

C'est précisément alors qu'on aurait dit un

mensonge, car il n'a jamais été qu'un instrument, un vrai pantalon de tréteaux consulaires, puis monarchiques, lequel a été précédé de pantalons aristocratiques, des Cambacérès, des Barras, qui avaient eux-mêmes succédé à des pantalons démocratiques, des Roberspierre, des Tallien, etc.

" Quant à ce que fit entrevoir l'envoyé *qu'il était possible que Bonaparte exigeât de certaines puissances d'ôter au monarque français les secours en argent qu'elles lui donnaient :* ' Je ne crains pas la pauvreté,' répondit le roi, ' s'il le fallait je mangerais du pain noir, avec ma famille et mes fidèles serviteurs ; mais ne vous y trompez pas, je n'en serai jamais réduit-là. J'ai une autre ressource dont je ne crois pas devoir user tant que j'ai des amis puissans, c'est de faire connaître mon état en France, et de tendre la main, *non au gouvernement usurpateur, (qui était tout composé de ses émissaires,) cela jamais, mais à mes fidèles sujets ;* et croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne le suis."

J'ai cru qu'il n'était pas nécessaire de prévenir le lecteur que cette entrevue, qui a eu lieu effectivement, était une farce pitoyable et digne des boulevards, qui a été jouée avec tout le sérieux possible. La narration seule le dévoile assez.

" Le 2 Mars, le roi écrivit à Monsieur, alors

en Angleterre, ce qui s'était passé, et lui manda d'en faire part aux princes de son sang qui se trouvaient dans ce pays, se chargeant lui-même d'en donner connaissance à ceux qui n'y étaient pas."

Il y a toute apparence qu'une des raisons qui avait fait choisir à M. le comte d'Artois l'Angleterre pour sa retraite, c'était afin de se dérober à ces scènes théâtrales que son cœur franc et loyal, semblable à celui d'Henri IV, lui a toujours fait détester et pour lesquelles Monsieur a toujours eu une prédilection particulière, parce qu'il les regarde comme son triomphe.

" L'envoyé de Bonaparte lui rendit compte de sa mission*. Cet homme qui avait à cette époque toute la puissance pour faire le bien, touchait de près à la vraie grandeur. Il n'avait qu'à replacer sur le trône des lis cette dynastie alors si infortunée et toujours si chère aux Français. Les bénédictions des peuples l'auraient placé au-dessus de tous les héros de l'antiquité."

Dès que Bonaparte eut accepté son rôle, il lui fut tracé comme celui d'un acteur qui monte sur

---

* Bonaparte, à Ste. Hélène, a protesté n'avoir jamais envoyé cet émissaire.

le théâtre ; personne ne sait mieux cela que l'auteur de ce ramas d'impostures.

" Non-seulement cette grande et généreuse idée ne trouva pas d'accès dans son âme, mais une pensée infernale en prit la place. *Bonaparte résolut la perte totale des Bourbons. Ce fut en trempant ses mains dans le sang du duc d'Enghien, qu'il révéla ce sinistre projet à l'Europe effrayée.*

" Ce jeune prince résidait à Ettenheim, pays de M. le Margrave de Bade. Le roi lui ayant fait part des projets de Bonaparte, en reçut la réponse suivante, en date du 22 Mars.

" Sire, la lettre datée du 22 Mars, dont V. M. a daigné m'honorer, m'est exactement parvenue. V. M. connaît trop bien le sang qui coule dans mes veines pour avoir pu conserver un instant de doute sur le sens de la réponse qu'elle me demande. Je suis Français, Sire, et Français fidèle à son Dieu, à son roi et à ses sermens d'honneur ; bien d'autres m'envieront peut-être un jour ce triple avantage: que V. M. daigne me permettre de joindre ma signature à celle de M. le duc d'Angoulême, adhérant comme lui, de cœur et d'âme, au contenu de la note de mon roi. C'est dans ces sentimens invariables que je suis, Sire, de votre V. M. le très-humble, etc."

" Bonaparte, *irrité du refus des Bourbons de condescendre à ses vues ambitieuses*, se vengea de celui d'entre eux qui était à sa proximité. Sans aucun égard pour le souverain de Bade, il viola son territoire, et au mépris des droits les plus sacrés, il fit saisir le duc d'Enghien par un corps de troupes qui passa le Rhin à cet effet. L'infortuné prince fut conduit à Vincennes, et fusillé dans les fossés du château, la nuit même de son arrivée. *Les régicides satisfaits de voir Bonaparte se souiller d'un assassinat qui établissait entre eux une solidarité de crimes, ne craignirent plus de l'élever à l'empire.*"

Je suppose que le lecteur est assez au fait pour n'avoir plus besoin de lui rappeler que cet ouvrage royal, construit avec une adresse admirable, est destiné à lui faire prendre le change sur tous les faits de la révolution, à rejeter sur Bonaparte les crimes de Monsieur, et à dénaturer toutes les idées qui pourraient conduire à la vérité en faisant voir clairement le comédien sur la scène.

En faisant de Bonaparte un conquérant redoutable, on voit qu'il devient tout naturellement seul coupable de tous les malheurs et de tous les crimes. C'est le bouc émissaire, chargé de tous les pêchés, que l'on envoie dans le désert. Qu'on juge si Monsieur est intéressé à persuader la France et la postérité de cette puissance, telle-

ment absurde qu'elle en est risible. Des trônes ébranlés qui se relèvent à volonté comme des machines d'opéra ; des rois détrônés dont les états doublent et dont les finances centuplent, sont des contes à relier avec Barbe Bleue, et quand on réfléchit que tout cela a été annoncé vingt-cinq ans d'avance dans la prophétie falsifiée par Mallet du Pau, ne faut-il pas vouloir se crever les yeux tout exprès de peur de voir la lumière, et pour avoir le plaisir de nier son existence ?

Une seule chose peut empêcher la conviction, c'est l'absence de cette faculté qui nous fait voir et saisir la liaison et les rapports des objets ; mais alors de pareilles têtes sont fort au-dessous de celle du chien de Diogène et de la mule de Thalès. Elles sont cependant plus communes qu'on ne croit.

Il y a deux versions sur la mort de M. le duc d'Enghien ; dans l'une, il est mort naturellement, et un déserteur de son âge, et de sa taille a été fusillé à sa place, ce qui ne serait pas le premier exemple d'une pareille supposition.

Par l'autre, il a effectivement péri à Vincennes, non par l'ordre de Bonaparte, qui, ainsi que Roberspierre et le bourreau, n'a jamais été que l'exécution des hautes œuvres de Monsieur.

Nous avons déjà vu que l'indignation que causa à ce jeune héros la réponse de Monsieur à l'héroïque motion du Maréchal de Broglie a été la vraie cause de sa mort.

En effet, cette réponse dévoilait tout; et en suivant la vie de Monsieur, à commencer par son hypocrisie depuis l'âge de dix ans, et ses crimes depuis l'âge de vingt, c'est une chaîne non interrompue qui est indestructible, et sans exemple sinon dans les annales de l'enfer.

" Les régicides, satisfaits de voir Bonaparte se souiller d'un assassinat qui établissait entre eux et lui une solidarité de crimes, ne craignirent plus de l'élever à l'empire." Qu'il y ait eu solidarité de forfaits entre eux et lui, c'est possible ; mais celle qui existe entre eux et leur chef est encore mille fois mieux prouvée.

Rappelez-vous lecteur, que quatre mois avant que Bonaparte prit le titre d'empereur, celui d'Allemagne le quitta pour celui d'Autriche. C'était donc un arrangement concerté d'avance, comme tout ce qui s'est fait. On a vu la raison pour laquelle le Corse fut fait protecteur de l'empire Germanique, on la nierait ; on entasserait cent in-folio de contes pour la détruire, elle n'en serait pas moins vraie.

" Louis XVIII s'empressa de réclamer *contre*

l'envahissement de son trône, en adressant à tous les souverains la protestation suivante, dâtée de Varsovie le 5 Juin 1804.

" En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où *tout dès l'origine a été nul*......

Songez, lecteur, que celui qui parle ainsi, est celui même que vous avez vu être l'auteur de tous les crimes, de toutes les horreurs de la révolution, et jugez si la finesse peut aller plus loin !

Réfléchissez aussi que c'est ce même homme, qui, avec des prétentions excessives au bel esprit, fait répandre dans le public qu'il est *un imbécille, un idiot, que ses ministres mènent par le nez*, tant il sent la haute importance qu'il y a pour lui à s'envelopper de profondes ténèbres.

Jugez, d'après cela, s'il aurait laissé à un autre le soin de composer le présent ouvrage. Jugez même, s'il eût été possible qu'il fût fait que par celui, qui, ayant d'aussi grands intérêts à cacher des vérités, à répandre des mensonges, peut seul avoir, depuis plusieurs années dans la tête,

tous les détails de ce plan immense, et de l'inextricable roman qu'il substitue à la vérité.

Je ne pense pas qu'il existe une tête bien organisée qui ne sente la force invincible de ce raisonnement. Je reviens au texte.

" Ce nouvel acte d'une révolution où tout, dès l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits : mais comptable de ma conduite à tous les souverains *dont les droits ne sont pas moins lésés* que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés *par les principes généraux que le sénat de Paris a osé mettre en avant....*

Remarquez, lecteur, que sous le règne de Roberspierre, et des clubs qui couvraient et ensanglantaient la France ; où les maximes de la démagogie la plus délirante étaient publiquement prêchées ; où le meurtre des rois était aussi formellement conseillé que dans les casuistes de la société de jésus ; remarquez que pas un prince n'a été assassiné, pas un ne s'est seulement plaint d'avoir couru des risques ; et qu'on ne dise pas que Joseph II, Léopold II et Gustave aient péri par la main des jacobins, car le contraire est bien connu, bien certain.

Comment se ferait-il donc que les souverains n'ayant couru nul danger à une époque aussi

périlleuse, *les principes que le sénat de Paris a osé mettre en avant aient ébranlé tous les trônes,* lorsque presque tous les membres de ce sénat étaient de plats et de lâches valets de Bonaparte, lequel était lui-même un lâche valet de Louis XVIII, puisqu'ils exécutaient tous les crimes commandés par lui, et qu'il se chargeait d'une partie de ceux que le tigre avait commis lui-même.

Quand l'auteur écrivait sa protestation il ne se souvenait plus sans doute de la prophétie qu'il avait fait falsifier et publier dix-huit ans avant par Mallet du Pan, l'un de ses agens bien reconnus, et dans laquelle *la chûte des trônes était annoncée en toutes lettres.*

Ai-je eu tort, lecteur, de vous dire que, malgré toute la finesse la plus artificieuse, l'imposture sortait par tous les pores de l'ouvrage ?

" Les principes dangereux que le sénat de Paris a osé mettre en avant ; comptable à la France, à ma famille......

Vous êtes comptable à l'une et à l'autre de deux rois, de trois princes et trois princesses et de huit millions de Français que vous avez fait égorger.

Comptable à mon propre honneur......"

Ici le compte sera bref; où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

" .... Je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc en présence de tous les souverains que loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'avait pas même d'existence légale, je proteste contre ce titre et contre tous les actes subséquens auxquels il pourrait donner lieu."

" Malgré cette protestation, Bonaparte *favorisé par les hazards de la guerre,* (on a vu ce que c'était que ces hazards, je n'y reviendrai plus. Tant de redites sont pour le moins aussi ennuyeuses pour celui qui les écrit que pour le lecteur. Malheureusement ici, elles sont souvent nécessaires pour la clarté de l'explication) " fut reconnu par les souverains des différens états de l'Europe."

Le roi d'Espagne lui ayant envoyé l'ordre de la toison d'or, Louis XVIII écrivit aussitôt au monarque la lettre suivante:

" C'est avec regret que je vous renvoie les insignia de l'ordre de la toison d'or, que S. M. votre père de glorieuse mémoire m'avait confiés. *Il ne peut y avoir rien de commun entre moi et le*

criminel dont l'audacc et la fortune l'ont placé sur mon trône, qu'il a eu la barbarie de teindre du sang d'un Bourbon, le duc d'Enghien."

Lecteur, lisez attentivement cette dernière ligne, et jugez si elle est maladroitement amenée pour débarasser l'auteur d'un crime énorme que l'huissier Corse n'aurait osé commettre de son autorité privée.

" La religion peut m'engager à pardonner à un assassin: *mais le tyran de mon peuple doit être toujours mon ennemi.*"

Songez, lecteur, que ce tyran n'a pas fait un acte de tyrannie qui n'ait été ordonné par *ce meilleur des rois si jaloux du bonheur de son peuple.*

Songez que ce tyran n'a pas fondé une institution tyrannique qui ne lui ait été ordonnée par ce tendre père de son peuple, le meilleur et le plus vertueux des hommes, comme dit l'autre.

Rappelez-vous sa parole royale de détruire la conscription et les droits réunis surtout, le plus haut période du despotisme fiscal, et souvenez-vous qu'il les rétablit de suite. Convenez ensuite que M. d'Avaray est le plus vertueux, le plus véridique et le moins flatteur des secrétaires du plus vertuenx des princes.

“ Dans le siècle présent, il est plus heureux de mériter un sceptre que de le porter.”

Voilà sans doute une des plus belles maximes du monde, et qui atteste bien la vérité de l'éloge que l'auteur se donne souvent, d'avoir *de la grandeur d'âme, de la magnanimité...... dans ses lettres.*

Et, comme on ne peut pas, sans faire injure au plus vertueux des rois, supposer que sa théorie soit en contradiction avec sa pratique, il en résulte nécessairement que lorsqu'il a fait égorger son roi et son frère, quand il a fait empoisonner son roi et son neveu ; quand il a fait assassiner trois autres princes et trois princesses de sa famille avec huit millions de ses compatriotes, ce n'était point pour porter un sceptre, mais pour le mériter.

Que M. d'Avaray, armé de toute sa logique réfute cet argument là.

“ La providence, par des motifs incompréhensibles, peut me condamner à finir mes jours en exil ; mais ni la postérité ni mes contemporains ne pourront dire que, dans le temps de l'adversité, je me suis montré indigne d'occuper, jusqu'au dernier soupir, le trône de mes ancêtres.”

Vos contemporains diront à la postérité que vous avez été un phénix dans la carrière de l'hypocrisie et du crime ; et elle leur reprochera de ne vous les avoir pas fait expier par des tortures qui épouvantassent ceux qui seraient tentés d'y suivre vos traces. Elle gémira de ce qu'à peine s'est-il trouvé vingt français assez courageux, assez amis de la vertu et de la patrie, pour seconder la vertueuse motion du comte Charles de Béthysi, dont le nom sera chez elle en bénédiction autant que le vôtre y sera en horreur (130).

" *Avouons-le* à la honte de l'humanité, il avait été donné à Bonaparte de *tromper les rois*, de *séduire les peuples.* Un pouvoir surnaturel semblait lui soumettre le genre humain."

Nous savons que ce pouvoir était très-naturel : que loin de *tromper les rois*, il a parfaitement joué le rôle atroce qu'il avait accepté, et qu'au lieu de séduire les peuples, il les a écrasés par votre ordre.

" Les uns n'osaient lui refuser leurs services ; les autres lui prodiguaient leur sang ; (nommez-les). Les monarques *suivaient son char de triomphe,* et devant sa couronne de fer, on voyait pâlir tous les diadêmes."

Il paraît certain qu'ils ont joué la comédie jus-

qu'à paraître en public lui céder le pas, lui témoigner des égards et presque dû respect ; mais en petit comité la scène changeait un peu.

Il est clair que cette lettre, ainsi que l'ouvrage, a été écrite pour confirmer le public dans les billevesées dont il est berné depuis trente-cinq ans.

" La mémoire de l'infortuné duc d'Enghien fut honorée dans toute l'Europe par des cérémonies religieuses; *mais son assassin n'en poursuivit qu'avec plus d'acharnement l'auguste famille des Bourbons. A Varsovie, on tenta d'empoisonner le roi, au moyen de carottes creusées et remplies d'arsenic.*"

La mémoire de M. le duc d'Enghien sera, comme celle de ses ancêtres, honorée de la France et de l'Europe autant que celle de Louis XVIII y sera en exécration, c'est-à-dire éternellement. Et quand on connaîtra le véritable assassin de tant de victimes augustes, les malédictions de l'univers entier demanderont justice de ses forfaits au juge des rois.

" A Mittau, on mit le feu au château qu'il habitait ; et S. M. dût la vie aux anciens gardes-du-corps qui ne l'avaient jamais quitté, et qui éteignirent l'incendie."

Quoi ! *ils ne l'avaient jamais quitté* et ils n'avaient jamais vu, ni connu aucune de ses actions ?

" Louis XVIII étant à Dillingen en Souabe, à la fenêtre de son palais, *on lui tira un* coup de pistolet au front, *dont il porte toujours la marque.* M. le duc de Gramont qui était auprès de lui, fit un mouvement pour retirer le roi. " Que faites-vous, dit le monarque, on croira que nous avons peur," et si le fait est vrai, on n'aurait pas mal cru : mais, d'après l'intarissante fertilité de l'inventif et royal auteur, on sent bien que ses conspirations sont des contes à dormir de boût, et surtout de la part de Bonaparte, qui avait plus d'un commettant. Je pense bien que si Louis XVIII eût été le seul, le Corse ne se serait pas refusé le plaisir de l'envoyer rendre compte de ses actions à Béelzébub son maître.

Il est plus aisé de sentir que de démêler la profonde ruse de toutes ces inventions. Il en est telle dont chaque mot porte avec soi une idée fausse dans l'esprit du lecteur qui ne peut s'en garantir que par la réflexion, et par une profonde connaissance des affaires dont il est question.

Au reste, on ne conspire guères que contre les grands rois. Il n'y a eu qu'une seule con-

spiration contre Louis XVI, mais elle a commencé le jour même où il devint l'héritier présomptif de la couronne, et a duré jusqu'au jour de sa mort ; les jésuites seuls ont fait plus de conspirations contre Henri IV qu'il ne s'en est trâmé depuis la fondation de la monarchie.

Mais ils n'en feront pas contre Louis XVIII, car s'il est dans l'histoire du monde un fait bien démontré, c'est que la société de jésus, c'est-à-dire les jésuitesde robe longue, de robe courte, missionnaires, pacanaristes ou pères de la foi ont été les directeurs et les agens de la révolution, et ont mis Louis XVIII sur le trône de son frère, avec le consentement de quelques puissances qui se sont servies de lui pour écraser la France, s'emparer de ses plus belles colonies, détruire son commerce, sa marine, ses armées, sa population, et enlever son or.

Quand Bonaparte n'aurait fait qu'introduire en France la société de jésus, ce fait là seul démontrerait invinciblement sa collusion avec Louis XVIII.

J'exhorte ceux qui, peu au fait de la révolution, mais curieux de s'en instruire, voudraient s'assurer de ce fait principal, de lire tous les ouvrages jésuitiques, relatifs à la révolution.

Partout ils trouveront des nuages amoncelés sur les crimes de Louis XVIII, qui l'a faite.

Le seul de tous ces contes qui aurait quelque apparence de vérité, serait celui de la balle applatie sur le cœur, parce qu'elle aurait été moins dure.

" Dieu, qui voulait *protéger* la France, veilla sur les jours du roi, et ne permit pas qu'il tombât sous les coups des assassins dirigés contre lui."

Si l'on en excepte les voleurs engraissés de pillage et les assassins de la famille royale, la France entière regarde l'existence de leur chef, comme le plus cruel fléau dont jamais la colère divine l'ait frappée. Au lieu de *protéger* lisez *punir*.

" Après la mort de Paul I, Louis XVIII retourna à Mittau, et y demeura jusqu'à l'époque où il se retira en Angleterre."

Il n'y a pas eu un seul événement qui n'ait servi à jetter des nuages sur la collusion des grands acteurs, qui en ont fait naître à leur gré ; et cependant elle n'a cessé d'être évidente pour ceux qui ont la moindre habitude de ce théâtre.

" En 1807, Bonaparte ayant tourné ses armes contre l'empire de Russie, des militaires Français qui avaient été blessés et faits prisonniers, furent envoyés dans la ville où résidait le roi de France. Quoiqu'ils eussent combattu contre la maison de Bourbon, Louis XVIII *trouva dans son cœur* le principe de la doctrine évangélique, et développa envers ces malheureux tous les sentimens *du meilleur des pères*. L'abbé Edgeworth se rendit auprès d'eux, avec la permission du roi, pour les assister, pour leur donner tous les secours que l'on peut attendre de l'humanité et toutes les consolations que la religion nous procure. Une fièvre contagieuse exerçait ses ravages parmi ces prisonniers; et le vertueux abbé étant avec eux nuit et jour, succomba bientôt sous les atteintes de cette cruelle maladie. Du moment qu'il tomba malade, Madame voulut lui prodiguer elle-même les plus tendres soins; on représenta vainement à cette princesse à quoi l'exposait la dangereuse témérité de son zèle; nul motif ne fut capable d'ébranler sa magnanime résolution, et ce fut dans les bras de la fille de Louis XVI, que ce dernier consolateur du roi son père eût la consolation de rendre les derniers soupirs...... Non, il n'est point de vertus que n'aient déployées les Bourbons pendant le long période de leur adversité!"

Oui, s'écrie la France, cela est vrai pour les Bourbons; mais pour leur chef, il n'est point

de crime qu'il n'ait commis pendant le long période de sa vie !

C'est un chef-d'œuvre que cet abrégé historique. On ne saurait assez admirer l'art avec lequel l'historien et le plus souvent le romancier, amène toujours son éloge, et l'amalgame quelquefois avec celui des princes de sa famille qu'il a privés, par son horrible scélératesse, des plus chers objets de leurs affections.

Sans ces éloges bien mérités, il n'y aurait pas un mot de vrai dans ce chef-d'œuvre d'imposture.

" La mort de ce digne ecclésiastique (arrivée le 22 Mai 1807) plongea dans le deuil toute la famille royale. M. le duc d'Angoulême, l'archevêque de Rheims et tous les grands de la cour accompagnèrent à pied les restes de cet homme vénérable, et les virent déposer dans la tombe.

" A l'exemple du roi tels étaient les sentimens d'amour pour les Français, qui enflammaient tous les hommes fidèles dont il était entouré, que malgré le sort funeste de l'abbé Edgeworth, l'aumônier de la reine ne craignit point de le remplacer auprès des malheureux prisonniers, et fut emporté de même."

" Ah ! *si tous les traits nobles et touchans de*

la vie de Louis XVIII eussent été connus de cette vaillante armée, que l'on excita contre les Bourbons, dans ces derniers jours de troubles, il est bien présumable qu'on ne l'eût point égarée facilement, et que les soldats eussent méprisé et fait justice de leurs officiers qui trahissaien aussi lâchement *leur devoir et l'honneur.*"

C'est bien à vous à parler *d'honneur et de devoir,* exécrable assassin de votre famille et de votre patrie, vous qui avez tout foulé aux pieds, religion, vertu, sentimens de la nature, dont les bêtes les plus féroces ne se dépouillent pas, pour monter sur un trône que vous avez inondé du sang de tout ce que vous deviez respecter, chérir, ou protéger!

" A Friedland, *les Français ayant remporté la victoire, sur les armées réunies de Prusse, d'Autriche et de Russie*" (risum teneatis amici), " ces souverains firent la paix. Bonaparte, *qui avait juré une haine implacable aux Bourbons, mit alors en œuvre toute son infernalle politique pour leur enlever le dernier asile qui leur restait sur le continent. A l'époque où Louis XVIII avait bien voulu entendre à Varsovie l'envoyé de Bonaparte, cet homme voyant qu'il ne pouvait réussir dans le but de sa mission, laissa entrevoir le danger que courait le roi d'être privé d'un asile dans les états*

soumis à l'influence de celui qui avait résolu de régner à sa place.

" Je plaindrai le souverain qui se croira forcé de prendre un parti de ce genre, et je m'en irai. *Telle avait été la réponse du roi de France. Il se vit effectivement obligé d'abandonner le continent, et de se réfugier en Angleterre.*"

Laissons un instant cothurnes et brodequins, et tout ce batelage théâtral qui en impose tant à la multitude: réduisons cette scène à ses termes précis et à sa juste valeur.

Nous avons vu les raisons probables qui adjugeaient à l'empereur de Russie l'honneur du dénouement de cette longue et horrible tragi-comédie; ses immenses états trop pauvres pour mériter les honneurs d'un pillage; lui, ne devant point être détrôné, et jouant par conséquent le premier rôle *après l'huissier Corse.* Nous avons aussi dit un mot du projet de Pierre le Grand d'attirer à Pétersbourg les grands seigneurs, et qui a été effectué par l'embrâsement de Moscou.

Au reste, l'événement a démontré non-seulement la probabilité, mais la certitude de ces conjectures puisqu'il l'a confirmée.

Alors, la dernière scène du drame s'approchant, et les Bourbons devant être à portée de

la France, mais non sur la route de Moscou, il est évident qu'ils ne pouvaient être qu'en Angleterre. Ainsi, cette scène de boulevards, jouée très-sérieusement entre Louis XVIII et l'envoyé du grand histrion de Bastia* ; la grande colère de celui-ci, sa vengeance qui ôte un asile à l'autre sur le continent ; tout cela se réduit à un arrangement naturel et fait d'avance.

C'est ainsi, mes chers compatriotes, qu'on n'a pas laissé échapper une seule occasion de mystifier le petit nombre des sots et la multitude des gens d'esprit.

J'exhorte ceux qui aiment à remonter des effets aux causes, et qui ont dû trouver dans la révolution des miracles inexplicables, d'y réfléchir un peu. Ils les expliqueront alors tout naturellement et ne seront pas peu étonnés de voir la plus vive lumière sortir des plus profondes ténèbres.

" A son arrivée dans ce pays, ce prince habita Gosfield, campagne du marquis de Buckingham, dont tout Français doit connaître le généreux dévouement aux Bourbons : Sa Majesté se fixa ensuite au château d'Hartwell. *Notre monarque* vivait dans cette retraite, nommé comte de Lille dans toute l'Angleterre, et roi de France dans sa

---

* Bonaparte a dit à Ste. Hélène n'avoir jamais envoyé ce négociateur.

maison seule, ou dans l'intimité du Prince de Galles *qui lui a toujours témoigné un sincère attachement.*"

Il n'est pas un mot qui ne soit vrai dans tout ce paragraphe, et c'est je crois le premier dont on puisse le dire.

L'attachement du Prince Régent, aujourd'hui roi d'Angleterre, est surtout très-sincère, et en effet il doit à Louis XVIII la plus extrême reconnaissance, et en voici la raison :

Si l'on calculait la somme des maux que l'Angleterre a causés à la France, depuis le mariage d'Henri II avec Eléonore de Guyenne, temps où a commencé cette rivalité sans interruption, qui a fait verser tant de sang, l'on se convaincra facilement que, quelque immense qu'elle soit, dans une durée de six siècles, elle n'est rien en comparaison de ceux dont Monsieur a écrasé sa malheureuse patrie, en l'ouvrant et en la sacrifiant à l'Angleterre. Je dis plus. La perte seule de St. Domingue et l'anéantissement du commerce français qui en résulta, sont cent fois plus désastreux pour la France que les maux accumulés de ces six cents années.

Lorsque Monsieur faisait ses dispositions préparatoires à la révolution, il fit adroitement suggérer à M. le duc de Chartres, par un des traîtres

dont il l'avait entouré, l'idée de faire un voyage en Angleterre ; il eut soin que Louis XVI et Georges III n'y missent pas d'obstacles. Ce prince y fut si bien reçu qu'il y en fit quelques autres, malgré la guerre qui se préparait. On le disait très-lié avec le Prince de Galles, ce qui était tout simple ; mais on ne soupçonnait pas alors le désir qu'avait Monsieur de répandre cette liaison. Il voulait faire accroire à la France que les vingt-quatre millions tournois accordés à Pitt par le parlement, sans reddition de comptes, avaient été remis à M. le duc d'Orléans ; et pour y parvenir, voici comment Monsieur s'y prit : quand il fut nanti de l'argent, il fit chercher une querelle d'Allemand à ce prince, au château des Tuileries, devant le roi.

M. le duc d'Orléans traita fièrement l'aggresseur, et lui aurait probablement payé comptant ce qu'il lui devait, s'il n'eut été retenu par la présence du monarque, que la prudence de l'agent de Monsieur avait désirée.

Le tout se termina par une mission secrète donnée par Louis XVI à M. le duc d'Orléans pour le roi d'Angleterre.

Peu de jours après, Mallet du Pan, journaliste à Monsieur, raconta l'anecdote avec les modifications dictées par son maître, et qui tendaient à

faire croire que Pitt avait remis les vingt-quatre millions à M. le duc d'Orléans pour solder les révolutionnaires.

"Lorsque Madame la duchesse d'Angoulême parut pour la première fois à la cour de Londres, dans une fête donnée par le Prince Régent pour célébrer l'anniversaire du roi, tous les regards furent à l'instant fixés sur cette princesse. On admirait dans sa personne un être céleste qui, avant d'arriver à l'âge où la raison soutient le courage, avait éprouvé les plus cruelles douleurs qui puissent affliger le cœur humain. En contemplant ses traits augustes, chacun faisait des vœux que le ciel a daigné exaucer."

Non; il n'a encore exaucé que ceux du plus perfide et du plus lâche des tyrans.

C'est avec un sentiment de plaisir, mêlé d'une amertume profonde que les cœurs sensibles trouveront ici l'éloge de la plus infortunée princesse. Mais quand on songe à l'infernale politique qui a dicté cet ouvrage; quand on réfléchit que l'auteur est l'assassin de ses parens, et qu'elle ne peut l'ignorer, le sang bouillonne, et parmi les divers sentimens dont on est agité, on ne retrouve que le désir de donner sa vie pour la délivrer de cet exécrable Poliphonte.

Qu'on se rappelle le propos de la reine, la menace bien antérieure d'un ministre anglais, et que l'on juge s'il est possible que tout ce qui, en Europe, a des connaissances et des relations politiques, ignore les forfaits du monstre! l'impudente audace d'être son propre apologiste n'a pu venir qu'à lui. *Illi robur et æs triplex circa pectus.*

" Après tant de traverses, les illustres fugitifs purent enfin goûter quelque repos dans cette retraite. Le roi avait vu son revenu diminué des sommes qu'il tirait de la Pologne, de l'Espagne et du Brésil. L'Angleterre lui fournissait vingt mille livres sterling ; la Russie soixante-dix mille roubles, ce qui formait en tout environ six cent mille francs, argent de France. Sur cette somme quatre mille livres sterling étaient destinés au duc et à la duchesse d'Angoulême ; six cents au loyer d'Hartwell ; autant à M. de Taillerand archevêque de Rheims, *pour les aumônes du roi. Une somme très-considérable était employée à défrayer dans toutes les parties de l'Europe, de fidèles serviteurs du roi qui n'avaient plus que ses bontés pour ressource.*"

Ces fidèles serviteurs du roi étaient donc des émigrés puisqu'ils étaient disséminés *dans toutes les parties de l'Europe.*

Pauvre comme il l'était, il leur donnait *une somme très-considérable ;* et aujourd'hui que les quatre cinquièmes d'un budget de dix à douze cent millions forment sa liste civile,* il laisse mourir de faim les émigrés après avoir fait présent de leurs biens à ceux qui l'ont aidé à égorger son frère ! De deux choses l'une : ou les émigrés qu'il défrayait devaient connaître ses crimes, ou ces émigrés qu'il laisse aujourd'hui sans pain, sont de fidèles défenseurs du roi qu'il a mené à la mort. Et, ce qui est digne de remarque, c'est que sa conduite contradictoire est une double preuve de ses crimes. J'adjure toujours M. d'Avarai et sa logique de réfuter cet argument.

" A peine restait-il pour l'entretien de sa maison trois mille liv. sterl. qui n'en représentaient pour ainsi dire que cent cinquante mille en Angleterre. Cette maison était cependant très-considérable, non que le luxe y fut pour quelque chose (en voici un exemple ; les écuries du roi consistaient en une voiture et deux chevaux de remises, plus un cheval pour faire la commission du château) mais, parce que le roi fournissait à l'entretien d'un grand nombre de personnes, qui, ayant entouré

---

* Il n'est pas un seul département dans le ministère dont les dépenses nécessaires absorbent plus d'un cinquième de ce que le budget lui attribue. Les quatre cinquièmes entrent dans les coffres du vampire de la France qui en gorge ses complices et ses odalisques.

le trône dans son éclat, *s'étaient voués à lui dans son infortune*, et formaient *l'indigente* et noble cour d'Hartwell."......

Au commencement du règne de Louis XVI, Monsieur passait pour avoir vingt millions de revenu, pour être très-avare et pour entasser beaucoup d'or. Il paraît que c'était pour faire sa révolution. Son ambition effrénée, ayant absorbé toutes les autres passions, rend cette conjecture très-vraisemblable, d'autant plus que la nature lui ayant prohibé celle des femmes, rien ne contint cette férocité de tigre qui se plaît à se baigner dans le sang.

Privé des plus douces jouissances de la nature, qui, dans ce genre avait été une marâtre envers lui, il voulut cependant garder cet humiliant secret, dut-il procurer la haine du martyre à une princesse qui ne s'y attendait pas. Né avec un rare talent pour la comédie, il l'a joua au point de recevoir les complimens de félicitation de la cour sur la grossesse de sa femme, et de prendre une maîtresse, qui ne voulut pas que son nom fut inscrit au martyrologe.

Dès que M. Necker fut ministre, le trésor royal fut à la disposition de Monsieur, qui, dans toutes les occasions paraissait l'ennemi du banquier genevois, ainsi que de ses autres agens.

Ayant ouvert la France aux étrangers, on peut bien croire que, outre les sommes énormes qu'il avait emportées de France et fait sortir avant son émigration, il avait tout l'argent qu'il voulait. Qu'on juge par-là de son infortune. On sent combien cette indigence factice est propre à persuader le roman convenu, en apitoyant les imbéciles sur le sort d'un monstre qui mériterait éternellement celui de Promethée, celui de Tantale, celui de Sysiphe et celui d'Ixion en travers sur sa roue. Si la maison était réglée ainsi, c'est de sa volonté propre, l'intérêt du mystère, l'emportant sur celui de l'orgueil.

" Les âmes vraiment généreuses compatissent toujours au sort des malheureux."

Voici encore de la grandeur d'âme en théorie ; mais cette fois-ci elle s'accorde avec sa pratique, et voici comment : s'il n'y avait point de malheureux, les âmes généreuses ne pourraient pas être compatissantes. Or, Louis XVIII, pour exercer cette vertu dans toute son étendue, a écrasé de malheurs tous ses compatriotes, excepté ses complices.

Quand je dis *tous*, c'est que je suis convaincu que l'on ne trouverait pas en France vingt hommes auxquels l'honneur et la probité n'ont rien

à reprocher, qui aient traversé la révolution sans malheurs de quelque espèce, et qui, par le seul effet des circonstances soient plus heureux qu'ils n'étaient avant la révolution. Cette idée, bien approfondie développerait la lumineuse théorie de Louis XVIII et lui ferait un honneur infini. J'exhorte M. d'Avarai de nous donner une dissertation sur ce sujet.

" Aussi une des jouissances de Louis XVIII, dans son petit domaine était de diminuer les charges des habitans."

La constitution anglaise a invariablement réglé les impositions, à proportion des biens des propriétaires. Le roi d'Angleterre lui-même, le parlement lui-même ne pourraient rien innover dans cet article important, où le moindre changement pourrait amener le despotisme, et par conséquent dissoudre la constitution.

" *Ses bienfaits allaient chercher le pauvre sous le chaume, et sécher partout les larmes de l'infortuné.*"

Et, en France, il a mis le riche sous le chaume, et il a condamné les pauvres et les riches à des larmes éternelles, et à une infortune qui durera autant que son exécrable vie.

En Angleterre, il n'y a point de pauvres. La mendicité est prohibée, depuis qu'elle s'est purgée de moines. Il y a des atteliers de charité où les infirmes indigens sont parfaitement soignés, même sans faire le moindre ouvrage, s'ils en sont incapables.

Les aumônes y sont immenses, mais ne servent pas à marier des nièces de prêtres.

Bonaparte parut vouloir établir cette respectable, utile et facile institution dans un pays riche, comme la France ; mais Louis XVIII, qui voulait des moines pour tranquilliser les consciences des acquéreurs de biens d'émigrés, et sans qu'il y eut de restitutions, ordonna à l'huissier empereur de faire semblant de ne pouvoir parvenir à établir ces atteliers si utiles à l'humanité, et à la morale, puisque seuls, ils dépeuplent les grands chemins de voleurs ; mais Louis XVIII n'a jamais pensé qu'à lui et à ses complices.

" *Ce bon prince était chéri et révéré dans tout le pays.*"

Nous sommes déjà convenus de la raison qui justifiait l'attachement du prince Régent d'Angleterre pour Louis XVIII ; cette même raison existe pour les habitans des trois royaumes auxquels il a sacrifié la France et particulièrement la

marine, ce qui importe surtout au peuple anglais; mais nous conviendrons aussi que cette raison là aurait dû le faire écarteler en France, et qu'en se constituant l'ennemi des braves gens, le chef, le protecteur et l'ami de tous les scélérats, il se rend parfaitement justice.

" Dans ses courses aux environs, lorsqu'il approchait d'une ville, ou qu'il traversait un village. toutes les cloches sonnaient à l'avance ; les habitans se précipitaient à sa rencontre, et suivaient ses pas."

Cela prouve seulement que le prince Régent avait ordonné qu'on rendit des honneurs à Louis XVIII, et que la populace anglaise est curieuse comme les autres. Mais tirer de là une conséquence de ses vertus, c'est une absurdité risible.

On aime partout à voir un grand et gros personnage ; mais si l'être le plus vertueux de la terre traversait un pays, ainsi que le brigand le plus gangréné de forfaits, il est à présumer que la grande foule se porterait du côté du monstre, et c'est ce qui serait arrivé à Louis XVIII s'il eût été connu.

" Dans cette retraite, le roi s'occupait avec affection d'alléger le sort des prisonniers de

guerre français, et leur faisait distribuer des secours. Madame la duchesse d'Angoulême leur donnait particulièrement tout ce qu'elle possédait ; on la voyait, ainsi que toutes les dames attachées à sa personne, constamment occupée à préparer de la charpie pour les blessés ; c'est ainsi que cette princesse se rapprochait à force de bienfaits, au moins par la pensée, d'une patrie qu'elle regrettait toujours, et qui était sans cesse l'objet des plus douces affections de son cœur."

Enfin, au milieu d'une forêt de ronces et d'épines, nous trouvons un parterre émaillé de fleurs. Oui, cet éloge est vrai ; tous ceux auxquels le ciel a accordé la faveur de la connaître le savent. Puisse-t-elle vivre sur la terre aussi long-temps que sa mémoire dans le cœur des bons Français ! et après avoir été l'auguste et premier sujet du brave et loyal Charles X, être sur le trône de France *un grand roi*, Marie Thérèse !

" C'est dans ce pays que Louis XVIII eut la douleur de perdre la reine *son épouse*. Cette princesse dont chacun admirait les qualités de l'esprit et la bonté du cœur termina son existence le 13 Novembre, 1810, à l'âge de cinquante-sept ans.

" Sa mort fut généralement ignorée en France ; *la crainte soupçonneuse du gouvernement empêcha*

que l'on en fut instruit. Les funérailles furent célébrées à Londres avec solennité, et l'on suivit en partie les cérémonies usitées aux obsèques des rois et reines de France. Le corps de cette princesse repose dans l'abbaye de Westminster, lieu consacré à la sépulture des rois de la Grande Bretagne. Madame la comtesse d'Artois avait précédé sa sœur au tombeau le 12 Juin 1805."

" Au milieu de tous les coups qui venaient sans cesse *frapper le cœur* de Louis XVIII, il reportait ses regards et sa pensée sur sa patrie ; sa patrie était l'objet de toutes ses inquiétudes......"

Cela n'est pas étonnant: il tremblait que cette succession de forfaits qui a composé sa vie entière n'y fut enfin connue, et que l'échafaud ne les lui fit expier, ce qui serait infailliblement arrivé chez toute autre nation où les racines de la probité et du vrai patriotisme n'auraient pas été cariées par l'égoïsme et par la soif immodérée de l'argent.

Il le craignait tellement que c'est une des deux principales raisons pour lesquelles les troupes étrangères sont restées cinq ans sur les frontières.

L'autre raison a été le payement des deux mil-

liards pour le prix convenu par Louis XVIII de la couronne de France.

Le prétexte pour extorquer aux Français cette somme énorme fut le retour d'Elbe du manequin Corsique, *préparé et exécuté par les ordres et par la police de Louis XVIII.* Eh bien Français! Voyez-vous à présent pourquoi Bonaparte ne fut pas pris par les troupes étrangères dans la Champagne?

Le second prétexte pour cacher les deux raisons véritables fut *la restitution du territoire le long du Rhin, dont Louis XVIII s'était vanté d'avoir aggrandi la France,* dans le traité de paix proclamé les premiers jours de Juin 1814.

" Sa patrie était l'objet de toutes ses inquiétudes, ou l'objet de toutes ses consolations. *Si la* gloire immortelle des armées Françaises avait quelque chose de satisfaisant pour un petit *fils d'Henri IV,* combien d'un autre côté, *ne souffrait-il pas* de voir la nation continuellement entraînée dans des guerres injustes......"

En songeant qu'il est l'auteur d'une guerre civile et d'une guerre étrangère dont les résultats ont fait perdre à la France huit millions de ses enfans, jugeons de *ce qu'il souffrait,* et attendrissons-nous sur sa sensibilité. Mais après nous être bien attendris, réfléchissant, qu'il connaissait ces résul-

tats d'avance, convenons que jamais tigre enragé n'a été plus féroce ; et soyons sûrs que si jamais il a éprouvé quelques souffrances morales, c'est d'avoir été forcé de mettre trente ans à s'asseoir sur le trône de son frère et de son neveu, au lieu de leur arracher la couronne en les égorgeant, dans un quart-d'heure, comme il l'espérait bien le 5 Octobre, 1789, et comme cela serait infailliment arrivé, si la providence divine n'avait déjoué ses criminels complots.

A peine auraient-ils été exécutés ; à peine le roi et le dauphin auraient-ils rendu le dernier soupir, que le duc d'Orléans devait être assas siné.

Par là, Monsieur, avait trouvé un moyen infaillible d'ensevelir à jamais ses propres forfaits dans l'obscurité la plus profonde, car alors l'innocence de ce malheureux prince n'aurait jamais pu être reconnue ; et dès l'instant de sa mort les agens de Monsieur devaient répandre que le duc d'Orléans, avait été assassiné par ordre de la reine.

Ce même plan que le génie du mal a pu seul enfanter devait s'exécuter le 20 Juin, et les autres journées du soulèvement, *tant que Monsieur a été en France*, ce qui est très-remarquable. Aussi, comme nous l'avons déjà dit, ne manquait-il ja-

mais, ces jours horribles, de se trouver aux Tuileries, afin d'expédier sur-le-champ des assassins pour le duc d'Orléans, si le roi et le dauphin périssaient. Je suis très-fâché que le révérendissime père en diable, *Georgel* soit mort afin de lui faire faire lui-même, dans sa relation du 5 Octobre, 1789, l'errata suivant : " *les brigands, dit-il, après avoir coupé la tête du roi, et de la reine, et du dauphin, devaient aussi rapporter celle de Monsieur le duc d'Orléans,*" devait-il ajouter.

Voyez, mon cher lecteur, combien il est quelquefois bon de n'avoir pas de mémoire, car Escobar, Buzembaum, Tambourini et toute la compagnie de Jésus, vous diront que ce n'est qu'un oubli de Jésuite ; mais plus cet oubli d'un seul mot est *innocent* et *peu important,* plus il prouve la vérité de ce que dit le père Bauni au provincial : " *Voyez combien nos révérends pères sont utiles !*"

Et vous, lecteur, lisez les Provinciales? " Combien, ne souffrait-il pas de voir la nation entraînée dans des guerres injustes, *et cette belle jeunesse de France,* moissonnée annuellement dans des contrées étrangères, sans autre but que de satisfaire la cruelle ambition d'un seul homme,...... qui est moi, aurait-il pu ajouter.

Partout il cherche à se cacher derrière son manequin Corse qui n'avait que neuf ans lorsque

Monsieur se dévoila à l'Europe comme brûlant d'une soif ardente du sang et du trône de son frère.

Qui que vous soyez, français ! quelle que soit votre morale ; quelles que soient vos opinions, si vous avez seulement la faculté de lier deux idées, je vous adjure de dire si vous pouvez vous dissimuler les crimes et l'imposture de Louis XVIII, et l'infamie du rôle de ce brigand Corse ?

Si son ambition a causé des crimes et des maux, ce n'est qu'une cause seconde, ainsi que celle de tous les scélérats qui ont paru sur la scène ; celle de Louis XVII a été la seule et vraie première cause. Il n'y a pas un malheur, pas un crime, pas un forfait dont il ne soit responsable devant Dieu et devant les hommes.

Les mémoires de Bonaparte sont arrivés en France. Il y accuse M. le Comte d'Artois, d'avoir voulu le faire assassiner, et personne en Europe ne le croira.

" Après la paix de Tilsit, *que pouvait désirer de plus celui qui se trouvait à la tête de la nation française ? il venait de combattre et de vaincre la Russie, la Prusse et l'Autriche réunies.* (Credite Pisones) dans cette campagne mémorable, la France avait obtenu, au prix du plus pur de son sang,

le plus haut degré de puissance et de gloire, ou une nation puisse monter......"

Cet ouvrage est visiblement le texte de toutes les billevesées que les trompettes de la renommée ne cessent de publier depuis vingt ans. Quel autre aurait pu extraire la quintessence de tant d'horreurs et de tant d'absurdités, sinon celui qui était intéressé à cacher des attentats atroces, et à ravir une couronne ?

Cet ouvrage est extraordinaire par l'habileté de l'auteur à enfouir la vérité et à répandre des impostures. Il a dû coûter un temps infini ; et l'ouvrier peut dire comme Newton, auquel on demandait comment il avait pu parvenir à faire ses découvertes, et qui répondit : "*En y pensant toujours.*"

C'est une chose digne de remarque que la gradation des prétendus exploits du pantalon Corse, depuis Marengo jusqu'à Tilsit ; depuis son mariage avec Mme. de Beauharnois, jusqu'à celui avec Marie Louise d'Autriche. L'auteur du plan a exactement suivi la marche des escamoteurs : *toujours de plus fort en plus fort,* jusqu'à Moscou où il devait se casser le nez.

"*Mais Bonaparte ne connaissait que la gloire des armes ; il ne songea jamais que la guerre est une calamité.*"

Il paraît que Monsieur y songea toujours beaucoup; c'est apparemment pour cela qu'en 1776, il fit détruire la maison militaire du roi; et qu'en 1789, il fit encore soulever l'armée, et prépara une guerre de vingt-cinq ans. "Il ne songea jamais que la guerre est une calamité, et qu'un souverain ne doit l'entreprendre *que pour éviter à son peuple de plus grands maux.*"

L'auteur de ces belles maximes joint ici l'ironie à la perfidie la plus détestable. Songez, français, que c'est lui qui vous a procuré une guerre civile et une guerre étrangère qui ont dévoré la jeunesse de trois générations, et qui vous ont procuré tous les maux que la guerre enfante, la peste, la famine, les troubles civils, des blessures incurables et sans nombre, la perte de vos colonies les plus belles, l'anéantissement de votre marine royale et de votre commerce.

Il ne manque là que les déluges et les tremblemens de terre pour compléter la somme des calamités humaines. Et s'ils eussent dépendu de sa volonté; s'ils avaient été utiles à son ambition, n'en doutez pas, vous les auriez éprouvés! Oui, si toute la France n'avait qu'une seule tête, et que, pour éviter la mort prête à le saisir,

il fallut l'a couper, il le ferait lui-même, dut-il ne régner que sur des cadavres.

" Ah ! si le bonheur de la France eut tant soit peu intéressé le cœur de cet homme, *il eût surtout arrêté* ce terrible fléau, au moment *où il allait ravager notre malheureuse patrie......*"

Ah ! peut lui répondre Bonaparte, si le bonheur de la France eut tant soit peu intéressé votre cœur de bronze, vous vous seriez contenté de régner sous le nom de votre infortuné frère. Vous n'auriez pas égorgé cinq princes et trois princesses de votre famille. Vous n'auriez pas livré votre patrie aux étrangers. Je n'aurais pas joué un aussi grand rôle aux yeux des sots, et un rôle aussi abominable aux yeux de ceux qui ont le sens commun. J'aurais peut-être été un honnête homme, et mon nom n'aurait été pas inscrit, *après le vôtre*, à la tête des plus exécrables scélérats qui aient jamais déshonoré la nature humaine !

" Louis XVIII :" la vie de Bonaparte ne vérifie que trop le mot effrayant de l'historien de Tibère, que l'empire acquis par le crime ne s'exerce jamais pour le bonheur hes hommes."

" Bonaparte :" la vôtre le vérifie bien mieux. Au moins ne peut-on pas me reprocher le plus

lâche de tous les vices, celui avec lequel vous avez mené votre roi à sa perte, l'hypocrisie. Je n'ai commis que les crimes que vous m'avez ordonnés ; en comparant votre conduite à vos belles maximes de morale, on est forcé de convenir que les Constantins, les Tibère, les Nérons, ont été, en comparaison de vous, des êtres vertueux, et que dans la carrière de la scélératesse, il n'y a jamais eu de roué, de brigand et de Tartuffe, qui ne soit resté bien loin en arrière de Votre Majesté.

" La plus vaillante armée, après avoir pénétré avec audace dans la superbe *Moscou* s'était vue *tout-à-coup assaillie par l'âpreté du froid le plus rigoureux.*"

Voilà encore un de ces mensonges convenus, et l'on voit que le texte n'en oublie aucun. C'était le premier mot du fameux bulletin. On voulait faire croire que le froid seul avait été la cause de la déroute, pour cacher le coup affreux de Machiavélisme qui avait amené cinq cent quatre-vingt mille français à la mort.

La vérité est que depuis trois semaines le froid était horrible, surtout par des français ; et c'est ce qu'attestent ceux en petit nombre qui en sont revenus et qui ne veulent pas mentir.

" Manquant de tout dans un pays que les ha-

bitans avaient livré aux flammes, les français succombèrent de tous côtés sans combattre.(131) *De cette multitude de braves, une poignée seulement parvint à se tirer de cette terre de malheur*; et lorsque Bonaparte, de retour aux Tuileries, disait avec un horrible sang-froid, en se frottant les mains, il fait meilleur ici que sur le bord de la Bérésina, *le cœur paternel de Louis XVIII saignait au récit de cette horrible catastrophe.* (132).

" *Ce prince montra toute la magnanimité de son âme dans la lettre suivante* qu'il adressa à l'empereur de Russie."

" Le sort des armes a fait tomber plus de cent cinquante mille prisonniers entre les mains de votre Majesté ; ils sont la plus grande partie français. Peu importe sous quels drapeaux ils ont servi ; *ils sont malheureux, je ne vois parmi eux que mes enfans. Je les recommande à la bonté de Votre Majesté Impériale.* Qu'elle daigne considérer combien un grand nombre a déjà souffert, et adoucir la rigueur de leur sort. Puissent-ils apprendre que leur vainqueur est l'ami de leur père ! Votre Majesté Impériale ne peut pas me donner une preuve plus touchante de ses sentimens pour moi."

On peut bien croire que cette lettre ne resta

pas dans le secrétaire de l'empereur de Russie, et qu'elle fut connue en France pour laquelle elle avait été écrite. Mais au cas qu'il l'eut oubliée, l'auteur l'a mise par précaution dans son ouvrage afin que tant de preuves de la magnanimité de son âme ne fussent pas perdues.

" Le désastre de Moscou était le précurseur de la chute de Napoléon. La bataille de Leipsick acheva de le perdre. A Moscou, il avait lâchement abandonné son armée ; à Leipsick, il sacrifia plusieurs divisions pour assurer sa fuite, en faisant sauter le pont."

Tout cela est vrai à la lettre. Et quand on réfléchit que tout cela avait été froidement calculé d'avance, ainsi que la retraite de Champagne : que le père des français, le plus vertueux des hommes, le meilleur des rois, l'historien et le héros du présent ouvrage, ne l'a écrit que pour ensevelir dans des ténèbres éternelles tant de calculs infernaux, tant d'horreurs atroces dont il est la première cause, on gémit d'être homme, et l'on convient de la vérité d'un mot de Bonaparte que la bêtise française est une mine inépuisable.

" Dès ce moment, tous les princes, tous les peuples, si long-temps subjugués, asservis, réunirent tous leurs efforts, et débordèrent en France comme un torrent impétueux."

Si ce torrent avait voulu arriver jusqu'à Paris, cela lui eût été aussi facile qu'il le fut au prince de Cobourg de pousser dans vingt-trois jours des armées innombrables, de Cologne à Valenciennes. Mais ici, ce n'était pas dans le plan convenu. Nous en avons déjà vu quelques raisons, et voici les principales. Louis XVIII voulait laisser l'ancienne noblesse dans la misère, et conséquemment ne pas rendre les biens aux émigrés.(133) Il craignait qu'éclairée sur ses crimes, elle ne les lui fit expier sur l'échafaud, premier exemple peut-être d'une justice nationale que la justice divine aurait sanctionnée. Il voulait conserver les institutions qu'il avait fait établir par Bonaparte, et qui toutes, sont le plus haut période du despotisme civil, fiscal, ministériel ou royal et jésuitique,* il voulait une chambre des méditations pour avoir au besoin des Ravaillacs et des Louvels.

Il avait surtout deux milliars à payer ou pour mieux dire à escroquer aux français pour le prix de la couronne de France, et la scène du retour d'Elbe était déjà toute arrangée pour cette pe-

---

* Sentez-vous cette adresse d'avoir fait établir un despotisme de fer que l'on conserve au moyen d'un traité de paix, et dont le bourreau de ses rois et de sa famille profite sous le nom des plus vertueux des monarques que lui donnent ses flatteurs et ses complices ?

tite escroquerie (133 *bis)*, l'on sent bien d'après cela que Bonaparte ne devait pas être prisonnier, et qu'on devait traiter avec lui de puissance à puissance. Tel est le calcul politique qui a fait ravager la Champagne et les autres pays par où les armées étrangères sont entrées. Ainsi ce qui suit est tout simple.

" *La bravoure française les arrêta successivement de position en position.*

" Mais ces phalanges nombreuses et toujours renaissantes arrivèrent enfin aux portes de Paris."

" *Le* 30 *Mars sera à jamais mémorable par la résistance que vingt-cinq mille hommes au plus firent contre les armées étrangères, pour défendre la capitale,* pendant douze heures, *d'un combat des plus opinâtres ;* les alliés perdirent environ quinze mille hommes (134).

L'une des ruses les plus habiles a été d'intéresser l'amour-propre d'une foule de gens, qui ne se doutant pas d'être des héros, n'ont pas mieux demandé que de le paraître.

" A la fin de la journée, ils étaient maîtres de toutes les positions ; *et Paris eût été livré à la fureur du soldat, sans la capitulation qu'obtint le*

maréchal Marmont; duc de Raguse. Ce général a sauvé la capitale." Comme Achille sauve Iphigénie à l'opéra (135).

" Dès le commencement de l'attaque, Jérôme et Joseph, frères de Bonaparte, et tous ces grands dignitaires *qui auraient dû ne quitter Paris qu'à la dernière extrémité,* avaient pris lâchement la fuite (136). Arrivés à Blois avec l'impératrice Marie-Louise, ils ne se croyaient pas encore en sûreté ; et n'écoutant que la peur qui les avait saisis, *ils voulurent contraindre cette princesse à les suivre au delà de la Loire.*

" L'impératrice s'adressant alors à M. de Beausset, préfet du palais, lui demanda comme un dernier service et comme une marque d'attachement, d'aller s'informer auprès des officiers de la garde, si c'était leur intention de se prêter à la violence qu'elle éprouvait, et de l'a conduire par force. Les chefs protestèrent qu'ils ne devaient recevoir d'ordre que de S. M., et qu'ils n'en écouteraient pas d'autres. Ils montèrent dans l'appartement de la princesse, lui renouvelèrent cette protestation en présence de Jérôme et de Joseph, et dirent aux deux frères qu'ils étaient les maîtres de partir, ce qu'ils ne se firent pas répéter."

Je n'ai sans doute pas besoin d'avertir le lecteur

que cette petite altercation n'était autre chose qu'une scène théâtrale, une mystification pour le public; sur quoi l'on ne saurait trop remarquer combien ce royal ouvrage est précieux par son exactitude à relater toutes les scènes tragiques ou comiques, et à les tourner toutes du côté convenu, et toujours faux; en sorte, qu'excepté l'éloge de M. le comte d'Artois, de M. le duc et de Madame la duchesse d'Angoulême, du duc de Berri, et des princes de la maison de Condé, il n'y a pas un seul mot qui ne soit un piége et une fourberie.

" Ces hommes perfides n'avaient rien épargné pour tromper les Français sur tout ce qui se passait......"

Ceci ressemble beaucoup à l'histoire de ce filou qui emportait des flambeaux d'argent, et qui courait, en criant au voleur, après son camarade qui n'emportait rien.

" Et pour comprimer l'opinion de ceux qui auraient voulu éclairer leurs concitoyens. On ignorait que déjà M. le duc d'Angoulême s'était jeté dans le midi."

Ceux qui ont quelque habitude de l'histoire savent qu'en parlant, même des princes, elle emploie toujours le mot Monsieur: ici, l'historien en parlant des princes, n'oublie presque jamais le

Monseigneur, afin qu'on ne croie pas qu'il est leur oncle. C'est pousser la ruse jusqu'aux plus petits détails.

" S'était jeté dans le midi, et que dès le 12 Mars, Bordeaux avait reconnu et proclamé Louis XVIII son légitime souverain. *Bonaparte avait frémi de rage en apprenant ce retour d'une des premières villes de France à l'ancienne dynastie. Ne se croyant pas si près de sa chute,* il venait de diriger environ vingt mille hommes de son armée pour ressaisir cette place ; mais les Bordelais avaient pris la résolution de s'exposer à tous les dangers pour soutenir la noble cause dans laquelle ils s'étaient engagés Leurs magistrats et surtout M. le comte Lynch, maire de la ville, animaient leur courage. Par un rapprochement de date assez singulier, c'est le jour même que les alliés entraient dans Paris, 31 Mars, 1814, que Louis XVIII félicitait le digne maire de Bordeaux par une lettre datée de son château d'Hartwell.

Cette dernière phrase prouverait seule l'identité du héros et de l'historien. Quel autre, en effet, aurait pu attacher une si haute importance à un fait aussi petit, et aussi peu convenable à la majesté de l'histoire que la date d'une lettre, lorsque cette date n'influe en rien sur les événemens ; quel autre que celui dont l'ambition dévorait le trône après avoir bu le sang de ses maîtres ?

" *Paris ne fut pas plutôt soustrait à la longue tyrannie qui avait pesé sur lui* que les nouvelles heureuses se propagèrent avec la rapidité de l'éclair."

Personne ne pouvait mieux que notre auteur, connaître la longueur de cette tyrannie dont il est la première et la vraie cause.

" On sut que les étrangers ne voulaient point déchirer la patrie."

Non ; ils ont fait bien pis. Voyez ci-devant le discours de l'empereur de Russie, et la suite.

" Ces souverains insultés dans les bulletins à la face de l'univers, avaient à venger leur dignité royale...."

On sait que la ruse la plus commune des filoux est de se battre dans les foires pour attirer la foule et donner à leurs associés la facilité d'enlever les montres et les tabatières. On peut se rappeler que pendant le règne de Roberspierre, vice-roi de Monsieur, les journaux étaient pleins des plus basses insultes contre les princes et contre lui particulièrement. Elles cessèrent le lendemain de sa mort ; et si elles ont recommencé sous Bonaparte, c'est qu'il a fallu bien cacher qu'il était valet du même maître, et qu'il y a des occasions

où l'on fait jouer tous les leviers, toutes les poulies ; mais elles ont toujours été gazées d'un vernis aristocratique de politesse."

" *La chute de Bonaparte pouvait assurer le repos de leurs sujets, et raffermir leurs trônes, sans cesse ébranlés......*"

Les mêmes impostures répétées cent fois et retournées de cent manières différentes ne prouvent autre chose que le grand intérêt qu'on a de les répandre, et d'en mystifier les sots et même les gens d'esprit qui n'ont ni bon sens ni logique.

Ces éternelles répétitions sont une véritable maladresse, contraire au but qu'on se propose. Il vaudrait mieux user en pareil cas de la maxime *ne quid nimis.*

" Mais l'ambitieux une fois abattu, ils déclarèrent qu'ils respecteraient l'ancienne France, telle qu'elle avait existé sous ses rois légitimes...."

Ce respect s'est démontré en l'écrasant de toutes les manières possibles ; en resserrant son territoire sur les frontières parallèles au Rhin ; en enlevant deux milliards au moins, somme supérieure à celle qui, avant la révolution, circulait en Russie, en Autriche et en Prusse, et en mettant

sur son trône le genie du mal incarné dans trois quintaux de chair en putréfaction.

Dieu préserve la France d'être ainsi respectée une fois par vingt siècles.

" Sortant alors d'une cruelle anxiété, chacun se livra à la joie la plus vive et la plus sincère; partout on se complimentait, on se serrait la main, on s'embrassait........"

Si, dans ce premier moment, la joie fut générale, c'est qu'excepté deux cent mille acquéreurs de biens volés, toute la France espérait que la justice allait être enfin rendue; elle espérait surtout que les assassins juridiques de son infortuné roi, seraient tirés à quatre chevaux dans les principales villes du royaume. Mais ceux qui, en très-petit nombre, connaissaient bien l'histoire de nos soixante dernières années; ceux qui savaient que Louis XVIII était chef des régicides, savaient bien aussi que la joie serait courte, et malheureusement ils ne se sont pas trompés. Toute la France espérait être délivrée de la conscription, des droits réunis et des moines. Mais ceux qui connaissaient la vie du bourreau de son frère, savaient qu'il ne donnait sa parole royale de supprimer ces institutions si odieuses aux Français, que pour avoir le temps de saisir les rênes du gouvernement, et qu'il les rétablirait

aussitôt qu'on l'a vu. Ceux qui savaient l'histoire de la cassette du dauphin et des suites qu'elle a eues n'ignoraient pas que les jésuites venaient d'être rétablis par Bonaparte, mais sous le nom de Pacanaristes et de Missionnaires,* n'osant prendre celui de jésuites si odieux aux peuples, comme ayant présidé à toutes les révolutions et à tous les massacres prétendus religieux, depuis le jour de leur institution diabolique.

" *Les Parisiens se portèrent avec amitié au devant des étrangers, et ceux-ci justifièrent une si noble confiance.* Princes, officiers, soldats, tous montrèrent une affabilité et une confiance qui leur gagnèrent tous les cœurs. *Il est juste, il est sage, de donner à la France des institutions fortes et libérales qui soient en rapport avec les lumières actuelles; ' Mes alliés et moi ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions,'* dit l'empereur de Russie au sénat."

Sous ces beaux mots *de justice, de sagesse, de lumières actuelles, de liberté des décisions* soutenues de deux cent mille hommes, quel est le vrai sens de cette phrase? le voici, à la lettre: " Il est juste, il est sage que les Français qui, trom-

---

* Ce rétablissement *seul* démontre la collusion de ce mannequin avec Louis XVIII.

pés par l'adresse de notre allié Louis XVIII, se sont dévoués pour arracher Louis XVI à la mort où son frère le conduisait, soient privés de leurs biens pour en enrichir des gens qui les ont achetés pour rien, et qui par là ont contribué à l'assassinat de la victime en soutenant son bourreau. Cela est d'autant plus juste que par ces institutions *fortes et libérales*, la France payera trois ou quatre fois plus d'impôts qu'elle n'en payait en 1788, lorsque notre allié soulevait habilement les Français contre son frère, *sous le prétexte de l'énormité des impositions.* Et cela est d'autant plus sage que la France doit nous payer, dans peu, plusieurs centaines de millions, ainsi que nous en sommes convenus avec notre allié, pour prix de la couronne de France que nous lui avons donnée."

Du reste, mes alliés et moi ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions, pourvu qu'elles soient telles que je les ordonne et pour vous engager de choisir un roi, pourvu que ce soit Louis *le Désiré*, que nous avons ainsi nommé d'avance pour vous faire croire que vous le désiriez beaucoup.

" Le sénat, *fort de sa liberté*, déclara Napoléon Bonaparte déchu du trône, et le droit d'hérédité, établi dans sa famille, aboli."

Remarquez, lecteur, qu'excepté quelques brigands vendus à Monsieur de longue main et qui avaient participé à ses crimes, la majenre partie de ces honorables membres étaient de plats et lâches valets de Bonaparte, qui lui devaient leur fortune, qui le croyaient très-sérieusement empereur, et qui étaient trop ignorans en politique et surtout en guerre, pour se douter seulement que ce n'était qu'un mannequin de louage.

" Le 6 Avril, il proclama que Louis-Stanislas-*Xavier** était rendu *aux vœux* des Français. Il fit précéder cette déclaration de la proclamation suivante que nous citerons comme un précieux monument historique......"

....de lâcheté et de scélératesse.

" Français, au sortir des discordes civiles, vous avez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec *les caractéres de la grandeur*. Vous avez mis en lui vos espérances; vos espérances ont eté trompées."

---

* Le dauphin lui donna ce nom jésuite pour le désigner à la société de Jésus, d'abord comme affilié et protégé et puis comme protecteur et réédificateur.

Les Français ne l'avaient point choisi. On a vu par quelles intrigues il parvint à devenir général.* Quant à ses *caractères de grandeur* ils se réduisaient à avoir fait fusiller une populace désarmée, à surprendre avec une armée nombreuse un pacha et quelques Mamelucks, à se laisser enlever l'Egypte par les Anglais, et à y perdre une armée et une escadre.

" Sur les ruines de l'anarchie il n'a fondé que le despotisme."

L'anarchie a duré tant qu'elle a été utile aux grands agens de la révolution. Le plus dur despotisme lui a succédé ; son établissement était la partie principale du rôle de l'huissier de Corse. Il s'en est très bien acquitté. Cependant beaucoup de gens trouvent son successeur plus habile que lui dans ce genre-là, et cela doit être, parce que Bonaparte affectait de montrer son despotisme pour faire désirer le gouvernement de Louis XVIII ; et celui-ci cache très-habilement le sien sous un gouvernement représentatif qui, *grâces à son ventre*, ne représente rien que lui et ses complices ; sous des idées libérales qui n'ont de libé-

---

* Des gens instruits disent qu'il fut élevé, ainsi que Robespierre, par des agens de Monsieur ; et c'est très-probable. Il fut mis à l'école militaire par M. de Marbeuf, et son éducation y fut dirigée par le cardinal de Brienne.

ralité que pour tenir les honnêtes gens dans la misère et les scélérats dans l'opulence.

"Il devait au moins par reconnaissance devenir Français avec vous. Il ne l'a jamais été. *Il n'a cessé d'entreprendre, sans but et sans motif, des guerres injustes en aventurier qui veut être fameux.*"

Le sénat est si bien à l'unisson avec *l'abrégé historique* qu'il paraît que l'auteur a été le secrétaire des sénateurs dont plusieurs étaient si bornés et si ignorans qu'ils n'ont rien soupçonné de ce qui s'est fait, non plus que du roman que l'on est convenu d'y substituer. Rétablissons donc pour la centième fois les faits que l'on mutile, que l'on estropie si habilement pour les rendre méconnaissables.

Bonaparte a parfaitement joué le brillant et l'épouvantable rôle pour lequel il avait été élevé et préparé par le cardinal de Loménie, l'un des principaux agens de Monsieur. Ce rôle consistait à détruire la puissance pontificale, le clergé séculier et régulier, à escamoter les républiques et en faire des monarchies ; à mettre tous les saints en lingots et toutes les clohes en monnaie ; à en faire autant de la vaisselle platte de tous les riches de l'Europe qui ne reconnaitraient pas Louis XVIII pour le plus vertueux des rois et

le plus tendre des frères ; à établir un despotisme auprès duquel celui de Maroc est un gouvernement patriarchal ; et pour terminer cette succession d'œuvres pies à rappeler en France des renards dont le roi et les cours souveraines avaient détruit la race ; et, de peur que les Français ne les reconnussent, les faire paraître sous la peau d'agneaux, pour la plus grande gloire du diable, et la plus grande utilité de son représentant visible sur la France dont il a fait un enfer.

Au reste, la pièce avait commencé et la partie démocratique était jouée lorsque le mannequin de Bastia monta sur les planches. Il n'a donc point entrepris de guerres sans buts et sans motifs. Il a, au contraire, parfaitement suivi ses motifs ; il est très-bien parvenu au but qu'il se proposait, quoique malgré lui, car il n'est pas douteux que si les entrepreneurs eussent voulu terminer la pièce au quatrième acte, il n'eut été très-fort de leur avis. Et, comme nous l'avons déjà observé, il a montré encore plus de talent dans le cinquième acte, dont le dénouement le rendait bien plus difficile que les autres.

Si l'on a voilé le nom de guerre d'un batelage Machiavélico-fiscal, c'est que rien n'en impose autant que le bruit du canon et que rien n'est plus propre à obscurcir les objets que la fumée de la mousquetterie.

Voyez les notes 76 et 115.

" Il a, dans peu d'années, dévoré vos richesses et votre population. Chaque famille est en deuil ; toute la France gémit ; il est sourd à nos maux. *Peut-être rêve-t-il à ses desseins gigantesques* même quand des revers inouïs punissent avec tant d'éclat *l'orgueil et l'abus de la victoire.* Il n'a su régner ni dans l'intérêt national, ni *dans l'intérêt même de son despotisme.*"

On ne pourra pas en dire autant de Louis XVIII. Jamais monstre couronné ne commît la centième partie de ses crimes ; nul d'eux n'imaginera jamais le plus grand de tous peut-être, celui de briser toutes les barrières qui arrêteraient encore les plus détestables malfaiteurs ; d'avoir établi une guerre à mort entre le crime et la vertu ; de s'être toujours déclaré contre cette fille du ciel, en faveur de ce fils de l'enfer ; enfin, d'avoir rétabli une société de sicaires qui a fait assassiner deux rois ses aïeux, et qui, instituée pour faire des révolutions, n'a cessé et ne cessera d'en faire et de tourmenter les peuples que quand elle sera anéantie.

" Il a détruit tout ce qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait détruire. *Il ne croyait qu'à la force.*"

Au contraire, il croyait beaucoup à la fourberie, et il regardait Louis XVIII, son maître, comme le phénomène le plus étonnant qui ait existé dans ce genre.

" La force l'accable aujourd'hui, *juste retour de son ambition insensée.*"

" *Enfin cette tyramnie sans exemple a cessé ;* les puissances étrangères viennent d'entrer dans la capitale de la France."

" Napoléon nous gouvernait comme un roi de barbares......"

Il fallait que ce sénat fut bien distrait pour ne s'apercevoir de cela que quand les étrangers sont dans Paris.

" Alexandre et ses magnanimes alliés ne parlent que le langage de l'honneur, de la justice et de l'humanité. Ils viennent réconcilier avec l'Europe un peuple brave et malheureux.

" Français, le sénat a déclaré Napoléon déchu du trône ; *la patrie n'est plus avec lui ;* un autre ordre de choses peut seul la sauver.

" *Nous avons connu les excès de la licence populaire et ceux du pouvoir absolu.*"

Tous ont été commandés par le monstre qui a dévoré sa patrie avec l'aide de ses complices qu'il a fait décorer du nom de sénateurs, comme pour couvrir cette dignité d'un opprobre éternel.

" Rétablissons la véritable monarchie, en *limitant par de sages lois, les divers pouvoirs qui* la composent. Qu'à *l'abri d'un trône paternel* l'agriculture épuisée *refleurisse ;* que le commerce chargé d'entraves *reprenne sa liberté......"*

Il l'a en effet : mais c'est de ne rien faire.

On peut voir comment tous ces vœux ont été remplis. Despotisme et argent ; voilà, en deux mots, tout le gouvernement paternel de Louis XVIII. Guerre à la vertu ; paix et clémence au crime ; voilà toute sa morale.

" Que la jeunesse ne soit plus moissonnée par les armes avant d'avoir la force de les porter ; que l'ordre de la nature ne soit plus interrompu, et que le vieillard puisse espérer de mourir avant ses enfans.

" Français, rallions-nous ; *les calamités vont finir,* et la paix va mettre un terme aux bouleversemens de l'Europe. Les augustes alliés en ont donné leur parole. *La France se reposera* de ses longues agitations......"

Quand Louis XVIII écrivait cela, (car il a voulu en épargner la peine aux sénateurs) ne savait-il pas que, dans peu de temps, il exciterait une guerre civile à Lyon et à Grenoble, et qu'il destituerait de bons et de braves généraux, meilleurs Français que lui, pour l'avoir arrêtée et pour avoir empêché que des Français ne s'égorgeassent pour le bon plaisir du meilleur des rois et du plus tendre des pères.

" Et mieux éclairée par la double épreuve de l'anarchie et du despotisme, elle trouvera le bonheur dans le retour d'un gouvernement *tutélaire*." Voyez le fait qui précède cette phrase.

On a vu des tyrans se jouer bien insolemment de la sottise des peuples ; mais ils étaient soutenus par de brillans prestiges ; un grand caractère, une valeur indomptable, de grands talens militaires et des armées formidables. Ici, rien de tout cela n'existe. Le plus lâche, le plus poltron des hommes, n'ayant jamais eu de courage que pour le crime ; de passions que l'ambition la plus effrénée, d'autre caractère que l'hypocrisie la plus basse, d'autre qualité que la fourberie la plus vile ; tel est l'horrible excrément de la nature qui a surpassé en insolence

les plus superbes conquérans. C'est la seule chose inouïe qu'ait montré la révolution ; tout le reste est très-ordinaire ; les gens qui veulent y voir des miracles sont trop bêtes ou trop fins.

" L'ambitieux, *qui avait traîné la France dans les guerres les plus horribles* s'acheminait vers l'Ile d'Elbe qu'on lui avait assignée pour réfuge, et recueillait sur son passage les malédictions des malheureux qu'il avait faits, *tandis qu'un père tendre* (la première cause de tous les malheurs et de tous les crimes de la révolution) s'apprêtait à apporter à la nation l'olivier de la paix, *l'espoir du bonheur.* La joie qu'éprouvait toute la France ne peut-être comparée qu'à *l'impatience qu'elle ressentait de posséder son vertueux monarque.*"

Dans le nombre des grands scélérats qui ont épouvanté et déshonoré la nature humaine, il est douteux qu'il s'en fut trouvé un autre capable d'une telle impudence d'hypocrisie, fut-il certain de n'avoir d'autre témoin que Dieu même et un seul être sur la terre.

Mais quel nom donnerons-nous au monstre, qui, sûr d'avoir en Europe deux ou trois cents confidens d'une succession non interrompue de

cinquante années de forfaits épouvantables, ose adjurer Dieu et les hommes de reconnaître et d'attester ses vertus ?

Non, jamais l'impiété de Salmonée, de Caligula, d'Alphonse n'approcha de la sienne. Le génie du mal ne pourrait aller plus loin.

" Déjà son illustre frère, arrivé par Vezoul, avec les alliés, avait reçu de toutes parts les acclamations du peuple. Le jour où il fit son entrée dans la capitale sera à jamais mémorable dans l'histoire ; un juste enthousiasme électrisait toutes les âmes. Toutes ses paroles annonçaient la loyauté d'un prince digne des plus beaux siècles de la monarchie. C'est vraiment Henri IV, s'écriait-on avec ivresse.

" *Si je n'en ai pas les talens répondit M. le comte d'Artois, du moins j'en ai le cœur*" (137).

" Il dirigea avec le plus grand zèle l'administration du gouvernement dont il était chargé, et se montra digne de son titre de lieutenant général du royaume."

" Le 24 Avril Louis XVIII quitta l'Angleterre et toucha le sol de la France. Long-temps avant que le vaisseau, chargé de l'auguste dépôt,

sortit du port de Douvres, la ville de Calais entièrement attentive au signal qui devait annoncer le départ ; le rivage de la mer, les remparts, tous les points élevés étaient couverts d'une foule d'habitans, auxquels s'étaient joints ceux des villes et des campagnes voisines. Lorsque le canon se fit entendre, à l'instant, et comme s'il eût été possible que les sept lieues qui séparent Douvres de Calais fussent traversées en quelques minutes, on vit se précipiter vers le port le reste de la population, tant elle craignait d'y arriver trop tard. Bientot après on découvrit à l'horison huit vaisseaux de ligne, et un grand nombre d'autres bâtimens. Toutes les voiles étaient déployées, et cette escadre que poussait un vent favorable, s'avançait avec rapidité. En approchant de la rade, les vaisseaux qui composaient l'escorte s'arrêtèrent en faisant une salve de toutes les batteries. Tout le monde cherche des yeux, et l'on distingue le vaissseau magnifiquement orné qui porte les *destinées* de la France ; bien que nul danger ne le menace, une agitation involontaire s'empare de tous ceux qui l'attendent*."

---

* On voit que le royal historien est ici comme les faiseurs de roman, qui savent tout ce que leurs héros ont fait et pensé en bonnet de nuit et en robe de chambre.

" Il entre dans le port, et quoique l'impatience l'eût plus d'une fois accusé de lenteur, deux heures seulement s'étaient écoulées depuis son départ de Douvres. Toutes ces voiles sont déployées, il s'avance rapidement, enfin il s'arrête. A cet instant partent de tous côtés des cris de *vive le roi ! vive Madame ! vivent à jamais les Bourbons !* le canon de tous les forts et le son de tous les instrumens répondent à ces acclamations. poussées jusqu'aux cieux...... Le roi avait la main appuyée sur le bras de Madame, M. le prince de Condé et le duc de Bourbon étaient à ses côtés*. Le monarque, *par un mouvement qui ne pouvait appartenir qu'à lui* (à moins que ce fut un crime, il est difficile de concevoir là un mouvement qui ne put appartenir qu'à lui) ; s'étant fait reconnaître au milieu de la famille royale et de ses serviteurs fidèles ; seul il avait ôté son chapeau†, et levant les yeux au ciel,

---

* Quelle cruelle position que celle de ces trois augustes et infortunés personnages, revoyant après tant d'années leur patrie, et obligés de dérober à tous les yeux et de dévorer leur profonde douleur, à l'aspect de l'assassin de tout ce qu'ils avaient eu de plus cher au monde.

† Nous avons vu plus d'une fois l'auteur de l'abrégé nous donner des preuves de la magnanimeté de son âme dans une lettre : nous pouvons donc raisonnablement conjecturer que ce beau trait *qui ne peut appartenir qu'à lui* doit-être un acte héroïque. C'est d'ôter son chapeau?

en portant la main droite sur son cœur, il remerciait ardemment celui qui règle les destinées des peuples et des rois," (et pour lequel cinquante années de son horrible vie ne sont qu'un long et perpétuel outrage) " portant ensuite ses regards sur la multitude qui couvre le rivage, le roi lui tend les bras avec une expression que rien ne peut rendre*" des cris d'amour et de dévouement répondent à ce signe *de tendresse d'un père qui retrouve ses enfans après de longues souffrances.* Tous les yeux répandent des larmes ; des sanglots se font entendre ; l'attendrissement est à son comble ; on se trouble, on se mêle, on oublie des dispositions indispensables, et ce désordre même ajoute encore à ce qu'une pareille scène a de touchant (138).

" Le préfet du département accompagné du sous prefet de Calais, et le maire de cette ville, suivi du corps municipal, montent sur le vaisseau ; l'un et l'autre adressent au roi des discours auxquels le monarque répond *avec une expression dont toutes les âmes sont émues; son sourire, ses traits si nobles et si doux, ou la majesté royale est tem-*

---

* Quand on connaît sa lourde et apoplectique masse, on sent bien que cette phrase ne peut appartenir qu'à lui, car, de la part de tout autre, ce serait une ironie aussi sanglante que peu respectueuse.

perée par un caractère de si grande bonté (que de modestie!) ajoutaient un nouveau prix aux paroles gracieuses qui sortaient de sa bouche."

Il est certain que l'air et les paroles sont gracieux, mais la fausseté du cœur perce malgré ce vernis. Chez M. le comte d'Artois, chez M. le duc de Bourbon, c'est le cœur, c'est l'âme qui parlent; et l'âme et le cœur de ceux auxquels ils s'adressent le sentent également.

" Pendant ce temps-là, Madame recevait l'hommage des dames de Calais; elle ne cessait de dire de la manière la plus affectueuse; que je suis heureuse d'être au milieu des bons Français!"

" Enfin le roi quitta le vaisseau et mit le pied sur le sol de la France. L'air retentit de nouveau des cris de *vive le roi*; le clergé vint le recevoir au lieu du débarquement. ' Après plus de vingt ans d'absence, le ciel me rend à mes enfans, dit le monarque au respectable curé, allons remercier Dieu dans son temple.' A la sortie de l'église, Louis XVIII se rendit au palais préparé pour lui."

" Le général en chef de l'armée du Nord s'étant rendu à Calais avec l'état major du corps d'ar-

mée et une députation d'officiers généraux, pour recevoir le roi ; S. M. répondit à l'adresse qu'ils lui présentèrent : Je reçois avec une vive satisfaction l'expression de vos sentimens ; j'ai toujours admiré votre courage et votre valeur comme un bon Français (qui en ouvrant et livrant sa patrie aux étrangers pendant trente-huit ans depuis 1776 jusqu'en 1814 a commis la trahison la plus horrible, la plus désastreuse et la plus criminelle dont les annales du monde entier aient jamais parlé) ; j'ai partagé la joie que causaient à la France vos brillans succès (139). " Maintenant comme roi, je suis fier d'avoir d'aussi bonnes troupes."

Quelle impudence et quelle ironie dans ces mots adressés aux chefs d'une armée dont la majeure partie (au moins de quatre cent mille hommes) viennent de périr dans une déroute de six cent cinquante lieues, par les suites de l'ambition et par la connivence de celui qui les prononce!

" Ma santé ne me permettrait guères de vous commander," (et il pouvait sans crainte de mentir, ajouter : et plus encore ma poltronnerie et mon ignorance de la guerre), si, ce que je suis loin de croire, nous étions dans le cas d'avoir la guerre ; *mais je me ferais porter à votre*

tête, et je partagerais vos dangers et vos fatigues.'"

On sait que le 20 Mars suivant il tint ces promesses comme celles de détuire les droits réunis et la conscription.

" Croyez que je vous revois avec une bien vive émotion. Comptez toujours sur *ma tendre affection* et ma sollicitude paternelle pour mon armée.

" Le roi reçut ensuite les autorités civiles et militaires de la ville. Depuis Philippe de Valois, dit-il au maire, les habitans de Calais n'ont jamais cessé de donner à leurs souverains des preuves d'amour et de fidélité."

C'est précisément sous Philippe de Valois que Calais fut pris par Edouard III et resta deux cent onze ans aux Anglais, jusqu'à ce que François de Guise le reprit en 1558. C'est bien prendre son temps pour louer les habitans de leur fidélité envers la France ! passe encore s'il eût parlé du dévouement héroïque d'Eustache de St. Pierre, qui, de nos jours, se serait très-certainement joint aux défenseurs de Louis XVI, et qui aurait été l'ennemi le plus acharné de ses assassins. Mais Louis XVIII craignait les allusions ; et son antipathie pour la vertu est telle qu'il ne peut

en parler sans avoir des convulsions, à moins que ce ne soit pour cacher un crime.

" Je compte sur leur attachement comme ils peuvent compter sur ma protection."

" Il parla ensuite à chacun avec autant d'affabilité que de bonté ; avant son départ, il dit au maire qui recommandait ses administrés à sa protection royale : Comment oublierais-je jamais cette ville de Calais ? N'est-ce pas en mettant le pied sur ses rivages que j'ai versé les premières larmes de joie ?"

Comme il est tendre dans ses paroles et magnanime dans ses écrits !

" Sur sa route, il reçut les bénédictions du peuple"...... qui ne le connaissait pas, et les malédictions de ceux qui le connaissaient et qui malheureusement étaient en très-petit nombre.

" Partout l'air retentit des acclamations de vive le roi ! vive Louis le Désiré ! *vivent les Bourbons !*"

Cette dernière est la seule qui, ses complices exceptés, soit restée dans le cœur de toute la France.

Comment savait-il qu'on l'appellerait Louis le Désiré ?

" Louis XVIII avait été supplié par les habitans de Dunkerque de débarquer dans leur port. J'aimerais à consentir à votre prière, leur avoit répondu Sa Majesté; vos motifs me touchent, mais je suis affamé du désir de revoir mes enfans. Ne dois-je pas prendre, pour arriver à eux, le chemin le plus court ?"

" Le maréchal Moncey avait été au-devant du roi à Boulogne. En l'abordant S. M. lui avait adressé les paroles les plus flatteuses sur ses talens militaires et l'honorable conduite qu'il avait tenue. Le maréchal ayant fait un mouvement pour se précipiter aux pieds du roi, c'est dans mes bras que vous devez vous jeter, dit vivement le monarque, et il l'embrassa *avec effusion de cœur*. Je sais M. le Maréchal, ajouta S. M., tout le bien que vous avez fait, et tout le mal que vous avez empêché."

Expliquons une énigme dont peu de gens se doutent encore.

Ces basses flatteries du plus orgueilleux des tyrans, si étonnantes même pour ceux qui n'en connaissaient pas le but, venaient de la crainte où il était que ses crimes ne fussent connus, et que les étrangers une fois partis, la France ne lui fit expier les maux qu'il lui avait causés, et principalement l'assassinat de Louis XVI, qui

est de tous ses crimes celui qui est connu par plus de gens, parce qu'il a eu pour celui-là plus de complices que pour les autres.

Il savait qu'avec des flatteries il gagnerait des gens qui n'étaient pas au fait de son secret, et plus encore ceux qui le connaissant pour y avoir participé, devaient croire que de lui dépendait leur impunité.

Telle est la cause de sa démocratie royale, plus despotique que le gouvernement de Maroc, laquelle est un aveu forcé et une démonstration évidente de tous ses forfaits.

Il le sent si bien que pour les cacher, il fait répandre des contes sur son ineptie prétendue, et sur ses ministres qui *le mènent par le* bout du nez.

" Tout le monde était rempli de la joie la plus juste. Les officiers de l'armée Française se disaient en s'embrassant mutuellement : plus de factions, plus de partis, tous pour Louis XVIII."

C'eût été ainsi pour Louis XVI, si comme l'avait conçu un ministre intègre, il se fut joint aux projets de l'Europe. Alors la justice aurait pu présider à la révolution. Disons mieux; il y aurait eu une réforme des abus, et non une

révolution; Louis XVI régnerait et non son bourreau. La France aurait ses riches colonies, sa marine, son commerce et son immense numéraire. Il n'y aurait plus de moines, et les jésuites, ces faquirs révolutionnaires par essence ne seraient pas rétablis.

A Compiègne, S. M. trouva les maréchaux assemblés pour le recevoir. Messieurs, leur dit-il, je suis heureux de me trouver au milieu de vous. *Heureux et fier!* ajouta-t-il *avec l'expression de la plus noble bienveillance.* Au dîner où ils avaient été invités, le roi prit un verre de vin et porta un toast à l'armée. Après le repas, voyant marcher avec difficulté le duc de Dantzick, un peu tourmenté par la goutte, Eh bien, Maréchal, lui dit-il, est-ce que vous êtes des nôtres? s'approchant du duc de Trévise, M. le Maréchal, lui dit-il, lorsque nous n'étions pas amis, vous avez eu pour la reine ma femme des égards qu'elle ne m'a pas laissé ignorer, et je m'en souviens aujourd'hui. S'adressant ensuite au duc de Raguse, il lui dit: Vous avez pensé perdre un bras. Oui, Sire, mais je l'ai retrouvé pour le service de Votre Majesté.

Quand les honnêtes gens, de quelque parti qu'ils soient, ont vu Louis XVIII arracher les régicides à l'échafaud, et par là s'en déclarer le

chef, tout est devenu clair et cette joie si vive a disparu.

Ceux mêmes qui ignorent encore qu'il est l'auteur du testament attribué à Louis XVI, ont fait une réflexion toute simple et très-vraie, c'est que la France même n'avait pas le droit de leur faire grâce. Son premier devoir était de punir des malfaiteurs aussi exécrables, quand Louis XVI lui-même leur aurait pardonné. C'est à la postérité, ainsi qu'à la justice divine, que la France doit cet acte de justice nationale.

" Le 3 Mai le roi arriva à Paris: il avait couché à St. Ouen, où les premiers corps de l'état étaient allés le complimenter. C'est de là qu'est datée cette célèbre déclaration qui fait la base de notre charte constitutionnelle. Le roi garantissait aux Français un gouvernement représentatif; les impôts librement consentis; la liberté publique et individuelle allait enfin exister, ainsi que celle de la presse; le sage monarque assurait le libre exercice des cultes; *il déclarait les propriétés inviolables et sacrées;* (après avoir violé et envahi les propriétés des Français qu'il avait attirés hors de France en les appelant au secours de son frère qu'il égorgeait), les ministres responsables; les juges inamovibles, et le pouvoir judiciaire indépendant. La dette publique était

garantie ; (comment et par qui ?) les pensions, grades et honneurs militaires conservés ainsi que l'ancienne et nouvelle noblesse ; la légion d'honneur était maintenue ; le roi déclarait tout Français admissible aux emplois civils et militaires ; enfin, *le testament de Louis XVI à la main* (que Louis XVIII avait fait), il promettait que nul individu ne serait inquiété pour ses opinions et ses votes." (Il aurait dû ajouter, ni pour ses forfaits ; c'était sa propre grâce.) (141)

" Louis XVIII put juger aux acclamations innombrables dont il fut l'objet, combien on chérissait sa présence ; combien il était Louis *le Désiré*."

On connaît les moyens qu'employe la police pour obtenir ces acclamations universelles ; ainsi elles ne prouvent rien. Cependant je crois que, dans cette circonstance, elles étaient sincères à cause de l'ignorance générale où l'on était et où l'on est même encore de son exécrable vie. Si un léger crépuscule a jeté quelques traits de lumière sur cette épouvantable masse de forfaits, c'est sa conduite qui en est la cause ; c'est en sauvant les régicides qu'il s'est déclaré leur complice ; c'est en s'asseyant sur le trône de deux de ses rois qu'il s'est déclaré l'assassin de l'un et l'empoisonneur de l'autre.

L'un des plus grands politiques de l'Europe, le grand pensionnaire de Hollande de Vitt disait : " Celui qui profite d'un grand crime politique en est, à coup sûr, l'auteur."

La vérité finit toujours par être la vérité, comme la raison finit toujours par avoir raison. Quelque ignorante que soit la multitude, l'instinct l'y ramène tôt ou tard ; aussi les acclamations ont-elles beaucoup diminué ; elles sont déjà, quand la police ne s'en mêle pas, remplacées par le silence, qu'elle ne soudoie pas.

" Les âges et les sexes confondus contemplaient avec vénération cet illustre souverain dont la sagesse et les lumières nous promettent un autre Numa."

Si l'on en excepte les régicides, les acquéreurs de biens nationaux et les aveugles, je doute que la France trouve cette promesse accomplie ; mais en revanche, elle doit être enchantée de sa modestie.

" La fille de Louis XVI, guidée par l'inspiration d'un sentiment délicat, avait voulu paraître sous les vêtemens les plus simples ; les pleurs que la joie lui faisait verser, lui tenaient lieu de diamans.

Hélas ! les pleurs de cette vertueuse princesse venaient d'une cause bien plus respectable ; d'une douleur profonde et forcément concentrée. Voilà ce que tout autre qu'un tigre aurait senti ; et ce seul mot décèle l'auteur.

" Le préfet, en présentant au roi les clefs de la ville, lui adressa un discours, auquel Sa Majesté répondit par ces paroles touchantes, dignes du *petit* fils d'Henri IV ; *enfin*, me voici dans ma bonne ville de Paris ; j'éprouve une vive émotion du témoignage d'amour qu'elle me donne en ce moment.... *je me réjouis de me réunir à mes enfans*....Je touche ces clefs, mais je vous les remets ; je ne puis les laisser en de meilleures mains et les confier à des magistrats plus dignes de les garder.

En entrant dans le château des Tuileries, *le bon monarque versa des larmes d'attendrissement*, et Madame la duchesse d'Angoulême succomba sous la vive émotion qui vint agiter toutes les facultés de son âme."

Que les cœurs vertueux et sensibles se représentent l'horrible situation de cette infortunée princesse, entrant dans ce palais, témoin de l'assassinat de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, et y entrant, avec qui ? Avec l'assassin

lui-même, rayonnant d'une infernale joie et lui ordonnant de dévorer sa douleur.

O malheureuse France! ô ma patrie! pourras-tu jamais expier les forfaits que tu as laissé commettre par un monstre né dans ton sein! (142)

" Quel Français aurait jamais pensé que quelques jours plus tard, *le crime viendrait de nouveau souiller* ce palais, épuré par la présence de l'antique et auguste famille des Bourbons!"

Ceci a rapport à la farce du retour d'Elbe, dont la suite a si évidemment démontré le but.

" Le premier bienfait du roi était la paix qu'il apportait à son peuple...." Mais c'était après lui avoir causé une guerre civile de trente ans et une guerre étrangère de vingt-deux ans, plus désastreuses que les invasions des barbares et les croisades.

" Il s'occupa de concert avec les souverains alliés *à en dresser les articles (dont les principaux étaient réglés depuis* 1776*)* et dans les premiers jours de Juin la paix générale fut proclamée solennellement. Ce traité *honorable en tout temps*, l'était encore plus dans la situation où la France se trouvait alors."

Il est certain que si l'honneur consiste à faire massacrer plusieurs millions d'hommes ; à monter sur le trône en passant sur les cadavres de sa famille ; en ouvrant sa patrie aux étrangers ; en la leur livrant par la plus criminelle des trahisons ; en lui faisant perdre ses colonies, sa marine, ses armées, ses richesses et en faisant croire à la nation qu'elle est heureuse, qu'elle est couverte d'honneur et de gloire, après l'avoir fait accuser par des écrits d'avoir assassiné son roi, (voyez Carnot) ; et enfin qu'elle est gouvernée par le *meilleur des rois* et le *plus vertueux des hommes*, il est certain que Louis XVIII a acquis par sa politique un honneur immortel, et si fort audessus de celui des Constantins, des Théodosis, et des autres monstres couronnés que la postérité aura peine à le croire.

Mais quant à l'honneur qui en est revenu à la France il est égal au profit et c'est à elle à en juger.

" Non seulement elle *conservait son ancien territoire*, mais deux départemens, celui de Montblanc et de Vaucluse, qui *n'en faisaient point partie du temps de l'assemblée constituante*, étaient déclarés partie intégrante du royaume. Il était glorieux pour la nation, dans des circonstances aussi extrêmes, de dépasser ses anciennes limites."

Il y a ici presque autant de mensonges que de mots. Eclaircissons-les.

Le projet de Frédéric, qui a été exécuté avec quelques modifications, ne laissait point d'états aux papes et n'aurait pas même laissé de papes aux états si tous les souverains eussent été aussi habiles que lui. D'après cela les états extorqués aux couronnes par la tiare ont été repris par les souverains. C'est ainsi que le roi de Naples a dû reprendre le duché de Bénévent et que Louis XVIII a resaisi Avignon et le comtat Venaissin *déjà pris par l'assemblée constituante.* Telle est la cause de ce reculement de limites dont Louis XVIII se fait honneur et qu'il donne comme le résultat de l'habileté de ses négociations.

Pour mieux mystifier les Français, on leur laissa effectivement quelques villages étrangers, dans l'est de la France ; mais quand Louis XVIII eut saisi les rênes du gouvernement les étrangers reprirent leurs villages, tout au moins. C'était un tour de gibecière convenu, comme pour les tableaux et les autres chefs-d'œuvre apportés d'Italie et qui y sont retournés.

" D'aligner et de consolider ses frontières, de compléter son système défensif. . . ."

Ce système défensif est si bien complété que

nous avons vu cent cinquante mille étrangers dans nos places fortes des frontières ; il est vrai qu'ils étaient là pour garder Louis XVIII, dans le cas où la nation, apprenant à connaître *ses bontés paternelles,* aurait eu l'énergie de vouloir lui en témoigner dignement sa reconnaissance.

" Et de renforcer de sept à huit cent mille âmes son ancienne population."

On vient de voir comment.

" A qui la nation devait-elle d'aussi précieux avantages, si ce n'était *à l'extrême considération que les souverains alliés avaient pour son vertueux monarque.*"

Que les souverains aient profité de l'ambition dévorante d'un prince qui leur a ouvert et livré sa patrie, et qui les a mis à même de faire une révolution unique dans l'histoire du monde ; révolution qui a relativement augmenté d'un tiers la puissance de chacun d'eux, on conçoit qu'ils peuvent avoir pour lui de la reconnaissance, mais ce sentiment ne peut qu'être mêlé du plus profond mépris. La considération ne peut s'obtenir que par la vertu, constatée, ou tout au moins présumée. Or assurément les rois ne peuvent pas plus que moi, qui sais bien sa vie, présumer de la vertu au bourreau de sa famille. Il n'est

pas besoin de les entendre pour savoir ce qu'ils en disent entre eux. Mais ils connaissent la maxime, *on suce l'orange et on jette l'écorce*,

Je dis plus, que cette expression est une preuve que le héros est son propre historien. Jamais un autre n'eût osé la risquer, par une foule de raisons que la moindre réflexion présente, et dont la première est une insulte grave pour les rois alliés qu'elle rendrait complices de ses forfaits.

" Dans la balance politique, il avait suppléé à l'épée de Louis XIV *par le sceptre de St. Louis*."

La modestie est la seule des vertus du héros dont l'historien ait oublié de faire l'éloge. Il y a des gens qui prétendent qu'au lieu de ces mots, *par le sceptre de St. Louis*, il faut lire *par la guillotine de Roberspierre*.

" Cette paix était à la fois glorieuse pour les Français, qui, même dans leurs revers, recueillaient les tributs d'admiration dus à leur valeur, et pour les puissances qui, libres dans leur ressentiment, l'enchaînèrent par leur magnanimité."

Il faut être bien convaincu de l'inépuisable sottise d'une nation pour lui adresser des flagorneries aussi absurdes ou aussi ironiques, et dans quel temps? A la fin d'une guerre où elle a

perdu ses colonies, son commerce, ses armées, sa marine, une partie considérable de son numéraire et huit millions de ses enfans qui ont péri par cette même guerre.

Mais comme le flagorneur, sent combien elles sont propres à ôter toute idée de sa vie gangrénée de forfaits, il tourne et retourne dans tous les sens son roman qu'il voudrait à toute force rendre historique.

L'empereur Alexandre a fait aussi l'éloge de la valeur française. Des vainqueurs seraient bien maladroits s'ils faisaient autrement. Mais c'est entre eux qu'il faudrait les entendre; ont-ils fait l'éloge de notre tactique? Je n'en serais pas étonné; elle leur convient fort.

" Jaloux de montrer à la nation son respect pour ses droits, Louis XVIII s'empressa de convoquer la représentation nationale. Le 4 Juin il fit l'ouverture des chambres, par cette séance royale où, dans le discours suivant, il manifesta avec grandeur et majesté les nobles sentimens qui animaient son cœur paternel."

Habitans de Lyon et de Grenoble quelle reconnaissance ne devez-vous pas à sa paternelle tendresse?

“ Messieurs, lorsque pour la première fois je viens dans cette enceinte m'environner des grands corps de l'état, des représentans d'une nation qui ne cessa de me prodiguer (c'est le mot) les plus touchantes marques de son amour, je me félicite d'être le dispensateur des bienfaits que la Divine Providence daigne accorder à mon peuple.”

Les bienfaits qui importaient à la nation et auxquels elle tenait le plus, c'était la suppression de la conscription et des droits réunis; c'est sans doute de ceux-là qu'il parle; et dès qu'il eut saisi les rènes de l'état, nous vimes que la Providence retira ses bienfaits et que, contre sa parole royale, il maintient ces deux institutions, l'apogée du despotisme.

Après une fourberie aussi odieuse que lâche, que la France connaît, que personne n'oserait nier, qui peut douter que l'abrégé soit de lui?

“ J'ai fait avec l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse une paix dans laquelle sont compris leurs alliés, c'est à dire tous les princes de la chrétienté. La guerre était universelle, la réconciliation l'est pareillement.”

Ce début était un avertissement à ceux qui,

connaissant sa vie, auraient été tentés de délivrer la France du tyran le plus fourbe qui ait jamais occupé aucun trône.

" *Le rang que la France a toujours occupé parmi les nations n'a été transféré à aucune autre, et lui demeure sans partage.*"

Une imposture aussi absurde ne pouvait s'adresser qu'à des esclaves enchaînés et muets, à des scélérats vendus, ou à des bêtes brutes. Le rang qu'avait la France avant la révolution, avant que ce bâtard de Prométhée y eut ouvert la boîte de Pandore, était celui d'une grande et redoutable puissance. Le rang qu'avait la France avant qu'il eut fait détruire sa marine, dans la guerre pour soutenir les patriotes Américains, puis à Quibéron, puis à Trafalgar; c'était d'être une grande puissance maritime avec deux cent vaisseaux de ligne et autant de frégates.

Le rang de la France était d'être une grande puissance riche et commerçante lorsqu'elle avait la moitié de St. Domingue, et avant que le monstre eut soulevé les nègres de la partie française, auxquels il fit fournir des canons par le vice-roi de St. Domingue et aux armes du roi d'Espagne et

tout cela d'après son traité particulier avec l'Angleterre en 1776.

" Tout ce que les autres états acquièrent de sûreté, accroît également la sienne, et par conséquent ajoute à sa force véritable." Ce raisonnement est faux.

" Ce qu'elle ne conserve pas de ses conquêtes ne doit donc pas être regardé comme retranché de sa force réelle."

Si les conquêtes, au lieu d'être des scènes de théâtre, étaient réelles, comment pourrait-on dire que la France, en perdant les deux-tiers de l'Europe, ne perdrait rien de sa force réelle ? C'est un sophisme pitoyable, ou un aveu que les conquêtes n'ont été qu'un batelage des boulevards : et ceci est vrai.

" *La gloire des armées françaises n'a reçu aucune atteinte.*"

Qu'on se rappelle seulement les vingt-huit premiers mois de la guerre ; la débacle de Cologne à Valenciennes, celle de Lisbonne à Toulouse celle de Moscou à Paris, et qu'après cela on soit étonné de voir des bateleurs qui assurent arracher les dents avec la pointe d'une épée ?

" Les monumens de leur valeur subsistent, *et les chefs-d'œuvre des arts nous appartiennent désormais par des droits plus stables et plus sacrés que ceux de la victoire.*"

Songez toujours, lecteur, qu'il en est des révolutions comme des scènes dramatiques ; ni les unes ni les autres ne s'improvisent, comme un proverbe. Quand les acteurs paraissent sur la scène, ils savent leur rôle par cœur. Ainsi Louis XVIII, en assurant que les chefs-d'œuvre nous resteraient savait certainement le contraire.

" Les routes de commerce, si long-temps fermées, vont être libres. Le marché de la France ne sera plus seul ouvert aux productions de son sol et de son industrie. Celles dont l'habitude lui a fait un besoin, ou qui, nécessaires aux arts qu'elle exerce, lui seront fournies par les possessions qu'elle recouvre. Elle ne sera plus réduite à s'en priver, ou à ne les obtenir qu'à des conditions ruineuses."

En étudiant les détails du rôle de Bonaparte, on peut se convaincre qu'il avait été habilement tracé pour faire désirer Louis XVIII. Et cependant l'huissier Corse n'a pas réussi dans ce dernier objet, car il y a bien des gens qui le regrettent.

" Nos manufactures vont refleurir ; nos villes maritimes vont renaître, et tous nous promet qu'un long calme au dehors, et une félicité durable au dedans seront les heureux fruits de la paix."

La France sait combien la plupart de ces promesses ont été durables et sincères.

" Un souvenir douloureux vient toutefois troubler ma joie. J'étais né ,je me flattais de rester toute ma vie le plus fidèle sujet du meilleur des rois ; et j'occupe aujourd'hui sa place ! mais du moins il n'est pas mort tout entier."

Je doute que jamais l'univers entier ait vu un exemple d'une audace aussi sacrilège, n'y eût-il là qu'un seul homme qui connut ses forfaits, (et sûrement il y avait plusieurs de ses complices) quel front ne fallait-il pas pour oser parler de son infortunée victime et pour oser prononcer une aussi exécrable imposture ! quel scélérat battu à froid que celui qui brave ainsi Dieu et les hommes !

" Il n'est pas mort, tout entier ; il revit dans ce testament," (fabriqué par son assassin) " qu'il destinait à l'instruction de l'auguste et malheureux enfant auquel je devais succéder," (et que j'ai fait empoisonner).

“ C’est, les yeux fixés sur *cet immortel ouvrage ;* c’est pénétré des sentimens qui le dictèrent; c’est guidé par l’expérience et secondé par les conseils de plusieurs d’entre vous que j’ai rédigé la charte constitutionnelle qui asseoit *sur des bases solides,* la prospérité de l’état,” (ou pour mieux dire des brigands mes complices.)

Je dois prévenir le lecteur que ce qui suit dans dans *l’abrégé* est aussi imprimé en lettres italiques comme une suite du discours du roi.

Cela vient probablement de ce que l’imprimeur, voyant la même écriture, n’aura pas distingué l’historien de l’orateur, ni même du héros, ni même du roi, en quoi il aura eu raison, l’intention royale n’était probablement pas d’en fournir la preuve ; mais la Providence se joue quelquefois des vains projets des rois, comme de ceux des autres hommes. Je continue :

“ Quel magnifique et touchant spectacle que celui d’un roi, qui, *pour s’assurer de nos respects, n’avait besoin que de ses vertus.*” (Il savait combien nous étions respectueux sans motifs), “ qui déploie l’appareil imposant de la royauté pour apporter à son peuple le bienfait *d’une paix honorable,* et celui non moins précieux d’une constitution, par *laquelle il réunit tous les partis,*” (précisément comme maître Jaques réconcilie Har-

pagon et son fils), « *comme il maintient tous les droits,*" (il est certain qu'il fait l'un comme l'autre).

« Avec quel orgueil Louis XVIII se plaît à dire que le rang que la France a toujours occupé parmi les nations n'a été transféré à aucune autre, et lui demeure sans partage," (parce qu'aucune n'en voudrait.)

" Et l'on a osé avancer que la nation française avait été avilie par son roi !"

J'avois bien ouï-dire, *écrasée* mais pour *avilie,* c'est trop fort, à moins que l'on n'ait voulu dire que la France était avilie d'avoir enfanté un monstre qui sue le crime, avilie d'avoir souffert qu'on l'imposât sur son trône, ce qui est le dernier période de l'avilissement, et avilie enfin de ne lui avoir pas fait expier ses crimes comme à Ravaillac cent fois moins coupable que lui.

" Méconnaissait-il la bravoure de nos soldats, le roi qui s'énorgueillissait de ce que la gloire des armées françaises n'avait reçu aucune atteinte lorsqu'il ajoute: les monumens de leur valeur subsistent, et les chefs-d'œuvre des arts nous appartiennent désormais par des droits plus sacrés que ceux de la victoire ?"......

Après ces flagorneries, la postérité, voudra-t-elle croira que ces chefs-d'œuvre nous ont été enlevés ?

" Etait-ce-là se montrer indifférent à tout ce qui rappelait le souvenir de nos anciens succès ? l'homme observateur, comme les politiques les plus profonds, étaient étonnés, de la rapidité avec laquelle la France marchait au bonheur."

Ces hyperboles sont si outrées que l'on est quelquefois tenté de croire qu'après avoir inondé la France d'un déluge de maux, Louis XVIII a voulu encore la persifler.

" Un énorme arrière provenant des entreprises gigantesques et des nombreuses spoliations du gouvernement, se liquidait par la sagesse de l'administration nouvelle......

Un savant antiquaire prétend qu'autrefois *se liquider* voulait dire *se fondre en eau*, et que c'est effectivement ce qui est arrivé aux finances depuis le retour du roi.

Je l'envoie à M. d'Avarai qui lui prouvera que *se liquider* signifie devenir *dur*, *compacte*.

" Le commerce refleurissait."

Toute la France se plaint qu'il y en a trop, et demande que le roi fasse exécuter le projet de M. Caritidès, de mettre tout le royaume en ports de mer.

" Les arts, ennemis du trouble et du tumulte, reprenaient leurs antiques droits ; la religion éclairait les esprits, et réconciliait les cœurs."

Elle a si bien éclairé les esprits qu'il n'est pas un acquéreur qui n'ait adopté la maxime de Bazile : *ce qui est bon à prendre est bon à garder.* Il est vrai que les missionnaires jésuites se sont fait faire de nombreuses donations et apporter beaucoup d'argent ; mais ce n'est pas leur faute si on ne leur en a pas donné davantage.

" Chaque jour voyait se développer avec un sage progression, la plus noble des libertés de l'homme, celle de la pensée......"

Aussi depuis ce jour a-t-on pu dire et écrire tout ce qu'on voulait, pourvu qu'il n'y eût pas un mot de vrai.

" La fortune publique se relevait sur les bases d'un crédit constitutionnel."

Un savant jésuite, qui est janséniste et économiste, fait dans ce moment-ci un ouvrage

où il prouve que notre fortune publique s'est prodigieusement relevée, et que le numéraire de la France a beaucoup augmenté par le présent de deux milliards que Louis XVIII lui a escamotés pour les donner aux puissances étrangères en payement de la couronne qu'elles lui avaient promise.

" Et cette charte, à laquelle avaient applaudi les Français de tous les rangs," (comme M. Bergasse, sans la connaître), " assurait les droits du peuple et tempérait l'abus d'un pouvoir illimité."

Les Français de tous les rangs avaient applaudi en 1789 à cette charte qui était un résumé des cahiers de tous les ordres ; qui réunissait les perfections de la constitution anglaise, sans avoir les vices de la vôtre dont un seul, les ordonnances ministérielles, suffisent pour faire du meilleur gouvernement un despotisme de Maroc ; cette charte qui était l'expression positive du vœu de toute la France, excepté vous et vos complices ; cette charte que, selon l'expression de Rivarol (dont le burin vous a dévoué à l'exécration de tous les siècles), un mauvais roi n'aurait accordée qu'après avoir perdu des batailles ; cette charte qui, sans vos forfaits, aurait été reçue et proclamée comme le plus grand bienfait qu'aucun roi eût jamais accordé à ses peuples ; cette charte

qui eût fait perdre jusqu'à l'idée, jusqu'au désir d'avoir des états-généraux ; cette charte que la France demandera peut-être quand la clémence divine la délivrera du plus exécrable scélérat qui ait jamais souillé un trône et la race humaine ; cette charte enfin que Louis XVI offrit à la France le 23 Juin 1781 ; et que vous ne lui permites de présenter qu'après vous être assuré qu'elle serait repoussée par vos factieux satellites, à la tête desquels étaient les révérens pères jésuites *Ceruti* et *Syéyès* surnommé le *Fesse-Mathieu.*

Français ! l'imposture la plus audacieuse n'a rien à nier, rien à répondre ici. Ce sont des faits que toute la France connaît, des faits avérés, incontestables, dont les preuves et les monumens existeront autant qu'elle, malgré tout ce qu'a fait la rage du monstre pour les anéantir. Connaissez-le donc cet antropophage qui s'intitule lui-même *le meilleur des rois, le plus vertueux des hommes.* C'est lui qui a dévoré vos pères, vos frères, vos enfans ; c'est lui qui a entassé sur la tête de ses compatriotes plus de maux que la France n'en a éprouvés, et plus de crimes qu'il ne s'en est commis depuis la fondation de sa monarchie.

Et c'est lui qui ose dire : " Il serait impossible d'indiquer aucune époque de la monarchie où la

liberté des sujets ait été plus respectée." Et c'est lui qui, après avoir écrit cela, fait arrêter et destituer deux bons Français, deux braves généraux qui ont éteint le feu de la guerre civile qu'il allumait pour effrayer les honnêtes gens qu'il déteste et qu'il craint en raison de leur vertu.

" Où les tribunaux aient joui de plus d'indépendance ; *Louis XVIII régnait par ses bienfaits et par ses vertus.*"

Par ses bienfaits envers les acquéreurs ; par ses vertus envers les régicides.

" *Rien de ce qui peut faire la félicité humaine n'était étranger à nos espéranees ;* tout enfin nous présageait de longs jours de bonheur."

Quant aux espérances, jamais personne n'a été plus habile à en leurrer son monde. La France entière y a été prise.

Si l'on en excepte les gens qui, par leurs connaissances ou par leurs relations avec des ministres bien instruits, étaient au fait de ce qui se préparait, il n'est personne, dans aucun état, dans aucune profession, depuis le courtisan jusqu'au porte-faix qui, en 1788 ne crut fermement à la destruction de tous les abus, à la perfection de toutes les institutions qui composent une monar-

chie ; et pas une secte religieuse qui n'ait cru devenir dominante.

C'est ainsi qu'il a fait la révolution ; et l'on peut dire avec vérité qu'il a trompé toute la France, excepté ses complices, les assassins de sa famille, et ceux qui ont concouru, de quelque manière que ce soit, à ses projets criminels.

" Tout enfin nous présageait de nos longs jours de bonheur."

Oui, cela serait vrai en le rapportant à l'époque où Louis XVI monta sur le trône, si vous eussiez été, comme vous l'avez affirmé aux chambres, *le plus fidèle sujet du meilleur des rois.*

Il est certain que jamais la France n'a été plus riche, plus puissante et plus heureuse qu'alors. Si Louis XVI n'eût pas eu les yeux fascinés par votre hypocrisie ; s'il n'eût pas été le meilleur des frères comme il était le plus vertueux des princes, s'il eût suivi le conseil qu'on lui donna de vous faire arrêter ; s'il eût été un Louis XI ; s'il eût suivi la maxime de Louis XIV : *Quand j'ai de mauvais sang je me le fais tirer ;* si votre tête enfin fut tombée sous la hache du bourreau, la France serait montée à un degré de prospérité, aussi élevé peut-être qu'est profond l'abîme de maux dans lequel vous l'avez précipitée. Et lors-

qu'une mort épouvantable aura délivré les Français du fléau de votre existence, vous aura livré à des tourmens que la seule miséricorde divine peut ne pas rendre éternels, c'est de vous que l'on dira, à bien plus juste titre que d'un tyran horrible de l'antiquité, *La justice divine s'est enfin justifiée.*

Cependant une certaine classe d'hommes, accoutumés aux orages de la révolution, loin de goûter le repos dont jouissait la patrie, s'agitaient dans l'ombre."

Français ! un seul fait suffit pour répondre à ces inculpations vagues et hypocrites ; c'est que *la police de Louis XVIII a préparé, par ses ordres le retour de Bonaparte de l'île d'Elbe,* et quiconque a la moindre idée de cette partie de l'administration sent bien l'impossibilité absolue que ce fut autrement.

" Ils avaient assassiné Louis XVI."

Sans doute ; mais par les ordres de qui ? et pour qui ? sont-ce les jacobins qui, douze ans avant d'exister, firent détruire par le jésuite St. Germain, la maison militaire du roi avec laquelle il n'y aurait jamais eu ni jacobins ni clubs à Paris ?

Quel est le monstre qui a fait faire à Louis XVI ce premier pas vers l'échafaud, dix-sept ans avant d'y monter? Qui s'est assis à sa place? Car c'est toujours là qu'il faut en revenir pour trouver la première cause.

" *Et la vue de son frère était pour eux un supplice continuel.*"

Quel est l'audacieux imposteur qui ose affirmer cela tandis que le contraire est invinciblement démontré par le fait? Qui a empêché les régicides d'être écartelés, sinon Louis XVIII? et qui l'a aidé dans cette criminelle affaire? Qui a fait le testament de Louis XVI, si ce n'est Louis XVIII? Quel est celui qui y a inséré cet article de clémence que la France, la terre et le ciel désavouent, si ce n'est Louis XVIII? Non; sa vue, *loin d'être un supplice pour eux,* est leur seule sauve-garde; et quand le jour de la miséricorde divine luira sur la France, en la délivrant du plus horrible des tyrans, il est probable que, si le gouvernement leur en laisse le temps, les peuples eux-mêmes se rendront les exécuteurs de sa justice, et que malheureusement le supplice de ces misérables ne servira pas d'exemple à tous leurs complices, qui auront la prudence de partir la veille.

" *Ses vertus éveillaient en eux trop de remords.*"

Je n'aurais jamais cru ces braves gens-là si faciles à éveiller par ce moyen, d'autant plus qu'ils connaissaient mieux que personne *ses vertus.* Ils avaient reçu de lui le prix de leur suffrage, c'est-à-dire, du sang de l'auguste et infortunée victime; et, quoique par des intermédiaires, ils savoient à quoi s'en tenir.

" *Sa popularité les couvrait de confusion.*" C'est ce qui a besoin d'un commentaire.

" Son amour pour la justice les faisait trembler pour l'avenir," *en les sauvant de l'échafaud pour le présent.*

" La nation, dont la masse n'avait point participé au crime affreux du régicide," (c'est pourtant ce que Carnot, ce marchand de calomnies aux gages de Louis XVIII, a positivement affirmé) " s'était empressée d'offrir à l'Eternel des vœux expiatoires; dans toute la France les églises retentirent des accens douloureux dont les fidèles honoraient la mémoire du monarque qui s'était offert en holocauste à la rage impie d'une tourbe séditieuse......" Soulevée et dirigée par le frère du monarque, l'usurpateur de son trône et l'historien de ses propres crimes, ruse à laquelle Machiavel n'avait pas pensé.

Faisons ici une réflexion : le lecteur doit voir qu'il n'est pas dans tout cet *abrégé* une seule phrase qui ne tende à proclamer des vertus qui n'existent pas, à cacher des crimes malheureusement trop certains, ou à les rejeter sur ceux qui en sont innocens et même victimes.

Dira-t-on que c'est l'affaire du hasard, ou que les crimes n'ont pas été commis ?

Je dis que, malgré l'infernale finesse avec laquelle il est tissu, la Providence divine permet que l'auteur manque son but, car ce roman historique, fut-il le seul monument de la révolution qui parvint à la postérité, le lui décélerait.

" *Louis XVIII* et sa famille prosternés dans nos temples, confondirent leurs prières avec celles du peuple."

Il est bien vrai que Charles-Quint ordonna des prières publiques pour la délivrance du pape qu'il tenait prisonnier; mais il n'avait pas égorgé Clément et sa famille.

" Après ce premier mouvement pieux de la nation, il était du devoir de Louis XVIII de rassembler les ossemens de son frère infortuné et de les déposer dans le tombeau de ses ancêtres. La dépouille mortelle du roi et de la reine fut trans-

férée avec pompe de la Magdelaine à l'abbaye royale de St. Denis ; cette auguste cérémonie eut lieu le 21 Janvier 1815, anniversaire de la mort de l'illustre victime. *Les régicides frémirent de rage et d'effroi.*"

Quoi ! les régicides, qui n'ont pas frémi de rage ni d'effroi quand ils ont reçu le prix du sang de ces deux augustes victimes, ni même quand il les ont immolées, frémissent d'effroi quand elles sont portées à St. Denis ?

A moins d'avoir la certitude la plus complette de l'abrutissement des lecteurs, il me semble qu'il y a une grande maladresse à avancer une assertion aussi absurde qu'impudente. Je sais bien que beaucoup de gens lisent superficiellement, et seulement pour dire qu'ils ont lu. Mais ceux qui veulent s'instruire, sans le dire, voient alors ce que trop de ruse a démontré.

Ce n'est pas pour ceux-ci que l'explication suivante est nécessaire :

Si les régicides n'avaient pas été bien sûrs de la clémence insérée par leur chef dans le testament prétendu de Louis XVI, s'ils avaient eu la moindre crainte d'être écartelés ; il est incontestable que pas un d'eux n'aurait attendu l'arrivée des troupes étrangères ; l'ancien continent ne leur au-

rait pas même paru un asile bien sûr; et c'est dans les contrées les moins habitées du nouveau qu'ils seraient allés cacher l'horreur de leurs forfaits et les restes ignominieux de leur existence. Leur audace de rester en France est donc la preuve la plus démonstrative qu'ils savaient à quoi s'en tenir, même avant le sacrifice de tant de victimes augustes.

Français ! réfléchissez à ce raisonnement ; il n'est pas, comme presque tous ceux de l'*abrégé* fondé sur des faussetés, des sophismes, des distinctions subtiles et captieuses, il est fondé sur des faits qu'aucun de vous ne peut ignorer.

Je vous défie donc de pouvoir méconnaître l'assassin de vos rois ni l'auteur de l'*ouvrage ;* la ruse de vouloir toujours que les régicides frémissent d'effroi quand ils ne craignent rien, est une démonstration évidente de leur identité.

La bibliothéque secrette du Vatican était un immense réceptacle de fourberies Machiavéliques, de fausses donations, de fausses décrétales, etc. Mais, dans ce genre, jamais rien n'approcha de notre *abrégé*, ce diabolique arsenal est tout entier dans la tête de l'auteur.

" Bientôt ils prouvèrent *que les hommes qui ont opprimé leur patrie et trempé leurs mains dans le sang innocent. . . . .*"

Le monstre convient donc que le sang qu'il a versé était innocent ! et sa main n'a pas tremblé en écrivant ces terribles mots ! son cœur ne s'est pas seché de douleur !

Quand on connaît sa vie, qui n'a été qu'un long forfait, il semble que rien ne doit plus étonner de sa part. Et cependant quand on voit que pour mieux s'envelopper de manteau de l'hypocrisie, trop souvent pris pour celui de la religion et de la vertu, il n'a voulu s'en rapporter qu'à lui-même pour la composition d'un ouvrage le plus difficile et le plus astucieux qui ait jamais été fabriqué, on demeure indigné de l'impie audace d'un historien qui raconte froidement les crimes qu'il a commis, et qui les rejette, tantôt sur ceux qui en ont été victimes, tantôt sur ceux auxquels il les a payés, comme s'il n'en était pas la première cause.

Ce qui étonnerait encore si quelque chose pouvait étonner, c'est qu'aucun de ces misérables stipendiaires assassins ne le lui reproche. Si quelqu'un d'eux avait des remords, la vie devrait lui être affreusement à charge ; et il serait trop heureux d'en faire par là un sacrifice, s'il est possible expiatoire à la colère de Dieu et des hommes.

Si Louis XVI eût été le persécuteur de son

frère, comme Louis XIII le fut du sien, le devoir de Monsieur eût encore été de souffrir patiemment, ou d'aller chercher un asile chez les puissances étrangères qui, en pareil cas, ont quelquefois désarmé la colère du souverain qui se croyait offensé ou qui avait abusé de son pouvoir.

Mais ici, il n'est point question de cela.

C'est un monarque bon, vertueux, et crédule à l'excès pour un scélérat hypocrite auquel il abandonne absolument les rênes de l'empire et qui s'en sert habilement pour renverser l'empire et son chef.

Dans le premier cas, qui a été celui du Connétable de Bourbon, de Gaston et du grand Condé, il y a au moins quelque justice dans la défense naturelle, qui est alors de droit divin. Cela est si vrai qu'on ne peut se défendre d'un certain plaisir en voyant François I, prisonnier à Pavie, et d'une certaine peine en voyant que sa mère ne partage pas ses fers.

Si le cœur ne peut se dispenser de s'intéresser à un prince malheureux poussé à la révolte malgré lui et par des injustices criantes, quel sentiment éprouvera-t-il en voyant un puissant prince, qui ne se réserve que le nom de roi, et qui dépose toute son autorité entre les mains d'un frère ? et

de quelle horreur le cœur ne sera-t-il pas saisi en voyant ce frère n'user du pouvoir qui lui a été confié que pour égorger son ami, son bienfaiteur, celui qui d'un mot pouvait avec justice l'envoyer à l'échafaud ?

Et qu'on ne dise pas que l'aveuglement de l'infortunée victime a été involontaire. Non, c'est sa tendresse, sa confiance qui ont été sans bornes. C'est l'erreur funeste de prendre pour vertu des actes extérieurs qu'un scélerat peut faire qui a fasciné ses yeux, et qui a rendu inutile tout ce qu'on a fait pour les lui ouvrir. Telle est la véritable cause de sa perte, qui a entraîné celle de la Frauce ; et cette erreur déplorable est celle qui lui avait été le plus fortement inculquée par les instituteurs qui dirigèrent son éducation et dont une fourberie politique l'entoura quand il monta sur le trône.

" Bientôt ils prouvèrent que les hommes qui ont opprimé leur patrie et trempé leurs mains dans le sang innocent ne sont pas plus susceptibles de repentir que dignes de pardon."

Rien n'est plus certain que cette maxime, et c'est d'après la grande vérité qu'elle contient que si les deux chambres n'étaient pas rempli d'égoïstes qui, parlant toujours du bien général, ne s'occupent que de leurs intérêts particuliers, de mauvais français vendus au roi régicide et pa-

raissant lui être opposés ; s'il n'y avait que de bons Français, qui connussent sa vie et qui voulussent remplir leur premier devoir en s'en instruisant, dès que les puissances étrangères ont quitté nos frontières, les deux chambres auraient fait son procès, et la France entière, enfin détrompée et revenue du long délire où il la plongée, aurait demandé à grands cris qu'il expiât par le plus terrible supplice le sang innocent (car il n'en a pas versé d'autres) de deux de ses rois, de trois princes, de trois princesses et de huit millions de Français. C'était pour elle, la seule manière de se laver des taches indélébiles dont il l'a souillée. Et après tant d'exemples d'assassinats nationaux, elle en aurait enfin donné un d'une grande justice nationale. Les alliés eux-mêmes, pleins du plus profond mépris pour un monstre d'ingratitude auprès duquel les plus grands scélérats connus ont été presque d'honnêtes gens, se seraient réunis à l'univers entier pour y applaudir. La postérité placera M. le Comte Charles de Béthysi à la tête des héros vertueux que la France a produits, et s'indignera que sa motion n'ait pas été soutenue à l'unanimité.

Et que l'on ne se figure pas qu'il y eut eu des troubles pour le sauver ; car, ses partisans, acquéreurs de biens d'émigrés, régicides ou autres misérables engraissés par lui de richesses, ne sont pas en France un contre mille.

" *L'un d'eux que le roi avait daigné accueillir avec distinction....*"

En faut-il davantage que cet aveu pour prouver la complicité de Louis XVIII avec les assassins de son frère?

Supposons même que Louis XVI ait voulu leur pardonner, cela donnait-il à Louis XVIII le droit *de les accueillir avec distinction.*"

Hommes de toutes les nations, qui avez seulement ce sentiment que la nature inspire aux bêtes les plus brutes et les plus féroces, je vous adjure de dire s'il est un seul de vous qui n'eut frémi d'horreur à une pareille proposition?

" L'un d'eux, que le roi avait daigné accueillir *avec distinction et décorer de la croix de Chevalier de St. Louis....*"*

Il eût été difficile de trouver un moyen plus sûr d'avilir un ordre et ceux qui en sont décorés.

---

* La biographie raconte que Carnot était Chevalier de St. Louis avant la révolution, cela est si faux qu'il l'a été par Louis XVIII en 1814. Il était du Bugey, et il fut nommé déupté à la convention par le département du Pas de Calais.

Il y a quatre talens daus lesquels Louis XVIII a surpassé de bien loin tous les tyrans connus ; la calomnie, l'avilissement, la diffamation et l'assassinat.

Français! vous avez déjà vu que son plan de calomnies contre la reine et contre le duc d'Orléans date de l'avènement de Louis XVI à la couronne. Vous avez pu remarquer qu'il a toujours rejeté ses crimes sur ses victimes, et surtout après leur mort. L'amnistie étant une grace diffamatoire, réservée partout aux criminels, il n'en a point usé pour les régicides ses complices, mais pour les émigrés, qu'il avait appelés afin de les mettre à la misère, de les faire égorger ou mourir de faim. Ceux qui l'ont accompagné à Gand ont eu aussi une amnistie.

Il restait un ordre pur et intacte, si Louis XVIII n'en eut pas été grand maître ; il y admet un régicide, sans doute pour n'y être pas seul de cette horrible horde.

Si jamais j'ai l'honneur d'y être admis, ma première action sera de présenter une pétition au grand maître de l'ordre pour lui demander que cette croix, donnée à Carnot lui soit arrachée par la main du bourreau.

" *Accueillir avec distinction et décorer de la croix de St. Louis,* osa insulter aux mânes du roi martyr, en publiant une apologie du crime auquel il avait coopéré."

Je n'ai sans doute pas besoin d'avertir que cette apologie fut concertée, commandée et payée par Louis XVIII, sans quoi les tribunaux en auraient fait justice. Et leur silence est une preuve parlante de la liberté qu'ont les Français...... de commettre des crimes, conjointement avec lui.

" *Cet audacieux écrit rallie les coupables ; ils conspirent de nouveau....*"

Un peu d'attention, mon cher lecteur, et vous allez voir combien le royal auteur s'enferre ici lui-même. Ces coupables, ralliés par cette apologie du meurtre de Louis XVI, sont incontestablement les régicides ; ils conspirent, et pourquoi ? pour faire revenir Bonaparte déjà chassé par les grandes puissances de l'Europe, et pour renvoyer Louis XVIII, déjà rétabli par ces mêmes puissances. Tel est incontestablement le sens de l'historien.

Mais puisque Louis XVIII est l'homme de la terre le plus intéressé à les sauver de l'échafaud ; puisqu'il est leur complice (ce que Bonaparte

n'est pas) puisque Louis XVIII est le seul homme de la terre qui veuille et qui puisse les sauver, s'ils le font renvoyer, ils conspirent donc pour risquer eux-mêmes d'être tirés à quatre chevaux ?

Je défie tous les escobards de la société de Jésus de renverser ce syllogisme.

Jamais fourberie politique n'a été plus absurde; et jamais absurdité n'est devenue plus évidente.

Au reste, il n'est point de Français qui ne sache aujourd'hui à quoi a servi ce retour d'Elbe, et point de coffre fort qui ne le prouve.

" Cet audacieux écrit rallie les coupables ; ils conspirent de nouveau ; la voix de ces vieux apôtres de l'anarchie se fit entendre jusqu'à l'île d'Elbe, et vint enhardir l'empereur dans son projet de troubler la paix de la Francc et le repos de l'Europe."

Est-il nécessaire de dire que ceci n'est qu'un roman destiné à jeter un voile sur cette farce, digne des boulevards, dans laquelle onze cents hommes traversent la France de Cannes à Paris, où quinze mille Russes, qui n'avaient pas quitté la rive droite du Rhin, arrivent de Pétersbourg et de Moscou, et où la police française, par ordre

de Louis XVIII, avait tout arrangé comme un changement de décoration à l'Opéra; et dont la vraie raison était de faire payer par la France deux milliards aux alliés, pour les remercier de lui avoir donné le meilleur des rois, le meilleur des pères, et, comme il le dit lui-même, le plus vertueux des hommes. (143)

" Ce fut le 5 de Mars que le roi apprit, par une dépêche télégraphique le débarquement de Bonaparte, à la tête de onze cents hommes sur le territoire français. Cette entreprise pouvait être considérée sous deux points de vue différens....."

Ces deux points de vue différens sont tous les deux faux; et c'est pour cela que l'historien en parle, et afin qu'on prenne le change sur le seul vrai, qui est celui dont nous avons parlé.

" C'était le résultat d'un complot, secondé par de vastes intelligences, ou l'acte d'un insensé à qui son ambition et la violence de son caractère, n'avaient pas permis de supporter plus long-temps un repos qui ne lui laissait que l'agitation des remords. Dans cette double supposition, il était nécessaire de prendre les mesures que suggérait la prudence, et qu'auraient prescrites les plus imminens périls. Des ordres furent expédiés en toute hâte pour que les troupes se rassemblassent à Lyon. On recevait du commandant

de Grenoble des avis satisfaisans, et la conduite de la garnison d'Antibes devait faire espérer que Bonaparte avait été trompé dans l'espoir d'attirer à son parti les troupes du roi. Dans ce cas cependant où il eût formé quelques intelligences, un corps placé à Lyon devait l'arrêter," (ce qui veut dire le laisser passer). " M. le comte d'Artois partit le 6 au matin pour prendre le commandement de ce corps, et il fut suivi le lendemain par M. le duc d'Orléans.

" Tous les maréchaux et généraux employés dans les départemens eurent ordre de se rendre dans leurs commandemens respectifs. Le maréchal Ney, qui commandait à Besançon, et pouvait y seconder les opérations de M. le comte d'Artois, vint prendre congé du roi."

En baisant les mains de Sa Majesté il lui dit avec le ton du dévouement et un élan qui semblait partir de la franchise d'un soldat, que s'il atteignait *l'ennemi du roi* et de la France, il le ramenerait dans une cage de fer.

" L'événement a fait voir quelle dissimulation lui inspirait alors le projet d'une perfidie que tous les militaires de l'Europe n'ont appris qu'avec horreur."

Nous avons vu plus haut des probabilités de

ranger la mort du maréchal Ney et celle de M. de La Bédoyère dans la même chatégorie que celle de Murat. Si cependant, après s'être servi d'eux pour laisser entrer Bonaparte sous l'apparence d'une trahison, ils ont été sacrifiés à un batelage qui n'a pu tromper que la populace, c'est une nouvelle preuve que les Machiavélistes traitent les hommes comme Domitien traitait les mouches; science horrible dans laquelle nul tyran n'approchera jamais de Louis XVIII.

" Arrivé à Abbeville le 20 à 5 heures de l'après midi, le roi comptait y attendre les troupes de sa maison; mais le maréchal M........ ayant rejoint Sa Majesté le 21, démontra au roi la nécessité de s'éloigner davantage...."

C'est ce bon et brave maréchal qui, ayant deux cent mille livres de rente des biens des émigrés, proposait généreusement de fixer une somme de douze millions pour les indemniser de leurs pertes, ce qui, en y comprenant leurs familles comme eux dans l'indigence ou même dans la misère, aurait fait peut-être pour chaque individu le capital énorme de cinquante écus.

C'est joindre une ironie amère à une horrible déprédation. On imagine bien d'après cela que ce respectable I.. ..... est dans tous les secrets

de Louis XVIII qui ne s'est pas borné à la France dans le choix de ses agens.

" D'après son rapport, Sa Majesté prit la résolution de se renfermer à Lille, et envoya à sa maison militaire l'ordre de l'y rejoindre par la route d'Amiens...."

" Le 22, à une heure après midi, le roi, précédé par le duc de Tarente, entra dans Lille, où il fut accueilli par les plus vives démonstrations de l'amour et de la fidélité des habitans...."

Il est étonnant que les Flamands qui, comme tous les autres Français, n'avaient pas le moindre soupçon de cette farce et qui la croyaient une scène très-sérieuse, n'ayent pas reçu avec le plus profond mépris un lâche qui se laissait ainsi chasser de son trône et de sa capitale par un huissier suivi de onze cents hommes.

Me dira-t-on que cette apoplectique masse ne pouvait se tenir à cheval ?

En pareil cas, on se fait porter dans un brancard, et l'on se fait tuer à la tête de ses soldats. Il est remarquable que *c'est ce qu'il avait peu avant promis aux généraux qui l'avaient reçu à Calais.*

Le maréchal de Saxe, porté dans un brancard et de plus, très-malade, gagna ainsi le bataille de Fontenoi. Mais le courage n'est pas une vertu qui se mette dans une lettre, et qui soit, par conséquent à l'usage de Louis XVIII. Je l'ai vu mourant de peur devant quelques pièces de canon, que très-probablement il savait *seul* n'être chargées qu'à poudre, au moins quand elles tiraient de son côté.

« S. M. avait été devancée par M. le duc d'Orléans et M. le duc de Trévise qui avait cru devoir y faire rentrer la garnison. Cette dernière circonstance *dont le roi n'était pas instruit, pouvait déconcerter les plans de résistance qui venaient d'être formés.* Si les troupes n'étaient point rentrées, les gardes nationales et la maison du roi, secondés par le patriotisme des Lillois auraient assuré au roi ce dernier asile sur le territoire Français. Avec une garnison nombreuse et mal disposée, ce dessein paraissait de l'exécution la plus difficile.

S. M. *persista toutefois à en faire la tentative.*

Comme il savait très-bien à quoi s'en tenir sur cette mauvaise comédie dans laquelle il jouait un rôle bien analogue à son caractère et bien digne de lui, puisque c'était le plus vil et le plus lâche, il est possible qu'il ait fait semblant de vouloir réellement soutenir un siége

qu'il savait bien ne devoir pas être fait ; mais qu'il eût voulu se renfermer dans une place qu'il aurait su certainement devoir être assiégée, c'est ce que personne au monde de ceux qui le connaissent, ne croira.

" S. M. *persista toutefois à en faire la tentative.* Et déjà sa présence avait porté à son comble l'enthousiasme du peuple."

On connaît les manœuvres dont se sert la police en pareilles circonstances. Mais au reste il est positivement certain qu'il ne devait point y avoir de siége ; que tout était calculé pour arriver à la bataille de Waterloo, et au voyage de St. Hélène pour lequel le Bellérophon se préparait à Plymouth.

" Une foule de peuple se portait sur ses pas, en faisant tous ses efforts pour émouvoir les soldats et répétant sans cesse devant eux le cri de *vive le roi.* Ceux-ci, mornes et glacés, gardaient un sombre silence, présage alarmant de leur défection. En effet, le maréchal Mortier déclara *franchement* au roi *qn'il ne pouvait répondre de la garnison.* Questionné sur les expédiens extrêmes qu'il serait possible d'employer, *il déclara qu'il ne serait pas en son pouvoir de faire sortir les troupes de la place.*"

" Le 23, S. M. sut que le duc de Bassano,

faisant les fonctions de ministre de l'intérieur, avait envoyé au préfet de Lille des ordres de Bonaparte. Ce même jour, à une heure après midi, le maréchal Mortier vint dire au ministre de la maison du roi que sur le bruit généralement répandu que M. le duc de Berri allait arriver avec la maison militaire et deux régimens Suisses, toute la garnison était prête à se soulever; qu'il conjurait le roi de partir pour éviter le plus affreux malheur; qu'en escortant lui-même S. M. hors des portes de la ville, il espérait en imposer encore aux soldats, ce qui lui deviendrait impossible si l'on différait le départ d'un instant. Le roi jugea devoir alors envoyer sa maison militaire à Dunkerque, *ordre qui malheureusement n'est point parvenu.* Quant à lui, ne pouvant se rendre directement dans cette ville, il se dirigea sur Ostende."

Quel tissu de mensonges pour prouver un courage auquel personne n'a jamais cru!

" S. M. partit de Lille à trois heures, accompagnée du général Mortier, et suivie de M. le duc d'Orléans. Au bas du glacis, le duc de Trévise se crut obligé de rentrer pour prévenir les désordres que pourrait commettre la garnison, pendant son absence, M. le duc d'Orléans rentra aussi dans la place, et n'en repartit que plusieurs heures après."

Puisque M. le duc d'Orléans y resta plusieurs heures, le roi ne courait donc pas de si grands risques, à moins que la garnison ne connut sa vie, ce qui n'était guères probable, puisque encore aujourd'hui si peu de gens s'en doutent.

" Le maréchal M........ n'a quitté le roi qu'aux portes de Menin, et jusqu'au dernier moment a donné à S. M. ainsi que le duc de Trévise, la preuve consolante que la religion du serment et la foi de l'homme d'honneur n'étaient point dédaignées par tous les braves dont l'armée s'enorgueillit."

N'oublions pas que le panégyriste, qui observe aussi très-bien *la religion du serment et la foi de l'honneur*, a traîné son frère à la mort après lui avoir fait serment. Ainsi le louangeur et le louangé sont justement *Syphon et Gryphon.*

" Ce fut le 13 du mois de Juin que Bonaparte, après avoir réuni cinq corps de son armée et plusieurs corps de sa garde entre Maubeuge et Beaumont, *a commencé les hostilités.* Le 15, il s'avança par Thuin sur les deux rives de la Sambre, contre Charleroi. Le général Zeithun avait réunis le premier corps près de Fleurus, et

eût le même jour une action très-vive avec les Français."

" Enfin, les fameuses batailles de Ligny, de Mont-St. Jean et de Waterloo, *décidèrent* du sort de Bonaparte. Il revint à Paris, avoua sa défaite et pour la seconde fois abdiqua la couronne."

Toute la France sait qu'il partit pour Rochefort où il était attendu par le vaisseau Anglais qui devait le porter à Ste. Hélène. Mais le rusé panégyriste s'est bien gardé de parler de tout ce qui eût pu donner quelque soupçon d'une scène arrangée d'avance, et probablement la dernière de son infernal rôle (144).

" Un gouvernement provisoire fut installé ; il s'empressa, pour éviter de plus grands maux, d'envoyer MM. de la Fayette, Laforêt, et autres vers les alliés *pour obtenir une armistice.*"

Au 20 Mars 1815, Louis XVIII ordonna à tous les commandans de place *de n'y pas laisser entrer de troupes étrangères.* Il était temps.

Il n'a pas oublié une circonstance dans son immense plan de fourberies.

On voit que jusqu'au bout, la comédie a été jouée le plus naturellement possible.

" La journée du 8 Juillet vint après tant de crises tragiques, (comiques et pitoyables) ramener dans son palais l'héritier de St. Louis, (ou du moins son assassin) et avec lui le bonheur et la paix" (pour les scélérats, le malheur ; et la misère pour les honnêtes gens).

" Peindre la joie qu'inspira cet heureux événement, serait impossible. C'était un père qui revenait au milieu de ses enfans. C'était l'ange consolateur qui venait sécher tant de larmes." (Songez toujours, que c'est l'ange lui-même qui dit cela) " *Cicatriser tant de plaies*, c'était enfin celui en qui se trouvent toutes les espérances".. ...... des scélérats, et en voici la preuve.

Son premier soin, en se saisissant de la couronne a été d'éloigner tous ceux qui restaient de ces émigrés, appelés par lui, en déclarant qu'à cinquante-cinq ans ils ne pouvaient plus avoir de places.

Ceux qui ignorent ses crimes ont été étonnés d'une aussi horrible ingratitude ; ceux qui les connaissaient, en ont acquis par là une nou-

velle preuve bien évidente puisqu'elle est donnée par lui-même.

" L'homme qui depuis quinze ans avait fait répandre tant de sang, à qui on devait tant de malheurs, ne pouvait plus rester dans un pays qu'il avait exaspéré par tant de crimes ; et la généreuse bonté d'un monarque qu'il avait eu l'audace de mettre hors la loi, ayant sollicité des puissances une indulgence non méritée, (tachez mon cher lecteur, d'imaginer une comédie mieux jouée) on lui laissa la liberté de se choisir une retraite, et le Bellérophon, qui avait deviné celle que Bonaparte choisirait, se trouva là à point nommé avec toutes les provisions indispensables à un voyage d'aussi long cours.

" On vit alors celui qui avait toujours calomnié une nation magnanime, implorer sa pitié pour sauver une vie qu'il n'avait pas eu le courage de perdre au milieu des combats."

Il est clair que, chargé du rôle qu'il avait à jouer, ainsi que ses frères, ils ne devaient point s'exposer à être tués ; et c'est effectivement la partie de leur rôle qu'ils ont exécutée le plus soigneusement, quoique toutes les trompettes de la renommée les montrassent toujours à la tête

des troupes ; mais les gens au fait savent *qu'à la tête* signifie souvent *à la queue.*

Ils savent aussi qu'il y a des moyens de ne pas tuer les gens dont on a besoin. Il paraît faux que Murat ait été exécuté, en Calabre ni ailleurs.

Quand on connaît la bravoure de Louis XVIII, il est plaisant de le voir reprocher à quelqu'un de manquer de courage.

Rappelons-nous que plus haut, Louis XVIII a dit que *Bonaparte ne connaissait que la gloire des armes.* Tantôt il en fait un Charles XII, tantôt un poltron suivant le besoin. On voit qu'il est sûr du peu de mémoire ou de la bêtise de ses lecteurs.

" Cette humiliante faveur lui ayant été accordée, il fut reçu à bord du Bellérophon" (vaisseau Anglais qui se trouva là par hasard, ayant fait aussi par hasard à Plymouth tous les préparatifs nécessaires pour un voyage aussi long avec plusieurs passagers d'importance, tandis que par hasard on laissait à Bonaparte, à Paris la permission de se choisir une retraite, tandis que par hasard il choisit celle de Ste. Hélène, et que par hasard, il alla s'embarquer à Rochefort plutôt qu'à Brest ou à Toulon.)

" Il fut reçu à bord du Bellérophou *pour délivrer à jamais l'Europe de son oppression*, et lui ôter tout moyen de paraître sur l'horison politique. *Il fut résolu* qu'il serait conduit à l'île de Ste. Hélène......"

C'est principalement dans le choix de ces expressions destinées à tromper le lecteur que le panégyrique royal est un chef-d'œuvre, qui n'a pu être écrit que par le héros. Il fallait avoir la tête et le cœur aussi pleins de son sujet, y attacher une aussi grande importance que celle de transformer en vertus les plus touchantes, cinquante années de forfaits les plus atroces, et en avoir sans cesse, calculé les rapports et les liaisons. C'est ce qu'un autre, avec autant d'esprit, autant de génie, et même s'il est possible, avec autant de scélératesse, n'aurait jamais pu faire.

D'après cet ouvrage et les milliers d'autres qui ont été écrits pour cacher la révolution et pour faire croire que tout a été fait sans préliminaires, ce qui est l'opinion générale, c'est-à-dire, l'opinion de ceux qui décident ce qu'ils ne savent pas, il s'ensuivrait que les trois assemblées, le directoire, les consuls et Bonaparte auraient exécuté par hasard le grand projet que Frédéric conçut et écrivit en 1740. *Ab uno disce omnes.*

" Il fut résolu de le conduire à Ste. Hélène

pour y être *sous la surveillance de toutes les puissances, après cette décision,* on mit à la voile pour cette destination. Telle est la fin de la carrière politique d'un homme *dont l'Europe entière conservera l'horrible souvenir.*" (Auquel sera irrévocablement lié celui du monstre, cent fois plus coupable, plus vil et plus lâche que lui, et duquel il a été l'un des exécuteurs des hautes œuvres et le bouc émissaire.)

" Puissent tous les peuples à venir (et présens) être préservés d'un pareil tyran !"

Et plus encore de celui qui l'a mis en scène, et qui est la vraie cause, non-seulement de tous les crimes que Bonaparte a commis, mais de tous ceux que la révolution a fait commettre et qui n'auraient pas souillé la France sans lui. Jamais usurpateur ne monta sur un trône inondé d'autant de sang !

Faisons ici une réflexion : supposons que son panégyrique, fait par lui-même, survive aux ouvrages des bons Français qui auront sacrifié une partie de leur vie à la recherche et au dévoilement de ses forfaits, et au désir d'en préserver à jamais leurs compatriotes, la postérité prendra certainement pour le plus vertueux des hommes, le scélérat le plus pervers qui ait ja-

mais existé. Français! tel est ce roi que vous aimiez tant!

Avis utile aux gens qui ne permettent pas le plus léger scepticisme sur tout ce qui est imprimé, et qui, par conséquent, ne doutent de rien.

« Puissent tous les peuples à venir se rappeler sans cesse qu'un prince juste, humain, et qui ne veut que le bonheur de ses sujets, est le plus beau présent du ciel!»

Puissent-ils se rappeler sans cesse que le même prince qui a écrit ces belles maximes a été le bourreau de deux de ses rois, de trois princes et de trois princesses de son sang et de huit millions de ses compatriotes!

Puissent-ils se rappeler sans cesse que la vraie religion est l'adoration de Dieu seul d'où résulte la pratique de la vertu et l'anéantissement de l'hypocrisie, qui ne peut exister que par les superstitions, et qu'un prince hypocrite est le plus terrible fléau que l'enfer ait vomi sur la terre.

« Puisse enfin la France jouir, sous le gouvernement d'une famille qui a fait son bonheur pendant tant de siècles, de la paix et de la tranquilli-

té qui assurent la prospérité des états et oublier ces idées de fausse gloire et d'agrandissement qui en font la perte."

Et, pour assurer la prospérité de la France, l'auteur de ces belles théories lui a causé une guerre étrangère de vingt-deux ans et une guerre civile de trente qui lui ont procuré la couronne.

" Oubliant dans les cieux les torts de ses sujets, Louis implore son Dieu pour le bien des Français, ces vœux sont exaucés, et ce Dieu de clémence a rendu les Bourbons le bonheur de la France."

Ces vœux là ne seront exaucés que quand le successeur du tyran montera sur le trône.

Quand la vie entière de Louis XVIII n'offrirait pas, comme elle le fait évidemment une succession continue de crimes, tendant tous à l'usurpation à laquelle il est parvenu, son panégyrique seul en serait une démonstration.

L'art avec lequel il est tissu, l'adresse avec laquelle il amène les événemens qu'il veut dénaturer, la manière spécieuse dont il les présente et les embrouille, tout y porte le caractère du héros avec une évidence irrésistible.

L'Egypte avait moins de sauterelles que la France n'a vu de ces œuvres de ténèbres, toutes destinées au même but, d'embrouiller la révolution.

Il y en a eu des milliers pour chaque classe de lecteurs, depuis les têtes couronnées, ministérielles et académiques jusqu'aux politiques des halles et des porcherons.

Parmi ces dernières, que le dégoût ne permettrait pas de parcourir s'il n'était surmonté par une curiosité acharnée pour tout ce qui tient à la révolution, on distingue, une *vie privée et ministérielle de M. Necker par un citoyen.* Il ne donne pas son adresse; mais à son style, on juge aisément qu'il loge aux charniers SS. Innocens.

Croirait-on que dans cette recherche, exactement semblable au métier des chiffonniers, qui cherchent des lambeaux dans des tas de fumier, l'on trouve quelquefois des choses curieuses?

C'est ce qui m'est arrivé dans celui-ci, où, au milieu d'un galimatias double, il se rencontre quelques notes, quelques phrases qui ne manquent ni de bons sens ni d'esprit, et qui prou-

vent que *le citoyen* a eu des compères, comme il prétend que M. Necker en avait, et du nombre desquels il met M. de Clermont-Tonnerre et M. de Lalli-Tolendal, ce dont je doute beaucoup, au moins pour M. de Clermont-Tonnerre, le seul des deux que j'ai connu.

Quoiqu'il en soit, après avoir entassé des calomnies atroces contre des personnages augustes ; après avoir travesti l'histoire des 5 et 6 Octobre 1789, de manière à cacher le rôle que Monsieur y jouait ; après avoir dit que le but de M. Necker était de *remettre le pouvoir absolu dans les mains du roi ;* après avoir affirmé que M. de Maurepas *s'opposa toujours à la guerre d'Amérique,* après avoir appelé *Marat un auteur célèbre ;* après avoir chargé M. Necker de crimes, peut-être vrais, mais dont le but était certainement opposé à celui qu'il lui suppose, il finit par affirmer que Necker *visait à la régence.* " On ne tarda pas à voir, dit-il, que M. Necker était un administrateur *indigne,* un *ennemi public, un scélérat, un parfait jésuite.*" Je ne dis pas le contraire.

Telle est la manière dont Monsieur faisait peindre ses principaux agens lorsqu'il n'avait plus besoin d'eux et qu'il voulait éloigner tout soupçon de leurs relations avec lui.

J'ai affirmé positivement, et je ne m'en dédis pas, que les jésuites avaient reçu de Pie VI et de Pie VII l'ordre d'écrire pour cacher les crimes de Louis XVIII, et pour les rejeter sur des innocens.

Ces misérables frippiers de littérature, dévorés d'une soif inextinguible d'argent et de places, ne s'aperçoivent seulement pas qu'ils constatent la certitude des forfaits qu'ils veulent voiler, soit par leurs pitoyables raisonnemens, soit par leur silence ou par le cynisme de leurs calomnies. Ce dernier moyen est le cachet caractéristique de la société de Jésus.*

Dans un de ces libelles, spécialement écrits pour faire prendre le change sur le véritable assassin de Louis XVI, *que l'auteur connaît très-bien*, on trouve deux passages remarquables par l'impudence et l'absurdité des calomnies qu'ils contiennent.

Voici le premier: " Louis XVI, intimement convaincu des dangereux effets des principes

---

* Parmi ces infatigables compilateurs d'impostures et de sophismes, on doit remarquer les jésuites Proyart et Barruel dont toutes les pages en fourmillent. Nul n'a jamais, mieux qu'eux vérifié le proverbe, *menteur comme un jésuite.*

novateurs et anti-sociaux de *ce perturbateur du repos public* (M. de Voltaire, le sauveur des Calas et des Syrven) en proscrivit les productions, comme outrageant également la religion et les mœurs, et tendant à ébranler les principes fondamentaux de l'ordre social."

1°. Il est faux que Louis XVI ait proscrit les ouvrages de Voltaire ; et il n'est pas moins faux qu'ils outragent les mœurs et la religion, qui est l'adoration de Dieu et la vertu. S'il a outragé la superstition, il a rempli le premier devoir de tout homme pieux, qui sait que c'est une fille dénaturée de la religion, qui étouffe sa mère.

Ce qui outrage la vertu, la religion dans son vrai sens, ce qui ébranle les principes fondamentaux de l'ordre social, ce qui anéantit tous les principes de probité et de morale, ce sont *les opinions relâchées*, qui, commentées dans les confessionnaux, sont mises à la portée et à l'usage des gens de tous les états qui ne sont pas plus capables de lire les ouvrages de M. de Voltaire que frère Moulières.

Ce sont elles qui ont préparé des Garnet, des Oldecorn, des Jouvenci, des Guignards, des Chatel, des Barrières, des Ravaillacs, des

Mathos, des Malagrida, des Alexandros, des Girard, des Damiens, des Baltazar Gérard, des Louvels, et d'autres scélérats sans nombre qui, toujours vendus aux faiseurs de révolutions, ne s'occupent qu'à cacher leurs forfaits età leur préparer de nouvelles victimes. " Hélas, continue frère Moulières, l'horrible attentat du 21 Janvier n'a que trop vérifié la sagesse de ce prophétique jugement!"

Lequel jugement n'a point été porté. Au reste, que veut dire ce calomniateur? Que M. de Voltaire est la cause de l'assassinat de Louis XVI?

Lecteur, si vous n'avez point oublié les principaux faits qui ont amené la révolution, si vous avez bien suivi leurs liaisons et leur enchaînement, il est de toute impossibilité que la vie entière, que toutes les actions de la criminelle vie de son assassin ne le dévoilent pas à vos yeux. Vous ne pouvez pas plus ignorer que les jésuites sont ses agens et ses complices. Jugez donc de la scélératesse de celui-ci, qui, bien certain du même fait, a l'audace d'essayer de souiller la mémoire d'un honnête homme par une calomnie à laquelle on ne peut penser sans frissonner d'horreur!

Il n'est pas en Europe un homme tant soit peu instruit qui ne sache que la Henriade a porté au plus haut degré l'amour et l'enthousiasme des

Français pour Henri IV. S'ils ont perdu ces sentimens dans la révolution, qui en est la cause ? Qui l'a faite ? Monsieur. Qui l'a secondée ? Les jésuites pour être rétablis. Qui a préparé Louis XVI à son extrême crédulité en l'hypocrisie de son frère ? Le duc de la Vauguyon, l'évêque de Limoges et Radonvilliers, trois jésuites. Qui lui envoya la cassette, infernale cause de sa perte ? Les jésuites. Qui a favorisé tous les crimes de Monsieur ? Maurepas, jésuite. Qui détruisit la maison du roi ? St. Germain, jésuite. Qui fit renvoyer M. Turgot, que M. de Malesherbes voulut suivre ? Beaumont et le Franc de Pompignan, forcenés jésuites. Qui trompa le cardinal de Rohan, en le précipitant dans l'intrigue du collier ? Georgel, jésuite. Qui a si astucieusement travesti cette horreur en roman pour dérober son protecteur et lui à l'exécration publique ? Georgel, jésuite. Quel est le fourbe qui a osé raconter que les brigands devaient le 6 Octobre 1789, rapporter la tête de Monsieur ? Georgel, jésuite, *qui savait qu'ils étaient payés par Monsieur*. Quels sont les brigands qui s'emparèrent des biens de six enfans mineurs ? Les jésuites. Etait-ce pour raffermir les principes fondamentaux de l'ordre social frère Moulières ? Et qui les força de les restituer ? N'est-ce pas Voltaire ?

Frère Loyola, j'ai deux conseils à vous donner:

c'est de vous bien garder de travestir des ouvrages respectables et d'y faire des réticences propres à cacher des crimes, qu'il faut au contraire révéler aux honnêtes gens pour qu'ils s'en garantissent. Ainsi, en parlant de la première assemblée des notables, sans dire mot de la seconde, où Monsieur s'est si visiblement dévoilé, vous faites deux choses, une horreur et une sottise, car le lecteur se dit en lui-même : voilà un coquin qui connaît ce crime et qui veut le dérober aux yeux ; donc c'est un agent et un complice du chef des régicides ; réfutez cela, frère Moulières !

Le second conseil, c'est de ne pas inventer des calomnies atroces sous le nom de M. de Malesherbes qui ne calomniait personne, car il n'était pas jésuite.

Si j'ai jamais l'honneur de voir M. le duc d'Orléans, je le prierai de vous faire ramer sur le dos d'Amphitrite, après que le vôtre aura été scellé et diapré des armes de France.

Un troisième conseil à vous donner, c'est de ne pas vous figurer que 94 pages de plagiats calomnieux soient un ouvrage, et surtout de ne pas annoncer, dans un *avis essentiel*, que vous l'écrivez pour la postérité, car c'est une lettre qui n'arrivera pas à son adresse.

La vie de Louis XVIII vient de paraître chez Ponthieu, 1821.

Le héros et l'auteur sont identiques, ainsi que dans les ouvrages que nous avons analysés. C'est probablement la première fois que l'abrégé d'un livre aura été fait avant le livre même. Les lecteurs, qui savent lire, en verront les raisons et les preuves sans replique. Nous ne répéterons donc point ce que nous avons déjà dit, nous ajouterons seulement quelques nouvelles démonstrations à ce que nous avons déjà démontré ; et comme le lecteur doit être instruit, s'il a voulu l'être, nous nous contenterons de rapporter les articles, qui étant vrais, quand ils ne touchent point aux premières causes, confirment ce que nous n'avons avancé qu'avec de bonnes preuves. Et nous y joindrons les impostures les plus saillantes, par leur perfidie et leur impudence. Nous nous bornerons à les signaler en les soulignant, et le lecteur, qui en aurait oublié l'explication la retrouvera dans notre ouvrage.

Il ne doit jamais perdre de vue que le but constant de cette *Vie de Louis XVIII*, est de cacher qu'il a été le grand mobile de la révolution, et d'en rejeter l'horreur même sur ses plus proches parens.

Cette diabolique intention est encore plus visible ici que dans les précédens ouvrages du royal auteur. Il est peu de pages où on ne la retrouve.

Ce roman, si habilement agencé pour singer les formes historiques, ou, au moins pour couvrir l'histoire d'épaisses ténèbres, se dévoile lui-même dans tous ses rapports avec les faits que nous rapportons. 1°. En prouvant la certitude de ces faits. 2°. Par l'imposture évidente des explications qu'il en donne. Cette double démonstration est sans doute l'argument le plus invincible qui puisse exister dans les affaires de ce monde. Les logiciens seuls peuvent en sentir la force.

On y trouve d'abord l'annonce de *l'Histoire du pouvoir révolutionnaire,* qui est très-certainement du royal auteur, parce qu'il est le seul, en Europe, qui connaisse à fond *le roman convenu,* dont il a lui-même dressé le plan, et que lui seul pouvait dresser, ainsi qu'un général d'armée connaît seul l'ensemble et les rapports des dispositions qu'il a faites, *in petto.*

Il est donc de toute évidence que le Sieur A...... de B...... n'est qu'un prête-nom : et il y a une foule de choses qu'un atôme ne pouvait savoir et n'aurait osé dire.

Vie de Louis XVIII, page 9.—" Monsieur vit avec peine réintégrer ces corps ennemis de l'autorité royale," les anciens parlemens.

(C'est lui qui les fit rappeler, après avoir long-temps paru y être opposé.)

Ibid, page 11.—" Monsieur n'entrait point au conseil."

Sans y entrer, il décidait tout. Cela est si vrai que, lorsqu'il se présentait une question un peu importante, Louis XVI disait toujours, il faut consulter mon frère Provence, et c'est depuis son enfance que le duc de Berri avait cette habitude.

Ibid, page 17.—" Des ministres réformateurs secondaient les desseins perfides des philosophes."

Nous avons vu cent fois que ces philosophes n'étaient qu'un des manteaux sous lesquels le Caïn a cherché à se cacher pour égorger Abel.

Nous avons vu en 1774, Monsieur ainsi que ses tantes, le clergé, et la cabale des dévots, ouvertement prononcés contre le rappel du parlement qui avait chassé la société de Jésus. Mais quand M. de Maurepas se fut concerté avec le premier président, cette résistance cessa.

A peine fut-il rentré que plus de quinze cents jésuites inondèrent la capitale : et voici comment M. de Maurepas fit annoncer ce fait qui inquiétait les amis de la tranquillité publique : " en détruisant les jésuites, on n'a pas détruit l'esprit de la société, toujours subsistant dans les individus. Personne n'ignore la part qu'ils ont eue aux révolutions de la magistrature en 1771 : il n'a pas tenu à eux de la perpétuer." Ce moment fait leur désespoir et celui de leurs partisans : plus de quinze cents sont rentrés dans Paris, à la faveur de leurs protecteurs puissans."

Ce fait, donné en preuve de l'assertion qui le précède l'a détruit invinciblement en impliquant contradiction. Quoi ! l'entrée de la capitale, qui leur était prohibée, cesse de l'être; plus de quinze cents y rentrent, et ils sont au désespoir ! Il est rare de trouver une preuve aussi manifeste du mépris des ministres pour la logique nationale. Cependant, pour tranquilliser les gens inquiets, le journaliste ajoutait : " On se flatte que le procureur-général fera exécuter à leur égard les arrêts de la cour rendus contre eux, et qu'on les éloignera."

C'est précisément ce qu'on ne fît point ; et dès

lors ils travaillèrent sous les ordres de Monsieur, et sous la direction de Maurepas à préparer les ressorts de la révolution. Voici un détail curieux de ces préparatifs, d'autant plus certain qu'il est donné par l'un d'eux. Barruel, *Histoire des illuminés* : " Ce successeur (l'archevêque de Paris) devait surtout se montrer assez indulgent pour laisser les prêtres de paroisse se relâcher sur la discipline, au point de la laisser périr en peu d'années. Il ne devait pas être plus sévère pour le dogme. Il devait reprimer ceux dont le zèle paraîtrait trop actif; les interdire, les priver de leurs places, comme des hommes trop ardens, et comme de vrais persécuteurs. Il devait se prêter à toutes les accusations de cette espèce, donner ces mêmes places à des hommes qu'on aurait soin de disposer (des jésuites) et de lui recommander, surtout pour les premières dignités.

" Sur ce plan, les paroisses de Paris, administrées par les prêtres les plus édifians, (c'est-à-dire les jésuites, dont toute la religion consiste en simagrées extérieures) devaient bientôt se remplir de scandales ; les catéchismes, les prônes, les sermons, les instructions religieuses, devenant plus rares, ne roulant bientôt plus que sur une espèce de morale philosophique, les livres des impies se multipliant sans opposition, le peuple ne voyant bientôt en fonction que des prêtres méprisables, par leurs mœurs, et peu zélés pour la doctrine,

devait naturellement s'en détacher, laisser là de lui-même ses églises et sa religion. L'apostasie de la capitale entraînait celle du diocèse le plus essentiel; il était naturel qu'elle s'étendit plus loin. Ainsi, sans violence, et sans secousse, la religion se trouvait écrasée, au moins dans Paris, par la seule connivence de son premier pasteur."

Mais comme ce premier pasteur était M. de Beaumont, l'un des plus fanatiques chefs des jésuites, l'un des plus ardens factieux du parti de Monsieur, l'un de ceux qui demanda à Louis XVI le renvoi de M. Turgot, que fait le jésuite Barruel pour cacher l'exécuteur de l'horrible machination qu'il vient de rapporter?

Il feint que ce plan a été formé par une société de philosophes, pour être exécuté par Brienne, que ces philosophes devaient faire archevêque de Paris, après la mort de Beaumont. Et cependant Beaumont, ayant exécuté le plan, et étant mort quelques années après, Brienne fut archevêque de Toulouse et non de Paris.

Lecteur, lisez ce passage dans Barruel, et ensuite, jugez par ce petit échantillon de l'audace jésuitique de ces inventeurs de calomnies, et de l'adresse avec laquelle ils les rejettent sur ceux qui en sont innocens; et concevez que l'impudence en ce genre ne saurait aller plus loin. Il y a toute apparence que la reine avait eu quel-

ques notions de ces abominables intrigues ; car Beaumont ayant osé se présenter chez cette princesse, à cette époque, en fut très-mal accueilli.

Ce n'est pas la seule expédition jésuitique que Barruel prête à des gens qui ne s'en doutent pas. On connaît les brochures politico-religieuses que la société répandait du tems de la ligue : elle les a remises en circulation et probablement la police l'ignore. Mais en attendant qu'elle s'en occupe, Barruel en accuse les philosophes.

Voyez ci-devant le sermon prêché à Paris par le jésuite Beauregard, (l'un de ces quinze cents) où il annonce la mort du roi dix-sept ans d'avance, et où il en accuse les philosophes.

Vie de Louis XVIII, page 22.—" L'épuisement du trésor servait de prétexte pour agiter les esprits."

(Le trésor était à la disposition de Monsieur qui l'épuisait pour agiter et solder les factieux).

Ibid, page 25.—" La résistance du Parlement fut calculée d'après les vues conspiratrices dont un prince du sang (le duc d'Orléans) était l'âme."

Le lecteur connaît aujourd'hui l'innocence de ce prince, et ne peut pas plus se refuser à l'évidence qu'à l'exécration que mérite une aussi horrible calomnie.

Vie de Louis XVIII, page 25.—" Le roi tint un lit de justice à Versailles, où l'enrégistrement des deux édits bursaux fut forcé (le 6 Août 1787). Le parlement protesta, et fut exilé à Troyes, en Champagne. Monsieur et le Comte d'Artois reçurent l'ordre d'aller faire enrégistrer les édits, l'un à la chambre des comptes, l'autre à la cour des aides. Quoique la mission des deux princes fut la même; que le Comte d'Artois, doué des qualités les plus aimables, ne se fut jamais montré l'ennemi du peuple, on l'accabla d'outrages, tandis que Monsieur, au contraire, fut salué par mille acclamations."

(Ai-je besoin, lecteur, de vous dire que ces acclamations et ces outrages étaient soldés par Monsieur ? de vous faire remarquer que c'était vingt-un mois avant les états-généraux ? et de peur qu'on ne s'en doute, il ajoute adroitement:

Ibid, page 26.—" Il était évident que les factieux cherchaient à diviser la famille royale."

(Ces idées politiques n'entrent point dans les têtes de la populace. Elle prodigue les louanges ou les vociférations, aux ordres de ceux qui la payent. Et ceux qui lui prêtent ces idées prouvent leurs propres crimes en voulant les

cacher. Les faubourgs étaient déjà stipendiés par Monsieur. Lisez le paragraphe entier et vous en serez sûr.)

Vie de Louis XVIII, page 28.—" Une suite d'intrigues ministérielles, ramena au conseil ce Necker si fameux...."

(Qui dirigeait ces intrigues, si ce n'est Monsieur ?)

Ibid, page 32.—" Monsieur vota pour la déclaration du 23 Juin." (Après avoir pris les moyens pour la faire refuser.)

Ibid, page 34.—" Monsieur partagea les dangers de la matinée du 6 Octobre 1789." (Nous savons comment.)

Ibid, page 35. — Dénonciation et mort du marquis de Favras, mises en roman.

Ibid, page 51.—" Monsieur sentait qu'il n'avait plus le choix qu'entre l'apostasie et le martyre."

(Et ce qui est admirable, c'est que cette terrible alternative le mena à faire arrêter Louis XVI à Varennes.)

Ibid, page 55.—" La reine communiqua à

Monsieur le projet de déclaration que Louis XVI avait l'intention de laisser, en partant, sur sa table, dans son appartement des Tuileries. Monsieur y fit ajouter une protestation contre les actes émanés du roi, pendant sa captivité ; et retouchant lui-même cette pièce, sous le rapport du style, il en fut le vrai rédacteur."

(Nous avons vu de fortes probabilités que la reine, ni Madame Elisabeth, et peut-être même Louis XVI, n'ont jamais vu ce manifeste, et cette prétendue communication, faite ici par la reine, est une fourberie qui change ces probabilités en certitude.)

Vie de Louis XVIII, page 63.—" Avec quelle perplexité Monsieur attendit à Mons la nouvelle du résultat de l'évasion du roi !"

(C'est là une vérité dont personne ne doutera, surtout s'il espérait que les étrangers le mettraient de suite sur le trône de son frère.—Voyez au premier livre.)

Ibid, page 72.—" Les princes n'hésitèrent pas de concourir à la conférence de Pilnitz. D'accord avec Monsieur, et muni de ses instructions, le Comte d'Artois s'y rendit avec M. de Calonne."

(Ceci est un peu contradictoire avec le texte

de cette conférence qui commence ainsi : S. M. l'empereur et S. M. le roi de Prusse, ayant entendu les désirs de Monsieur et de M. le Comte d'Artois, etc. Cette équivoque est une fourberie destinée à faire accroire que Monsieur n'était pas à Pilnitz, où il était positivement. Quoiqu'il en soit, reposons-nous sur l'historien de la gloire du héros.)

Vie de Louis XVIII, page 79.—" Souvenez-vous surtout, écrivait M. Burke, que vous n'êtes entouré que de gens qui sont très-décidés à vous trahir ; de gens qui n'ont d'autre désir, d'autre intérêt que de vous détruire."

(En écrivant ces mots à Louis XVI, M Burke, cet Anglais si instruit des projets de l'Europe, a pleinement confirmé d'avance la vérité de mon ouvrage.)

Ibid, page 105.—Ici commence le récit de la campagne de 1792, où l'on apprend, à la manière de Monsieur, les causes qui s'opposèrent à son succès. La première qui se présente, c'est que le duc de Brunswick et la plupart des généraux Prussiens étaient philosophes. L'historien ne dit pas si Schonfeld était de ce nombre. La seconde, c'est que Monsieur n'était pas nommé Régent. La troisième, c'est que malgré la bravoure chevaleresque du roi de Prusse, malgré sa noble

et généreuse impatience, que Monsieur partageait sincèrement, de délivrer Louis XVI, les généraux Prussiens ne voulurent ni livrer bataille, ni marcher sur Paris.

(A cela, on pourrait citer le mot du Prince royal le jour de son arrivée à Coblentz, la réponse du roi, au maréchal de Castries, sa retraite personnelle en avant-garde, le mot précieux du duc de Brunswick à l'évêque de Lisieux; "Je n'ai pour moi que ma conscience, et il ne m'est pas permis de me justifier;" mais notre historien confondrait, d'un seul mot, tous ces raisonneurs: vous êtes des philosophes, leur répondrait-il, et l'on sait que quand un philosophe atteste l'existence de Dieu, cela prouve qu'il est Athée.)

Vie de Louis XVIII, page 165.—Ici l'on trouve une explication de la retraite des Autrichiens en 1794, aussi fausse que celle de 1792, et appuyée de raisons non moins solides. Suit un détail sur l'agence royale, et puis le premier manifeste de Louis XVIII, où l'on trouve ces paroles remarquables: " Il est des forfaits dont l'atrocité passe les bornes de la clémence...." Ici, le roi signalait les régicides, les assassins du juste couronné) " ces monstres ajoutait le roi, la postérité ne les nommera qu'avec horreur; la France entière appelle sur leurs têtes le glaïve de la justice."....Il y a des gens qui croient que lorsqu'il

écrivait ceci, il n'avait pas encore fabriqué le testament de Louis XVI. Quelques probabilités qu'il y ait pour cette opinion, je ne saurais l'adopter, en ayant de plus fortes qu'il le fit immédiatement après la mort du roi.

(Viennent ensuite les comtes de Puisaie et d'Hervilli qui concertent le massacre de Quibéron, causé par une fausse interprétation de ce dernier, et que Louis XVIII déplore comme s'il avait oublié que c'était un des articles secrets dont il était convenu, lorsqu'il livra la France à l'Europe par son traité en 1776.)

Vie de Louis XVIII, page 194.—" L'esprit de parti, dit-il et la haine aveugle imputèrent ce désastre au plus noir de tous les crimes politiques, la perfidie. Un cri d'indignation se répandit du sein de la France dans toute l'Europe contre les Anglais. Ils n'auraient sacrifié vingt-huit millions que pour anéantir sur la plage du Morbihan, les restes de la marine française! telles furent les accusations; elles étaient atroces.... elles prolongèrent l'exil de Louis XVIII, ses malheurs, ceux de la France et de l'Europe." Et c'est lui qui avait signé cet article. " Mon cœur est déchiré mais mon courage n'est point abattu," écrit-il à Charette. Aller se mettre à la tête des Vendéens était le plus ardent désir du roi, aussi écrit-il, à ce sujet, au duc d'Harcourt son am-

bassadeur à Londres une lettre qu'il appelle lui-même, le monument le plus précieux de l'histoire de cette époque et des sentimens élevés du monarque mais qui est celui de la gasconnade la plus impudente qui ait jamais signalé les bords de la Garonne.

(Après quelques détails sur la Vendée, où il ne va pas, malgré son ardent désir d'y aller; après une lettre au général Wurmser, dans laquelle il montre un grand courage, et veut servir comme soldat, à l'armée de Condé; après une autre lettre à M. de St. Priest son ambassadeur à Vienne, dans laquelle il déploie encore la valeur de Charles XII, il est forcé de quitter l'armée, huit jours avant que les hostilités recommencent, et cela par l'ordre de François II qui redoutait sans doute que sa valeur et ses talens militaires ne le remissent trop promptement sur le trône.)

Vie de Louis XVIII, page 269.—" Le prince de Condé supplia le roi, qui témoignait une grande répugnance à s'éloigner, de vouloir bien céder aux représentations de son conseil, ce qu'il fit en prenant la route du Danube le 15 Juillet à onze heures du soir, accompagné du Comte Davarai, des Ducs de Grammont et de Fleury."

(Le 19 à Dillingen, arriva l'histoire de la balle, qu'il raconte lui-même ici d'une manière très-

différente de celle de l'abrégé. Dans l'un c'est un pistolet, dans l'autre c'est une carabine ; dans l'un, le duc de Grammont était à côté de lui ; dans l'autre, il accourt après le coup ; ces contradictions montrent au lecteur ce qu'il doit croire. Ces intrigues des ministres qui arrêtent sans cesse la contre-révolution ne sont aussi qu'un roman destiné à cacher le plan de Frédéric et le pillage de l'Europe. Ainsi quand Louis XVIII dit à la page 263 : " Le roi était loin de prévoir que les armées du directoire pénétreraient bientôt dans le centre de l'Allemagne," c'est une imposture aussi évidente qu'adroite, car il savait très-bien que ces expéditions si funestes à la France, devaient être faites par elle, et qu'elles étaient le résultat du traité par lequel il l'avait livrée aux puissances en 1776, à condition d'en avoir la couronne quand ces expéditions seraient achevées.)

Ce pacte atroce d'un prince qui livre sa patrie à une guerre étrangère, qui en dévore trois générations, et à une guerre civile qu'il s'efforce de rendre interminable pour couvrir ses crimes de nuages, est le plus épouvantable forfait que le monde ait vu. Faut-il s'étonner si le monstre qui en est coupable accumule les impostures et les crimes pour se dérober aux supplices, et à l'exécration de tous les siècles ? Telle est la vraie raison de sa conduite, de ses écrits, du séjour de cent cinquante mille étrangers sur nos fron-

tières et de l'assassinat des deux dernières victimes de sa famille, immolées par ses ordres.

Ainsi lorsqu'il dit (page 315) " le roi fut navré et touché des malheurs de tant de députés estimables, déportés comme ses adhérens. Et (page 317), le roi éprouvait aussi alors un grand sujet d'inquiétude relativement à la destinée de sa brave et malheureuse noblesse.... le triomphe du parti régicide, dans l'intérieur lui donnait au-dehors de plus grands moyens d'en imposer et de dicter à l'Autriche une paix qui ouvrirait aux révolutionnaires la porte de l'Allemagne, et leur livrerait l'Italie." Tout cela n'est que du galbanum politique pour bien voiler ses horribles forfaits. Et l'on ne saurait trop le répéter : en sauvant les régicides de l'échafaud, il en a donné une preuve que rien ne peut détruire.

Toutes ces billevesées politiques n'ont pas plus de réalité que ses regrets hypocrites sur la mort de Louis XVI, consignés dans sa lettre à l'abbé Edgworth, qu'il a publiée exprès, et qu'il prit *pour aumônier et pour confesseur.*

On peut en dire autant de (page 325) " *cette paix* (de Campo-Formio) *révolutionnaire et spoliatrice, qui allait conduire l'ordre social au bord de l'abîme.* L'Allemagne eut dès-lors passé sous le joug, si les régicides avec un peu plus d'audace, ne se fussent

pas contentés de toute la rive gauche du Rhin et *des principales forteresses, qui leur assuraient au-delà des débouchés et des positions militaires.*

Si le lecteur a de la mémoire, il doit se rappeler ce que je lui ai dit du pillage de l'Allemagne septentrionale, après celui de l'Allemagne méridionale, et il doit voir ici que ces débouchés et ces positions militaires étaient laissées tout exprès aux Français. Le royal auteur, malgré toute sa finesse, est ici tombé en défaut,

" *Ils sommèrent le roi de Prusse d'exiger du duc de Brunswick qu'il renvoyât Louis XVIII de son asile de Blankenbourg. Le roi essaya vainement d'en obtenir un en Saxe.* Ne pouvant rester en Allemagne, *il accepta avec douleur l'offre* de Paul I d'aller résider à Mittau." Il se présente ici deux réflexions. La première, c'est que les grands acteurs n'ont pas oublié une seule scène propre à mystifier le parterre ; la seconde, c'est que tant d'horreurs tragiques, liées à tant de farces des boulevards ne pouvaient être mises en roman que par l'auteur meme. Continuons :

Vie de Louis XVIII, page 325.—Sa détermination était prise, quand arriva Cléry, ce serviteur si fidèle de Louis XVI qui n'avait pas quitté le malheureux roi dans la tour du Temple jusqu'à son dernier jour. Parti de Vienne pour aller en An-

gleterre, Cléry venait en passant à Blankenbourg, dans l'intention de faire hommage au roi de son manuscrit du journal, à présent si connu, de ce qui s'est passé à la tour du Temple, pendant la captivité de Louis XVI. On peut juger du vif intérêt et *de la profonde sensibilité* qu'apporta le roi à la lecture de cet écrit si touchant. Quand ce prince en fut au passage où Louis XVI, allant à la mort, dit à Cléry : 'Vous remettrez ce cachet à mon fils.' Il se leva, chercha dans son secrétaire, et montrant avec émotion le précieux cachet : 'Cléry le reconnaissez-vous,' lui dit-il ?—'Ah Sire, c'est le même.'—'Si vous en doutiez,' reprit le roi, 'lisez ce billet.' Cléry lut en tremblant l'écrit par lequel la reine Marie-Antoinette, le dauphin son fils, Madame Royale, sa fille, et Madame Elizabeth sa belle-sœur, tous les quatre captifs, avaient mis en dépôt, *par un intermédiaire sûr*, dans les mains du roi, alors régent du royaume, *ce symbôle* de la royauté, que Louis XVI avait voulu conserver à son fils."

(Quand ce détail serait vrai, il n'atténuerait en rien les forfaits de Louis XVIII. Le billet prouverait seulement que les quatre augustes victimes de sa machiavélique rage ne le connaissaient pas encore. Cependant je ne craindrais pas de parier ma tête qu'il est supposé.)

Vie de Louis XVIII, page 327.—" Suit une

lettre du roi au prince de Condé, dans laquelle, comme il l'annonce lui-même, ses regrets de s'éloigner de son royaume sont exprimés de la manière *la plus noble*;......je pars le 10. Que dis-je? Je pars. Si l'oppression sous laquelle gémit en ce moment la Suisse (les régicides en commençaient alors la conquête de la manière la plus déloyale et la plus atroce), la portait à se soulever contre ses tyrans et à embrasser le seul parti qui lui reste, de réunir l'arc de Guillaume Tell au panache de Henri IV pour sauver à la fois ma couronne et sa liberté, ce ne serait point à Mittau que j'irais......"

(Et cependant c'est à Mittau que va ce foudre de guerre....la plume à la main. Ceci rappelle ce mot de Rivarol sur *Clavières*, Genevois et secrétaire du comte de Mirabeau: " Il a écrit sous lui dans la guerre de Corse et combattu dans le courrier de Provence.)

Vie de Louis XVIII, page 344.—Dans sa lettre à Pie VI le roi dit: " Les seuls coupables sont les tyrans qui abusent ou plutôt qui oppriment mon peuple," et à la page 345, il rapporte l'extrait d'une lettre écrite au prince de Condé par Paul I qui se met lui-même, avec une ardeur inconcevable, " à la tête de cette nouvelle ligue contre une nation, régicide et usurpatrice, dont le but principal est de renverser tous les autels et tous les trônes."

(Ici, comme dans tous les écrits dont la France fourmille, le but principal est de présenter les secondes causes pour cacher les premières. Dira-t-on que c'est par hasard ?)

Vie de Louis XVIII, page 347.—" Paul I nomma Suvarow, le plus célèbre des généraux Russes, pour commander cette grande croisade *contre* les démagogues et les régicides," (*et en faveur* de leur chef).

Ibid, page 352.—" L'agence royale correspondait à Paris avec un conseil royal duquel était Monsieur l'abbé de Mon———ou." (Lecteur, rappelez-vous la mission de ce digne prêtre au conseil royal et au parlement de Paris.)

Ibid, page 353.—" La campagne s'ouvrit au mois de Mars sur l'Adige et sur le Danube. Cinq batailles successives, perdues par les envahisseurs, les punirent de trois ans d'outrages et de tyrannie, en leur arrachant le sceptre sanglant de l'Italie où cent mille soldats trouvèrent leur tombeau." (Lecteur, ai-je eu tort de vous affirmer que, partout aussitôt que les expéditions spoliatrices étaient finies, les Français étaient chassés comme par la foudre ?)

Suit le mariage de Madame Royale. Nous l'avons vu dans l'abrégé.

Vient ensuite la députation du grand prieuré d'Allemagne, de l'ordre de Malte, qui passe à Mittau, ayant le jésuite Georgel pour secrétaire, lequel nous apprend *que le roi avait eu l'extrême bonté de se souvenir de l'avoir vu à Versailles,* ce qui n'est pas fort étonnant, puisque ce jésuite était son agent secret dans l'infâme conspiration du collier, inventée par Monsieur pour perdre la reine. (Voyez ci-dessus le détail).

Vie de Louis XVIII, page 379.—" Le triomphe de Bonaparte, dans cette bataille de Marengo, qui décida du sort de la guerre, fut un monument éternel de honte pour le général Mélas, *qui se laissa froidement arracher la victoire.*" Ces derniers mots sont faux, archi-faux ; ils sont de la fourberie la plus adroite. Pour vous en assurer, lecteur, lisez la note 76 qui est de la vérité la plus certaine.

Le roi envoya l'abbé de Montesquiou à Bonaparte pour une prétendue négociation qui n'était qu'une farce diplomatique : autre scène du même genre que nous avons vue dans l'abrégé.

Ibid, page 413.—(Détail d'une conspiration de Croates aussi fausse que les deux versions de la balle.)

Ibid, page 440.—" Qui ne connaît les désastres de la monarchie prussienne après la journée

d'Jena? La reddition honteuse de presque toutes ses forteresses? Les capitulations sur le champ de bataille de presque tous les corps de son armée dont la réputation se dissipe comme une ombre?"

(A ces exclamations emphatiques, voici ce que l'on peut répondre! la nation prussienne, comme toutes celles de l'Europe, a été effectivement pillée; mais le roi a doublé le nombre de ses provinces et de ses sujets par l'acquisition de la Saxe et d'une partie de la Pologne. Tous les autres rois intrônés ou détrônés en ont fait autant. Ils ont même fait payer par la France en sang et en or les frais de ces expéditions. Louis XVIII est le seul qui ait acquis une couronne qui ne lui a coûté que des sophismes, beaucoup d'encre et l'assassinat de cinq princes, trois princesses de sa famille et huit millions de Français.)

Vie de Louis XVIII, page 440.—" Un ministre d'état, vrai patriote, honnête homme et bon Français, (ce qui n'est pas commun), vient de prouver dans un ouvrage très-clair, (ce qui est fort-rare) que le directeur des douanes a écrasé l'agriculture et le commerce sous le poids du fisc, et de la contrebande anglaise et belgique, en usurpant les fonctions des ministres du commerce et de l'intérieur." (Mais qui a pu ordonner à ces gens si jaloux de leur précaire autorité, de sacrifier ainsi leur conscience, et qui plus est, leur orgueil, si ce n'est

l'ordonnateur de tous les crimes et celui qui, pour s'en disculper fait sans cesse publier qu'ils viennent de ses ministres, et qu'ils sont des fripons ?")

(Si quelqu'un affirmait que Louis XVIII a compté assez sur sa ténébreuse politique pour essayer de rendre sa famille complice de ses forfaits, personne en Europe ne pourrait croire à une pareille audace. Eh bien, lecteur, pesez attentivement le paragraphe suivant, et jugez par lui de l'inépuisable scélératesse de ce Belzébuth incarné.)

Vie de Louis XVIII, page 426.—" Quand au mois de Mai précédent, Bonaparte avait usurpé le titre impérial, le roi s'était empressé, comme on l'a vu, d'envoyer une protestation à tous les souverains. Il voulait concerter *de plus, avec son frère et avec tous les princes de sa famille, une seconde et plus solennelle protestation, qu'on aurait tâché de faire circuler en France.* Le roi posa en effet, à Calmar, *de concert avec* M. le comte d'Artois, les bases de sa déclaration du 2 Décembre suivant. Considérant le nouvel état de la France et les changemens survenus depuis 1789, il accordait à ses sujets tout ce qui était compatible avec la monarchie. En effet tout fut renfermé dans cette déclaration du 2 Décembre. *Amnistie générale et solennellement annoncée....*"

(Ainsi, d'après Louis XVIII, l'assassinat de deux monarques, Louis XVI et XVII *est compatible avec la monarchie!* Eh bien, lecteur, voyez-vous avec quelle profonde perfidie il rend ici les princes de sa famille complices de la mort de ceux qu'il a égorgés! Le voyez-vous aller de Varsovie à Calmar pour dire *qu'il a concerté cette déclaration avec eux, et qu'il était bien sûr de ne trouver dans sa famille aucune opposition à ses vues paternelles.*)

Et quel a été le but de ses vues paternelles ? de sauver les régicides et de faire périr les émigrés.

Que tous les sophistes de la terre s'évertuent à trouver là un mot de réponse!

On trouve p. 437, dans un écrit donné par lui-même à M. Fauche-Borel, pour manifester ses intentions royales aux Français, on trouve ces propres mots, *la conscription*, cet impôt personnel, le plus onéreux de tous, *sera abolie.*

Et p. 479, à M. de Blacas, pour le même but, le discours suivant: " *Le roi*, que vous voulez servir, a *l'équité de Saint Louis*, la munificence de François I, *la magnanimité* d'Henri IV, etc." La France sait comment la promesse a été accomplie, elle ne peut donc avoir nul doute sur la vérité de l'éloge.

Quelques Mots sur quelques Gens.

Pour être bien au fait de la révolution, et de ceux qui en ont écrit ou parlé depuis 1776, il faut savoir que Monsieur et M. de Maurepas ne négligèrent rien pour gagner les gens de lettres et surtout M. de Voltaire ; mais comme celui-ci aimait et respectait sincèrement le Roi et la Reine, comme il avait un profond mépris pour l'entourage de M. le Dauphin, qui était devenu celui de Louis XVI par l'aventure de la cassette que M. d'Argentel lui avait apprise, il vit bientôt de quoi il était question. Les événemens de 1776 en auraient éclairés de moins fins que lui, et ne lui laissèrent aucun doute; ainsi, les avances furent inutiles. *Inde iræ;* dès-lors la société de Jésus, les dévots, les écrivains qui voulaient de l'argent et des places, reçurent le protocole des louanges et des injures, et M. de Voltaire fut mis en tête de celui-ci; aussi n'y a-t-il pas eu depuis cette époque un rapsode depuis frere Moulières et frère Barruel jusqu'au sommet, non du Parnasse, mais des moulins de Montmartre, qui n'ait voulu donner un coup de pied au Lion mourant. Voila la vraie explication de cette ligue générale de proscription et des tracasseries qui lui furent suscitées jusque sa mort...

......Il faut que Mme. de Genlis ait été bien à bonne-heure dans ce secret ; elle-même raconte que n'ayant que onze ans, et *entendant tout le monde parler avec admiration de M. de Voltaire*, elle

conçut contre lui *une haine effroyable*; et ce qui doit encore rendre son opinion *singulièrement recommandable*, c'est que d'après elle-même, il y avait bien des années qu'elle était nûbile et qu'elle ne s'était jamais occupée que de danse, de musique et de toilette. On sait d'ailleurs que le prix enlevé à Adèle et Théodore renforça encore ces préventions injustes.

Après cela qui peut être étonné de la voir sans cesse occupée de foudroyer des ouvrages qu'elle n'est pas en état de lire. Elle ose affirmer qu'un prince, affreusement calomnié par l'intrigue la plus inouïe, la plus incroyable, mais la plus certaine, *et qu'il est difficile qu'elle ignore*, a fait une *action horrible, épouvantable ;* et ce qui n'est pas moins inouï, ni moins certain que le plan de calomnies dans lequel elle joue son rôle, elle enveloppe ces trois mots affreux, d'un éloge bien écrit, bien vrai de celui qu'elle veut peindre comme un assassin. Il y a plus, mais elle n'en dit mot: c'est que ce prétendu assassin n'avait aucun intérêt au crime. Il y avait cinq héritiers avant lui ; et quoiqu'elle sache très bien le latin, elle n'a pas voulu se rappeler ici de cet axiôme si vrai, si constamment vérifié, *illius est scelus cui prodest.*

Quel dommage qu'une dame qui a tant d'esprit, tant de connaissances, d'aussi beaux et d'aussi bons yeux, n'aye pas voulu voir clair dans

la ténébreuse politique du Vatican, et qu'elle la confond toujours avec *la religion*, qui n'est, qui ne peut être, et qui ne sera jamais que celle que Jésus a prêchée et qui résulte de ses préceptes, et non des préceptes contradictoires dont la politique les a mêlés, et qui n'auraient jamais fait fortune sans leur utilité pour les fripons, les hypocrites et les vieilles coquettes.

Quoiqu'il en soit, il n'y a pas eu un écrivain qui ait voulu des places ou de l'argent et qui n'ait cherché à brailler et à braire contre les philosophes et la philosophie qui est tout simplement la *raison perfectionnée*. Ils n'auraient certainement pas osé ressasser cette attaque contre *la raison* parce que tout le monde sait que c'est l'attribut distinctif et précieux de l'espèce humaine, et qu'il eût été évident que les aboyeurs auraient dévoilé leur infame désir de l'assimiler aux bêtes brutes ; ils ont cru qu'en changeant le mot, ils viendraient à bout de la chose. C'est Sagnarelle qui refuse de l'argent en face, et qui le prend après une pirouette. Cette ruse est fort ancienne, les prêtres du paganisme s'en servirent pour faire mourir Socrate ; et les *Anitus* du jésuitisme (mot qui peut être pris pour un diminutif, un synonime *d'ânon,*) s'en servent souvent quoiqu'elle soit usée depuis long-temps,et probablement pour long-temps.

Il y a plus de 25 ans que je connais avec cer-

titude le fait dont je viens de parler : mais je ne m'attendais guère à en trouver une aussi singulière preuve que celle qui m'est fournie par le mémorial de Ste. Hélène. Voici ses propres termes:

" Bonaparte est ravi de Racine, il y trouve de
" *vrais* délices ; il admire éminemment Corneille,
" et *fait fort peu de cas de Voltaire, plein, dit-il*
" *de boursoufflure, de clinquant ; toujours faux*
" *ne connaissant ni les hommes ni les choses, ni la*
" *vérité ni la grandeur des passions.*

Ce grotesque jugement, digne d'un Garasse, prouve au moins qu'il connaissait l'ordre de Louis XVIII, et qu'il avait la politesse de s'y soumettre. Si je pouvais croire qu'il crut ce qu'il dit là, cela me prouverait que ses courtisans ont traité son esprit comme son génie et que les RR.P. Minimes de Brienne étaient de dignes collègues de Barruel et de Nonote de narcotique mémoire.

Rapprochons de ce pitoyable jugement celui d'un plus grand connaisseur que Bonaparte, qui a été plus souvent Empereur que lui, mais pour de plus courts intervalles, David Garrick, qui a été le plus grand et le plus illustre acteur moderne ; voici ce qu'on lui a entendu dire : il regarde Voltaire comme le plus grand poëte tragique qu'ait eu la France, c'est là son sentiment. Il prétend que

ce Racine, si beau, si enchanteur à lire, ne peut être joué, parce qu'il dit toujours tout, et qu'il ne laisse rien à faire à l'acteur: que d'ailleurs l'harmonie des vers de Racine oblige à un chant très-éloigné de la véritable déclamation.

Ce qui est bien remarquable, et ce qui prouve bien la certitude de la consigne dont je parle, c'est que Mme. de Genlis n'y manque jamais; elle ne laisse échapper aucune occasion de déchirer M. de Voltaire et ses ouvrages. Cependant, par grâce spéciale, elle lui laisse le mérite d'avoir fait une bonne préface.

N'est-il pas plaisant qu'elle se trouve avec Bonaparte affiliée aux sottises des jésuites et qu'elle ait fait un ouvrage théologique sous le même titre à peu près que celui de Necker et du jésuite la Menaye?

De tous les illustres scélérats qui ont donné tête baissée dans la révolution, je n'en vois point qui ait aussi finement conduit sa barque que le jésuite Syéyès. Il était jeune encore quand la société fut chassée de France, et il lui est resté tendrement attaché comme jésuite de robe courte; Monsieur le donna à l'évêque de Chartres qui en fit un grand vicaire. Il n'attendit pas le commencement de la révolution pour y travailler. Un an avant il fit pa-

raître une brochure ayant pour titre : qu'est-ce que le tiers état ? *tout* ; qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? *rien* ; que demande-t-il à devenir ? *quelque chose*.

C'était bien aussi le vœu de l'auteur pour son propre compte ; et, ce qui est assez remarquable, c'est que ce champion bénévole du tiers-état se donnait à Chartres pour un gentilhomme provençal d'ancienne noblesse.

Ne pouvant cependant s'y faire élire député en 1789, même par le clergé, quoique grand vicaire, Monsieur le fit nommer par la ville de Paris, à cette nomination qui fut comparée à une liste de bal, et ce qui prouve que la protection de Monsieur faisait tout, c'est que l'élu n'avait aucune propriété ni foncière ni seigneuriale, à moins que ce ne fut celle de Fesse-Mattieu qui lui fut donnée comme régent, non pas du royaume, mais d'école à Paris.

Il n'était pas encore nommé député qu'il avait fait un ouvrage intitulé *Instruction pour les baillages de l'appanage de Monsieur le duc d'Orléans.* Et ce qui prouve en lui le désintéressement le plus sublime, c'est qu'au lieu de demander à ce prince le prix de ce service, soit en argent, soit en reconnaissance, ou en protection, il garda l'anonyme le plus sévèrement possible.

Ses charitables intentions étant si bien suivies,il brocha tout de suite un troisième ouvrage intitulé : *Instructions pour les brigands du* 5 *Octobre* 1789. Il est impossible de ne pas voir qu'une aussi profonde scélératesse se dévoile par l'excès même de la ruse ; car comment supposer qu'en payant des brigands pour commettre des crimes, on ait la stupidité de leur donner des instructions écrites, comme un prince en donne à des ambassadeurs qu'il charge d'affaires importantes et secrètes ?

Que l'invention soit du protecteur ou de l'abbé, grand vicaire, il est certain que celui-ci a toujours été le valet très-devoué de Monsieur, qu'il l'a très-bien servi dans tous les temps ; qu'il en a aussi été récompensé par de grandes places, ainsi que Fouché, ministre en 1814 pour avoir fait les mitraillades de Lyon et les noyades de Nantes ; ainsi que l'abbé de Mon........ou pour avoir essayé de faire déclarer illégitimes les enfans du Roi ; ainsi qu'un autre scélérat fait ministre aussi pour avoir escamoté les régicides à l'échafaud ; ayant manqué par poltronnerie le consulat, l'Abbé Syéyès fut l'un des cinq directeurs ; il a vécu dans l'opulence, dans l'intrigue, dans le crime, sans que jamais ses confrères Barruel et compagnie l'ayent désapprouvé ; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit jésuite.

D'après sa facilité à composer des romans sous la dictée de Monsieur, on peut croire avec assez de vraisemblance qu'il fut l'auteur d'une généalogie qui parût en 1789, dans les provinces, et dans laquelle on disait que Louis XIV avait été supposé par Anne d'Autriche, et que Philippe avait été son fils aîné.

Cette généalogie était publiée comme venant de la maison d'Orléans ; ainsi l'on voit que Monsieur ne perdait pas son objet de vue, et qui sait tout ce qu'il a fait en ce genre ? Quelques-uns donnent à l'abbé Syéyès le mot horrible *sans phrase ;* quoique très-digne de lui, comme je n'en ai pas la certitude, je ne l'assure pas ; mais ce que j'assure bien positivement, c'est le plus épouvantable de ses crimes, son opposition au bienfait que Louis XVI voulait faire à la France, et que Syéyès fit réjeter par ces mots : Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier.

Français ! cette déclaration, volontairement donnée par Louis XVI le 23 Juin 1789, était, à la lettre et mot pour mot, cette même charte qui a élevé l'Angleterre au plus haut point de grandeur, de puissance, de gloire et de richesses. Un roi, qui n'aurait pas été le premier ami

de son peuple, ne l'aurait donnée qu'après avoir perdu des batailles ; c'est pour avoir tenté de la détruire que les Stuarts ont perdu la vie et les trois royaumes. C'était l'objet des vœux de la France entière ; tous les cahiers de la noblesse, tous ceux du tiers-état et la grande majorité de ceux du clergé la demandaient.

La postérité pourra-t-elle jamais croire que lorsque Louis XVI l'offrit, l'assemblée entière ne tomba pas à ses pieds ? La postérité pourra-t-elle croire que lorsque Syéyès eut l'audace de repousser ce bienfait, le plus grand qu'un roi puisse accorder aux hommes, personne ne s'éleva contre cet exécrable bourreau de sa patrie ? La postérité voudra-t-elle croire que lorsque Mirabeau appuya la motion du jésuite, il n'y ait pas eu dans toute l'assemblée un homme assez courageux, assez instruit, assez bon Français pour demander que ces deux misérables, si évidemment coupables du crime de haute trahison contre la patrie et la postérité, fussent jugés comme tels ?

L'histoire ne fourniroit pas un exemple d'un forfait aussi épouvantable, et d'une conspiration aussi criminelle. Seul, il la démontre invinci-

blement; seul il en dévoile le chef et les agens.

La postérité voudra-t-elle croire que ce chef, monté au trône sur les corps sanglans de sa famille, le testament* et la charte de sa victime à la main, il ait osé persuader à la France, que c'est-à-lui qu'elle en doit la reconnaissance ; et pourquoi ? Pour y avoir sans doute ajouté deux articles; 1°. Le pillage le plus immense que le monde ait vu ; 2°. quelques restrictions qui l'annullent, la censure.

Grâces soient rendues à Charles X, qui en la détruisant s'est placé entre Henri IV et Louis XVI !

Les considérations sur la révolution française par Mme. de Staël, sont un vrai roman, dans lequel elle a maladroitement laissé échapper quelques verités qui renforcent celle que nous voyons ici. L'audace qu'eut Necker de faire imprimer son mémoire sur les finances, malgré la

* Ce qui passe toute croyance, c'est que le testament étant fait par le bourreau, et la charte étant faite ou au moins donnée par la victime, il soit parvenu à faire accroire le contraire de ces deux vérités.

défense du roi, avant les états-généraux, serait incroyable, si elle n'était une preuve évidente de sa collusion avec son protecteur.

Corinne a fait une si grande fortune en Angleterre qu'on ne doit pas être étonné que Mme. de Staël veuille que son père fasse de même en Europe et surtout en France; mais son histoire y est si connue qu'elle aura de la peine à y réussir. Je vais cependant y travailler pour faire ma cour à Mme. de Staël avec tout le respect qui lui est dû, ainsi qu'à la vérité.

M. Necker était commis à douze cents francs chez le banquier Télusson quand le grand Frédéric demanda à celui-ci un correspondant pour sa rafinerie de Berlin. M. Necker allait partir pour cet honorable emploi lorsque la compagnie des Indes vint sur les brisées du roi de Prusse. M. Necker, qui a toujours préféré la gloire à l'argent, jugea qu'un homme vertueux, dont le cœur est plein d'une philantropie cléricale, pourrait être quelquefois exposé aux sifflets de Potzdam, se décida pour la compagnie des Indes, et presque en même temps pour celle de Jésus. Je ne parlerai ni des petites altercations qu'il eut avec la première, ni de ses liaisons avec la seconde. Les gens instruits prétendent que sa séparation d'avec l'une, lui coûta sept millions,

parce que son projet était d'y en gagner douze. Sa liaison avec l'autre le fit contrôleur-général. On connaît ses arrangemens préalables avec l'archevêque de Paris et Maurepas, ainsi je n'en dirai rien. Il voulût joindre le fauteuil académique au ministère. L'éloge de Colbert fût proposé par hasard ; et comme le sujet prêtait aux sarcasmes sur les ténébreuses manœuvres de la finance, et aux espérances les plus astucieuses sur la réforme des abus, son discours fut un chef-d'œuvre de sel attique et de plaisanterie la plus délicate. On pense bien qu'il remporta le prix ; et ce qui est admirable c'est que ses concurrens, ses rivaux n'en furent point jaloux ; d'Alembert avait fait le discours.

Dès-lors toutes les trompettes de la renommée ne furent plus occupées que de sa gloire et de ses vertus. Plus il empruntait, plus on vantait son habileté ; plus on affirmait qu'il soutenait la guerre sans emprunts. Ses compatriotes surtout ne cessaient de crier bravo, et de placer leur argent à quinze ou vingt pour cent. Et comme la vertu est toujours persécutée dans ce bas monde, ses ennemis ne cessaient de crier qu'il était intéressé dans leurs emprunts, comme si la patriotisme n'était pas la première des vertus.

Madame Necker s'étant mise à la tête d'un

hôpital, l'ouvrage du mari sur *l'importance des opinions religieuses ayant paru*, dès-lors cette famille fut, comme l'a dit Bonaparte toujours à genoux l'un devant l'autre, et leurs convives devant tous. Ils n'avaient pas négligé le soin de se concilier les gens de lettres qui étaient gourmands, et d'excellens cuisiniers, avaient très bien rempli leurs vues. Nous allons voir M. de Marmontel, sans doute en considération des talens de ceux-ci, paraître parfaitement dupe des jongleries de leur maître.

M. de Marmontel était certainement un homme d'un grand mérite, plein de vertus, de talens, de bonnes qualités, d'esprit, de jugement, quoiqu'en aient pu dire les dévôts qui le détestaient, et qui n'ont cessé de le persécuter et même d'essayer de le rendre ridicule, ainsi que ses ouvrages.

Je le croyais donc de très bonne foi dans son aveuglement pour M. Necker, et plus encore dans ce qu'il raconte à la page 239 du quatrième volume de ses *Mémoires*. Je n'en suis pas moins convaincu que, s'il vivait, il effaçerait avec ses larmes, et s'il le fallait avec son sang, cette page qu'il verrait avec étonnement être une calomnie affreuse ; tant il est vrai que l'on ne doit jamais s'en rapporter à ce que dit la voix publique, sans en avoir soi-même des preuves in-

contestables; sans quoi le plus honnête homme s'expose à propager des faussetés horribles, et l'homme qui a le plus d'esprit, à proférer de grandes sottises. On est étonné de le voir persuadé que les brigands n'avaient d'autre but, d'autre complot que de ramener le roi et la reine à Paris, le 6 Octobre.

A la page 258 du même volume M. de Marmontel parle du *systéme dépravateur de Mirabeau et du duc d'Orléans.* Il est probable qu'il a en vue les cahiers adressés en 1789 aux baillages sous le nom du duc d'Orléans, et qui, à l'insu de ce prince avaient été faits par le jésuite *Syéyès,* ainsi que *les instructions aux brigands du* 5 *Octobre* 1789, dont probablement ce prince n'a jamais entendu parler.

A la page 172, il raconte un fait très-faux qu'il tenait apparamment d'une confidence de M. Necker, pour lequel sa confiance était si grande, qu'elle est incroyable. Il dit que le peuple *ayant imaginé* de prendre dans la boutique d'un modeleur en cire le buste de Necker et celui du duc d'Orléans, il les promena dans Paris.

Le fait certain, c'est que cette promenade avait été imaginée par Mirabeau, applaudie par Monsieur, concertée entre eux, et que d'après cela,

les deux bustes imaginèrent sans doute d'aller se placer côte-à-côte dans la boutique du modeleur, devant laquelle ils savaient que le peuple passerait le lendemain.

Page 173 il raconte qu'un forcené s'obstinait à *fermer le pont Tournant* au prince de Lambesc.

Il y toute apparence qu'il veut parler de celui qui avait saisi la bride du cheval du prince et tâchait de la faire cabrer et renverser sur son cavalier. Il fut obligé de lui faire changer de résolution avec son sabre.

Bonaparte, qui ne manquait ni d'esprit ni de tact pour juger les gens, dit en propres termes, j'ai voulu voir M. Necker, je n'ai trouvé qu'un lourd régent de collége, bien boursoufflé. Peu après il publia une brochure où il essayait de prouver que la France ne pouvait plus être *ni république ni monarchie.* Il y appelait le premier consul *l'homme nécessaire* pour faire croire que lui-même l'était. Le Brun, chargé de la réponse, lui demanda " *S'il n'avait pas fait assez* de mal à la France, et s'il ne se lassait pas après son épreuve de la constituante, de prétendre à la régenter de nouveau ?"

Nous allons voir une preuve si extraordinaire

de l'intérêt que Monsieur portait à son contrôleur général (car Necker l'était), qu'elle serait inexplicable par toute autre raison. Il paraît d'abord que pour le consoler de son renvoi du ministère, il lui donna sa belle maison de St. Ouen.

M. le comte du Nord étant venu en France l'été suivant, Monsieur ne laissa pas échapper l'occasion de procurer un honneur insigne au ministre disgracié, qu'il avait l'intention de rétablir un jour. Il engagea l'héritier de toutes les Russies à faire une visite à celui qui méritait celle du bourreau, pour acquitter la reconnaissance de la France.

Voici le conte que les journaux en rendirent, et qui est curieux, aujourd'hui surtout que nous connaissons ce vertueux valet d'un plus vertueux maître.

« Les distractions d'une capitale immense, tous les empressemens d'une cour occupée à leur plaire, tout le fracas des plus brillantes fêtes, n'ont pu empêcher leurs Altesses Impériales de s'apercevoir qu'elles n'y trouvaient plus ce ministre *dont le génie et la vertu semblaient devoir assurer à jamais le bonheur de la France, l'illustre citoyen dont l'administration sera long-temps encore l'objet de notre étonnement et de nos regrets ;* (ce dernier mot est sûr). Elles ont été le cher-

cher dans sa retraite de Saint-Ouen : *elles avaient été voir, la veille, l'hospice de charité, fondé par Mme. Necker*, dans St. Sulpice. Tout ce qu'un cœur pénétré de l'amour du bien peut inspirer de choses sensibles et flatteuses, elles le dirent *au vertueux successeur de Colbert*, et à la digne compagne de sa vie. M. le comte du Nord s'entretint seul avec M. Necker plus d'une heure entière.... Mlle. Necker, témoin de toutes les caresses dont leurs A. I. venaient de combler son père et sa mère, en fût attendrie jusqu'au larmes. Mme. Necker, voyant que Mme. la comtesse s'en apercevait, lui dit : ma fille ose seule exprimer toute la sensibilité que nous inspirent les bontés de M. le comte et de Mme. la comtesse. Les bontés, reprit M. le comte, ah ! ce n'est pas le mot ; dites, je vous prie, *ma vénération pour M. Necker*."

Toute la France regarda dès-lors M. Necker comme une divinité ; les penseurs (en petit nombre), regardaient un honneur aussi extraordinaire à un ministre disgracié comme un outrage fait au roi et à la France entière ; et ils le couchèrent sur leurs tablettes à côté du sermon du prophète Beauregard, de la rentrée des quinze cents jésuites, et surtout de l'assemblée nocturne tenue chez M. Necker, trois événemens importans de l'année 1776.

Pour exciter l'enthousiasme en faveur de son cher et vertueux ministre, Monsieur avait commandé une tragédie avec des allusions au digne successeur de Colbert. Un médecin se présenta comme héritier de Corneille, de Racine et de Voltaire. Sa pièce avait été reçue par les comédiens avec transport ; toutes les sociétés où l'on avait engagé l'auteur à la lire en avaient conçu la plus haute idée. Jamais il n'y eût une telle affluence de monde, ni une assemblée aussi brillante. Excepté le roi, toute la cour française et Russe honora le spectacle de sa présence. Arriva enfin le moment sacramental ; Zoraï, insulaire de la nouvelle Zélande explique à Tango comment un seul homme peut veiller au bonheur d'une nation entière :

Les mortels près du trône appelés par leur maître,
Eclairés, vertueux, *car tels ils doivent être,*
De ses soins vigilans partagent le fardeau,
Et *même l'étranger qui d'un emploi si beau*
Par d'utiles vertus s'est fait connaître digne,
Citoyen adoptif, monte à ce rang insigne
Où des hommes *actifs,* unissant leurs travaux
Sont pour le souverain des organes nouveaux, &c.

Pour l'honneur du goût et des oreilles françaises, vous allez, croire, mon cher lecteur, que ce prosaïque galimatias, où les vers s'étaient mis, comme dit arlequin, fut hué comme il le méritait ? Détrompez-vous ; jamais les plus magnifiques tirades de nos trois grands *tragiques* n'ont

excité de pareils transports ; je ne me rappelle pas combien de fois on les fit répéter ; mais à *six reprises*, des applaudissemens prolongés suspendirent le spectacle. Sans doute que le respect pour les Altesses Russes et pour l'argent de Monsieur continrent les sifflets ; mais ils prirent si bien leur revanche au sortir de la salle que le médecin retira sa pièce, et l'offrit en holocauste à Hypocrate.

Lorsqu'on apprit en France que Bonaparte écrivait ses mémoires à Sainte-Hélène, on dut croire que nous verrions un roman habilement tracé pour cacher toutes les gentillesses Machiavéliques de la révolution. La phrase suivante suffit pour le prouver." " C'était ainsi qu'à la restauration, *en s'y prenant mal*, on était parvenu à rendre les régicides populaires, eux que la masse de la nation proscrivait un instant avant." Mot très-adroit de Bonaparte pour jeter un voile sur les crimes de Louis XVIII. C'est visiblement lui qui est désigné ici par *on*. Mais *on* ne s'y est point mal pris, c'était bien sa volonté de sauver de l'échafaud les assassins juridiques de son frère. Il le leur avait bien promis, et l'on connaît assez la scène par laquelle des scélérats les enlevèrent à l'indignation de la France, de la chambre de 1815, et à l'échafaud qu'ils méritaient.

Ce fait, qui est connu de tous les Français ne

peut laisser nul doute sur la collusion de Bonaparte avec Louis XVIII. Au reste ce mémorial de Sainte-Hélène, comme tous les ouvrages destinés au même but, le manque souvent, par l'excès même de la finesse: il est comme ses victoires, d'un romanesque oriental. Pour peu que l'on soit au fait de la révolution, et qu'on lise attentivement le mémorial et les autres ouvrages dictés par Bonaparte à Ste. Hélène, il est impossible de ne pas voir qu'ils ont été faits expressément dans le même but que les autres, qui n'ont parlé de la révolution que pour l'embrouiller, et la couvrir de nuages. Cette manière d'écrire l'histoire, ou plutôt de la hacher en morceaux, était très propre à ce projet, et personne ne pouvait mieux le remplir que Bonaparte, qui ayant une excellente mémoire, et une immense répertoire de faits qui ne doivent paraître que falsifiés et dénaturés, les raconte par hasard, d'après la question du compère. Cette invention est tout-à-fait ingénieuse. Tacite ne l'aurait pas trouvée. Mais ce qui est vraiment remarquable, c'est que parmi la foule de ces écrivains, qui ont traité le même sujet de cent manières différentes, il n'en est pas un qui ne paraisse au fait du protocole dont j'ai parlé, et qui ne le suive exactement, depuis Bonaparte jusqu'à Mme. de Staël.

Les courtisans de Bonaparte à Ste. Hélène

n'oublient rien pour le peindre en beau. Il faut même convenir qu'ils parviennent à le rendre intéressant, au moins par ses malheurs, et peut-être plus encore par la bonté de son cœur, et par toutes les vertus qu'ils lui supposent. Il est fâcheux pour eux et pour lui qu'il les démente aussi clairement. Je m'explique.

Il est impossible de nier qu'il a très-exactement accompli, *dans tous ses détails*, les projets de Frédéric, dans la refonte de l'Allemagne, dans l'adroite conversion des républiques et des villes impériales en monarchies, et dans plusieurs autres expéditions commencées visiblement avant qu'il fût sorti de l'école militaire. Il n'est pas moins évident qu'il fallait pour remplir ce but, fabriquer à la république mère et au chef qu'on lui destinait, une réputation guerrière supérieure à celle de l'ancienne Rome. Il fallait aussi porter son despotisme au plus haut degré, afin que les malheureux Français livrassent, sans oser broncher, à la guillotine et au fer de l'ennemi deux générations successives.

On pourrait entasser cent preuves de ce même but qui en sont aussi des conséquences évidentes. Mais elles seraient inutiles pour ceux qui ne le verront pas dans les deux exemples cités ci-dessus.

Venons au démenti qu'il a lui même donné à ses courtisans, et qui dément un peu la bonté de son cœur, de laquelle ils ne cessent de le louer. Il dit expressément en parlant des émigrés : *ce sont eux qui ont causé la révolution, et fait répandre tant de sang ;* n'eût-il prononcé que ce mot, il suffit pour s'avouer lui-même un calomniateur aussi atroce qu'absurde. Je sais que cette accusation n'est pas de son invention. C'est, en d'autres termes, une des phrases du sermon du prophète jésuite Beauregard, en 1776, répétées depuis par Barruel, Carnot et compagnie. Mais il résulte encore de ceci une singulière conséquence, c'est que tous ces braves gens là sont des échos de l'inventeur, et que le protocole des calomnies dont j'ai parlé n'est pas une fable, puisqu'ils le suivent tous très-exactement.

Il existe un vieillard, connu pour être depuis près de cinquante ans un agent de Louis XVIII. Il a traversé la révolution entre les honneurs et les sifflets. Il a donné à son maître toutes les preuves du dévouement le plus absolu ; il ne s'est pas même refusé le plaisir d'annoncer la mort aux victimes les plus augustes. Aujourd'hui encore, ne pouvant lui être utile que par sa vieille et lourde plume, il s'amuse à composer des discours en l'honneur de son protecteur, dans lesquels il essaye de prouver que ce sont les émigrés qui sont cause de la mort de Louis XVI et de la révolution. Remarquez bien

qu'il a connu les événemens qui en 1776, annonçaient si clairement ces horribles désastres. Sachez que toutes les horreurs révolutionnaires faites par les jésuites et jacobins ont passé à son alambic, et y ont été distilées pour l'utilité et à la grande satisfaction des faubourgs St. Antoine et St. Marceau. (Croirait-on, si on ne les entendait, qu'il y a encore des gens assez lâchement vils pour lire ces discours en public?) Au reste, les émigrés n'en sont pas moins estimés de l'Europe, comme l'a dit le duc de Brunswick, et les acquéreurs de leurs biens n'en seront pas moins éternellement méprisés. Ceux-ci, toujours fidèles à la marche tracée par Louis XVIII répandent ces bruits là pour atténuer l'indemnité ou même pour l'annuller s'ils le pouvaient. On m'assure qu'un historien donne pour cause aux victoires de Bonaparte et particulièrement à l'expédition de Moscow, une humeur acre répandue dans le sang. L'idée est ingénieuse. D'après elle un débordement de bile aurait pu causer la chute de l'empire Romain. De quoi ne s'avise pas la soif de l'or?

J'ai affirmé et j'affirme encore positivement que les grandes victoires de Bonaparte même, n'ont été que des scènes de théâtre, concertées d'avance, et que le sort des républiques était d'être monarchisées.

Bonaparte l'a prouvé lui-même par son récit d'envahissement de Venise. Voici comment il le termine. " Ainsi ces Oligarques, si fiers, si long-temps ménagés par le gouvernement Français, dont l'alliance avait été sollicitée avec tant de bonne foi, tombèrent alors sans aucun moyen de salut: *Ils solicitèrent en vain, dans leurs angoisses,* la cour de Vienne; ils lui demandèrent inutilement de les comprendre dans la suspension d'armes, et dans les négociations de paix. Cette cour fut sourde à toutes leurs instances; *elle avait ses vues.*"

Bonaparte à Ste. Hélène, recevait les nouvelles d'Europe; et après les avoir lues, il politiquait avec ses amis.

Le 17 Février 1816, il leur dit, parlant de la France, ces propres mots: " *quatre mois sont écoulés, les alliés vont repartir.*

Qui en lisant cela, seulement dans cinquante ans, ne sera pas convaincu que les alliés ne sont restés que quatre mois sur nos frontières?

Il est pourtant certain qu'ils n'en sont partis qu'après quatre ans et huit mois révolus. Il échappait quelquefois à Bonaparte, des vérités dont il ne sentait pas toutes les con-

séquences. " *L'Europe,* disait-il, *a anéanti la France.*"

Ce n'est malheureusement que trop vrai, mais comment ne voyait-il pas que ce seul mot détruisait les prétendus miracles de son génie militaire, et au lieu d'un mirifique conquérant, en faisait un mannequin de théâtre ? Cela prouve qu'avec beaucoup d'esprit et une imagination rare, il n'avait pas toujours le don de saisir les rapports éloignés que les choses ont entre elles.

Bonaparte peut-il ignorer le véritable assassin de Louis XVI, et celui qui est la vraie cause de la révolution ? Comment donc peut-il en accuser les emigrés ? Comment peut-il descendre au rôle d'un vil calomniateur pour le bon plaisir de Louis XVIII qu'il connaissait et quil méprisait ; c'est une tache éternelle à sa mémoire que ses prétendues victoires ne laveraient pas, quand elles seraient réelles.

O'Méara, page 186, demande à Bonaparte; " s'il aurait jamais permis le rétablissement des jésuites en France ? Jamais, a-t-il répondu, c'est la plus dangereuse des sociétés ; elle a fait seule plus de mal que toutes les autres. Leur doctrine est que leur général est le maître du monde ; que tous les ordres qui en émanent

doivent être exécutés, quoique contraires aux lois, quelques coupables qu'ils soient ; toute action commise par eux, en vertu des ordres de leur général, à Rome, devient méritoire à leurs yeux, quelque atroce qu'elle puisse être. Non, je n'aurais jamais souffert dans mes états, une société sous les ordres d'un général étranger résidant à Rome." Tout cela est vrai, et annonce un homme instruit. Cependant en 1809, ils étaient installés en France, et par qui ?

Voyez dans M. de Las Cazes, tome II, troisième partie, page 19 et suivantes, la manière adroite qu'il emploie pour cacher un brigandage plus adroit encore, et qui en effet était le plus propre au vœu de Louis XVIII. N'est-il pas plaisant de l'entendre dire qu'en moins de quinze jours il aurait complété les fortifications de Paris. Il est impossible qu'il ne se moquât pas de l'ignorance de ses auditeurs. Lisez les pages 43 et 44 si vous voulez avoir une idée de son délire prophétique. Son idée que le peuple a tout fait pour lui, et à laquelle il revient perpétuellement, est très-propre à cacher son rôle. Mais après son verbiage et ses rodomontades de Capitan, quand on réfléchit que tout ce qu'il a fait *était visiblement commencé avant lui*, tout cet échaffaudage théatral s'écroule, et l'on ne voit plus que des mannequins derrière la toile.

Fouché n'a trahi ni Louis XVIII, ni Bonaparte; il était dans leur secret.

Page 210 (mai 1816,) Bonaparte, sous prétexte de comparer la révolution d'Angleterre et celle de France, qui sont diamétralement opposées, au moins par le but des deux rois, entasse des sophismes spécieux pour cacher son rôle et celui de Louis XVIII, et il ne réussit pas mieux à l'un qu'à l'autre.

A la page 303. Il assure, que, *comme résultat politique*, s'il avait eu un fils de Mme. de Beauharnais, il serait encore roi de France.

Ce qui mérite d'être considéré, c'est qu'au milieu de toutes ses extravagances, il n'oublie jamais son but, qui est de se présenter toujours par le beau côté de son rôle, et de cacher le côté hideux, ce qui rend sa marche un peu difficile. Mais il n'est jamais embarrassé; il sait bien que le petit nombre de gens qui sont dans son secret ne le trahiront pas. Il compte sur la foi des autres; et il leur prouve tout ce qu'il veut; quand c'est trop difficile, il s'en tire avec un *si*, ou un *mais*, mots plus puissans que tous les talismans magiques. Le moins aisé c'est de laver et d'envelopper Louis XVIII, ce qui n'est pas une petite affaire; aussi a-t-il toujours soin d'observer qu'il ne l'a jamais trouvé dans aucune conspiration

contre sa vie, ce qu'il répète dans toutes les occasions, sans prendre garde qu'il donne par là, une preuve évidente de leur collusion mutuelle. Il y a bien plus ; c'est que Louis XVIII lui faisait connaître les tentatives qui se projettaient, ainsi que les exécuteurs. L'assassinat de Pichegru en est le résultat et la preuve. Et c'est la connaissance qu'eût M. le duc d'Enghien de la révélation perfide que Louis XVIII avait faite à Bonaparte du projet de Pichegru qui a été la vraie cause de l'assassinat juridique de cette infortuné prince, l'un des crimes les plus horribles de la révolution, et l'une des pertes les plus désastreuses pour la France. Mais Bonaparte, au lieu de se charger de cet épouvantable forfait en accuse clairement son ministre. Voyez page 36 du journal de Ste. Hélène ces propres mots au sujet de M. de T...... " c'était lui enfin, disait l'empereur qui avait été l'instrument principal et la cause active de la mort du duc d'Enghien." Au reste, quel qu'ait été l'assassin, il a reçu ses ordres de Louis XVIII. Page 254, voyez comment il s'y prend pour donner le change sur les peniches, qu'il fit fabriquer par les Françaises, et qui n'ont servi qu'à détruire leur commerce sur leurs côtes. Page 99 et suivantes, vous verrez les brouillards qu'il entasse pour se disculper d'avoir mené en Russie, tant de Français à une mort inévitable. Plusieurs années avant lui j'avais prévu

que le grand nombre de ses frères et sœurs lui serait utile. Il confirme ma conjecture, en sens inverse et je reste de mon avis, comme Dacier. J'ai parlé du grand nombre des généraux pris dans les derniers rangs de l'armée et de la société. J'en ai donné la vraie raison, et il essaie d'en faire goûter de fausses.

On ne saurait croire combien de réfutations nous avons faites l'un de l'autre, sans nous connaître, ni nos ouvrages, la France décidera. Il essaie partout de prouver que Louis XVIII n'a commis aucun crime. Moi je prouve qu'il ne s'en est pas commis un seul qui n'ait été ordonné pas lui, même ceux dont Bonaparte a bien voulu se rendre le bouc émissaire. Sur la parole de Louis XVIII, il avance que Carnot était chevalier de St. Louis avant la révolution, le fait est faux. Il fallait vingt-huit ans de service et il n'avait que trente-cinq ans d'âge.

Dans son abrégé de Louis XVIII parlant de Carnot dit l'un d'eux que le roi avait daigné accueillir avec distinction, et décorer de la croix de chevalier de St. Louis, etc. Comment donc, fait-il courir un bruit si contradictoire? c'est que s'étant servi de lui pour organiser la scène de Gamain le prétendu empoisonné, il a jugé que cette protection ne serait pas honorable, et il a depuis, fait répandre que ce

Carnot était une créature de la maison de Condé.

Qu'on lise dans O'Meara (p. 174 et suivantes), la description de la bataille de Waterloo par Bonaparte, et que l'on juge si l'on peut rien dire de plus spécieux pour cacher des vérités et jeter de la poudre aux yeux des gens qui ne connaissent pas la guerre et en même temps, de plus absurde pour ceux qui la connaissent. Quel plaisant général que celui qui prend en plein jour une armée Prussienne pour une Française, et qui ne s'en aperçoit que quand la sienne est en déroute. Dira-t-on que le prince de Cobourg fit la même faute ? On aurait tort ; il prit le détachement Russe, pour des Turcs *mais vêtus en Russes*, c'est bien différent.

" *Wellington, ajoute Bonaparte, aurait dû être campé depuis le commencement de Juin, etc.*" ce mot prouve que Bonaparte aurait eu besoin d'étudier Frédéric, et que le général Wellington sait par cœur ce premier de tous les capitaines.

Bonaparte a été sans contredit un homme extraordinaire ; la nature l'avait doué de beaucoup de qualités qui se rencontrent rarement ensemble. Il avait de l'esprit, du courage, de la fermeté dans le caractère, et même de la bonté avec les gens dont il n'avait rien à craindre, il avait une

érudition peu commune à son âge, un jugement sûr, une vaste mémoire mais sa finesse était au-dessus de tout.

Il se louait de si bonne foi ; ses fanfaronades sont si naturelles, si sérieuses qu'on voit bien qu'il n'oubliait que rarement son rôle, et qu'il était si fermement persuadé que jamais personne ne le soupçonnerait qu'il le laisse souvent percer.

Si de grands personnages lui doivent de la reconnaissance, plusieurs en sont dispensés. Il en a peint quelques-uns à la manière de Tacite ; il est étonnant que s'il les calomnie, ils ne s'inscrivent pas en faux contre lui, qu'ils n'essaient pas de se blanchir, en sollicitant un jugement et se constituant volontairement prisonniers. C'est la seule manière qui leur reste de remettre leur mémoire en honneur, et s'ils balancent entre l'honneur et la vie, il est fort dangereux que la France ne leur tienne pas compte de ce balancement, et ne reste convaincue qu'ils ont préféré la vie à l'honneur.

Quant aux conspirations dont il a été l'objet, je croirais assez à celles de ses amis les républicains ; quant à celles qu'il dit avoir été preparées par des princes et des gouvernemens, il faut les renvoyer au pays des fables. Il y a dans celles-ci quelque chose de remarquable, c'est qu'il les finit

ordinairement par ces mots : " *je crois que Louis ne le savait pas ;* et moi, je crois qu'il l'en faisait avertir.

Au 2e Volume, page 32, après avoir essayé de prouver que les Bourbons ont formé plusieurs complots contre sa vie, (ce qui est archifaux), il ajoute finement, *Louis, le Roi actuel, refusa toujours son consentement.* Ceci est vrai, quant aux conspirations qui ont pu être projettées contre lui ; mais nulle ne l'a été par des Bourbons. Le sang d'Henri IV a toujours été pur de ce côte là, à une seule exception près. Après cela vient un long imbroglio pour cacher la manière dont les Anglais ont pris l'Egypte, et dont la vraie raison est celle que nous avons racontée.

A la suite est une pasquinade ironique contre l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse qu'il compare à un tailleur, puis contre son beau père qu'il traite ailleurs de ganache qui *s'est mis à ses genoux.* Le lecteur ne doit pas être étonné de ces diatribes indécentes, ni de ces fanfaronnades incroyables où il avoue modestement que *la nature l'a fait différent de la plupart des autres.* Avec quelques particules de sens commun, on doit voir que le médecin O'Meara, faisant toujours les questions convenues est le compère, et que le répondant, qui gagne toutes les batailles de terre et de mer, (même

celles qu'il a perdues;) qui justifie toutes les folies les plus atroces (même celle de Moscou) avec un *si*,au moyen duquel on sait qu'on pourrait mettreParis dans une bouteille, le lecteur doit voir de quoi il s'agit, ou il ne verra jamais rien.

Il doit même être aussi ennuyé, qu'étonné de voir toujours Cipriani aller au marché, ce qui est presque la seule vérité historique qui ne soit pas travestie dans l'ouvrage.

Voici un singulier passage qui prouve bien sa tendresse pour Louis XVIII. " Si on m'offrait, dit-il, de me replacer sur le trône de France, aux mêmes conditions que Louis, j'aimerais mieux rester ici. Il n'y a pas d'homme plus à plaindre que Louis, on l'impose à la nation, pour Roi; et loin de lui laisser les moyens de *s'ingracier* dans le cœur du peuple, les alliés l'obligent d'avoir recours à des mesures qui, nécessairement augmentent la haine des Français pour lui, au lieu de lui concilier leur affection." (C'est très-adroitement disculper Louis XVIII et très-faussement inculper les autres rois. C'est lui seul qui détestant la noblesse qu'il avait trahie, l'a ruinée et anéantie au profit de ses complices.)

" La royauté (p. 18) continue Bonaparte, est dégradée par les moyens qu'ils lui ont fait adopter;

on la rend si sale et si méprisable, que l'opprobre en rejaillit jusque sur le trône d'Angleterre; au lieu d'entourer Louis de respect, *on l'a couvert d'ordures*."

Il n'est pas besoin d'avertir ici le lecteur que c'est une métaphore; que cela ne peut être pris qu'au figuré, et non au propre, et qu'il n'y a que les courtisans de Louis XVIII qui ont le nez fin, qui puissent le bien sentir.

Malgré toute la finesse de Bonaparte, sa collusion avec Louis XVIII perce partout. Il sent très bien que le point le plus difficile à prouver et le plus propre à cacher les crimes de ce prince, c'est de les faire rejaillir sur les émigrés, à la tête desquels se trouvent par le fait tous les autres princes français.

Aussi ne laisse-t-il échapper aucune occasion de revenir sur cette question; et il est remarquable que les plus grands et les plus fins scélérats, dans le secret, ont avancé la même absurdité, que le séjour de Monsieur à Paris jusqu'au départ pour Varennes, n'a pas peu contribué à rendre spécieuse; réduisons la, à sa valeur.

Oserait-on nier que la mort de Louis XVI a causé la révolution? oserait-on nier qu'elle n'aurait pas eu lieu, s'il avait connu et fait arrêter les principaux chefs? oserait-on nier qu'alors, *l'Eu-*

rope n'auroit pas écrasé la France? (propres termes de Bonaparte lui même) qui rappellent le mot du comte de Metternich prononcé quarante ans avant; excepté une cinquantaine d'agens de Monsieur les trente mille émigrés n'avaient-ils pas le but de sauver la vie du Roi et d'empêcher la guerre civile? et sans la perfide retraite du Roi de Prusse, d'accord avec Monsieur, Louis XVI n'était-il pas sauvé ainsi que la France? Quel est l'homme assez brute et assez vil pour oser nier cela? Quel est l'homme assez empâté dans la matière et dans le crime pour ne pas voir que la surface de la France étant alors couverte de clubs, il était impossible que le moindre rassemblement se fit ailleurs que sur les frontières?

Donc les émigrés, loin d'être la cause de la mort du Roi, et de la révolution, sont les seuls qui s'y sont opposés de manière à pouvoir y réussir sans la perfidie de ces deux princes.

Mme. de Staël rapporte un passage de son père qui dit, que si au lieu d'émigrer, dix milles fussent restés à Paris le 30 d'Août le Roi aurait été sauvé; il ment sciemment car il sait que ceux qui étaient restés ou revenus furent presque tous égorgés ce jour-là; c'est donc une imposture digne du rôle qu'il a joué, et que sa fille, malgré son esprit et sa finesse essayerait inutilement de cacher.

A la page 347, et aux deux suivantes du 2 volume d'O'Méara, Bonaparte défend la validité de son titre à l'Empire par des argumens captieux, mais qui tombent en ruine quand on se rappelle le refus de la charte donnée par Louis XVI, le 23 Juin 1794, repoussée par le jésuite Syéyès, agent de Monsieur et reproduite par Louis XVIII, augmentée d'un pillage immense. Et, ce qui est sans replique, c'est que cette charte repoussée était le résumé des demandes de la nation entière, *bien réunie* puisqu'elles étaient *dans tous les cahiers des* trois *ordres*; et que la faction qui la refusa est celle qui a causé la mort des deux rois, tous les forfaits et tous les malheurs de la révolution ; et certes, ce n'est pas la nation entière quoiqu'en dise le doux Carnot.

Les pages 375 76 et 77 sont destinées à cacher l'emploi des péniches, et à persuader une descente qu'il ne voulait pas faire, qui aurait réussi comme celles de Philippe Second, de Quibéron et de Trafalgar. Mais ce qui dans cet ouvrage intéresserait les tigres aux malheurs de Bonaparte, ce qui est écrit avec une noble fièreté qui annonce un grand caractère, ce sont les lettres de M. le comte de Montholon.

L'ouvrage de M. de Las Cases est très-intéressant, mais ceux qui ne sont pas au fait de la révolution ne peuvent y voir que *des flammes* con-

fuses, un incendie. C'est après avoir lu celui-ci qu'il faut relire l'autre ; c'est alors un feu d'artifice en couleurs dont l'effet ne peut s'imaginer que par ceux qui en ont fait l'épreuve.

Grâces lui soient à jamais rendues de nous avoir fait connaître le *projet du général H.* . et surtout sa politique et son siége de Vienne! Combien Bonaparte n'a-t-il pas dû être flatté d'avoir un historien si supérieur à ceux d'Alexandre et de Charles XII ! Un historien si étonnant qu'il semble que la Providence a voulu le faire naître à côté de son héros, tout exprès pour chanter des victoires plus miraculeuses que celles de Samson ! mais quelque reconnaissance que l'on doive à M. de Las Cases, on ne peut lui pardonner d'avoir, comme il le dit lui-même, gâté ce chef d'œuvre par son style si différent de celui de l'original. Quel dommage que Milton n'aie pas pu lire le siége de Vienne avant de faire son *Paradis Perdu !*

Page 250 " L'instruction et l'histoire, dit Bonaparte, voila les grands ennemis de la vraie religion; ce sont des fausses religions qu'il aurait dû dire, et il aurait eu raison, car rien n'est plus évident. Le point où elles coincident toutes, c'est-à-dire l'existence de Dieu, le culte d'adoration que nous lui devons, la pratique de la vertu qui lui est encore plus agréable et qui contient toute la morale, voilà partout la vraie religion, celle des patriarches

et des philosophes, celle que Jésus a prêchée ainsi que Confucius. Hors de là, il n'y a plus que superstition, idolâtrie, orgueil, domination et argent ; et tel a été le but et la marche de tous les prêtres ; c'est sur quoi l'instruction et l'histoire ne peuvent laisser nul doute. Il est certain que les Romains modernes ont rendu la leur plus tortueuse, en ont fait un labyrinthe plus inextricable que les autres, mais c'est l'affaire de quelques jours d'études de plus, et Bonaparte serait-il resté en route ? ignorait-il qu'il fallait finir ce voyage pour se reposer tranquillement ?

Page 252. Il dit : " En proclamant le protestantisme qu'eussé-je obtenu? j'aurais créé deux grands partis à peu près égaux ?..j'aurais ramené la fureur des querelles de religion; (c'est précisément le contraire; la véritable cause des troubles religieux qui ont agité l'Europe et une partie de l'Asie et de l'Afrique depuis Constantin, c'est l'ambition des évêques de Rome ; l'unité, talisman enveloppé de jargon scolastique, en fut le prétexte. Or rien n'eût été plus facile que de rendre la France protestante et même socinienne pour se rapprocher encore plus de Jésus. Au reste, Bonaparte a toujour une arrière pensée qui est de se présenter par le côté brillant de son rôle, en rapportant tout à la volonté, ce qui le fait quelquefois tomber en contradiction sans qu'il s'en aperçoive. Il oublie souvent qu'il n'a paru qu'au second acte, et

que le premier était joué qu'il était encore à l'école militaire; j'exhorte M. de Las Cases à demander l'explication de cette énigme au Général H....

Page 311 et suiv. " Bonaparte semble ici faire entendre qu'il voulait, après avoir pris Moscou, établir, comme Henri IV la paix perpétuelle; mais on ne voit pas trop bien la nécessité d'aller si loin incendier une immense ville pour accomplir un grand et beau projet; si ce sont les Russes qui ont allumé le feu, il est difficile d'y trouver une autre cause que celle de forcer les habitans, au moins les riches, d'aller s'établir à Pétersbourg: et ce qu'il dit (p. 13 du 4 vol. 7e partie), qu'il ne voulait point *cette fameuse guerre*, cette *audacieuse entreprise*, cadre assez bien avec cette assertion; c'est avouer qu'il n'a été qu'un pantin. C'est alors un terrible moyen d'amener un mince résultat. Ailleurs il projette de réunir chaque nation en un grand peuple, et de leur donner la liberté; c'était là le rève d'un homme de bien plus aisé à faire qu'à accomplir.

Page 41. Lecteur, qui n'avez pas assez médité les vérités surprenantes que vous venez d'apprendre ou qui n'en avez pas saisi l'ensemble et surtout la liaison, lisez cette page très-énigmatique pour ceux qui n'ont pas lu le présent ouvrage, et voyez les allusions frappantes qui y sont

contenues, malgré la volonté constante de les dérober.

Et page 69 lisez la réponse à cette question : " Nous demandions à l'Empereur s'il croyait qu'il eût été possible d'arrêter la révolution à sa naissance, Il le croyait, sinon impossible, du moins bien difficile : peut-être, disait-il, aurait-on pu conjurer l'orage, ou le détourner par quelque grand acte machiavélique, *en frappant d'une main de grands individus* &c."

Faisons ici une remarque bien juste et bien importante ; c'est que Louis XVIII, qui a trompé le monde entier, excepté M. Davarai, avait persuadé la France que sa famille était complice de ses crimes ; qu'il avait peut-être eu l'adresse de les présenter à Bonaparte comme des vertus, d'après la maxime spécieuse, que le salut de l'état *est la suprême loi ;* qu'il avait gagné sa confiance, en lui dévoilant des conspirations tramées, disait-il contre la vie de Bonaparte; ceci n'est pas une conjecture, on le voit dans le journal de St. Hélène, et l'on peut y remarquer le soin qu'a Bonaparte d'ajouter que *Louis n'y est pour rien.* Il y a cependant à la page 219 du tome 4e de la 7e partie un mot qui déroge à cette règle. En parlant d'une conspiration tramée contre lui Bonaparte, il ajoute: " *après avoir vu plusieurs fois Louis XVIII à Mittau, l'agent revint connaissant tout ;* on ar-

rêta M. de la Rochefaucault et sa bande ; *et s'ils savaient à qui ils le durent !* etc....

Ainsi, quoique rien ne soit plus faux que la prétendue part que Louis XVIII attribue aux siens, dans ces conspirations, il n'est pas étonnant que Bonaparte le croye avec le reste de l'Europe. Nous verrons plus bas, dans une lettre de Louis XVIII qui est d'une douceur infernale, la phrase qui a fait naître et qui a répandu cette calomnie, et que les gens qui lisent sans réflexion auront peut-être prise pour un éloge.

" Il pensait qu'au 10 d'Août la chose aurait encore pu réussir, mais ajoute-t-il, les hauts intéressés n'étaient pas de taille pour ces difficiles époques."

Il est clair ici, ou qu'il ignore les faits, ou qu'il abuse ses lecteurs ; car il devait savoir que trois ans et quelques mois avant ce 10 Aout, M. le Comte d'Artois et les princes de la maison de Condé avaient demandé au Roi la permission d'arrêter la révolte, et que Monsieur la leur fit refuser. Bonaparte devait savoir cela, comme toute la France; mais sa partialité pour Louis XVIII le décèle souvent, et je ne sais pas pourquoi il l'aime tant, car après l'avoir parfaitement servi, il en a été grièvement insulté.

Le principal but de l'auteur de la révolution a été de faire réjaillir sur ses victimes les crimes qui l'ont causée. Le principal but de mon ouvrage a été de suivre la chaîne de ces calomnies et de les réfuter.

Dans le nombre considérable d'ouvrages écrits par ses agens, je n'ai rien trouvé qui fut d'une finesse aussi perfide qu'un résumé historique des mémoires de Ste. Hélène, tome 3, 6e partie, p. 101. " L'assemblée constituante, dit-il, donna à l'état une constitution, qui fut sanctionnée de l'opinion de toute la France."

Réponse.—(Pour présenter la question sous son vrai jour, il faut d'abord se rappeler que *tous les* cahiers des trois ordres *voulaient* et *ordonnaient* à leurs députés une monarchie, et qu'au mépris de cet ordre sacré, l'assemblée commença par briser tous les liens antiques, et par organiser la guerre civile. 1°. En se constituant assemblée nationale et unique, 2°. en faisant sa déclaration sur les droits de l'homme au lieu de la faire sur *ses devoirs.*)

La France fut à l'instant un théâtre de pillages, d'incendies et d'assassinats. Le roi donna le 23 Juin sa déclaration qui contenait les demandes de tous les cahiers et qui était l'expression des vœux de toute la France. Un des

chefs du parti, qui aurait dû être à l'instant poursuivi comme coupable de haute trahison la fit rejeter; peu après la république fut décrétée par le fait, et les brigands allèrent à Versailles pour assassiner le roi et la famille royale.

L'Europe entière connaît la vérité de ces détails et doit voir la fausseté adroite du résumé. (Cela est sans réplique.) En parlant des premières années de la guerre, il dit: *l'Autriche et la Prusse furent vainqueurs.* Lecteur, vous venez de voir la plus exacte relation des vingt-huit premiers mois de la guerre. Est-ce dans la retraite du roi de Prusse et dans celle des Autrichiens, visiblement combinées pour attirer les Français dans les électorats ecclésiastiques que Bonaparte voit des armées vaincues? Et quelques jours après, lorsqu'elles font faire soixante lieues à reculons aux Français, jusque sous les murs de Valenciennes et de Mayence; lorsqu'elles prennent ces places au moment de l'assaut et en exterminant les armées Françaises d'observation qui les défendent, sont-elles encore vaincues? n'y a-t-il pas de la maladresse à mentir aussi effrontément?

Si jamais l'histoire peut débrouiller le cahos ou l'a plongé depuis trente ans la politique de Louis XVIII, ce qui ne peut se faire qu'en condamnant au feu tout ce qu'il a écrit ou fait

écrire, alors elle séparera le merveilleux du rôle de Bonaparte de la plupart de ses actions. En rendant justice à ses grandes vues, aux magnifiques établissemens dont tant de peuples lui sont redevables, elles les réduira à leur juste valeur, et substituera souvent une admiration modérée à l'enthousiasme délirant de ses adeptes.

La postérité lui reprochera les erreurs qu'il répandit, les calomnies qu'elles étayent; et elle ne lui pardonnera jamais d'avoir dit que Carnot est un honnête homme.

La seule organisation de la scène de Gamain, mettra toujours Carnot à la tête des plus horribles scélérats.

Considérations sur la Révolution Française.

Mme. de Staël ne perd pas une occasion de mystifier ses lecteurs. On se rappelle la peur générale du mois d'Août 1789, résultant des intrigues combinées pour faire armer toute la France. Eh bien! Mme. de Staël vous dira (p. 253), que ce fut la suite de l'enthousiasme de la France pour le retour de M. Necker.

Mme. de Staël dit : « On se complaît à penser qu'un roi (Louis XVIII) le *premier auteur d'une charte constitutionnelle* était alors de l'opinion populaire, &c...... D'après l'expression sousliguée, il n'est personne qui ne croye qu'elle ignore la déclaration de Louis XVI du 23 Juin 1789, qui a été offerte à la France vingt-quatre ans et onze mois avant celle de Louis XVIII. Eh bien, on se tromperait : le chapitre 20, p. 211 en est rempli ; mais au lieu de dire, ce qui est vrai à la lettre, que c'était le résultat des demandes de la France entière, et en un mot la constitution Anglaise, elle la dissèque, l'embrouille de son mieux et par là fait d'une pierre trois coups ; elle bâtit un échaffaudage romanesque de gloire et de vertus de M. Necker, elle enlève à Louis XVI le mérite du plus grand de ses bienfaits, et en fait présent à son bourreau. C'est doucement transformer l'histoire en libelle. Mais elle ne s'est pas aperçue du quatrième coup que produit sa pierre, c'est qu'elle donne la preuve la plus incontestable de la collusion de son père, et d'elle-même avec Louis XVIII, ce qui probablement n'était pas son intention. Nous verrons plus tard un ouvrage constitutionnel, de M. Necker dont cette déclaration forme la base, sans qu'il en dise un mot ; et vingt-cinq ans après, nous la verrons donner par Louis XVIII et annoncer comme nouvelle par Mme. de Staël ; en sorte que ce chef-d'œu-

vre d'amour d'un roi pour ses peuples a servi trois fois de modèle à des plagiaires qui en ont soigneusement caché l'époque et la naissance, et qui n'ont jamais parlé de lui. Il est difficile d'afficher une prévention plus odieuse.

Mme. de Staël s'efforce de prouver que les émigrés, qui ont pris les armes, ont manqué à leur patrie. Mais ignore-t-elle que c'est la perfide politique de Louis XVIII qui les a appelés en dehors, les faisait assassiner en dedans, les a fait accuser d'avoir appelé les étrangers, ce que lui seul pouvait faire comme premier prince du sang?

Et quand il aurait invoqué le secours des étrangers contre les clubs établis par Monsieur, et non par M. le duc d'Orléans, quel mal auraient-ils fait en sauvant Louis XVI de la mort et la France de la guerre civile?

Mme. de Staël oserait-elle dire que Henri IV prit les armes contre sa patrie en appelant les Anglais?

Mme. de Staël aurait beaucoup mieux fait de laisser la politique de côté; on aurait pu croire qu'elle ignorait le rôle infâme de son *vertueux* père, et, sans le vouloir, ni s'en douter, elle

le dévoile à chaque page. C'est ce qui rend ses accusations plus atroces et sans excuse.

Comment peut-elle dire que dix mille nobles de plus autour du roi auraient peut-être empêché qu'il ne fut détrôné, puisqu'elle sait très-bien que les quatre mille qui étaient armés au château le 10 d'Août quittèrent leurs armes à la prière du roi, et furent presque tous assassinés dans les cours et dans le jardin !

Elle pose un principe très-vrai en morale, c'est de ne jamais livrer son pays aux étrangers ; (mais ni elle, ni son père ne peuvent ignorer que c'est Monsieur qui, comme premier prince du sang, pouvait seul requérir leur assistance ; et il peut d'autant moins l'avoir oublié que Monsieur s'en était personnellement assuré ; d'avance, que c'est chez Necker même à *l'hôtel du contrôle général, rue Vivienne en Octobre* 1776, *à son premier ministère* que fut tenue l'assemblée nocturne dans laquelle Monsieur, ouvrit et signa la destruction et l'écrasement de sa patrie. Lorsqu'en applique le plus grand des crimes à un ordre entier que l'on sait en être innocent, il faut avoir un cœur de bouc et une âme infernale.

Quelque fâché que je sois de ne pouvoir continuer l'analyse du plus étonnant ouvrage qui

soit jamais sorti de la main des hommes, et dont le vrai titre, qu'il remplit parfaitement, devrait être, *apothéose du crime, libelle diffamatoire contre la vertu,* je suis forcé de la terminer ici. Je me réserve seulement une protestation, au nom de tous mes compatriotes, qui, je l'espère, ne me désavoueront pas.

Je déclare donc, en présence des quatre parties du monde, que représentant duement la France entière, à commencer depuis Pharamond jusqu'à la dernière postérité, nous sommes très-contens de notre Fénélon, Périgourdin, et que nous refusons le Fénélon Genevois, dont la dame de Staël veut nous affubler.

En réfléchissant avec elle sur *l'étonnante sagacité de l'esprit* de son père, qui a deviné tout ce qu'il savait, et qui a toujours eu des ouvrages prêts pour les vivans et pour les morts ; en pensant à sa faculté divinatoire, je crois qu'elle ferait très-bien de n'en rien dire, de peur que les indévots ne la trouvent toute naturelle.

On voit bien ici qu'il a combattu l'assembleé constituante, la convention, le directoire et Bonaparte même, à coups de plume et dans son cabinet. Mais dans sa vie publique, ce que l'on a vu un peu plus clairement, c'est qu'il a ruiné le trésor royal par ses emprunts multipliés;

c'est que son imposture de prétendre qu'il soutenait la guerre sans emprunts et sans nouveaux impôts, lui a été publiquement reprochée : c'est que chacun de ses ouvrages a été écrit dans les intérêts du chef de la révolution, dans celui de leur hypocrisie et pour exciter la discorde et se faire rappeler. Ce qui est très-certain, c'est que, à l'exemple de Perrin Dandin qui veut toujours juger, lui a toujours voulu gouverner.

Quand on connaît bien la révolution, on voit bientôt que Madame de Staël la connaît aussi, par le soin qu'elle prend d'en dénaturer tous les faits. Au reste, comme son père en a été l'un des principaux agens, il n'est pas étonnant qu'elle en sache les détails, et qu'elle les brode à sa manière.

Il est tout simple aussi qu'il ait fait des prédictions dont il connaissait le plan d'avance, mais il est bien maladroit à sa fille d'en parler, et de donner la preuve la plus évidente du rôle qu'il a joué et même de celui de quelques autres acteurs.

C'est ce qu'elle fait dans le chapitre VII, tome II, page 324. On y voit que Bonaparte, *allant gagner* la bataille de Marengo, parla à M. Necker *de ses projets futurs*. Celui-ci, qui *s'était fait une magistrature de vérité, dans sa retraite*, comme dit sa fille, publia peu après ses *dernières vues de poli-*

tique et de finances. " Il y discutait le projet que Bonaparte *avait formé* d'établir une monarchie en France, de s'en faire le chef, et de s'entourer d'une noblesse de sa propre création. *Bonaparte ne voulait pas qu'on annonçât ce dessein avant qu'il fût accompli ;* encore moins permettait-il qu'on en fît sentir tous les défauts. Aussi, dès que cet ouvrage parut, les journalistes reçurent-ils l'ordre de l'attaquer avec le plus grand acharnement. Bonaparte signala M. Necker comme le principal auteur de la révolution," en cela, il avait raison.

Mais voici bien un autre grief ; *les dernières vues de M. Necker* développaient l'adroite combinaison qu'on devait suivre dans l'organisation du sénat, du conseil des anciens et du tribunat pour créer, sous l'apparence d'une république libérale, la monarchie la plus despotique.

C'est par la lecture seule de ces chapitres que l'on peut prendre une idée de ce petit chef-d'œuvre de Machiavélisme ; c'est par l'élimination du tribunat, donnée au sénat conservateur, auquel on renvoit tout et qui ne peut rien, qui ne doit agir que sur l'impulsion du tribunat même ; c'est par la fonction de muet qui doit être l'essence du corps législatif que l'on peut juger de cette constitution qui est un prodige de fourberie constitutionnelle. Ceci cadre si mal avec *la magistrature de vérité* que s'était faite M.

Necker, que sa fille en est un peu embarrassée; mais elle s'en tire assez adroitement, en disant qu'il analysait la constitution consulaire qui existait, et approfondissait l'hypothèse de sa royauté qui n'existait pas.

. . . .

Et il devine si bien qu'elle s'écrie, page 294: " Ne dirait-on pas que M. Necker, écrivant ces paroles en 1802, prévoyait ce que l'empereur a fait depuis de son conseil d'état ?"

M. Necker était un des plus dévoués, des plus intimes confidens de Monsieur. L'idée de la double représentation du tiers-état est de lui. Il connaissait les projets long-temps d'avance. Le plan de la conduite de Bonaparte était en partie de son invention, et bien des années après, il en fit, suivant sa coutume, un ouvrage qu'il intitula *dernières vues de politique et de finances.* Cela explique très-naturellement les contradictions, les impostures et les prédictions du père et de la fille. Ce qui est vrai dans sa narration, c'est que son père *avait touché au point sensible de l'ambition de Bonaparte,* qui voyant son rôle dévoilé, entra dans une colère affreuse, prit tous les moyens de faire disparaître le livre, exila la fille de l'auteur, et lui aurait peut-être fait un mauvais parti, si celui-ci eût été moins accrédité auprès de leur commun maître, ou si Bonaparte avait été aussi sanguinaire

que ses ennemis l'ont représenté. Il ordonna à Le Brun une réfutation en quatre pages, dans laquelle il demandait à M. Necker s'il n'avait pas honte de vouloir encore gouverner la France après l'état affreux où il l'avait précipitée par ses emprunts et par ses conseils perfides à Louis XVI pour la double représentation? Il n'est peut-être rien arrivé dans la révolution de plus singulier et de plus extraordinaire que ce dévoilement réciproque de deux des plus grands agens de la révolution, causé par la vanité du Génevois qui attaquait l'orgueil du Corse.

Mme. de Staël a beau s'écrier: " Quelle prophétie! si je suis revenue plusieurs fois sur le mérite singulier qu'a eu M. Necker dans ses ouvrages politiques, de prédire les événemens, c'est pour montrer comment un homme très-versé dans *la science des constitutions*, peut connaître d'avance leurs résultats." Ce qui est beaucoup plus clair, c'est la peine affreuse qu'elle prend à entasser des brouillards sur cette aventure. L'explication ci-dessus est exactement le soleil, qui vient les dissiper. Elle termine par dire que son père, " A voulu dans les finances l'économie la plus sévère, et dans le gouvernement les institutions qui forcent à la justice."

La France doit bien regretter qu'il ne se soit

avisé de ce bel ouvrage qu'après ses désastreux ministères.

Le chapitre VII du IIIème tome, page 61, commence ainsi: " Je me glorifie de rappeler ici que la déclaration, signée par Louis XVIII à St. Ouen en 1814, contenait presque tous les articles garans de la liberté *que M. Necker avait proposés à Louis XVI en* 1789, *avant que la révolution du* 14 *Juillet eût éclaté.*"

Si M. Necker les avait proposés, pourquoi ne vint-il donc pas avec le roi à la séance pour les soutenir? Pourquoi les intitula-t-il *déclaration* au lieu de *charte* que Louis XVIII leur a donné depuis? Pourquoi, dans ce moment où il avait tant de crédit sur l'assemblée et sur la populace, pourquoi ne vint-il pas réfuter ce mot si audacieux du jésuite Syéyès qui les fit refuser? Et quand il ne les aurait pas proposés, n'était-ce pas son devoir d'accompagner le roi, et de prouver aux factieux que c'était le vœu de la France entière? Son absence n'est-elle pas la preuve la plus démonstrative de sa collusion avec eux? Oui! elle le signalera éternellement comme un des chefs du parti qui a arraché la couronne et la vie au meilleur et au plus infortuné des rois.

SUITE DU TROISIÈME LIVRE.

Avertissement de l'Editeur.

Quelqu'un a dit qu'il y avait trop de vérités dans cet ouvrage. Que ce soit un éloge ou une critique, il est certain qu'on n'y peut rien retrancher, n'y modifier, sans laisser la mémoire du roi martyr, de la reine, de Charles X et de plusieurs autres princes, souillée de calomnies épouvantables.

Dans l'alternative d'un devoir ou d'un crime, le choix est facile à la vertu.

La finesse de Tibère a, de tout temps, été célèbre; mais je doute qu'elle ait jamais approché de celle dont nous venons de donner quelques exemples, et moins encore de celui qui suit.

L'ouvrage intitulé *Louis XVI peint par lui-même* a été annoncé comme une production de quelques gens de lettres; et cette annonce ne prouve pas moins la politique que la modestie du

véritable auteur. Le texte est marqué par des guillemets, et l'explication par des parenthèses.

Il était bien connu à la cour de ce bon et malheureux monarque que Monsieur était son secrétaire ainsi que son conseiller intime; donc les prétendus éditeurs n'ont pu être désignés que pour tromper ceux qui n'ont aucune notion de ce pays et de ce temps-là.

Il est peu de lettres et surtout peu de notes qui ne dévoilent le véritable architecte de cet édifice Machiavélique; et pour qui connaît bien les faits en question, il n'est rien, jusqu'aux absences de dates qui, étant un piège, ne devienne une démonstration.

L'introduction, sous le titre modeste de *notice*, annonce un grand zèle dans la recherche de la vérité, et une admiration profonde pour Louis XVI. Ce sentiment mieux prouvé que l'autre, est amalgamé, avec une adresse incroyable à la plus infernale politique.

L'auteur paraît désirer que l'on n'écrive pas l'histoire de la révolution, et ce vœu-là est pardonnable chez lui. " On écrit mal l'histoire, dit-il, sous les yeux de la plupart des acteurs. Défions-nous de ces prétendues histoires complètes de nos troubles, de nos dissensions. Nous

respirons à peine, et déjà nous sommes impatiens de décrire les causes et les effets de ces terribles événemens. L'incendie est à peine éteint, qu'avant de déblayer le sol, nous prenons la plume. La publication d'une histoire complète et impartiale des trente dernières années est peut-être un événement peu désirable."

(Cependant, après ce conseil, l'auteur va nous parler des principaux faits, des premières causes, mais de manière que ses lecteurs ne puissent jamais en avoir le moindre soupçon.)

" Je suis loin de prétendre, dit-il dans une note, que les lettres et autres écrits que je publie aujourd'hui en corps d'ouvrage, soient inconnus des personnes qui se sont occupées de l'histoire de nos troubles civils; mais quelques compilateurs, en les publiant, soit en France, soit chez l'étranger, se sont efforcés de *défigurer la plupart de ces écrits par de fausses interprétations, des observations calomnieuses, des changemens ou des suppositions de dates. J'ai donc cru faire une chose utile en les réunissant sous un nouveau point de vue*, et en établissant entre eux, *par des notes appuyées de faits*, une sorte de corrélation qui pût faire regarder cet ouvrage comme un *modeste monument élevé, à la gloire de Louis XVI.*"

(Il est évident, que cette astucieuse note est destinée à cacher, sous un prétexte honorable, la vraie raison de la publication de cet écrit, et que les compilateurs, s'il en avait eu, n'auraient pu le publier que par ordre de l'auteur même. Ce qui ne laisse aucun doute à cet égard, c'est que plusieurs de ces lettres n'ont été écrites, ou du moins publiées, qu'après la mort des personnages auxquels elles ont été adressées. D'autres n'ont été faites que pour servir de texte aux notes qui les expliquent. Cette vérité ressort de partout ; en sorte que ce *modeste monument à la gloire de Louis XVI*, a été élevé pour cacher les forfaits de son bourreau.

Je ne transcrirai ni les lettres ni les notes en entier, mais seulement les passages les plus remarquables et qui mériteront une explication. J'exhorte le lecteur à lire l'ouvrage attentivement ; et quand il y trouvera des faits importans, et *dès-lors à coup sûr travestis*, qu'il les relise dans celui-ci, et j'ose l'assurer d'avance que s'il en fait une comparaison réfléchie, plus il sera instruit, plus il sera éclairé, plus il aura la faculté de saisir la liaison et les rapports des choses, et plus il se convaincra du Machiavélisme inouï qui a dicté les lettres et les notes. C'est le plus curieux monument de la scélératesse humaine.

Après un court résumé de l'enfance et de la

jeunesse de Louis XVI, on trouve une diatribe sur le duc de Choiseul, attribuée à ce prince, mais d'autant plus faussement que c'est un type caractéristique de la société de Jésus qui n'a cessé de calomnier ce ministre. Louis XVI attaché alors à sa jeune épouse, aimait le duc de Choiseul et l'aurait rappelé au ministère, sans les calomnies de Monsieur qui; dès l'avènement du roi à la couronne, l'avait, comme nous l'avons vu, entouré de jésuites.

Cette diatribe n'est remarquable que par une seule phrase :) " Le duc de Choiseul avait un caractère à lui seul, et que je n'ai pas encore discerné dans le monde, *lorsqu'il prodiguait les grâces de l'état au profit seul d'un gouvernement étranger*, et lorsqu'il préférait des récompenses éventuelles aux récompenses assurées qu'il avait dans ses mains."

(Les mots en italique désignent le gouvernement *autrichien*. Monsieur ne cessa de faire accroire à Louis XVI que le duc de Choiseul sacrifiait la France à l'Autriche. Telle fut l'arme perfide dont il se servit non-seulement contre ce ministre, mais même contre la reine. C'est ainsi qu'il détruisit le crédit qu'elle avait sur l'esprit et sur le cœur du roi, et qu'il l'enveloppa dans ses filets jésuitiques. Le reste de la phrase est équipoque et aurait besoin d'un commentaire.)

" *Le duc de Choiseul comprimait la Majesté Royale.*" (Nous avons vu que les jésuites répandaient *qu'il voulait détrôner Louis XV.* Ici le sens est le même quoique adouci, ce qui prouve le concert de la calomnie et la collusion du chef et des membres.)

" Malheureusement, il s'était formé sous le dernier règne une secte de frondeurs qui, sous le titre usurpé de philosophes, étendaient leurs censures sur les actes relatifs au culte, à la politique, à l'administration. Sans doute il y avait de grands abus dans ces diverses parties, et la faiblesse des dernières années du règne de Louis XV avait contribué à les augmenter; mais ce n'était pas avec les armes du ridicule; ce n'était pas en attaquant par la base nos anciennes institutions; *ce n'était pas surtout en corrompant les mœurs du peuple que l'on pouvait prétendre à éclairer le gouvernement.*"

(Ce passage prouve que le grand mobile de la révolution avait préparé de loin ses batteries en tout genre, et même les calomnies qui devaient mettre ses crimes sur le compte de ceux qui en seraient victimes.) Voyez l'histoire des quinze cents jésuites rentrés à Paris avec l'ancien parlement; voyez leur horrible mission, faite sous l'archevêque Beaumont, et que le jésuite Barruel attribue à Brienne qui ne fut jamais archevêque de Paris.

Voilà l'intrigue concertée pour la corruption des mœurs, exécutée par Beaumont et faussement attribuée aux philosophes par Barruel. Lecteur, apprenez à connaître les jésuites !)

" *Le premier soin du roi fut de s'entourer d'hommes dont il connaissait la probité.*"

(Ce seul mot dévoile l'auteur. Voyez au Livre Ier, l'histoire de la cassette et de la manière dont le roi fut entouré par les agens de son frère.)

" Il écrivit de Choisi la lettre suivante à M. de Maurepas: La certitude que j'ai *de votre probité* et de votre connaissance des affaires, m'engage à vous prier de venir m'aider de vos conseils. Venez donc le plutôt qu'il vous sera possible, et vous me ferez grand plaisir. *Louis Auguste.*"

(On a vu *la probité* de M. de Maurepas; on connaît donc le secrétaire qui écrivit cette lettre.)

" On sait que depuis l'instant où Louis XVI monta sur le trône jusqu'en 1788, la France *offre peu d'événemens remarquables;* la guerre d'Amérique, *dans laquelle nous ne fûmes qu'auxiliaires,* nous fournit, il est vrai, quelques occasions *d'illustrer notre pavillon.*"

(Celle, par exemple, où M. de Grasse fut pris

avec douze vaisseaux de ligne ; mais il paraît qu'il fut trahi, et abandonné. Il n'est pas un mot dans ce paragraphe qui ne soit un mensonge important ; il faut bien compter sur le peu de mémoire des contemporains, ou être muni d'une belle dose d'impudence pour oser dire que nous ne fûmes là qu'auxiliairès. On a vu ce qui en était ;)
" La France ne prit aucune part active dans les débats de quelques souverains de l'Allemagne et du Nord." *(C'es précisément dans cet intervalle que Monsieur voulant indisposer les souverains contre Louis XVI, fomenta les révoltes patriotiques des Bostoniens, des Hollandais et des Belges.* Qu'on juge par là de la véracité de l'historien !)

" *Heureux les peuples qui offrent de telles lacunes pour l'histoire !* les paisibles vertus, la prospérité d'une nation, ne présentent que des tableaux sans mouvement *sur lesquels l'historien passe avec rapidité.* Les récits qui excitent le plus notre curiosité et notre admiration ; l'histoire des nations célèbres enfin, est presque toujours écrite avec le sang des peuples."

(La France ne doit jamais oublier combien l'auteur de cette belle maxime de morale l'a rendue célèbre, et elle devrait l'en remercier en le plaçant horisontalement entre quatre coursiers ; c'est une position de statue, la seule qui soit digne de lui.

On a vu qu'au départ pour Varennes, Monsieur avait eu la précaution de faire laisser par le roi à l'assemblée un *véritable manifeste.* Il confirme ici lui-même ce que j'ai dit : " *C'est à l'insu du ministère et du conseil* que Louis XVI a signé, et, *sans doute, en grande partie, rédigé cette proclamation* à tous les Français." Remarquez, lecteur, que dans sa *Relation d'un Voyage* à M. d'Avaraî, Louis XVIII convient d'avoir retouché cette proclamation.

(Lettre 1ère. à M. de St. Germain en 1776. La note est plus remarquable que la lettre ; l'auteur s'évertue à cacher une vérité aussi lumineuse qu'importante ; c'est que M. de St. Germain, *ex-jésuite de robe longue,* était préparé à la destruction qu'il fit de la maison militaire du roi, *qui a été l'une des plus grandes causes de la mort de ce monarque et de la révolution.* A présent, écoutons l'auteur de cette intrigue et de la note de cette lettre :)

" M. de St. Germain, dit-il, vivait en Alsace dans la retraite et uniquement occupé de travaux agricoles, lorsque le frère du lieutenant de police se présente à lui : M. de St. Germain *crut d'abord qu'il était victime de quelque nouvelle calomnie ;* mais il fut extrêmement surpris et attendri :

lorsqu'au lieu d'une mauvaise nouvelle *qu'il redoutait*, il lut une lettre du Roi qui le nommait au département de la guerre :"

" *Personne à la ville, à la cour ne songeait* à un homme que depuis long-temps on avait perdu de vue ; et tandis qu'on lisait avec avidité les listes des candidats sur lesquelles on voyait entr'autres noms ceux de MM. du Châtelet, de Castries, de Vaux et de Breteuil, on apprit avec étonnement la nomination de M. de St. Germain. Qui fut donc son appui auprès de M. de Maurepas ? un homme qui, près du trône ou dans la vie privée, fut toujours le plus fidèle sujet de Louis XVI, *Malesherbes enfin*, et ce nom suffit pour prouver que ce choix fut fait avec les intentions les plus pures." (Ce récit est d'une fausseté évidente. Il est destiné à cacher un fait certain, c'est que Maurepas plaça St. Germain. M. de Malesherbes était un homme vertueux, un respectable magistrat, qui, peu au fait de la guerre, se serait bien gardé de faire nommer ministre à ce département important un intriguant et un brouillon, ennemi du vainqueur de Berghen. M. de Malesherbes était un vrai philosophe, un sincère adorateur de Dieu, qui serait mort martyr plutôt que de placer un jésuite auprès du roi qu'il chérissait ; il était mort quand on a osé profaner son nom par cette

imposture qui ne prouve autre chose que la vérité de notre récit sur cette intrigue.

La deuxième lettre adressée à M. de Malesherbes est uniquement destinée à faire accroire que c'est *le sage de Maurepas* qui l'attira au ministère, tandis que c'est M. Turgot qui ne voulut pas l'accepter sans lui. Lorsque ces deux vertueux philosophes, dignes d'etre amis inséparables, furent certains que rien ne pouvait dessiller les yeux du roi sur l'hypocrisie et sur l'ascendant despotique de son frère et des satellites dont celui-ci avait entouré le monarque, M. de Malesherbes ne voulut pas rester sans M. Turgot; et si une mort prématurée n'eut enlevé celui-ci, il n'est pas douteux qu'il aurait partagé avec son ami la double gloire de défendre Louis XVI et de mourir pour lui avoir donné d'importans et d'inutiles conseils.)

Lettre troisième à M. Turgot 15 Avril 1776. " Votre administration bienfaisante, mon cher Turgot, vous fait honneur; elle obtient l'approbation de tous les Français. Vos vues grandes et sages, le bien que vous opérez, les services que vous me rendez ne sauraient s'oublier; ils sont gravés dans ma mémoire et encore plus dans mon cœur. Que cette lettre soit pour vous un témoignage de la satisfaction de votre roi et de votre ami. Continuez de faire

le bonheur des Français, et vous ferez celui d'un roi qui ne veut être que le père de ses sujets. J'ai lu votre mémoire ; il est rempli de vues sages et utiles, mais je crains que ce ne soit là encore *le rêve d'un homme de bien.* Nous le méditerons ensemble, et peut-être que, par ce moyen nous pourrons réparer bien des maux et amener d'utiles changemens. *Louis.*"

(Cette lettre qui renferme les vrais sentimens du Roi pour M. Turgot, a été cependant écrite par l'ennemi le plus acharné, l'ordonnateur de toutes les calomnies lancées contre ce vertueux ministre, tant la politique a de détours. Elle était destinée à tromper le monarque sur les horribles projets de son secrétaire, qui, peu de jours après fit jouer la scène du renvoi par les quatre archevêques que nous avons nommés. *Le rêve d'un homme de bien*, expression consacrée aux projets utiles que l'on ne veut pas exécuter, ne laisse aucun doute sur ce fait. Aussi les échos jésuitiques n'ont cessé depuis ce moment de clabauder contre *ses projets qui tenaient à ce qu'on a nommé le système des économistes qui étaient inexécutables, du moins pour le moment, et qui n'obtinrent pas l'assentiment du conseil*, comme on le voit dans la note sur cette lettre.)

Lettre quatrième à M. de Malesherbes, 7 Mai " 1776. *Turgot*, Mon cher Malesherbes, *ne convient*

plus à la place qu'il occupe ; il est trop entier même dans le bien *qu'il croit faire.* Le despotisme, à ce que je vois, n'est bon à rien, *dut-il forcer un grand peuple à être heureux.* Le parlement, la noblesse, Maurepas surtout, qui *m'aime véritablement* demandent sa retraite, et je viens de la signer ; je ne vois pas pourquoi cet acte de rigueur *nécessaire à la tranquillité publique,* entraînerait votre démission. Vous avez les talens de Turgot, mais non l'asperité de son caractère ; vous êtes tolérant sans être faible, et le bien que vous désespérez de faire aujourd'hui, vous avez la sagesse de le renvoyer au lendemain. Restez au ministère, mon cher Malesherbes ; votre franchise m'est nécessaire encore, et vous la devez à votre ami, si vous ne le devez pas à votre Roi *Louis.*"

(On a vu la sincérité de cette tendresse dans toute la conduite du mentor, depuis la nomination de M. de St. Germain au ministère de la guerre et la révolte des colonies Anglaises jusqu'à la dernière action de sa vie. C'est peut-être de tous les agens de l'usurpateur le plus coupable sans en excepter Bonaparte ni Robespierre. L'éloge de M. de Maurepas, lu à l'assemblée publique de l'académie des sciences le 10 Avril 1782, par le Marquis de Condorcet, peut servir de preuve des crimes du ministre mentor et de l'habile collusion de l'apologiste).

" Elevé dans des principes pacifiques, M. de

Maurepas *aimait la paix;* il ne consentit à la rompre *que lorsqu'il s'y vit contraint par une nécessité presque indispensable,* et la guerre qu'il approuva, noble dans ses motifs, *aussi juste dans ses principes que peut l'être une guerre qui n'est* pas purement défensive, *paraissait presque indépendante* du hasard dans ses succès, et *ne pouvait réveiller la jalousie d'aucune puissance;* son résultat enfin devait être un événement important *au bonheur du genre humain,* et jusqu'ici peut-être aucune guerre, même juste, n'avait eu cette excuse aux yeux de l'humanité."

(Il est impossible d'avancer avec plus de confiance des impostures plus évidentes. M. de Maurepas, *aimant la paix,* a toujours travaillé à faire une guerre, odieuse puisqu'elle était injuste. Il ne s'y vit point *contraint par la nécessité;* c'était la troisième fois qu'il l'essayait; *elle n'était point indépendante du hasard dans ses succès,* puisque nous perdîmes douze vaisseaux de ligne à la fois, et que par un malheur bien plus grand encore, elle servit de prétexte au déficit qui amena les états généraux et de voile à sa vraie cause, l'abandon que M. Necker faisait du trésor royal à Monsieur. Elle *devait nécessairement réveiller la jalousie des puissances;* et le mot de Joseph II le prouve.

Quant *au bonheur qui en est résulté pour le genre humain,* si l'on en excepte quelques milliers

de scélérats impunis, chacun a pu en juger, et l'auteur lui-même qui a péri sur l'échafaud pour avoir oublié la maxime de Machiavel : *on suce l'orange et on jette l'écorce.*

Le seulFrançais qui ait profité de cet événement *important* c'est celui pour lequel M. de Maurepas a trahi son pupille :)

" Il avait *prévu*, dès 1749, cet événement qui n'eut lieu que vingt-neuf ans après en 1778.

(Il est difficile de croire que le marquis de Condorcet, l'un des plus bas flatteurs de ce ministre, ait ignoré qu'en 1724, il avait proposé ce projet au régent qui le rejetta ; ainsi le mot *prévu* est une fourberie qui prouve la collusion.)

" Dans un mémoire, remis au feu Roi, (Louis XV) peu de temps *avant* son exil, il lui développait les moyens d'ouvrir par l'intérieur du Canada, un commerce avec les colonies Anglaises, de leur apprendre à aimer le nom français, et à regarder la France comme une alliée naturelle qui les aiderait un jour à briser le joug de l'Angleterre, lorsque *l'inexorable dureté du despotisme populaire* aurait rendu ce joug insupportable."

(C'est peu *après* l'exil et en 1749, que le mémoire fut remis à Louis XV. M. de Maurepas ne s'était donc pas borné à *prévoir* cet événement, puisqu'il l'avait conseillé non seulement en

1749, mais même en 1724. Si M. de Condorcet a gardé le silence sur ce premier conseil, et s'il veut faire croire qu'à l'époque du second, le ministre a simplement prévu l'exécution du troisième, le girondin marquis a montré par là qu'il avait plus à cœur de célébrer la perspicacité de son Mécène que de prouver la sienne.

Le prétexte de cette révolte fut un léger impôt sur le thé, ainsi *l'inéxorable dureté du despotisme populaire* est mise ici pour voiler l'intrigue déplomatique de M. de Maurepas.

Jamais Roi n'a été plus aimé que Louis XVI à cette époque; et la tranquillité n'était troublée que par les réformes de St. Germain et les intrigues de Monsieur et de Maurepas.)

Note sur la quatrième lettre. " Il parait difficile, au premier aspect de concilier les intentions du monarque qui a écrit cette lettre et la précédente; cependant on voit dans la troisième, une phrase qui ne laisse aucun doute sur l'opinion que le Roi s'était formée de M. Turgot. Ces rêves d'un homme de bien indiquent assez que déjà les systêmes du ministre inspirent quelque défiance au Roi; on sait que, malgré les vues philantropiques de M. Turgot, il y eut sous son ministère des *révoltes sérieuses* dans plusieurs provinces."

" Cette fatale expérience était bien faite pour dégouter le monarque de l'envie de poursuivre l'exécution des projets des économistes."

(*C'est précisément pour cela que Monsieur faisait faire ces révoltes*, les économistes étaient comme on l'a vu, des gens instruits, de bons Français, qui, s'intéressant au bonheur et à la puissance de la France, prouvaient qu'au lieu d'enrichir les étrangers, en achetant chèrement leurs grains, elle pouvait leur en vendre une immense quantité, nourrir ses habitans et avoir toujours des greniers pleins pour prévenir les disettes et les révoltes qui les suivent; mais Monsieur, qui s'embarrassait peu de la France pourvu qu'il en eut la couronne, et qui fit, à *cette époque même*, le traité qui l'a lui assurait, inspira au roi les défiances et l'effraya par les soulèvemens. Ainsi toutes ces contradictions se concilient d'autant mieux qu'elles sont expliquées par les faits; la révolution, *signée alors*, a démontré sans replique tous ces forfaits ainsi que la certitude du pacte; et les jésuites, éternels agens de révolutions et complices du chef, qui devait les rétablir, n'ont cessé d'écrire contre les économistes.).

Suite de la note sur la quatrième lettre. " La plupart des hommes qui ont loué sans réserve M. Turgot sont aussi ceux qui ont donné les éloges les plus exagérés à M. Necker."

(Ceux qui ont loué sans réserve M. Turgot pouvaient être d'honnêtes gens et même des gens instruits; ceux qui ont donné des éloges à M. Necker, quand ils ont vu son systême d'emprunts qui tendait visiblement à amener un déficit, ne pouvaient être ni l'un ni l'autre, mais des agens soldés du banquier Génevois ou de ses deux protecteurs; rappelons-nous ses liaisons avec les prélats, chefs de jésuites et admirons comment des faits, si contradictoires alors, sont aujourd'hui démontrés avec une évidence à laquelle un logicien ne peut résister.)

Suite de la note. " Ces panégyristes ignoraient sans doute ou plutôt ils feignaient d'ignorer que M. Necker attaqua avec beaucoup de force les projets de M. Turgot."

(Cela prouve précisément ce que j'affirme, c'est-à-dire que les projets de M. Turgot tendaient au bien général de la France, à la suppression des abus, sans troubles ni révolutions: et que Monsieur voulant une révolution qui devait lui donner la couronne de son frère, fit renvoyer M. Turgot, et le remplaça peu après par Necker qui lui livra le trésor royal en *publiant que la reine en faisait passer l'argent à l'Empereur Joseph, son frere,*

Si les panégyristes en question ignoraient ces

crimes, il n'en est pas de même de l'auteur de la note, *qui les commandait.*)

Suite de la note. " Mais comment, dira-t-on, le Roi a-t-il pu écrire le 15 Avril à M. Turgot, que son administration bienfaisante lui fait honneur, et signer sa retraite le 7 Mai suivant? Comment? C'est qu'en administration, une faute grave éclaire mieux celui qui gouverne que les plus brillans discours. *Sans doute* M. Turgot présenta au conseil, dans ce court espace de temps *de nouveaux rêves, avec la ferme résolution de les faire exécuter, en dépit de tous les obstacles.*"

(Plut-à-Dieu que M. Turgot eut été assez ferme et assez puissant pour faire ainsi exécuter ses rêves! il aurait sauvé la France de la révolution la plus désastreuse en faisant arrêter celui qui la trâmait.)

" Le Roi, jugeant sa retraite *nécessaire à la tranquillité publique,* dut la signer et la signa."

(Cette raison aussi fausse qu'absurde est une nouvelle preuve que l'auteur de cette retraite, celui de ces troubles, celui de ces notes, si subtilement propres à cacher ses propres crimes, est le même homme; et la vraie raison, *dont les preuves ressortent de partout,* c'est que son ascendant sur l'esprit du roi était sans bornes.

Sa note est terminée par un passage de M. de la Harpe, qui constate la probité de M. Turgot et son vœu pour l'encouragement et la perfection de l'agriculture, par quelques mots sur la roideur de son caractère, et sur la haine des courtisans envers lui, suscitée à coup sûr par Monsieur, qui achetait tout ce qui était à vendre. La conclusion, tirée des derniers mots sur la justice de cette retraite, est évidemment fausse, puisque le Roi ne l'ordonna que trompé par son frère et que cette trahison le mena à l'échafaud.)

(La cinquième lettre et sa note portent sur un fait vrai et n'ont besoin d'aucun commentaire.)

Lettre six à M. de Maurepas 1777. " On veut le renvoi de M. de St. Germain. *Vous vous plaignez vous-même*, mon cher Maurepas, des innovations et des réformes que *son zèle pour mon service* lui a fait faire."

(On a vu, dans le premier livre que M. de St. Germain appelé au ministère de la guerre, y fit toutes les opérations les plus propres à soulever l'armée contre le roi, qui était censé les vouloir. On se rappelle surtout la destruction de sa maison militaire qui, l'année précédente avait arrêté la révolte que le conseiller et le mentor du monarque excitaient à Paris et aux environs; elle fut presque entierement supprimée, pour avoir ren-

du ce service à Louis XVI. Le nombre des gardes mêmes, fut fort diminué.

On doit juger d'après cela si Maurepas se plaignait des innovations et des réformes qu'il concertait lui-même avec ses complices, et qui leur aurait valu une peine capitale sans l'aveuglement du Roi, dont elles ont évidemment causé la mort. Cette lettre suffirait seule pour désigner les vrais coupables. Continuons-en l'examen).

" J'étois persuadé que ces réformes et ces innovations étaient utiles."

(Jamais Louis XVI n'a pu dire pareille chose ; le moindre jugement suffisait pour voir les vues criminelles des premiers moteurs Monsieur, Maurepas, St. Germain et Necker.)

" Dans mon conseil d'état, j'ai souvent entendu avec intérêt la lecture de ses mémoires; ils me paraissaient dictés *par la sagesse, l'amour de l'ordre et de l'économie.* St. Germain me plaisait, mais *on se ligue contre lui;* ses ennemis *ont juré sa perte. Il a perdu votre confiance,* mon cher Maurepas, il ne pourrait plus faire le bien, *je suis forcé de l'éloigner;* mais je vous avoue que son mémoire a fait sur moi la plus vive impression. C'est à regret que je lui donne un successeur; je devrais peut-être en cette circons-

tance résister à mon conseil ; mais je dois quoique Roi, faire céder mon opinion à celle de la majorité, et j'ai signé *Louis*."

(La postérité aura peine à croire l'impudence du faussaire ; il n'y a pas un seul mot de vrai dans ce paragraphe. M. de St. Germain *ne fut point renvoyé, il mourut dans sa place;* et afin que son successeur fut digne de lui, il prit quelque temps avant, pour adjoint le Prince de Montbary, créature de Monsieur et Capitaine des cent Suisses de sa garde ; celui-ci renchérit encore sur les opérations du jésuite St. Germain. Voyez le 1er. Livre.

La note sur cette lettre contient un éloge adroit de la défiance de Louis XVI dans ses propres lumières, ce qui implique contradiction avec ce que l'auteur a raconté de la volonté décidée du monarque dans le renvoi de M. Turgot ; mais les sophistes n'y regardent pas de si près, et ils savent que la plupart des lecteurs font de même, et ont peu de mémoire.)

" Si l'on se reporte au temps où cette lettre fut écrite, on verra que Louis XVI ne fit, en cedant à l'avis de son conseil, que se conformer à l'opinion générale, qui, *tout en rendant justice aux bonnes intentions de M. de St. Germain,* lui trouvait un esprit systématique, et repoussait une partie de ses plans."

(Le petit nombre des Français, ceux qui avaient un peu de sens commnu, (*rari nantes ingurgite vasto*) regardaient ce ministre comme un traître vendu aux ennemis du Roi et de la France, et s'étonnaient qu'il ne lui fit pas trancher la tête ; le reste n'avait point d'opinion parce qu'il ne peut jamais en avoir).

" Maurepas avait toute la confiance du monarque ; c'était en quelque sorte son mentor. Condorcet et la Harpe l'ont peint diversement" (c'étaient des flatteurs stipendiés du secrétaire et du mentor). " *Ceux qui ne l'ont vu que sur son déclin l'ont mal jugé*" (ceux qui ont bien observé sa vie l'ont vu plein d'orgueil, d'hypocrisie, d'ambition, et prêt à tout pour la satisfaire). " Le reproche *le plus grave* qu'on lui ait fait, c'est celui de chercher à tenir Louis XVI sous sa dépendence." (Il y en a un bien plus grave à lui faire, c'est de l'avoir toujours trahi, dans l'intérêt de Monsieur, qui l'a mené à la mort.)

" On conviendra cependant que le ministre qui fit usage de son ascendant pour appeler au conseil des hommes tels que Malesherbes, Turgot, *St. Germain*, la Forbonnais, dont la loyauté était reconnue désirait que la vérité put être entendue du monarque."

(La France bénissait le roi d'avoir choisi MM. Turgot et Malesherbes ; et quand le mentor et son complice eurent la certitude que la vertu de

ces deux ministres était inébranlable, il les firent renvoyer, et St. Germain resta jusqu'à sa mort, et prépara celle du Roi. Cette lettre de Louis XVI, *qu'il n'a jamais lue ni signée*, a été forgée pour faire accroire que c'est M. de Maurepas qui appela M. Turgot au ministère et que c'est Louis XVI qui voulut le renvoyer. Rien n'est plus faux. Voyez ce qui en est livre 1er.

La septième lettre, à M. de Forbonnais n'est qu'une invitation au ministère ; mais la note sur cette lettre est remarquable, par les tournures adroites dont elle est pleine. Janvier 1778.)

" La situation financière de la France, à l'époque où cette lettre fut écrite, n'avait rien d'alarmant: son agriculture, son commerce, son industrie offraient des ressources immenses ; plus tard, lorsque des emprunts, *qui ne sont presque jamais que des moyens onéreux*, eurent rendu cette situation plus embarrassante" (remarquons que ces emprunts furent faits par l'ordre de celui qui a écrit cette note) " l'adoption des deux impôts proposés par Louis XVI, et que le parlement refusa d'enrégistrer" (toujours par les mêmes ordres ; d'Epréménil était l'un de ses principaux agens) " auraient en peu d'années rétabli l'équilibre ; l'impôt territorial était éminemment juste."

(Cet aveu précieux de la part de celui qui le fit

repousser par le parlement.) " Le refus du parlement, voilà la cause directe de la révolution." (Qui oserait le nier, quand l'auteur de ce refus, l'auteur de la révolution et l'auteur de la note en convient ?) " Car cet esprit ou ce vestige d'innovation dont on a tant parlé, se serait affaibli par le retour de la confiance dans les mesures du gouvernement." (L'auteur de ce vertige avait bien pris ses mesures pour qu'il ne s'affaiblit pas.)

" Ce n'est jamais que lorsque le peuple souffre que les factieux espèrent et tentent un mouvement."

(Voilà une maxime que personne ne connaît mieux que ce même auteur, car à peine son frère fut-il monté sur le trône qu'il essaya de l'en culbuter sous le prétexte d'une famine qui n'éxistait pas ; et que depuis quarante-sept ans, il n'a cessé de faire souffrir les Français, d'abord pour ravir la couronne et puis pour la conserver.)

" Les soi-disant philosophes, n'ayant quelque influence que sur une certaine classe de la société n'exerçaient un empire réel que dans les sociétés littéraires et dans quelques côteries. Ils cachaient d'ailleurs leurs vues secrètes sous des *vues libérales*, dont l'adoption était désirée de tous les bons esprits."

(Vues libérales; idées libérales. Locution nouvelle, qui n'est pas même dans le dictionnaire de l'académie française, et qui a été inventée pour présenter d'une manière spécieuse le brigandage de la révolution et couvrir d'un vernis philantropique les forfaits de son chef. Elle était inconnue à l'époque dont il parle ici; elle ne pouvait donc être désirée alors. Les bons esprits qui clabaudent aujourd'hui pour ces *idées libérales*, du bien d'autrui, soit sous le manteau jacobite en vantant la charte et paraissant opposés à son auteur, soit sous le manteau jésuitique en vantant l'auteur et en ne disant rien de la charte, tous ces bons esprits sont de vrais bateleurs qui font des gambades sur leurs trétaux et signent le budget.)

" Sans doute les sarcasmes de quelques beaux esprits, de quelques idéologistes avaient affaibli le respect dû à la religion, *à la morale*."

(Les faiseurs de révolutions sont *seuls* intéressés à la destruction totale de la morale; sans cette destruction, ils ne parviendraient jamais à leurs fins criminelles. On n'aurait pu trouver en France, dix ans après l'expulsion des jésuites, trois cents assassins juridiques du roi et deux cents mille acquéreurs de biens volés. Paul III, en créant une société religieusement

révolutionnaire, et en donnant à ses casuites le code théologique des voleurs de grand chemin, a eu l'idée la plus ingénieuse qui soit jamais sortie de l'enfer.

"Mais, sous la régence, la démoralisation était bien plus grande, plus générale."

(Cela est faux, archifaux; quand même le régent l'aurait voulu, il n'aurait jamais pu trouver tant d'assassins juridiques d'un roi innocent, et tant de milliers de voleurs privilégiés.)

"Le régent donnait alors l'exemple de la licence, et cependant il n'y eût pas de révolution."

(La France a vu ce prince, poursuivi par les calomnies les plus atroces, demander au roi des juges, et offrir de se constituer prisonnier à la Bastille, ainsi que son chimiste *Humber*. Si, pour monter au trône, il avait commis les crimes qu'on lui imputait, se serait-il arrêté à la dernière marche, lorsqu'il pouvait la franchir, non-seulement sans risque, mais sans que jamais personne pût en avoir la certitude? L'existence de Louis XV, a prouvé que le régent était honnête homme et que ses calomnia-

teurs ne l'étaient pas. Rien n'est mieux démontré. Qui oserait aujourd'hui assurer que la calomnie ne s'est pas aussi exercée sur ses mœurs après ce qu'elle a fait sur son arrière petit-fils? Le régent détestait l'hypocrisie, en faut-il d'avantage pour être calomnié par les hypocrites? Et cependant, dit l'auteur de la note, qui voudrait se laver de l'indélébile tache d'avoir démoralisé la France, il n'y eut point de révolution. Non; parce que le régent avait de la probité et que les révolutions ne se font que par des scélérats hypocrites).

"Louis XVI honoré en France et en Europe, eut pu faire tout le bien qu'il désirait s'il eût été secondé." (Encore un aveu précieux et d'une vérité certaine, échappé à son bourreau.)

La huitième lettre au duc de Charost, et la note n'ont pas besoin de commentaire.

Lettre neuvième à M. de Vergennes. Ce ministre de Louis XVI a joué son rôle avec une grande finesse, et a beaucoup moins manqué que Maurepas, St. Germain, Monbarey, Necker et tant d'autres qui ont paru craindre que la postérité ne les signalât pas parmi les assassins de l'infortuné roi.

Note sur cette neuvième de 1792.

" Cet ancien ministre, M. Necker, est trop connu, et par le rôle qu'il a joué, et par ses ouvrages, pour qu'il soit nécessaire de revenir sur son administration et sa conduite politique ; elle sera blâmée ou applaudie selon les partis." (Elle ne pourra être applaudie que par ses complices ; mais la postérité, chez laquelle il n'aura ni complices, ni parti, le notera comme un des plus insignes scélérats que le monde ait produit, après son protecteur, devenu ici son historien.)

" Mais il sera toujours fâcheux pour sa mémoire que les honneurs qu'une certaine classe du peuple lui a rendus, datent précisément du commencement de nos troubles civils, et d'une époque où les ennemis de la royauté préludaient à de grands forfaits."

(Expliquons cette phrase, la plus adroite fourberie qui ait jamais été imprimée.)

Louis XVIII veut ici parler du jour où la populace porta en triomphe le buste de M. le duc d'Orléans avec celui de M. Necker, en criant *vive notre roi le duc d'Orléans*. Ce prince, surpris de ces honneurs qu'il ne payait point, alla pour se jeter aux pieds du roi, et lui en

demander justice: T........ *l'empêcha d'avoir audience.*

L'époque où les ennemis de la royauté *préludaient à de grands forfaits*, c'est le 5 et 6 Octobre que l'historien désigne ici pour les rejeter sur le duc d'Orléans. Ruse affreuse, mais inutile, car on saura un jour que les forfaits étaient ordonnés et payés par l'auteur de la note présente, par Monsieur.)

" Sans doute M. Necker ne partageait pas les opinions et les vœux de ceux qui, en portant son buste en triomphe, mêlaient son nom à celui des chefs de parti, mais on conviendra que ce malheur arrive rarement aux hommes qui n'ont ambitionné qu'une solide gloire."

(Cette farce, d'un genre inouï, fut concertée entre Monsieur, M. Necker et le comte de Mirabeau, qui en fut l'inventeur et le machiniste.)

(La lettre dixième à M. de Vergennes n'a qu'un rapport éloigné avec la politique qui a dicté l'ouvrage. Lettre onzième à M. de Malesherbes 13 Octobre 1789. Cette lettre a été écrite pour faire accroire que la démoralisation générale, visiblement portée au comble à l'époque de la révolution, a été causée par nos

grands écrivains, et que, par conséquent ses vrais auteurs n'y sont pour rien. Il paraît que c'est une des consignes données aux *écrivassiers stipendiés*, car frère Moulières, ainsi que tous ses confrères jésuites, en dit un mot dans son galimatias double à la postérité.

Cette lettre est remarquable par quelques phrases.

" Nos philosophes modernes n'ont exalté les bienfaits de la liberté que pour jeter avec plus d'adresse dans les esprits des semences de rébellion."

(Si quelques prétendus philosophes ont jeté ces semences, il fallait qu'ils fussent payés par celui qui *seul* a profité des révoltes et des crimes dont il a couvert la France depuis la mort de Louis XV. Et qu'auraient fait tous les écrits du monde, s'il ne l'avait ouverte aux étrangers, et entouré son roi de traîtres et de jésuites.

Il faut bien remarquer que tous les ouvrages qu'il a écrit ou fait écrire, qu'il a falsifiés et rempli d'interpolations, sous quelque nom qu'ils paraissent, tendent tous à un seul but, celui de cacher ses forfaits, ou d'en accuser ses victimes et quelquefois ses complices. Il est peu de phrases ou ce but ne ressorte, ce qui compose une

multiplicité de preuves que rien ne peut anéantir.) " Prenons y garde, nous aurons peut-être un jour à nous reprocher un peu trop d'indulgence pour les philosophes et pour leurs opinions." (Oh ! le fin conseil !)

(L'opinion la plus généralement démontrée chez tous les hommes qui ne sont pas des tigres, c'est que la guerre et les révolutions sont le plus terrible et le plus commun de tous les fléaux, et que leur cessation, loin d'être *un rêve*, serait très-facile en Europe, par le projet que Sully attribue à Henri IV. La Chine est aussi étendue ; et, si l'on en excepte les sept époques où une famille Tartare est venue détrôner celle qui régnait, et celle où les jésuites y causèrent un massacre de cent mille hommes, époques toujours très-courtes, puisque les vainqueurs ont adopté les mœurs des vaincus, il y a cinquante siècles que la Chine est en paix. Quand nous verrons un de ces philosophes sur un trône usurpé, nous croirons que c'est lui qui a fomenté la rébellion.)

" Je crains qu'ils ne séduisent la jeunesse, et qu'ils ne préparent bien des troubles à cette génération qui les protège."

(Il faut convenir que cette crainte, attribuée au monarque, que ces troubles devaient mener

à l'échafaud, par l'artisan même de ces troubles qui devaient le mener au trône, est une chose neuve en politique; c'est la victime elle-même, qui, sans le savoir, lance une calomnie destinée à cacher son bourreau. Je doute que jamais le machiavélisme ait rien produit de plus fin. Le reste de la lettre et la note sont une paraphrase de cette calomnie tant ressassée, malgré son absurdité.)

Lettre douxième à M. de Malesherbes, Paris 26 Décembre, 1786.

"L'autorité, mon cher Malesherbes, a toujours besoin d'être environnée de respect. Le zèle indiscret de quelques magistrats, les écrits virulens de quelques gens de lettres relativement aux lettres de cachet est un scandale. Les parlemens qui, depuis environ trente ans, se sont imaginés que l'autorité royale a besoin de leur sanction pour punir légalement, ont pris part dans la querelle, et l'ont rendue plus grave. Je ne crois pas devoir céder, quoique vos sages avis me soient présens, et que vous vous soyez déclaré contre les lettres de cachet."

Cette phrase-ci suffirait seule à prouver l'atroce politique qui a dicté ces lettres, et qui les a attribuées à Louis XVI. Je m'explique.

Sans doute les parlemens avaient tort de s'intituler tuteurs des rois, et représentans des états-généraux au petit pied, comme Monsieur le leur faisait dire en 1788. Ils avaient été institués uniquement pour rendre la justice. Donc leur devoir était de réclamer contre tout ce qui s'y opposait; et certes, rien n'y était plus contraire que les lettres de cachet. Cependant, on fait dire ici à Louis XVI, qui n'en a jamais donné une seule, qui en avait détruit l'usage; on fait dire à ce vertueux monarque, qui a donné sa vie pour ne causer la mort de personne, je ne crois pas devoir céder. Non, jamais il n'a dit cela, c'est une calomnie horrible contre lui-même et qui ne peut venir que de son assassin.

Rappelons-nous ici que, peu après l'avénement de Louis XVI à la couronne, son conseiller et son mentor lui firent rappeler le parlement exilé par Louis XV, d'où nous conjecturâmes le projet d'exciter un jour des troubles par le moyen de ce parlement rappelé. Ce passage souligné de la lettre prouve évidemment la justesse de la conjecture, et j'en rends grâces à celui qui l'a écrite.

Il y a encore un autre but dans cette invention infernale, c'est de persuader que Louis XVI avait une volonté indépendante de celle de son bourreau, *ce qui est très-faux,* mais très-im-

portant pour celui-ci). " Je n'aurais point fait usage le premier de l'œuvre du père Joseph".... Mais....

(Ce capucin était l'âme damnée du cardinal de Richelieu, qui disait de lui : quand je veux tromper des hommes, je me sers de Mazarin ; si je voulais tromper le diable, je me servirais de Joseph. C'est probablement le plus imperturbable brigand que la race humaine ait vomi jusqu'au 17 Novembre 1755.)

" Je n'aurais point fait usage, le premier, de l'œuvre du père Joseph ; mais j'ai pensé que dans le siècle où nous sommes, il ne faut point détruire la seule force repressive dont j'ai besoin dans certaines circonstances." (Remarquez, lecteur, que lorsqu'on fait parler ainsi Louis XVI, il y avait douze ans qu'il avait détruit les lettres de cachet.) " Mais quelle est la chose dont on n'abuse pas ? L'ouvrage de Mirabeau sur les prisons d'état, que j'ai lu avec attention, renferme des vues profondes" (des gens instruits prétendent que c'est par ordre de Monsieur que le comte de Mirabeau fit cet ouvrage) ; " je regrette vivement que son inconduite m'empêche de croire à ses principes philanthropiques. Il n'en faut pas moins, mon cher Malesherbes profiter de tout ce que vous trouverez d'utile dans son ouvrage ; puis bien se convaincre

des abus, et remédier promptement au mal." (Ceci implique contradiction avec le mot, je ne crois pas devoir céder, mais en machiavélisme, les nuages ne sont jamais de trop.)

" Présentez-moi donc vos vues régénératrices dans cette partie, et je me ferai un devoir de les méditer. Louis."

(En lisant la note qui suit, sur cette lettre, il ne faut pas oublier que l'auteur est celui là même qui a tout bouleversé, pour s'emparer de tout, et qui n'a cessé d'écrire et de falsifier tout pour rejeter sur d'autres cette sape universelle de nos institutions. Et comme la plupart des lettres et des notes n'ont été écrites ou n'ont paru qu'après la mort de Louis XVI et de ceux auxquels elles ont été adressées, on sent combien l'écrivain a été à son aise sur la crainte d'être contredit. Aussi frappe-t-il souvent d'estoc et de taille sur les agens comme sur les autres. Pesons attentivement cette note.)

" Cette lettre date d'une époque, où, sans en prévoir les conséquences, des hommes de beaucoup de talent secondaient de tout leur pouvoir cet esprit d'innovation, qui, sous prétexte de réformer quelques abus, menaçait toutes nos institutions." (Long-temps avant cette époque,

Monsieur, avait capté, par l'espoir de sa protection, par son argent, par tous les moyens qui étaient entre ses mains, tous les gens de lettres qui étaient à vendre. Il leur commandait les ouvrages contre lesquels il s'élève ici. Bailli, Malet du Pan, Condorcet, La Harpe et bien d'autres que nous ne nommerons pas, par pitié pour eux, étaient à la tête de cette horde griffonnante, sous le drapeau du gazetier de Nante, dont le fils était un des agens protégés particulièrement par Monsieur. C'est lui qui dressa la guillotine à Toulon. Peu résistèrent à d'aussi puissantes insinuations. Cependant, pour l'honneur des lettres, il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer).

" Ce n'était plus dans des remontrances énergiques, mais respectueuses, qu'on signalait ces abus ; ce n'était plus au monarque, qu'on s'adressait, mais aux passions de la multitude."

(Quel écrivain l'eût osé sans l'appui du secrétaire et du mentor de Louis XVI ?)

" Cependant Louis n'avait consulté que sa raison et son cœur, lorsqu'il avait aboli ces tortures qui déshonorent notre législation criminelle, rendu à la liberté les habitans du Jura" (qui étaient serfs des moines de St. Claude), " posé les fondemens de plusieurs hospices, secondé Malesherbes

dans tout ce qui avait pour objet la véritable destination des prisons d'état. Mais ce n'était point à des améliorations successives et graduelles "que tendaient les novateurs, c'est par la base qu'ils sappaient nos institutions. La morale et la religion, voilà les objets sur lesquels ils épuisaient tour-à-tour les sophismes, l'ironie et le ridicule."

(Et pour y réussir plus sûrement, qu'a fait celui qui leur traçait cette marche? il a fait rétablir* les jésuites qui n'ont d'autre religion que l'hypocrisie, d'autre morale que leur code d'opinions relâchées, qui est la perversion absolue de la morale, un vrai code de voleurs de grand chemin.)

" Les écrivains qui secondaient le mouvement imprimé à l'opinion de la multitude, furent égarés par le désir d'acquérir quelque renommée, qui est le premier mobile de leurs actions."

(Condorcet et les autres flatteurs de Maurepas furent égarés par la protection et l'argent de l'usurpateur qu'ils servaient et dont ils connaissaient les vues depuis 1776. Et puisqu'ils ne faisaient

---

* Qui oserait dire que Bonaparte les aurait rétablis s'il avait travaillé pour lui-même ?

que seconder " le mouvement imprimé à l'opinion de la multitude, il venait donc d'ailleurs," ce que personne n'oserait nier au commentateur qui l'affirme et qui en est sûr).

" Ils péchèrent plus par ignorance que par intention." (Oui par ignorance, car les littérateurs et les métaphysiciens sont généralement ignorans en politique, en législation.) Mieux instruits, ils auraient su que l'antique monument qu'ils cherchaient à ébranler, les écraserait dans sa chute."

(Il n'est pas douteux que, si Condorcet, Bailli, Robespierre et tant d'autres eussent su que dans l'espoir de cacher les crimes qu'il leur avait payés, Monsieur les ferait guillotiner, ils s'en seraient abstenus; ainsi cette dernière assertion est très-vraie, mais ils n'étaient pas dans cette confidence là.)

" Louis XVI, qui ne pouvait avoir en vue que le bonheur de ses sujets, voyait d'un œil inquiet la hardiesse des chefs." (Nous avons une preuve de seize années consécutives que ce malheureux monarque ne voyait que par les yeux du chef de ses bourreaux qu'il ne soupçonnait pas, et

sur lequel quelques sujets, quelques amis fidèles essayèrent en vain de les lui dessiller.)

“ En blâmant l'abus que de grands écrivains ont fait de leurs talens, je n'ai pu supposer à la plupart d'entre eux des intentions absurdes et en opposition avec leurs propres intérêts. Je suis persuadé que s'ils eussent pris une autre route, ils seraient plus sûrement parvenus aux réformes qu'ils désiraient. Ils se sont adressés à la multitude, c'est au roi qu'il fallait s'adresser ; ses lettres à Malesherbes prouvent qu'il ne repoussait point la vérité, même lorsqu'elle lui venait d'un homme (tel que Mirabeau) dont il connaissait l'inconduite.”

(Rappelons-nous les faits, pesons chaque mot de cette note, et convenons que la finesse de l'imposture ne peut aller plus loin.)

“ L'association de Turgot et de Malesherbes au parti philosophique*, c'est-à-dire de deux hommes dont la loyauté ne fut jamais mise en doute suffirait pour prouver que le renversement

* Il en est de ce parti comme des sorciers, des revenans et des vampires dont tout le monde parle et que personne n'a jamais vus.

de l'édifice social n'entra jamais dans les vues de ce parti. Mais veut-on lire la condamnation des principes de ces réformateurs ? Veut-on connaître enfin l'arrêt que le magistrat le plus intègre, le citoyen le plus vertueux, trop tard éclairé par l'expérience, a rendu sur ce fameux procès ? Le voici, c'est Lamoignon de Malesherbes qui l'a écrit : M. Turgot et moi étions de fort honnêtes gens, très-instruits, passionnés pour le bien, qui n'eut pensé qu'on ne pouvait pas mieux choisir ? Cependant nous avons mal administré, ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habileté dans les affaires ...... sans le vouloir, ni le prévoir, nous avons contribué à la révolution."

(Ce passage, écrit après la mort de ces vertueux et habiles ministres, est évidemment supposé. C'est l'interpolation la plus adroite, mais la plus visible qui ait jamais été faite. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler les faits ; M. Turgot ne fut renvoyé que parce qu'il gouvernait trop bien les finances, et parce qu'il voyait trop bien ce qui se trâmait contre le roi. On craignait sa probité dans un temps où il ne restait aux ministres qu'une alternative, c'est-à-dire de dessiller les yeux de Louis XVI sur les traîtres dont il était entouré, ou de se joindre à eux. Ne pouvant le détromper, et soupçonné de l'avoir essayé, M. Turgot fut renvoyé et M.

de Malesherbes ne voulut pas rester sans son ami, n'espérant pas parvenir seul à ce qu'ils avaient en vain tenté ensemble. Voyez au premier volume l'intrigue dont Monsieur se servit pour cela. Et puis lisez ci-devant la lettre quatrième du 7 Mai 1776 à M. de Malesherbes, et surtout la note sur cette lettre, et si vous ne voyez pas les crimes de l'auteur et son adresse à les cacher, ne lisez rien.

(Lettre 13 à M. Berthier, intendant de Paris 13 Octobre 1786. Cette lettre n'étant qu'une preuve de l'amour de Louis XVI pour les Français peut avoir été dictée par lui. Mais le parti qu'on en tire dans la note est remarquable. Ainsi nous la rapporterons en partie, nous contentant de *sousligner* les endroits qui méritent l'attention par une finesse extraordinaire à cacher des crimes qui ne le sont pas moins.)

" Note sur la 13e lettre." le nom de Berthier rappelle un des premiers forfaits commis par un ramas de brigands sur un fonctionnaire public, à l'époque fatale où les chefs cherchaient à familiariser la populace avec les mesures les plus atroces. Il suffit d'avoir vu l'impression terrible que la tête de ce malheureux, promenée au bout d'une pique, fit sur les habitans de Paris, pour justifier ces derniers d'un crime si étranger à leur caractère."

Si, comme je le crois, les Parisiens n'y étaient pour rien, qui donc avait pu attirer de si loin et à grands frais ces brigands, si ce n'est celui qui les a soldés et qui a profité de leurs crimes ?

" L'effroi fut au comble, et c'est à cet affreux signal que par un mouvement spontané, les hommes qui avaient leurs familles et leurs propriétés à défendre, se portèrent en foule dans les lieux où les élections s'étaient faites, pour s'armer et se garantir du pillage et du massacre dont ils étaient menacés."

(Quelques jours après, toute la France s'arma de même ; et nous avons vu que, pour faciliter ce mouvement spontané, Mirabeau fit partir à minuit de Versailles cinquante courriers qui se répandirent sur toutes les grandes routes et portèrent l'alarme partout ; remarquons qu'alors il était agent de Monsieur.)

" Quand on pense qu'il s'est écoulé moins de trois ans entre le jour où Louis XVI applaudit ce projet présenté par M. Berthier en faveur des pauvres, et ce signal de tant de crimes, on a de la peine à imaginer quels moyens on a pu mettre en usage pour amener quelques hommes à cet excès d'audace et de barbarie."

(Si l'on s'étonne ici du peu de mémoire de l'auteur, on doit au moins louer sa modestie.)

" Mais éloignons de notre pensée les réflexions que le nom de cette première victime a retracées, (conseil prudent), et reportons-la sur l'objet de cette lettre."

" On voit que tout ce qui tend au soulagement de l'infortune, cause de douces émotions à Louis XVI : il a entendu le projet dont Berthier a fait lecture au conseil d'état : sans doute il lui a témoigné sa satisfaction sur la bonté de ses vues ; mais il éprouve le besoin de lui en parler encore, (et l'éditeur celui de faire sa note), de lui présenter ses idées particulières sur un sujet qui l'intéresse vivement. Ses observations sont de la plus grande justesse, et sont puisées dans ce fonds de tendresse que Louis avait pour son peuple. Le ton de cette lettre n'a rien de ministériel, et l'on voit qu'aussitôt que l'on présentait au roi des actes d'humanité à faire il s'établissait entre lui et le magistrat une sorte d'intimité."

(Cela est vrai, et cela prouve qu'il fallait le tromper pour lui faire renvoyer M. Turgot. Le commentateur ne s'est pas aperçu de cette conséquence ; on ne s'avise jamais de tout).

(Lettre 14ème, à M. de Lavoisier, 1783, ainsi que la précédente, elle a été faite pour la note. Passons-y donc).

Note sur la 14ème lettre. " Les personnes qui liront la suite de ce recueil, ne seront point surpris de voir le roi témoigner son admiration pour les belles expériences qui ont opéré une révolution dans la chimie. Louis XVI avait des connaissances étendues, et dût être satisfait de voir les savans français faire de grandes découvertes. Le nom de Lavoisier, ou plutôt sa mort, et les circonstances qui la précédèrent, rappellent une époque bien différente. Ce n'est plus un roi qui témoigne toute son estime à l'homme qui s'occupe de cette science admirable; c'est un mandataire du peuple souverain, qui, impatienté d'entendre ce savant le prier de retarder son supplice afin de terminer un ouvrage utile, lui répond en l'envoyant à l'échafaud : eh ! qu'avons-nous besoin de chimie ?"

(On ne peut dire un mot; on ne peut faire un pas dans la révolution sans trouver des crimes, résultant tous de la même cause. Leur série est incalculable). ' Je vois,' disait l'abbé Maury, ' de loin, le génie de la France, déchirant de nos annales ces pages ensanglantées qu'il faudrait dérober à nos descendans.'

Et pourquoi ? pour qu'ils en soient encore victimes ? Loin de nous cet horrible souhait ! Montrons-leur plutôt les brigands qui les ont

trompés ! Qu'ils sachent que notre révolution, ainsi que la ligue, a eu pour première cause, l'hypocrisie : qu'ils sachent que ce complément de tous les vices est le résultat infaillible d'une éducation donnée par des prêtres, et surtout par les sicaires ultramontains de Paul III. Voilà ce qu'on ne saurait trop répéter aux hommes. J. B. Le Grain, l'un des historiens d'Henri IV, défendit par son testament à ses héritiers d'y jamais faire élever ses enfans.

Lettre 15ème, billet adressé à...... 13 Juillet, 1789, 11 heures du soir.

(Il est probable que ce billet s'adressait à Monseigneur le Comte d'Artois. On se rappelle que ce prince supplia le roi de lui permettre d'aller, avec une partie de l'armée rassemblé à Versailles, ranger au devoir les factieux Parisiens, et que Monsieur empêcha le roi de lui accorder cette permission. La publicité de ce billet, écrit ou non, tend toujours à disculper Monsieur de ce crime, l'une des plus grandes causes de la révolution. Tel est le vrai but de toutes ces lettres et de toutes ces notes. *Louis XVI peint par lui-même*, est un masque mis sur la figure de son bourreau).

" J'avais cédé à vos sollicitations, aux repré-

sentations de quelques sujets fidèles; mais j'ai fait d'utiles réflexions. Résister en ce moment, ce serait s'exposer à perdre la monarchie; ce serait nous perdre tous."

(C'est l'absurdité la plus visible. Si Louis XVI écrivit cela, ce fut sous la dictée de Monsieur.)

" J'ai retracté les ordres que j'avais donnés; mes troupes quitteront Paris; j'emploierai des moyens plus doux; ne me parlez plus d'un coup d'autorité, d'un grand acte de pouvoir; je crois plus prudent de temporiser, de céder à l'orage, et de tout attendre du temps, du réveil des gens de bien, et de l'amour des Français pour leur roi."

(Les événemens ont prouvé la valeur de ces conjectures et leur utilité pour celui qui les dictait.)

Note sur cette 15ème. lettre. " On ne pourrait se livrer à l'examen très-approfondi de cette lettre sans risquer d'aigrir des passions qu'il est plus utile de calmer" (dans l'intérêt de celui qui l'a dictée.) " Qui oserait dire maintenant que si le roi eut pris le parti qui lui était conseillé par ses sujets fidèles, la France eût éprouvé autant de désastres ?"

(Personne n'oserait le dire, si ce n'est peut-être celui qui en fait ici la question, car il est certain que Paris serait rentré dans l'ordre, et que si le roi eût fait arrêter Monsieur, le comité étranger et tous les factieux auraient quitté Paris dans l'instant.)

" Sans doute il y eût eu un choc violent" (point du tout) " mais a-t-on pu l'éviter un peu plus tard au 6 Octobre 1789, et plus tard encore au 10 Août 1792?"

(C'est pour n'avoir pas pris ce parti, conseillé par les sujets fidèles; c'est pour n'avoir pas fait arrêter Monsieur qu'on a vu les massacres du 6 Octobre, du 10 Août et du 2 Septembre.)

" La détermination du roi prouve seulement son horreur pour l'effusion du sang."

(Cette détermination prouve aussi l'ascendant du prince qui a mené son frère à la mort.)

" Mais qui prouvera qu'en donnant l'ordre de combattre une soldatesque corrompue par l'or de quelques factieux, et formant l'avant-garde d'une populace qui déjà présidait au pillage, Louis XVI n'eut pas empêché des torrens de sang de couler?"

(Tous ceux qui ont la moindre connaissance de la guerre savent qu'une soldatesque mêlée de po-

pulace, ne peut tenir devant des troupes bien commandées. Si Monsieur, dont l'or avait corrompu les factieux, eût été arrêté, cela seul aurait mis tous leurs chefs en déroute. Tant de sophismes pitoyables, entassés pour justifier les conseils pusillanimes et perfides qui ont perdu le roi, démontrent assez l'identité du conseiller et de l'écrivain.)

La lettre 16ème, à M. l'archevêque d'Arles, n'a rien de marquant que la phrase qui termine la note " Le monde est plein de grands politiques, qui, au lieu de prendre l'expérience et la raison pour guides se livrent à des abstractions ; et qui, sans égards aux temps, aux mœurs, aux lieux, veulent qu'un roi de France pense et écrive tantôt comme un législateur de Sparte, tantôt comme un tribun de Rome : et ce sont ces politiques là qui sont les véritables artisans de révolutions."

(Ces artisans là ne peuvent jamais être que des causes secondes. La première, la seule vraie cause n'est, et ne peut jamais être, qu'un personnage puissant qui vise à la couronne, qui s'en saisit, et qui fait quelquefois périr ses partisans, s'il craint d'être dévoilé par eux.)

La 17ème lettre est dans le même sens que la 15ème, et adressée au même prince.

La 18ème, adressée au comte d'Estaing, est de même ; il n'y a de remarquable qu'un mot de la note, le voici : " Oui, sans doute le Français était incapable d'un régicide ; mais les cannibales qui, le 5 Octobre se portèrent au plus affreux excès ; mais les chefs qui, confondus dans la foule et recouverts des haillons de la misère, les dirigeaient, les excitaient ; tous ces êtres n'eurent jamais de patrie, et méritent à peine le nom d'hommes."

(On peut en croire l'auteur de cet aveu ; personne n'en est plus sûr que lui.)

La 19ème lettre est un simple témoignage de bienveillance au brave duc de Brissac.

Lettre 20ème à M. de Beaument, mon agent à Londres. Paris, 29 Novembre, 1789.

" Votre dernière lettre ne termine rien, et parle peu de l'opération dont vous êtes chargé. Quelle insouciance ! ou quelle inertie ! vous savez que j'ai besoin de la somme que vous êtes chargé de négocier, et vous vous laissez prévenir ! Vous ne voyez point les banquiers accepteurs, et vous laissez tranquillement s'effectuer l'emprunt du duc......— Cependant les momens étaient si précieux et l'argent si nécessaire ! je sais bien que le ministre de l'intérieur avec sa contre po-

lice, ne fait pas grande chose et me coûte beaucoup. Il connaît toute ma répugnance à m'endetter, et combien peu je prise les moyens de séduction. Il veut singer le duc qui se ruine pour faire du mal, et se venger de quelque plate chanson, ou de quelque mépris dont en mon particulier, je sais bien qu'il s'est rendu digne. Un de mes agens...... m'a fait connaître non-seulement la destination des sommes qu'il a empruntées, mais encore l'emploi de ces sommes; il est certain que l'escompte prélevé, et le boni des entremetteurs soustraits, il a été distribué quinze cent mille livres aux principaux partisans du duc......Mirabeau a eu pour sa part quatre-vingt mille livres....J'ai la liste des députés qui ont reçu. On a distribué soixante mille livres dans le faubourg St. Antoine et chez quelques partisans......On s'est empressé de faire payer l'arrière à quelques gens audacieux, et connus par leur esprit d'intrigue et leurs vues ambitieuses. On a porté sur cette liste le nom d'un certain Marat, celui de Danton, les noms de quelques Genevois réfugiés en France, de ce parti qui, à Genève, se disait patriote; enfin de quelques hommes obscurs, mais très-dangereux. Voilà bien des méchans réunis contre moi, je le sens bien, il faut, comme vous le dites, user de leur tactique, et m'attacher des hommes entreprenans, ou plutôt récompenser le zèle de quelques-uns de mes fidèles sujets. C'est avec plaisir

que je ferai distribuer l'argent que j'ai promis ; il ne sera point employé pour commettre le crime ; mais il servira à surveiller mes ennemis, et à déjouer leurs projets. Hâtez-vous d'exécuter mes ordres, et que l'emprunt soit rempli. Profitez de la bonne intention dehors. Louis."

(Il ne faut qu'un peu de sens commun et quelque idée du vertueux Louis XVI pour être convaincu qu'il n'a jamais écrit, jamais dicté, jamais vu cette horrible lettre, si contraire à son caractère et à sa morale. Elle est de son conseiller, de son secrétaire intime, de son bourreau seul. C'est une calomnie aussi atroce contre Louis XVI que contre le duc d'Orléans. Les contradictions dont elle est pleine suffiraient à le prouver, quand même on ne serait pas instruit des trahisons dont ces malheureux princes ont été victimes. J'exhorte le lecteur à y revenir, ainsi qu'aux preuves multipliées de leur innocence, auxquelles je n'ajouterai qu'un mot, c'est qu'à l'époque où l'abbé de Montesquiou, par ordre de Monsieur, sollicitait le conseil d'état et le parlement de Paris de déclarer les enfans du roi illégitimes, le duc d'Orléans sollicitait pour son fils la main de Madame Royale, et pour sa fille celle de Monseigneur le duc d'Angoulême.)

Note sur cette 20ème lettre. " Je sais que la malveillance peut tirer parti de cette lettre pour

chercher à affaiblir le respect dû à la conduite noble et franche de Louis XVI." (Ce début décèle déjà l'auteur, qui, en enfonçant le poignard dans le cœur de sa victime, a l'air de s'intéresser à sa gloire. Louis XVI se calomniant lui-même, et calomniant en même temps le duc d'Orléans, c'est un trait de politique digne de l'enfer, et dont le monde n'avait peut-être jamais vu d'exemple.) A présent nous allons voir le calomniateur, essayant pour mieux se cacher de justifier cette lettre. "Comment, dira-t-on, le monarque consent-il à emprunter dans l'intention d'opposer la séduction à la séduction ? d'abord, il faut faire remarquer que le roi, ayant une liste civile, est toujours libre d'emprunter. Il y a mieux ; dans la position où il était, il ne pouvait emprunter que chez l'étranger. Le 29 Novembre, 1789, c'est-à-dire, six semaines après l'attentat du 6 Octobre, Louis XVI était réellement prisonnier dans Paris."

(Personne ne peut mieux le savoir que l'auteur de ces paroles, puisque c'est lui-même qui y avait fait amener le roi. Et rappelez-vous lecteur, que, à cette même époque Monsieur a dit que le roi était au plus haut point de popularité, et que St. Cloud est un château à deux lieues de Paris, où le roi allait de temps en temps faire de petits voyages. Peut-on entasser des contradictions plus évidentes et mieux dévoiler sa propre fourberie ? Une faction puis-

sante s'agitait; celui qu'elle avait choisi pour chef et qui n'était réellement qu'un de ses principaux instrumens, un bailleur de fonds, faisait un emprunt pour solder les meneurs, les orateurs et le rebut de la populace."

(Tout cela est un roman. Le seul chef de faction qu'il y ait eu, et qui n'a point été choisi par elle, mais qui, plusieurs années avant, s'était offert aux étrangers pour leur livrer la France et lui en donner la couronne, ce qui est démontré par le fait même, ce seul chef est l'inventeur de ce roman, répété par les trompettes de la renommée et les échos de Loyola, ses agens et ses complices.)

"On assure qu'à la copie de cette lettre se trouvait jointe une liste des factieux qui avaient eu part à la distribution des sommes provenant de cet emprunt."

(Il est sûr que, personne ne connaissant mieux ses stipendiaires que le vrai chef des factieux, il avait pu joindre leur liste à sa lettre, en y observant même, qu'au lieu d'avoir été emprunté à Londres, cet argent avait été pris par lui-même au trésor Royal à Paris.)

" Que devait faire le roi dans des circonstances si extraordinaires? Chercher à neutraliser les efforts de ces méchans, s'attacher des hommes en-

treprenans, ou plutôt récompenser le zèle de quelques-uns de ses sujets fidèles. Rien que de juste et d'utile dans la destination de cet emprunt. Ne fallait-il pas que, pour hâter le triomphe des factieux, le roi se livrât pieds et poings liés à cette horde qui venait d'ensanglanter le palais de Versailles ?" (Par les ordres de qui ?)

"Je le répète ; cette lettre sera l'objet de sophismes."

(Non ; détrompez-vous de cela. La postérité verra, ce qui est très-clair, que ce n'est qu'une supposition du bourreau de ce vertueux monarque ; et pour ne laisser nul doute à ce sujet, je prie le lecteur de se rappeler que, dans la même année, et peu de mois avant, le ministre Pitt avait obtenu des Communes, vingt-quatre millions tournois pour dépenses secrètes ; et si cet argent eût été remis au duc d'Orléans, comme Monsieur le fît publier, il y a apparence qu'il n'aurait pas été emprunter une médiocre somme à usure.

S'il y a quelque chose de démontré, c'est que cette horrible lettre est une imposture de Monsieur aussi injurieuse à Louis XVI, qu'au duc d'Orléans.)

"Lorsque les hommes sont poursuivis, sinon

par les remords, du moins par l'évidence qui les accable, ils accumulent les absurdités, et semblent livrés à un esprit de vertige"

(L'écrivain est ici son propre historien).

Lettre 21ème, où il n'y a rien de remarquable. Lettre 22ème, au comte de Mirabeau, 8 Janvier, 1790.

"J'ai trop de plaisir, Monsieur, à croire aux sentimens que vous m'assurez avoir pour ma personne et pour ma famille, pour ne pas déférer à la demande que vous me faites d'un entretien particulier. Monsieur de La Porte a reçu l'ordre de vous introduire aujourd'hui sur les 9 heures du soir. Je souhaite vivement, Monsieur, que vous éprouviez autant de facilité à réparer le mal qui est fait, que je serai empressé de seconder, de tout mon pouvoir, les moyens qui peuvent tendre à ce but. Louis."

(Cette lettre écrite par le roi ou par son frère, a été faite pour amener la note, qui n'est qu'un roman sur le rôle de Mirabeau et surtout sur sa mort; voyez ci-dessus son histoire, qui est démontrée par les faits puisqu'elle les explique tous.)

Lettre 23ème, à Monsieur de Malesherbes,

16 Février, 1790, elle ne contient rien, non plus que la note qui soit digne de remarque, si ce n'est une imposture qui suppose dans le commentateur une grande confiance dans le peu de mémoire de ses lecteurs : " Au moment, dit-il, où le roi écrivit cette lettre, il était au plus haut degré de la faveur populaire."

(Il était sans cesse outragé, ainsi que sa famille par la populace et par les factieux aux ordres de son frère.)

Lettre 24ème, à M. d'Espréménil, 27 Mars, 1790. " Je suis d'autant plus disposé à croire, Monsieur, à la sincérité du repentir que vous me témoignez qu'avant de me l'exprimer, vous avez fait preuve, dans le sein de la représentation nationale, d'un zèle pour le maintien de la monarchie, qui n'a point échappé à ma sensibilité ni à celle de toute ma famille. Lorsqu'on est aussi susceptible de réparer ses erreurs, Monsieur, on doit avoir les plus justes droits à une estime particulière. Je me plais à vous en donner l'assurance, et reste avec le désir de trouver l'occasion de vous la prouver. Louis."

Note sur cette 24ème lettre : " On sait que M. d'Espréménil, conseiller au parlement de Paris, fut l'un des plus fougueux opposans à l'enrégistrement des édits du timbre et de l'impôt ter-

ritorial, et l'on peut dire que cette opposition a été la cause immédiate de la révolution."

(Mais ce que le commentateur ne dit pas, c'est que ce magistrat était l'un de ses principaux agens, et que le repentir qu'il en eut le fit recommander à Robespierre par leur commun maître.)

Lettre 25ème, au pape Pie VI. 18 Mai, 1790. Cette lettre très-curieuse et très-bien écrite dans les sentimens de Louis XVI, a probablement été vue et approuvée par lui. Elle est-très propre aux vues de l'auteur, c'est-à-dire qu'elle est de la perfidie la plus adroite, et que l'infortuné monarque était loin de soupçonner. La note est remarquable par sa dernière phrase : "Je sais que les prétendus esprits forts me répondront que les législateurs assemblés sont les véritables conseillers du roi ; mais quand Louis XVI voit la majorité de cette assemblée sanctionner par son silence ou par une honteuse dénégation, l'attentat commis le 6 Octobre sur sa personne, sa famille et ses plus fidèles serviteurs, il lui est permis sans doute de n'avoir pas une grande confiance en de semblables conseillers."

(Et quand on voit que l'auteur de cette réflexion est celui-là même qui a ordonné et payé l'attentat dont il parle, celui-là même qui jouit exclusivement de la confiance du roi, sa victime,

on ne peut plus s'étonner de rien en scélératesse, et l'on convient que l'hypocrisie est le plus horrible des fléaux.)

(Lettre 26ème, à M. de Rivarol, sans date; ce qui doit laisser des doutes sur l'authenticité du plan auquel elle répond. S'il a été véritablement envoyé, ce qui est possible, M. de Rivarol étant très-attaché à l'infortuné monarque, il est évident que le projet qui devait le sauver a dû procurer à ce brave Français la haine de celui qui voulait s'emparer de sa couronne. Telle est probablement l'une des principales causes du libelle détestable qui a paru sous le nom de Rivarol, après sa mort.)

" Le plan que vous m'avez remis, Monsieur, est un chef-d'œuvre de politique et de philosophie, qui aurait fait honneur aux Mably et aux Condillac; mais, tout en rendant justice à votre manière de juger certains hommes, influencés dans le moment actuel, il y aurait trop de témérité à employer les moyens que vous m'indiquez. L'exemple que vous me citez du roi de Suède est tout différent de la position où je me trouve; ce prince avait, pour se faire obéir, des soldats sur lesquels il pouvait compter, et des amis courageux; il n'avait à lutter que contre quelques factieux; ici la contagion révolutionnaire est devenue une maladie épidémique qu'on ne peut

guérir qu'en prouvant au peuple qu'il est la dupe de ceux qui lui promettent les chimères de l'âge d'or." . . . .

(Cette phrase suffit pour prouver que Monsieur a dicté la lettre, et que le roi était dupe des sophismes qu'elle contient. Si, au lieu de rendre compte à son frère des conseils courageux qu'on lui donnait, il l'eût fait arrêter le 6 Octobre, encore, gardes nationales, brigands, et comité étranger, tout aurait fui à l'instant; et, comme l'a dit M. de Rivarol, les gardes du corps seuls auraient ramené tout cela à Paris à coups de plat de sabres.) . . . . . .

. . . . .

"Vous pouvez atteindre le but désirable, Monsieur, en faisant disparaître de votre plan tout ce qui pourrait irriter les factieux; enfin, soyez à la mesure des circonstances."

. . . .

(C'est dire, en d'autres termes, supprimez tout ce qui pourrait empêcher que je ne sois détrôné. Que pouvait dire de plus l'usurpateur de sa couronne et son bourreau?)

. . . .

Note sur la 26ème lettre. "On ne sera point surpris de voir Louis XVI lire avec quelque plaisir un plan qui, au milieu d'idées brillantes, enfantées par une imagination vive, devait présenter quelques vues fines, peut-être profondes. C'était un

homme de beaucoup d'esprit que ce Rivarol ; long-temps il employa pour combattre ses adversaires l'arme du ridicule, dont il se servait avec une extrême facilité. Mais lorsque les hommes qu'il attaquait jetèrent le masque et s'armèrent de poignards, il sentit que la partie n'était pas égale, et sortit de France. Cependant, accueilli par le roi de Prusse et le prince Henri, il n'en regrettait pas moins son pays, qu'il appelait la vraie terre promise. Rivarol parut toujours très-dévoué au roi ; il n'est donc pas étonnant que le monarque le traite avec bienveillance, mais ce sentiment ne l'empêche pas de blâmer ce qu'il trouve de défectueux dans son plan, et de peu exact dans la comparaison que ce littérateur présente entre sa situation et celle du roi de Suède."

(Il est aisé de voir que ce qui devait sauver le roi et la France fut trouvé défectueux par le conseiller qui s'embarrassait peu d'écraser la France pourvu qu'il en eut la couronne).

" On voit dans cette lettre et dans toute la conduite du roi, qu'il répugnait toujours à l'emploi de moyens extraordinaires, et qu'il espérait encore ramener le peuple par la persuasion."

(Ce que l'on voit aussi très-clairement, c'est

qu'il n'avait d'autre volonté que celle de l'usurpateur qui a ravi sa couronne et sa vie, et qui n'a écrit ces lettres et ces notes que pour bien voiler cet horrible secret).

Lettre 27ème, à M. le duc d'Orléans, 3 Juin, 1790. " Mon cousin, Madame la duchesse d'Orléans, demande votre retour en France ; je répondrai aux instances de la vertu, en lui accordant ce qu'elle désire. On croit cependant que votre retour serait funeste à la tranquillité publique ; on va jusqu'à vous supposer des vues ambitieuses. ...... Venez apprendre de votre roi comment il faut être Français, et comment on est digne d'être du sang de celui qui les gouverne. Louis."

(Cette lettre est une nouvelle preuve de ce système de calomnies si atrocement ourdi contre M. le duc d'Orléans, et que nous avons renversé avec l'évidence des axiômes géométriques. C'est surtout par la main de Louis XVI que Monsieur ne laisse jamais échapper l'occasion de cimenter cet infernal édifice).

Note sur la 27ème lettre. " Cette lettre est pleine de dignité. L'hommage que le roi rend à Madame la duchesse d'Orléans n'étonnera personne : les âmes pures s'entendent, et Louis XVI devait facilement céder aux instances de la vertu ; les points de suspension qui suivent

les mots, on va jusqu'à vous supposer des vues ambitieuses....n'indiquent point une lacune; ils se trouvent dans la lettre; et lorsqu'on se reporte à sa date, on doit admirer la modération du roi; cette admiration augmente* quand on relit la noble invitation qui la termine. Le véritable ami de son pays voudrait pouvoir arracher les pages sanglantes de l'histoire de la révolution."

(Je crois que l'auteur de cette réflexion le voudrait bien aussi, non par amour de sa patrie, à laquelle il a causé plus de maux qu'elle n'en a éprouvés depuis la fondation de sa monarchie mais par amour de soi-même, de sa propre gloire, et par l'espoir d'en imposer à la postérité comme à ses contemporains.)

" S'il ne le peut, il doit au moins éviter de revenir sur des récits dans lesquels on voit avec douleur un prince né près du trône, se liguer avec les factieux qui le renversèrent et périr victime des excès qu'il avait favorisés".

* (Quoiqu'il soit très-possible que cette lettre ait été écrite par le roi à M. le duc d'Orléans, ce commentaire si inutile sur ces points de suspension, et surtout ces mots, ' ils se trouvent dans la lettre,' sont une présomption qu'elle n'a été écrite qu'après la mort du roi et de M. le duc d'Orléans. Quand on voit un renard si soigneux de cacher sa queue, l'on peut croire qu'il ne veut pas être reconnu).

(Jamais l'auteur de tous ces crimes ne laissé échapper une occasion d'en envelopper M. le duc d'Orléans. Cette attention acharnée est une preuve de l'innocence de cet infortuné prince, de l'horrible trahison dont il a été victime, et dont sa mort tragique a été la suite. Ce que nous en avons dit est vrai ; ces lettres et ces notes nous en fournissent à chaque instant de nouvelles démonstrations).

" Je ne dirai qu'un mot sur ce prince ; il mourut avec courage ; sans doute il s'était repenti....imitons le monarque qui a tant pardonné."

(Personne n'en est plus sûr que l'auteur de son testament.)

Lettre 28 au pape Pie VI. (Cette astucieuse lettre destinée à augmenter les inquiétudes, les embarras et les dangers du roi, est une forte présomption de collusion secrète entre le royal secrétaire et le pontife, et en se rappelant la cause de la mort de Joseph II, on peut au moins soupçonner qu'il n'est pas un crime où le bourreau de Louis XVI n'ait participé. Il y a dans la note une anecdote curieuse ; on y fait dire à Joseph, parlant de ce pape : ' Sa vue m'a fait aimer sa personne ; c'est le meilleur des hommes.')

Lettre 29ème, à M. le duc de Polignac, 18 Mai, 1790. Note sur cette lettre.

" C'est un tableau simple et vrai de la France à l'époque où elle fut écrite. Le roi ne jugeait que trop bien les événemens d'après les grandes leçons de l'histoire. Il a eu pour conseillers, pour ministres, plusieurs hommes de mérite, et quelques hommes pleins de loyauté, tels que Malesherbes et Turgot, mais aucun n'a mieux lu dans le passé et le présent les tristes présages de l'avenir."

(Pourquoi donc les fîtes-vous renvoyer ? n'est-ce pas à cause de leur loyauté et de la connaissance qu'ils avaient de vos projets ? et pourquoi aujourd'hui les louez-vous toujours, si ce n'est pour mieux vous déguiser et pour donner créance à vos impostures ?)

Lettre 30ème. Projet de lettre au roi d'Angleterre. Note sur ce projet.

" Les mots projet de lettre au roi d'Angleterre, sont de la main de Louis XVI."

(Cela semblerait dire que le reste n'en est pas. Quoiqu'il en soit, il est certain que tout ce qui a été mis sous son nom est du même secrétaire qui, surtout depuis la mort de M. de Maurepas,

ne quittait guère le roi que lorsque Sa Majesté allait à la chasse ; et alors les espions de Monsieur l'entouraient, de crainte que quelque honnête homme ne gagnât la confiance du monarque. Ici, comme ailleurs, il n'est pas un mot qui ne tende à faire prendre le change sur les événemens dont il est question ; et souvent il faudrait plusieurs pages pour développer une adroite imposture. Mieux on connaîtra la révolution, plus on apercevra la profonde politique qui a dicté cet ouvrage, et plus on sentira qu'il n'a pu être fait que par l'assassin du roi.)

Lettre 31ème, à M. de Malesherbes, 1790. Note.

" Jamais monarque ne fut plus digne d'entendre la vérité que Louis XVI."

(Et c'est pour cela que vous l'avez toujours trompé par la plus détestable hypocrisie).

" Dans quelle classe ranger les députés de cette assemblée, qui, déguisés ou armés se mêlèrent le 6 Octobre à la plus vile populace, pour l'exciter au meurtre de la famille royale."

(Tous ces députés étaient des agens bien con nus pour être à Monsieur, lequel, par conséquent, ne devait point avoir la tête coupée, quoique

le jésuite Georgel l'ait assuré, sachant positivement le contraire).

Lettre 32ème, à M. de Montmorin, Paris, 1790.

" La justification présentée par Chabroud, le décret de l'assemblée et le jugement du Chatelet qui blanchissant le duc....et ses co-accusés, excitent mon indignation."

(Quelle différence de ce style à celui du testament! l'un et l'autre sont pourtant du même écrivain, mais ici, il veut calomnier et faire périr le duc d'Orléans qu'il sait bien être innocent, et dans le testament, mis aussi sous le nom de son frère, il veut sauver les monstres qui doivent l'égorger par ses ordres).

" L'assassinat est donc justifié ? car rien de plus certain que le 6 Octobre des assassins devaient frapper la reine (oui ; mais par les ordres de Monsieur), et que mes gardes du corps n'ont été attaqués et immolés que parce qu'on n'avait pu les intimider, ni les faire manquer à la fédélité qu'ils devaient à leur roi."

(Ils n'ont manqué ni de fidélité, ni de courage, mais la défense de tirer produisit le même effet).

" Ainsi le plus horrible attentat et le plus

noble dévouement ne trouveront point, l'un la punition qu'il mérite, l'autre la justice qui lui est due. Il est dans tout ceci des menées odieuses, des intrigues abominables dont je connais les principaux acteurs : leurs intentions criminelles me sont dévoilées, et leur espoir n'est fondé que sur les motifs qui entraînent la majorité de l'assemblée ; la crainte et la faiblesse."

(Il faut ici se rappeler ce mot célèbre de Rivarol : " Le comité des recherches n'ayant pas trouvé les coupables qu'il cherchait (le duc d'Orléans), et trouvant ceux qu'il ne cherchait pas (Monsieur), est resté également sourd et muet." Il est certain que ce comité n'osa pas dénoncer Monsieur, qui était trop puissant, mais qu'il y eut quelques honnêtes gens qui ne voulurent pas condamner le duc qu'ils ne trouvèrent pas coupable).

" Plus je considère la conduite du duc...... et plus je suis persuadé qu'il est le principal moteur de toutes ces ténébreuses opérations, je ne sais pas par quel motif, dirigées contre moi. L'ambition égare ce....déloyal qui, les 5 et 6 Octobre, dirigeait maladroitement les colonnes des brigands dont Lafayette aurait dû empêcher le départ."

(Toute cette tirade contre ce prince est aussi

fausse qu'horrible; il dirigeait si peu les colonnes des brigands qu'il était à Passy avec Madame de Genlis, recevant à tout moment des nouvelles de Versailles. Cette curiosité si naturelle en pareille circonstance est-elle une preuve de crime? Si Louis XVI a écrit cela, c'est qu'il a été trompé par Monsieur. Nous avons déjà remarqué qu'à cette époque les émissaires de Monsieur répandirent que le duc d'Orléans était dans l'avenue de Versailles avec le prince de Poix, masqués chacun sous leur propre livrée).

" Dont le maire de Paris devait arrêter les chefs, s'il avait eu les premiers élémens de la science administrative en fait de police, et que d'Estaing aurait dû mettre en fuite en feignant de les attaquer, s'il avait agi franchement, de lui-même, et sans attendre des ordres inutiles à un homme qui sait oser et faire son devoir."

(Louis XVI, qui avait refusé à M. le comte d'Artois et aux princes de Condé la permission d'aller repousser les brigands à Paris, se plaint ici que M. d'Estaing ne les a pas repoussés à Versailles où le roi, la reine et le dauphin auraient couru bien plus de risques. C'est sans doute par distraction que Monsieur le fait ici parler d'une manière si contradictoire à la conduite

qu'il lui dicta à l'époque citée. On ne peut pas se souvenir de tout).*

" Mais ces personnages voulaient tout ménager ; ils ont eu peur et n'ont su de quel côté faire pencher la balance ; aussi nulle confiance ne les environne ; tous les partis dissimulent avec eux, et préfèrent céder aux circonstances que d'attendre leur salut de leur politique impuissante et de leur dangereuse inertie.

" Il y a deux mois que j'avertis le ministre de la justice, d'après des avis particuliers, et venant de bonne source qu'il y avait eu un repas nocturne, mystérieux...." on a

(N'oublions pas que les journalistes et les émissaires de Monsieur publièrent que ce repas avait été donné au Palais Royal par M. le duc d'Orléans. Mais M. Hue, qui écrivait ce dont il était sûr, et dont l'ouvrage n'avait pas encore

* Ce reproche prouverait que Louis XVI n'a pas connu la défense faite en son nom, aux gardes du corps de repousser les attaques des brigands qui le 5 Octobre vinrent l'assassiner.

C'est donc Monsieur qui la donna au nom du roi.

Et c'est aussi Monsieur qui, par une permission particulière de la Providence n'a pas vu qu'il se dévoilait ici lui-même par les contradictions qu'il met dans cette lettre, prétendue de Louis XVI.

passé par l'étamine de Monsieur, dit positivement que ce repas mystérieux fut donné par M. de la Borde Méreville).

« On a prétendu qu'il fallait jeter un voile sur les journées des 5 et 6 Octobre ; que la procédure dont s'occupait alors le Chatelet, était un attentat à la liberté, à l'inviolabilité dont les députés devaient jouir ; qu'il ne fallait pas souffrir que le Chatelet prononçât ce jugement, et le menacer du courroux de l'assemblée et de la vengeance du duc....

(Il ne faut qu'un peu de sens commun pour sentir que cet atroce récit est de l'invention de Monsieur, qui l'a mis sous le nom du roi pour lui donner une créance qu'il n'obtiendra même pas. Le Chatelet ne fut point menacé du courroux de l'assemblée, s'il refusait d'absoudre le duc d'Orléans. Tel est le sens suggéré ici par la calomnie. Mais en réfléchissant que les meneurs étaient tous des agens de Monsieur et principalement Mirabeau, qui s'affichait comme complice du duc d'Orléans, il est évident que si le Chatelet fut menacé du courroux et de la vengeance du coupable, ce fut de celle de Monsieur. La vérité est qu'il fit, comme le comité des recherches ; ne voulant pas faire périr le duc qu'il trouvait innocent, il n'osa mener Monsieur qu'il trouva coupable, à l'échafaud qu'il méritait).

"On a vivement applaudi à ces principes. Il s'est ensuite engagé une conversation très-curieuse entre Mirabeau, Sillery et Laclos.

"Mirabeau se plaignait amèrement de la conduite du duc d'Orléans dans la nuit des 5 et 6 Octobre. Un peu plus d'audace, a-t-il dit, et il était tout ce qu'il voulait être. Laclos a justifié son maître et certifié qu'il avait entendu dire au duc d'Orléans que l'arrivée subite de l'armée Parisienne qui ne devait se trouver à Versailles que le 6 au matin, après le dénouement ; que l'air satisfait, quoique étudié de La Fayette, et l'opposition qui s'était manifestée parmi les députés patriotes sur le traitement à faire au roi, l'avaient empêché d'agir ; enfin, que le désordre qui suit toujours une multitude aveugle, avait empêché les agens du duc de se réunir et d'exécuter. Mirabeau a paru plus satisfait de cette justification. Sillery a dit alors avec beaucoup d'humeur : J'avais fait observer au duc d'Orléans la tournure que prenait le mouvement populaire. Au reste, ce n'est qu'un coup manqué, la faute pourrait être réparée.

"Avant de se séparer, il a été décidé qu'il fallait épouvanter les juges et leur dicter l'arrêt. C'est une affaire enterrée, a dit Mirabeau : ceux qu'on voudrait frapper sont trop forts pour l'être ; ils savent parer les coups d'une manière trop dangereuse pour les assaillans."

(Supposons un instant que ces trois conspirateurs, ainsi que veut le prouver l'auteur des lettres, fussent réellement vendus au duc d'Orléans, à qui ont-ils révélé cette conversation ? Par qui est-elle parvenue à Louis XVI, sans cesse entouré des espions de son frère, et qui auraient eu si beau jeu pour convaincre le duc, et pour le perdre avec ses indiscrets confidens ?

. . . .

Mais si cette curieuse conversation s'est tenue devant quelques témoins, comme c'est assez probable, il est alors de toute évidence que Silléry et Laclos, qui paraissaient être dans l'intimité du duc d'Orléans, le trahissaient ; nous avons déjà observé que Mirabeau était alors un des chefs du parti de Monsieur : que cet horrible système de trahison contre le duc d'Orléans était de son invention ; et que le 7 Octobre il tint en public un propos qui était un commentaire de cette conversation ; d'où il résulte invinciblement que ce fut une scène concertée entre ces trois traîtres et dictée par Monsieur. Ce dilemne est sans réplique.

. . . .

Nous avons lu que ce plan de calomnies contre le duc d'Orléans était déjà formé en 1775. Quelques gens croient que Beaumarchais en avait fait confidence à Bazile. Dans cette intrigue, unique dans l'histoire du monde, aux trois chefs déjà nommés était joint le jésuite Syéyès. Celui-ci eut la scélératesse de contrefaire de prétendues

instructions de S. A. S. le duc d'Orléans pour le 5 Octobre 1789. Il les a fait mettre dans son article de la biographie ; mais si elles avaient été véritablement données par ce prince, comment Syéyès ne les remit-il pas au Chatelet ? Son silence est la démonstration la plus évidente de cette atroce calomnie et de sa collusion avec Monsieur. Remarquez, lecteur, que c'est ce même jésuite Syéyès qui avait fait, par ordre de Monsieur, ces cahiers pour les états-généraux, que des agens de ce prince firent recevoir par les baillages qui relevaient de M. le duc d'Orléans et qu'ils présentaient comme venant de lui.

Laclos termine l'apologie de son maître par dire, que le désordre qui suit toujours une multitude aveugle avait empêché les agens du duc de se réunir et d'exécuter. Il est difficile de trouver une absurdité plus palpable. Le plus grand désordre est certainement le plus propre à commettre et à cacher de grands forfaits.

Cependant Mirabeau parut plus satisfait de cette justification, ce qui ne laisse aucun doute sur les rôles concertés de ces trois bateleurs. Le reste de la conversation renforce encore cette preuve).

" Ainsi le Chatelet a cédé à la crainte. Je voulais appeler de ce jugement inique ; mais j'ai

dû céder à mon conseil qui m'a fait envisager l'audace de mes ennemis, et la faveur populaire qui les environne. J'en appellerai un jour au tribunal du peuple ; et j'ose espérer que le Français alors vengera son roi et fera punir les assassins."

(Observons encore ici combien ce langage, mis dans la bouche de Louis XVI, sur un fait qu'il ne peut connaître que par la bouche de son frère, est opposé à celui que ce même frère lui fait tenir dans son testament. Ici le secrétaire veut noircir de ses propres crimes un prince innocent qu'il destine à la mort ; dans le testament il veut sauver les régicides ses complices, les assassins juridiques de son roi dont il veut usurper la couronne.)

" Je ne puis donc approuver le projet que vous m'avez présenté ; il peut être bon pour les temps de paix et d'union ; il serait dangereux dans des momens de trouble et d'orage."

(La conclusion de cette lettre, presque aussi absurde que la conséquence de Laclos, est une forte présomption que le ministre auquel elle est adressée était, comme les autres, vendu à l'usurpateur.

Il y a de plus une réflexion importante à faire sur les trois interlocuteurs de cette conversation, c'est qu'ils étaient mort plusieurs années avant qu'elle fut publiée.)

Note sur cette 32ème lettre. " Les lacunes très-légères que l'on remarque dans cette lettre, n'ôtent rien à sa clarté; ces lacunes sont à peu près indifférentes pour la plupart des lecteurs, parce que les principaux acteurs des attentats des 5 et 6 Octobre sont connus de la France, de l'Europe entière."

(Rien n'est plus faux; la France et l'Europe entière sont dans l'erreur; elles croient que c'est le duc d'Orléans, tandis qu'il est démontré que c'est l'auteur de cette note. Sa ruse, presque égale à sa scélératesse en est une preuve indestructible, et à laquelle il faut cent fois répondre, puisqu'il revient cent fois sur la même imposture, ainsi que ses agens. D'ailleurs, M. de Montmorin, ayant été massacré le 2 Septembre, 1792, avec toute sa famille par ordre de Roberspierre, exécuteur des hautes œuvres de Monsieur, il est évident que ce ministre était dévoué à Louis XVI; que c'est pour cela que cette lettre lui est adressée, et qu'il ne l'a jamais vue, non plus que Louis XVI ne l'a écrite. Ce ministre l'aurait brûlée sur-le-champ.

" M. Hue les a décrits, ces attentats avec la plus grande exactitude."

Tout ce qui a été écrit par M. Hue est très-exact: tout ce qui a été retouché, interpolé, car-

tonné dans ses ouvrages, après sa mort est très-faux.)

"On sait que les commissaires qui se présentèrent chez la reine, par suite de l'ordonnance du Chatelet pour recevoir sa déposition, n'obtinrent d'elle que cette réponse digne de son grand caractère: 'J'ai tout vu, j'ai tout entendu, j'ai tout oublié.'"

(Ce mot est équivoque, et peut également regarder un des deux princes. Cependant nous avons vu qu'au 6 Octobre, la reine dit un mot qui prouvait qu'elle regardait encore le duc d'Orléans comme l'auteur de ses maux, ce qui ne prouve autre chose que l'habileté de Monsieur à cacher ses criminelles intrigues. Mais nous avons vu aussi que, quelques mois plus tard, elle en avait prononcé un autre qui faisait voir qu'elle était désabusée. Nous l'avons aussi rapporté, de même que celui qui lui avait été substitué dans une autre édition de M. Hue, faite après sa mort.

Le reste de la note n'est qu'un nuage obscur, ainsi que les lettres suivantes, au roi de Prusse, à l'abbé Mauri, à Pie VI, à l'abbé Devaux, au Prince de Condé.)

Note sur la 38ème lettre, à M. l'archevêque d'Arles. "Cette lettre fut écrite sept jours après

l'arrestation de Varennes ; le roi avait essayé de briser ses fers ; des mesures mal concertées, un mal entendu, et plus que tout cela, l'horreur que Louis XVI témoigna toujours pour le déploiement de la force ; voilà ce qui prépara le triomphe des factieux dans cette affreuse journée."

(Cette 38ème lettre a été écrite pour amener cette note qui trompe si adroitement sur l'arrestation de Varennes. Je renvoie donc le lecteur à ce que j'en ai dit, et qui est de la plus exacte vérité. Il verra qu'il n'y eut point de malentendu, et que les mesures ne furent que trop bien concertées par celui qui voulut faire arrêter le roi.)

La lettre 39ème, à M. de Bouillé, a le même but. "Vous avez fait votre devoir, Monsieur, cessez de vous accuser. Je conçois votre affliction ; vous avez tout osé pour moi et vous n'avez pas réussi. Le destin s'est opposé à mes projets et aux vôtres...... je sais que le succès dépendait de moi, etc."

Note sur cette lettre. "On sait que M. de Bouillé avait la direction des mouvemens militaires qui devaient assurer l'arrivée du roi à Montmédi. Les procès-verbaux de ces événemens, et les rapports des officiers chargés de divers commandemens, ainsi que l'exposé de la conduite du Marquis de Bouillé, rédigé par lui-même pour être remise au roi, ont été publiés par M.

Bertrand de Molleville dans ses mémoires particuliers."

(Si ce ministre était, comme tant d'autres, vendu à Monsieur, on peut être sûr qu'il n'a parlé des grands crimes de la révolution que conformément aux ordres de ce prince. Dans le cas contraire, on peut être certain que ses ouvrages ont été cartonnés après sa mort.

Cette règle est générale et sûre pour tous les écrits qui sont veuus à la connaissance de Louis XVIII ou de ses espions.)

Lettre 40ème, à Monsieur, 23 Juillet, 1791. "Il faut donc encore que mon malheur pèse sur vous, et que vous soyez une victime de la fatalité qui me poursuit! lorsque je cherchais un asile, le repos, l'honneur et des Français, je n'ai trouvé sur mes pas que la trahison, un abandon cruel, l'audace du crime et la fatalité des circonstances. Plus d'espoir de ramener les Français, plus de justification à espérer, de liberté à obtenir, de bien à faire de plein gré, de mon propre mouvement. Il y a quelques jours que j'étais un vain phantôme du roi, le chef impuissant d'un peuple tyran de son roi, et esclave de ses oppresseurs : aujourd'hui je partage ses fers, je suis prisonnier dans mon palais ; je n'ai pas même le droit de me plaindre. Séparé de ma famille entière, mon épouse, ma sœur, mes enfans gé-

missent loin de moi ; et vous, mon frère, par le plus noble dévouement, vous êtes condamné à l'exil ; vous voilà dans les lieux où gémissent tant de victimes que l'honneur appelait sur les bords du Rhin, mais que mon amour pour eux, mes ordres, ou plutôt mes pressantes invitations appelaient dans le sein de leur patrie. Ils sont malheureux, dites-vous ; oh ! dites-leur que Louis, leur roi, leur père, leur ami est plus malheureux encore." (qui pouvait mieux le savoir que le monstre qui en était l'unique cause ?) " Cette fuite qui m'était si nécessaire qui devait peut-être faire mon bonheur et celui du peuple, sera le motif d'une accusation terrible." (On a vu comment tout cela avait été concerté par Monsieur, et particulièrement le soin qu'il avait eu de faire laisser par le roi, ou au nom du roi, ce manifeste contre l'assemblée nationale, et dont Monsieur n'avait confié la rédaction à personne.)

" Je suis menacé, j'entends les cris de la haine, on parle de m'interroger ; non jamais ; tout le temps qu'il me sera permis de me croire roi de France, j'éviterai tout ce qui tendrait à m'avilir. O mon frère, espérons un plus doux avenir ! les Français aimaient leurs rois : qu'ai-je donc fait pour être haï ? moi qui les ai toujours porté dans mon cœur. Si j'avais été un Néron, un Tibère...... Qu'un doux espoir nous reste encore ! puisse la première lettre que je vous adres-

serai vous apprendre que mon sort est changé!
—Louis.

(Que cette lettre soit de Louis XVI, ou, ce qui est plus probable, de son bourreau, auquel elle est adressée, je l'ai transcrite en entier comme un monument curieux d'un Machiavélisme inouï. Elle n'a nul besoin de commentaire; tout Français peut le faire, et juger si jamais scélérat couronné a commis la millième partie des forfaits de celui qui a égorgé sa famille, et le quart de la France pour en ravir la couronne). Voici sa note sur cette 40ème lettre. "Cette lettre peint la situation, les angoisses du roi depuis son retour de Varennes; elle rappelle aussi quels étaient ses projets en fuyant, c'était de se soustraire aux factieux, dans l'espoir d'arracher bientôt son peuple à la domination de ses tyrans. Je ne pourrais répéter ici que ce que j'ai dit dans la notice et dans d'autres notes sur les motifs réels de ce voyage; mais quel que soit le feint aveuglement de ceux qui ont tant de raisons pour ne rien voir, les plus obstinés, ceux mêmes qui ont trempé leurs mains dans le sang de cette auguste victime, n'oserait nier que, tandis qu'ils travaillaient à cette constitution de 1791, le roi ne fut prisonnier dans son palais, ce qui était un moyen tout particulier pour l'engager à jurer cette constitution en liberté de conscience."

(Amphigouri obscur qui, sous une apparence d'explication, répand des nuages.)

La lettre 41ème, à Mme. la princesse de Lamballe, n'est remarquable que par l'oubli de la vraie cause de sa mort, que la note ne désigne pas, et que nous dirons, la voici :

Cette princesse était intime amie de la reine, et conséquemment détestée de Monsieur, qui jugeant, avec assez de vraisemblance, qu'elle pouvait être instruite de ses forfaits, la fit recommander à Robespierre pour le 3 Septembre, 1792. Sans ces deux tigres, qui jamais eût pu trouver des assassins pour une princesse dont les vertus et la beauté commandaient l'amour et le respect ?)

La 42ème, à M. le prince de Condé, est, comme la première, contre l'émigration.

La 43ème, à Monsieur, est une réponse à un projet, proposé par lui, pour sauver Louis XVI; qu'on juge de la sincérité de la proposition!

Toutes les lettres et les notes suivantes contiennent des récits des crimes qui se commettaient journellement, et tournées de la manière la plus propre à éloigner les soupçons, qui, avec la

moindre réflexion, en auraient montré le véritable auteur.

Sa dernière note est un éloge complet de lui-même ; elle est si curieuse que nous la rapporterons en entier.) Note sur la 60ème lettre de Louis XVI à Monsieur.

" Près d'atteindre le terme d'un travail qui m'est devenu bien cher, puisqu'il est un hommage au meilleur des hommes, au plus vertueux des monarques, je n'ai pas besoin de faire remarquer que les lettres les plus intimes du roi sont adressées à un prince pour qui tant de marques de confiance et d'amitié auraient été le plus bel éloge, si, depuis fortifié à l'école du malheur, et non moins grand dans sa retraite d'Hartwel que sur le trône, il n'eut prouvé qu'il possédait ces qualités éminentes qui rendront la mémoire de Louis XVI éternellement chère à tous les gens de bien."

(Français! vous savez à présent à quoi vous en tenir sur les prétendus ouvrages de Louis XVI, faits par son frère : vous connaissez maintenant son conseil, son secrétaire, son bourreau, celui de tous les hommes les plus fourbes et les plus criminels, celui sur le front duquel l'histoire gravera la double honte de la perfidie la

plus lâche et de la scélératesse la plus audacieuse.

Vous avez vu les assassins de Henri IV, rétablis par lui, être encore les instigateurs de la révolution, et présider aux plus grands forfaits : et, si vous en doutiez, sachez qu'aujourd'hui, 16 Septembre, 1824, jour de la mort de leur restaurateur, six mille jésuites possèdent déjà en France des biens immenses, avec soixante-cinq maisons richement dotées, et mille six cent congrégations. Que de traîtres au roi et à la patrie ! la justice oblige de faire une remarque sur ce mot. La plupart des hommes qui s'affilient à cette société, le font par ambition, comme le marquis de Puisieux et ceux que nous avons signalés au premier livre. Les femmes s'affilient par hypocrisie et plus encore par ignorance. En général, plus douces, plus sensibles, plus attachées à leurs enfans que les hommes, elles doivent tenir à la patrie par des liens plus forts, et la plupart d'entre elles frémiraient d'horreur si elles savaient que la ligue et la St. Barthélemi ont été préparées par des confréries, et quitteraient à l'instant une association, qui, sous le spécieux prétexte de dévotion, tend à faire de la France une province de Rome, et d'y transporter nos richesses.

J'exhorte les pères et mères qui ont eu l'impru-

dence de laisser entrer leurs filles dans ces congrégations, de lire, dans les Causes célèbres, le procès du père Girard et de la Cadière de Toulon. C'est un des monumens les plus incroyables et les plus certains qu'ait fourni l'histoire de la France. Ils y verront dans quel abîme de crimes et de malheurs peut être précipitée une famille honnête et respectable même, par le désir de la célébrité religieuse, et par une crédulité aveugle envers un directeur de la société de Jésus, fameux par sa sainteté, par ses conversions et ses miracles.

L'impudence la plus audacieuse n'aura pas ici la ressource de nier les faits. C'est un long procès dont tous les actes sont produits et forment des pièces justificatives incontestables. On y verra que trois prêtres innocens, ainsi que la déplorable et intéressante cause de tant d'horreurs, auraient été brûlés vifs, par le crédit et les intrigues de la société de Jésus, sans l'héroïsme d'un juge respectable, qui se fit porter mourant à l'audience, pour contrebalancer les voies des juges, affiliés de robe courte de la société.

On y verra avec douleur et avec indignation que la vie d'un chancelier illustre a été flétrie par la partialité que lui inspira la crainte du crédit jésuitique, et avec pitié que des religieuses

se prêtèrent à des manœuvres que les femmes les plus déhontées auraient repoussées avec horreur, tant le fanatisme dénature tout, le crime, comme la vertu.

Il est remarquable que Louis XVIII, en les gorgeant de richesses en si peu de temps, n'a jamais pu trouver le moyen de donner du pain aux émigrés et à leurs malheureuses familles qui en manquent.

Ce qui est plus étonnant et moins connu, ce sont les ouvrages écrits par ses ordres, sous sa dictée, ou par lui-même. Il écrivait sans cesse. Il est visible que la plupart des lettres que nous avons vues dans ce dernier ont été écrites en 1776, que Louis XVI n'en a jamais eu connaissance, et que d'autres n'ont paru qu'après lui.

Les articles de politique, mis par ordre dans les journaux, étaient tous de Louis XVIII, quand ils traitaient du roman convenu. Pour ceux-là, il ne s'en fiait à personne, et il est évident que personne n'aurait pu les rendre comme lui, non-seulement parce qu'il écrivait bien, mais parce qu'il eût été impossible qu'un autre eût eu la tête pleine de cet objet, qui a nécessité cinquante ans d'études et de réflexions perpétuelles. Quelle ambition n'a-t-il pas fallu pour se vouer à un demi siècle de machinations infernalles.

Tous ses ouvrages portent le même caractère et ont le même but, celui d'amonceler d'épais nuages sur d'innombrables forfaits.

Ainsi des nuits la noire déité,
Du haut d'un char d'ébène marqueté,
Répand sur nous les pavots et les songes,
Et nous endort dans le sein des mensonges.

Il ne s'est pas borné à l'imprimerie pour les cacher à la postérité : il a pris un moyen plus odieux encore. Celui d'en rendre la France entière complice. Sur les monumens publics depuis la pyramide de Calais jusqu'à la statue d'Henri IV, il s'est donné le nom de *Désiré*, qu'il n'a mérité que des régicides et des scélérats. Ce mot *optatum* serait à jamais l'ironie la plus amère, et l'outrage le plus sanglant contre la nation française, si elle n'y substituait celui d'*execratum, et nunquam satis execrandum.*

Toute société qui n'est pas publiquement autorisée par le gouvernement tend à le détruire ; cette règle est sans exception. Celle des jésuites a toujours été dans ce cas-là. Introduite despotiquement par la maison de Guise, qui, aidée de l'Espagne et de Rome, voulait usurper la couronne des Valois, et puis des Bourbons, les parlemens, l'université et tous les corps vraiment français lui furent toujours opposés. Assassinés par eux, Louis XV les chassa et mérita,

par là, la reconnaissance de la France. Louis XVIII les a rétablis pour les récompenser d'avoir préparé, dirigé la révolution, et de l'avoir aidé à arracher la couronne de son frère ; mais sachant combien ils étaient en horreur à la France, il les fit installer par Bonaparte, dont le despotisme faisait tout trembler, pour pouvoir tout faire impunément, pour cacher le véritable ordonnateur et le délivrer de ses craintes. Et même encore n'osèrent-ils arriver sous leur vrai nom mais sous celui de missionnaires, puis de Pacanaristes, puis de pères de la foi, et enfin de jésuites. Français, vous avez entendu dans vos tribunes, dans vos chaires ; vous avez lu dans plusieurs ouvrages que des princes, des émigrés avaient causé les malheurs de la révolution, et même la mort du roi. Mais vous avez vu, une foule de preuves incontestables de la fausseté de cette atroce accusation. J'ai rempli le devoir que l'honneur m'a prescrit ; et j'ose dire avec la confiance qu'il m'inspire que tout bon Français me devra à jamais de la reconnaissance.

Ma pénible tache est achevée. Elle est le résultat de trente années d'études et de dangers de toute espèce, heureux si elle peut vous préserver de ce délire d'innovations qui vous séduisent toujours, de cette fougue de présomption qui vous précipite dans tous les piéges, que d'adroits saltimbanques vous tendent, et dont vous venez de

faire une si rude épreuve. Heureux surtout si vous n'oubliez jamais cette antique maxime. *Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.*

En dévoilant les calomniateurs, j'ai détruit la calomnie. En vous montrant quels étaient les vrais serviteurs du roi, je vous ai montré les vrais amis de la patrie. En vous découvrant ses ennemis cachés, vous avez vu les vôtres. La série des preuves est telle qu'elle est indestructible. Cinquante ans de forfaits bien avérés, bien liés, sont un rempart inexpugnable que toutes les impostures et tous les sophismes de l'école ne sauraient renverser, n'eut-il pour défense que le fait; qui suit, et qui est aussi incroyable que certain.

Quoique Jésus, le grand, le souverain législateur, ait ordonné à ses disciples une morale pure et sévère, par un renversement aussi horrible que contradictoire, sa société seule, parmi toutes les sociétés religieuses que le monde a vues, a adopté un système de morale relâchée qui, au moyen de quelques distinctions subtiles permet tous les crimes.

Seule encore elle a un institut ostensible et des constitutions secrètes dont presque tous les articles tendent à s'affilier les princes, les grands, les puissans, les ambitieux, surtout les fanatiques,

et les riches, fussent-ils athées. Voilà le grand secret ; voilà les deux grands mobiles de sa politique, de son ambition.

Par l'un elle s'est emparée de la direction des consciences royales ; par l'autre elle s'est naturellement trouvée à la tête de tous les intrigues, de tous les troubles, de toutes les révolutions. Congréganistes, qui séduits par des institutions charitables, et par votre ignorance de cette affreuse politique, qui vous constitue ennemis de votre roi, et de votre patrie, osez dire que vous pouvez sans crime tenir à ces affiliations, qui ont fait la ligue et la St. Barthélemi, et qui tendent visiblement à rétablir chez vous l'inquisition. Augustes mânes du grand Henri, de quelle douleur n'êtes-vous pas pénétrés, de quelle indignation n'êtes-vous pas saisis en voyant des Français s'allier à vos assassins !

Une société hypocrite, révolutionnaire et fanatique par essence, composée de gens de toutes les nations, afin de tenir partout et de pouvoir partout être étrangère, une société qui n'a qu'un but, et qui le suit par tous les moyens possibles, doit nécessairement y arriver. Rien que la destruction, ne peut l'en empêcher. Elle ne peut même être réformée. La réponse de Ricci à Clément XIV en est une preuve sans replique.

Et vous, noblesse française, si odieusement trahie, trompée, dépouillée, sacrifiée, égorgée, par celui qui était votre protecteur né, et qui a mieux aimé être votre assassin, votre bourreau, le connaissez-vous aujourd'hui? Est-il un seul de vous qui aie un mot à répondre à une aggrégation de preuves, connues de tout ce qui est instruit en France; de preuves tellement liées qu'il en est peu qui ne confirment la vérité de cent autres; de preuves si multipliées que très-probablement, il n'a jamais existé de fait historique qui en ait eu la centième partie?

Ce n'est pas tout de le connaître; il faut empêcher que notre belle patrie éprouve une seconde fois les malheurs horribles que l'existence de ce monstre lui a causés. Cette horrible révolution n'aurait jamais pu se faire, si la société de Jésus n'en avait été le premier mobile; la rentrée des quinze cent jésuites, en 1776, si frauduleusement annoncée par M. de Maurepas; leur mission, si bien remplie, et si adroitement racontée, comme un futur contingent, et calomnieusement imputée aux philosophes par l'inepte Barruel, ne peut laisser à cet égard aucun doute.*

---

* Le vrai but de cette mission était de faire que l'argent fut le seul thermomètre de la probité. Nulle n'a jamais mieux réussi.

Quel Français oserait dire que, parmi les fléaux horribles dont Louis XVIII a écrasé la patrie, il en est un de plus désastreux, de plus épouvantable que le rétablissement des Jésuites qu'il lui a laissés ?

Son but n'est pas douteux. Que lui importe que ces vampires d'argent, ces éternels propagateurs de discordes civile et sociale, abîment la France, pourvu que ses forfaits soient voilés; pendant sa vie, sa devise était que tout périsse pourvu que je règne ; après sa mort, elle est que tout périsse, pourvu qu'on me croie le plus vertueux des hommes.

(Lecteurs, il n'est pas un de vous qui n'ait pu remarquer que leurs congréganistes les plus célèbres par leur ineptie, n'ont cessé de répandre que sans la destruction de la société, la révolution n'aurait pas eu lieu. C'est le mot d'ordre.)

Les Sully, les l'Hospital, les Molé, les Daguesseau, les Séguiers, tous les parlemens de France, ainsi que l'université ont prouvé ce que j'avance. Il n'est pas un homme instruit en Europe qui ne le sache. S'ils ne peuvent s'emparer de la couronne pour la donner à un prince étranger comme du temps d'Henri IV, leur but constant est au moins de saisir l'épée royale, de la paralyser ou de la diriger à leur volonté.

Louis XVIII sentait très-bien qu'il allait bouleverser l'Espagne, comme pendant quarante ans, il a bouleversé la France ; mais il s'en embarrassait peu. Jamais homme ne fut doué d'une douceur plus méritoire à supporter les maux d'autrui. Son seul but était d'y rétablir les jésuites comme il les avait rétablis depuis long-temps en France, afin de les fortifier par cette alliance, et de tromper la postérité sur sa vie entière, dussent ces deux beaux royaumes être incendiés par l'inquisition. Le refus de Monseigneur le Dauphin de coopérer à ce plan, l'immortalisera, et lui assure à jamais l'amour de la France, et del'Espagne éclairée ; et ce qui confirmera cette immortalité, c'est que l'ordonnance d'Andujar, noble protestation d'un fils de France contre une folie furibonde, fut désavoué par le conseil de Louis XVIII. L'Espagne qu'on pouvait sauver d'un mot, resta livrée aux abus qui avaient enfanté sa révolution, et qui doivent infailliblement la précipiter dans une nouvelle catastrophe.

Ce n'est encore rien que de détruire les monumens qui représentent cet être infernal comme un bon roi, si l'on n'expulse cette société à laquelle ses constitutions secrètes ordonnent la destruction générale de tout ce qui est bon, de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est juste, de tout ce qui tend à la paix et au bonheur des hommes. C'est elle

qu'il faut à toute force anéantir, si l'on ne veut voir l'Europe sans cesse en guerre civile, et puisque des Pie VI et VII rétablissent ce que le grand, le respectable Clément XIV avait détruit, quel espoir peut-il y avoir de tranquillité pour la France particulièrement si elle ne se sépare de Rome, et mieux encore, si tous les souverains Européens ne s'accordent à l'anéantissement d'une puissance, qui, fondée sur la morale céleste de Jésus, n'a d'autre politique qu'un machiavélisme infernal ?

Hommes, rois, princes, peuples ! qui que vous soyez, considérez la grandeur, la prospérité, la puissance, le bonheur, les richesses où est parvenue l'Angleterre depuis cette séparation, et que l'un de vous ose dire que ce n'est pas le meilleur conseil que puisse donner l'honnête homme, le véritable ami du genre humain !

Sire, c'est au nom de V. M., au nom du prince qui a si glorieusement porté l'épée royale en Espagne, au nom de l'ange tutélaire du royaume, au nom de tous vos enfans, de la France entière, que la France elle-même vous supplie de ne pas imiter la clémence du grand roi qu'ils assassinèrent ; de Louis XIV, lui-même qui se ressentit de ne les avoir pas chassés du royaume quand il vit sa vieillesse, la France et l'église chrétienne rem-

plies de troubles par ces brouillons. C'est ainsi que les ont nommées Clément IX et Benoît XIV.

Sire, j'ai fait mon devoir ; celui d'un bon Français ; il ne me reste qu'un vœu à former, c'est de voir la France délivrée d'une société qui, depuis trois siècles, n'a cessé d'y souffler la discorde et la guerre civile ; heureux à ce prix de mourir pour mon roi et pour mon pays.

NOTES DU SECOND VOLUME.

Page 7.

(124).—Le premier acte de la conduite noble et généreuse de ce bon roi, fut d'entourer les émigrés d'armées étrangères pour les égorger s'ils tentaient de venir délivrer Louis XVI, comme le voulaient tous les autres princes Français, et les maréchaux de Broglie et de Castries.

J'ai entendu deux sergens des gardes du Landgrave de Hesse, se dire en Allemand, l'un à l'autre, en voyant des émigrés : " Quand les patriotes nous auront passé par les mains, ceux-ci y passeront à leur tour." Ce qui prouve clairement qu'ils avaient été préparés pour massacrer les émigrés dans le cas où M. le Comte d'Artois, les princes de la maison de Condé, et les maréchaux de Broglie et de Castries auraient été tentés de les mener à Paris, délivrer Louis XVI ?

Page 13.

(125).—On sait combien il est tendre ;—je suis étonné qu'il ne soit pas mort de chagrin en recevant la couronne ; et c'est un de ces cas où, chez moi, le regret l'emporte encore sur l'étonnement.

Page 17.

(126.)—Il y a des gens qui prétendent que la violence qu'elle se fit à son aspect, lui causa une attaque de nerfs affreuse, et qu'elle ne pût proférer un seul mot.

Page 24.

(127.)—Sa conduite envers les émigrés, qui se sont dévoués pour Louis XVI, est une preuve sans replique qu'il n'a jamais eu de reconnaissance qu'envers les monstres qui l'ont aidé à l'égorger.

Page 24.

(128).—Il est difficile de croire que M. d'Avarai, particulièrement attaché depuis une longue suite d'années au service de Louis XVIII, ne connaisse pas quelques actions marquantes de la vie de ce prince. Or, s'il en connaissait seulement trois ou quatre, il n'aurait pu méconnaître la carrière qu'il courait d'autant plus qu'il était dans le secret de la cassette et de ses résultats.

Il ne parle donc ici des bourreaux que pour cacher leur chef, lequel, au reste, s'affiche assez lui-même.

Page 25.

(129).—Nous avons vu tant de preuves du despotisme de Monsieur sur l'esprit et sur la volonté de Louis XVI qu'on ne peut le révoquer en doute.

Conçoit-on que la fureur de porter le nom de roi ait pu l'engager dans une carrière de cinquante années de crimes? Quelque étonnant que cela soit, il faut bien le concevoir, puisque cela est.

Mais conçoit-on (ce qui a été plus pénible pour lui) qu'il ait pu se déterminer à quitter cette régence si commode, pour aller traîner son énorme masse dans tous les coins de l'Europe sans y être roi qu'en peinture, comme celui de carreau?

Conçoit-on qu'on l'ait engagé à quitter la chose pour le mot?

Quand il fit arrêter le roi à Varennes et que lui-même sortit de France, croyait-il n'y rentrer que vingt-trois ans après?

N'aurait-il pas été un peu mystifié par ses frères les rois?

et, ce que j'avais appris à ce sujet serait-il plus vrai que je ne l'avais cru d'abord ?

C'est une conjecture que j'abandonne à la sagacité du lecteur ; et je reviens aux louanges que lui donne M. d'Avarai, d'avoir montré la fermeté d'une âme que rien ne pût abattre ni aigrir.

Et à qui pouvait-il s'en prendre qu'à lui-même? il ne pouvait, comme depuis son retour à Lyon et à Grenoble, faire battre des concitoyens les uns contre les autres pour ses menus-plaisirs, exciter une guerre civile pour épouvanter les poltrons et empêcher qu'on ne s'occupât trop des actions héroïques de sa vie et de son oraison funèbre ?

Page 48.

(130).—Il prit alors pour ministre de la police Fouché, l'un des assassins juridiques de Louis XVI, et l'auteur des mitraillades de Lyon, et des noyades de Nantes ; contre son espoir, l'assemblée de 1815, étant composée de beaucoup d'honnêtes gens et de bons Français, le ministre craignant d'être tiré à quatre chevaux, et son procès devant nécessairement dévoiler une partie des crimes de son maître, il eût été possible que l'horreur générale qu'ils auraient inspirée eût fait oublier l'inviolabilité qu'il s'était accordée à lui-même par sa Charte. Le ministre décampa donc : son successeur (fils d'un cardeur de laine, devenu caboteur), et transformé lui-même en pair de France, en cordon bleu, en vicomte, pour avoir escamoté les régicides à l'échafaud, par un tour de scélératesse aussi certain qu'incroyable, que la France connaîtra quelque jour ; ce nouveau ministre ne se contenta pas d'en faire rentrer quelques-uns, il essaya de les faire députés. Il fit faire la loi des élections pour étouffer la voix de la vertu sous celle du crime ; il fit organiser des conspirations, dont il accusa les braves gens qui les avaient déjouées, et il attisa le feu mal éteint d'une guerre civile ; et comme on peut bien le croire, toutes ces horreurs étant ordonnées et récompensées par Louis XVIII, il en résulte que sa longue exis-

tence aura été pour sa patrie le plus épouvantable fléau dont les annales du genre humain offrent d'exemples.

Page 78.

(131).— Rappelez-vous, lecteur, qu'allant à Moscou Bonaparte laissa derrière lui des armées russes en Moldavie et en Volhinie ; il était clair qu'elles étaient là pour exterminer tout ce qui échapperait aux glâces.

Rappelez-vous que depuis long-temps les Français n'avaient pas de tentes ; et en Russie surtout c'était une manière sûre de se débarrasser d'eux.

Voilà sans contredit deux tours du machiavélisme le plus rafiné qu'il aurait été impossible de jouer sans la collusion de Bonaparte. Aussi ne verrez-vous jamais le royal auteur de l'ouvrage laisser échapper un seul mot de ces petits traits de subtilité politique qui rendent cette collusion si évidente. Est-ce par hasard ?

Page 78.

(132).—Lecteur qui connaissez à présent une petite partie de sa vie, vous devez juger combien le cœur paternel de Louis XVIII *saignait de cette horrible catastrophe.*

Au reste, comment l'historien l'aurait-il su s'il n'avait été identifié avec le héros ? Je suis convaincu qu'à la place de Louis XVIII, Bonaparte n'aurait pas massacré sa famille pour monter sur le trône ; et peut-être dans tous les monstres connus, ne s'en serait-il pas trouvé un autre, pas même *Aurengzeb.*

Page 80.

(133).—Il sent si bien l'horreur qu'il y a de faire mourir de faim ceux qu'il a appelés au secours de son frère, ceux qu'il a trahis de la manière la plus lâche et la plus infâme, que, pour

la cacher, il fait tous les ans parler, pendant deux ou trois séances, de leur donner une indemnité, ce qui est joindre l'ironie à la barbarie la plus atroce.

Mais les meilleurs députés, une fois devenus ministres, trouvent cette barbarie très-équitable, et le tigre est toujours pour eux le plus vertueux des rois, le réédificateur de l'ordre social en Europe.

Page 81.

(133 *bis*). — Remarquez, Français, qu'avant la révolution, temps où la France était si riche, la circulation du numéraire de toute espèce était, dans le royaume de deux millards et demi. C'est ce que dit M. Necker dans son discours d'ouverture des états-généraux. Ainsi Louis XVIII, *ce tendre père des Français* donne à l'étranger les quatre cinquièmes du bien de ses enfans pour avoir la couronne ! et c'est après leur avoir fait perdre tous les moyens de redevenir riches et puissans, leurs plus belles colonies, leur marine, leur indépendance maritime, leur commerce, c'est après leur avoir tout arraché qu'il leur enlève encore cette somme même ! pouvait-il mieux constater sa maxime de morale pratique, *que tout périsse pourvu que je règne !* Jamais prince ne suivit mieux le précepte machiavélique de *diviser pour régner.* Connaissant bien sa nation ; sachant que, pour y semer la zizanie et la discorde, il ne faut qu'y lancer des noms de parti ; aristocrates ou démocrates, monarchiques ou monarchiens, jacobins ou cordeliers, ultra ou libéraux, tous l'ont servi. C'est une guerre civile perpétuelle dont les journalistes ont été les trompettes et dont les Jésuites ont été en secret les généraux.

Page 81.

(134). — Nous avons déjà observé que pour fortifier Paris suivant le système de Vauban, Cohorn, ou Pagan, trois millards

et trente ans de travaux seraient insuffisans; et cela même une fois fait n'aboutirait qu'à le faire tenir de 20 à 25 jours (a).

Il faudrait ensuite pour le garder trois cent mille hommes de troupes, expertes dans la guerre de siéges, toute différente de celle de campagne.

Nous avons encore remarqué que, sans ces petits préparatifs là, une place ouverte, ou fortifiée à l'antique, ce qui revient au même, ne pouvait tenir plus d'un quart d'heure.

Page 82.

(135)— Faisons ici une remarque plus certaine que la mort des quinze mille Russes. C'est qu'il fallait être bien sûr de la parfaite discipline des troupes étrangères pour risquer une pareille Pyrrhique, dans laquelle les enfans de St. Cyr, avec leurs petits fusils, dansèrent et firent des prodiges de valeur comme les autres.

Page 82.

(136).—Louis XVIII avait été plus prudent; comme il savait qu'il devait y avoir sous les murs de Paris une bataille où quinze mille étrangers seraient tués, il s'efforça de contenir sa valeur; et, pour être sûr de son fait, il resta encore près d'un mois en Angleterre; de sorte qu'il se trouvait quatre-vingts fois plus loin de l'armée qui se battait pour lui que Jacques II ne l'était à la bataille de la Boyne!

La prudence est la seule vertu dont Louis XVIII ait toujours usé sans en dire mot, ce qui prouve sa modestie. C'est un article à ajouter dans son parallèle avec Henri IV.

Si ce héros fut resté à Londres, au lieu de battre Mayenne à Arques et à Ivri, il n'aurait jamais été roi de France; et si

---

(a) Les fortifications de Dunkerque, par M. de Vauban ont coûté cent millions, qui en font à peu près cent quatre-vingt de notre temps.

Louis XVIII, au lieu de rester à Londres, fut venu comme son ayeul, assiéger Paris, il n'en aurait jamais été roi, parce qu'il serait mort de peur à la première amorce d'un Liliputien de St. Cyr.

Au reste, c'est de lui que parle Sosie !

Combien de gens qui font des récits de batailles dont ils se sont tenus loin !

Page 99.

(137).— Ce prince peut dire comme Henri IV : *Personne au monde n'a le droit de dire que j'aie manqué à ma parole.* Louis XVIII pourrait dire de soi-même le contraire.

Voici un fragment aussi curieux qu'éloquent d'un discours prononcé à l'Académie Française en 1784.

" Observez la différence de leurs caractères et l'ensemble " de leurs vertus ; considérez le tableau touchant de leur " inaltérable union, voyez-en le principe dans le sentiment " profond du devoir,, premier effet de la vertu ; remarquez la " modération du pouvoir d'un côté, de l'autre l'exemple d'un " dévouement aussi respectueux que tendre, et reconnaissez " à tout cela, non ce que M. l'évêque de Limoges a enseigné, " car la vertu ne s'enseigne pas, mais ce qu'il a inspiré, ce " qu'il a fait aimer, et rendons grâces à sa mémoire de ce que " nous pouvons opposer aux éternelles déclamations sur la con- " tagion des vices ; ce grand exemple de la communication de " la vertu."

Savez-vous Messieurs quel est ce grand exemple de vertu ? c'est celui qui a sacrifié la France entière à son ambition. Savez-vous quel est cet orateur si véridique ? C'est un des plus intimes confidens de ce vertueux prince, et qui connaissait ses projets et ses préparatifs depuis huit ans, lorsqu'il bernait ainsi la France et l'Académie. Puis fiez-vous à Messieurs les savans

Page 102.

(138).—L'auteur est tellement pénétré de son sujet, si enivré de joie, qu'il passe de la prose à la poésie, sans s'apercevoir que son enthousiasme le décèle. En effet, il faut être bien possédé de la rage de porter une couronne pour l'acheter par cinquante années de crimes. DIEU me préserve d'avoir toutes celles de l'Europe à pareil prix !

Page 104.

(139).—Je pense bien qu'il en était très-joyeux parce qu'il savait qu'il n'aurait la couronne qu'après les expéditions projetées, mais il a tant fait répéter par les journaux que les émigrés étaient enchantés de ces succès, qu'ils ont fini par le croire, quoique ces prétendues victoires les missent à la misère ; ce qui était le vœu du roi, pourvu que la première cause fut cachée.

Page 110.

(140).—Après les avoir violées par le pillage le plus universel sur toute la surface de la France et de nos colonies ; après avoir appelé les vrais Français au secours de son frère qu'il traînait à l'échafaud ; après les avoir trompés avec une perfidie inouïe ; après les avoir placés au centre des armées étrangères pour les faire égorger à son signal ; après avoir forcé les autres, par des assassins à gages, d'émigrer ; après avoir livré à la misère des vieillards, des femmes, des enfans échappés à ses sicaires, c'est lui qui vient déclarer inviolables et sacrées ces mêmes propriétés qu'il a données à ses complices !

Jamais l'impudence de la fourberie, de la scélératesse et de l'impiété monta-t-elle plus haut ?

Page 111.

(141).— Lecteur impartial et honnête, lisez cette Charte ; vous n'y trouverez pas un seul article bon, juste et utile à la France qui ne fut dans cette déclaration du 23 Juin 1789, que Louis XVI offrit à l'assemblée constituante et que les factieux agens de *Monsieur* à la tête desquels était le jésuite Syéyes, et Mirabeau firent rejeter.

Page 114.

(142).— En entrant dans le château des Tuileries, Louis XVIII se jeta à genoux en s'écriant : *Ah, mon frère, que n'êtes-vous ici ! que n'êtes-vous à ma place ! vous en seriez bien plus digne !*

Les spectateurs qui ignoraient sa vie, versaient des larmes d'attendrissement. Ceux qui la connaissaient se disaient tout bas : *et ta foudre, grand DIEU, reste oisive en tes mains* ! il n'a pas osé rapporter, dans son abrégé, ce trait d'hypocrisie et de l'impiété la plus horrible. S'il n'avait point de crimes à se reprocher, ces mêmes mots, loin d'être impies et atroces, feraient l'éloge de son cœur, et il ne les aurait sûrement pas oubliés ; mais le silence qu'il garde est une démonstration de ses forfaits.

Page 147.

(143).—Le plus vieux instituteur de l'anarchie, celui de qui ces vieux apôtres ont reçu leur mission, c'est celui qui en 1776 fit soulever les colonies anglaises, détruire la maison militaire du roi, renvoyer M. Turgot, lui substituer le banquier Necker, chez lequel se tint l'assemblée secrète des ministres étrangers, avec lesquels *Monsieur* signa les principaux articles de la révolution qui devait écraser sa patrie, égorger tout ce qui lui barrait le chemin du trône, ou qui voyait l'envie qu'il avait

d'y monter, ce qui fit dire, *cette même année, par un ministre anglais*, en présence de plusieurs témoins : " La France se " joue bien cruellement de la foi des traités ; *mais, il viendra " un jour où elle le paiera bien cher, et le roi aussi.*"

Page 155.

(144).—On dit qu'il écrit son histoire. Ce sera, je pense, un beau recueil d'impostures ; et, sans être prophète ni sorcier, on peut affirmer qu'elles tendront toutes au même but que le panégyrique royal, d'entasser des nuages sur ce qui s'est fait même après sa mort.

Page 176.

(145).—Si l'on pouvait douter qu'il fut un des chef des Jésuites en 1761. Voici une réponse de la marquise de Pompadour qui le confirmerait.

A Mgr. l'Archevêque de Paris.

" J'ai reçu votre lettre, Monsieur, elle m'a surprise et affligée. On se plaint ici que le clergé fait trop de bruit sur des riens : je sais du moins qu'il tourmente cruellement le roi.

" Je souhaiterais que certains prélats, au lieu de se regarder comme des pères de l'église, et de faire des mandemens que le parlement brûle et que la nation méprise, voulussent au contraire nous donner l'exemple de la modération, de la modestie et de l'amour de la paix.

" Je veux croire que vos billets de confession sont une chose excellente, mais la charité vaut encore mieux. Je vous parle ici dans l'amertume de mon cœur que ces querelles affligent, parce qu'elles affligent le meilleur des rois, et scandalisent tout le royaume ; si je me trompe cependant, je prie DIEU de m'éclairer. Mais en même temps je voulais m'expliquer une bonne fois avec vous ; pour vos Jésuites, il faut les

abandonner à la justice des parlemens. Un homme qui les connaît bien, me disait hier qu'ils n'ont jamais rien fait de bon que d'apporter le quinquina du Pérou, et que leur société a été le fléau des rois et des états qui les ont soufferts. Il me serait impossible de les servir: mais quand même je le pourrais, je ne le voudrais pas; je vous le dis tout net, il paraît qu'ils ont mérité d'être détruits; eh bien! qu'on les détruise. Je vous prie donc Mgr., de ne plus me parler de cette affaire, et de laisser le roi en paix: souvenez-vous que vous êtes sujet avant d'être évêque, et Français avant d'être Jésuite. Cependant vous êtes aussi mon pasteur, et je vous demande votre sainte bénédiction."

P.S.—" Je reçois dans ce moment un gros paquet de lettres. Ce sont des évêques qui me prient d'employer mon crédit en faveur de la société des Jésuites. Je vois par là qu'il y a dans le royaume une ligue presque générale du clergé pour la sauver, tandis que presque tous les séculiers s'unissent pour la perdre, et cela avec raison. Je vais aussi prier ces évêques de me laisser tranquille, et de me donner leur sainte bénédiction."

Page 155.

(146).— Le but principal de l'institution des clubs a été d'empêcher les rassemblemens qui sans eux auraient pu se faire en France pour la cause de Louis XVI, et qui étaient devenus impossibles, puisque ces congrégations jacobites couvraient le sol du royaume, et qu'il n'y avait pas de petite ville qui n'eut au moins un club. Par là on était sûr que tous ses défenseurs seraient forcés de s'établir eux-mêmes au milieu des armées étrangères, et l'on en a vu le résultat.

L'on peut juger par là de ce qu'a dit M. Necker, *pour les inculper*, que si dix mille d'entre eux fussent restés à Paris, on auroit pu sauver le roi au 10 d'Août. On a vu ce qui est arrivé ce jour-là; on peut donc conjecturer ce qui serait résulté de l'hypocrite vœu de M. Necker. Un plus grand massacre.

Ce mot dévoile M. Necker, et confirme son rôle.

Il n'a jamais laissé échapper l'occasion de proclamer ses vertus et son esprit, et il a été secondé dans cette carrière par les gens de lettres vendus à Monsieur et à Maurepas.

Mme. de Staël a fait connaître aussi des ouvrages et même des prédictions de son père, qui, en attendant la canonisation que lui vaudra quelque jour son affiliation à la société de Jésus, lui assurent d'avance celle de prophète. Dans son ravissement, elle s'écrie : « Quelle vue perçante dans l'avenir, et dans l'enchaînement des causes et des effets ne faut-il pas pour avoir formé une telle conjecture il y a vingt ans sous le directoire ?» Calmons un peu l'extase de madame de Staël ; M. Necker fut sous la direction de Monsieur et de M. de Maurepas, le rédacteur du roman convenu. Ainsi, il n'était pas étonnant qu'il connut les rôles qu'il avait esquissés ; ainsi, comme dit, je crois Cicéron, il devinait à reculons. « L'habi- « leté de Bonaparte, en fait de haine, dit Mme. de Staël, lui avait « très-bien suggéré que M. Necker, souffrant plus que personne « des malheurs qui avaient frappé tant de gens respectables en « France, serait profondément blessé, si de la manière même la « plus injuste, on le désignait comme les ayant préparés.»

(M. Necker, petit commis à 1,200 fr. chez le banquier Télusson devient tout-à-coup, ministre des finances, tout puissant, comme premier agent de l'usurpateur caché, il est resté tel et immensément riche, et sa fille nous conte *qu'il souffrait plus que personne de la révolution.* Il faut qu'elle se croie une Armide et tous les Français des imbécilles).

« Les sénateurs, dit-elle, devaient necéssairement n'être « que commentateurs de la volonté consulaire. Une assem- « blée nombreuse s'associait à la responsabilité des actes d'un « seul, et chacun se sentait plus à l'aise, *pour s'avilir à* « *l'ombre de la majorité.*»

(Peu de prophéties ont été plus exactement vérifiées que celle-ci).

Ainsi la Providence a permis que la vanité du Génevois attaquant l'orgueil du Corse, a produit un dévoilement réciproque,

et par eux-mêmes, des deux plus importans manequins, ce qui est sans doute le plus grand miracle de la révolution, et ce qui en est l'explication la plus claire que l'on puisse désirer.

Les gens instruits sont persuadés aujourd'hui que le premier Dauphin, fils de Louis XVI a été empoisonné, et les événemens subséquens en fournissent de nombreuses et d'épouvantables probabilités.

I°. La cause de sa mort, attribuée au rachitisme, est d'une imposture évidente. Les enfans rachitiques ne peuvent provenir que de parens infirmes et malsains. Or jamais personne n'a été d'une santé plus robuste que Louis XVI et la reine. Ce prétendu rachitisme est donc une erreur semée à dessein pour voiler les forfaits qui l'ont suivie ; et par une permission de DIEU, elle produit l'effet contraire, et les preuves qui en résultent doublent de force et deviennent pour ainsi dire une certitude, et il est clair que cette imposture fut répandue pour voiler un grand crime d'un monstre qui devait y ajouter une série d'épouvantables forfaits.

Si la race d'Ignace n'est pas éternellement anéantie, n'en resta-t-il qu'un seul, dans quelques siècles, il ne manquerait pas de faire une nouvelle édition de quelques ouvrages de personnages recommandables, et plus éminens encore par leurs vertus que par leurs places, tels que MM. de Malsherbes, de Séguier, premier président de la cour royale de Paris, de M. Hüe, et de leur faire dire qu'ils sont certains, *par les renseignemens qu'ils ont pris*, que le Dauphin n'a pas été empoisonné.

Après tant d'horreurs, voyons quelques traits d'héroïsme. Le 21 Juin 1792, à l'irruption faite aux Tuileries par les faubourgs St. Antoine et St. Marceau, Madame Elizabeth ne cessa d'essayer de persuader aux assassins qu'elle même était la reine, et de se présenter aux coups que l'on portait à son infortunée belle-sœur. Une dame eut aussi le même bonheur et le même courage. Je n'ai jamais pu savoir son nom ; j'en suis désespéré.

Le même jour, un procureur nommé Acloque et le maréchal de Mouchi ne quittèrent pas un instant Louis XVI, et lui firent un rempart de leurs corps.

A Nantes, lorsque Fouché et Carrier ordonnèrent les noyades au général qui commandait les troupes, il leur répondit que, tant qu'il commanderait, elles ne se feraient pas. Ce bon et brave français nommé Boivin, fut mis en retraite par Louis XVIII, avec un médiocre traitement, et Fouché fut gorgé d'honneurs et de richesses.

ADDITION À LA NOTE 118.

Ayant toujours cherché la vérité dans les plus petits détails, j'ai appris que M. le duc d'Orléans avait une habitation, qu'il acquit pour faciliter l'arrangement de fortune d'un brave Français qu'il honorait de son affection.

Mais loin de la faire incendier, comme la calomnie l'avait publié, pour indisposer contre lui les Français des deux mondes ; ce furent les commissaires Polveral et Santhonax qui furent les auteurs de cet horrible désastre ; et s'ils commencèrent par celle-là, il est probable qu'ils en avaient reçu l'ordre.

ERRATA DE L'OUVRAGE ENTIER.

PREMIER VOLUME.

LETTRE D'UN AMÉRICAIN À L'AUTEUR.

Page v, *ligne* 21, au lieu de *columbès*, lisez *columbas*.

AVANT-PROPOS.

Page viii, *ligne* 21, au mot acquéreur *mettez* (2).
—— x, —— 19, *lisez* prisonniers.

LIVRE I.

Page 23, *ligne* 12, *lisez* constitutions (5 *bis*).
—— 29, —— 17, *lisez* sous-précepteur.
—— 33, —— 21, après le mot *roué*, ajoutez : *qui fut donné à son frère qui le méritait autant que lui.*
—— 33, —— 20, au lieu d'avec, *lisez*, et ses persécutions contre M. de la Chalotais.
—— 58, —— 5, *lisez*, patriotes.
—— 65, —— 23, au lieu de Collamarc, *lisez*, Collamare.
—— 77, —— 23, *lisez*, il en résulte.
—— 81, —— 14, *lisez*, la nuit du quatre Août.
—— 94, —— 22, *féroc*, lisez *féroce*.
—— 107, —— 11. *lisez*, le président lui.
—— 126, —— 25, au lieu *d'Atticus*, lisez, *Atteius*.
—— 174, —— 7, effacez le mot : *et par*.
—— 128, —— 12, *lisez*, les uns.
—— 128, —— 1, au lieu de *haranque*, mettez, *harangue*.
—— 206, —— 5, au lieu de *n'était*, mettez, *n'étaient*.
—— 221, —— 1, au lieu de *el*, lisez, *tel*.
—— 222, —— 15, après spirituelle, placez une virgule.
—— 227, —— 19, *lisez* Tlascalates.
—— 228, —— 16, au lieu de *vrai*, mettez, *vraie*.
—— 231, —— 1, *lisez* ses armées.
—— 231, —— 13, *lisez* clair.
—— 234, —— 14, *lisez* n'avait.
—— 236, —— 24, Allemagne, *lisez*, Espagne.
—— 240, —— 21, *mettez*, (82).

Page 259, *ligne* 2 *de la dernière note*, après *figure*, lisez, *et même.*
—— 263, —— 10, au lieu de *coupable*, lisez, *capable.*
—— 277, —— 11, lisez, *de la.*
—— 296, —— 4, après *ministre*, mettez : *par des crimes.*
—— 303, —— 3, lisez, *et à la Bérézina.*
—— 322, à la note au lieu *d'empoisonneur*, lisez, *empoisonné.*
—— 356, —— 15, au lieu de *ces*, lisez, *ses.*
—— 385, —— 7, au lieu de *dui*, mettez *qui.*
—— 379, —— 1, effacez les guillemets de la première ligne, et le point d'interrogation de la 2ème.
—— 382, —— 24, au lieu de *province*, lisez, *Provence.*
—— 385, —— 25, *agfflié*, lisez, *affligé.*
—— 388, —— 15, au lieu *d'il faut*, lisait *il veut.*
—— 412, —— 5, note ; une fois pour tous, *lisez*, pour toutes.
—— 414, —— 24, note 56, voyant l'ennemi le premier, *lisez*, les premiers.
—— 430, —— *note* 94, Ezarat, *lisez*, Ararat.
—— 432, —— 12, après le mot jour,
—— 439, —— 2, au lieu de *soit*, mettez, *seront.*
—— id. —— 21, au lieu de *dure*, mettez, *dura.*
—— 440, —— 3, après *d'instruire*, mettez une virgule.
—— 442, —— 8, *rentrées*, lisez, *rentrés.*

SECOND VOLUME.

LIVRE III.

Page 2, *ligne* 25, *aurait*, lisez, *n'aurait.*
—— 34, —— 2, *lisez*, le rang *où il.*
—— 50, —— 11, *l'intarissable.*
—— 62, —— 16, *lisez* deux mille.
—— 73, —— 13, *lisez.* Louis XVIII.
—— 110, —— 22, au mot *proriétés*, mettez (140).
—— 130, —— 7, *mettez*, Juin 1789.
—— 143, —— au bas de la note, *mettez*, il était né en 53 ; il fallait 28 ans pour avoir la croix, il serait donc entré au service à 7 ans.
—— 176, —— 3, *mettez*, (145)
—— 190, —— 17, *lisez* 75.
—— id. —— 23, *lisez*, carrotes.
—— 191, troisième paragraphe effacez les guillemets.
—— 208, —— 9, *lisez*, le
—— 221, —— 25, *lisez*, français.

Page 222, *ligne* 20, après abrégé, *effacez*, de.
—— 229, —— 6, *lisez*, 1789.
—— id. —— 23, *lisez*, fierté.
—— 231, —— 26, *lisez*, à sa volonté.
—— 232, —— 4, après .... *mettez*,) pour fermer la parenthèse.
—— 236, —— 10, *mettez*, vaincues.
—— id. —— 26, *mettez*, plongée.
—— 233, —— 14, *lisez*, ils auraient.
—— id. —— 21, *lisez*, lorsqu'on.
—— id. —— 23, au lieu de *bouc*, lisez, *boue*.
—— 270, dernière ligne, *mettez*, cet aveu *est*.
—— 274, —— 21, *lisez*. marqué,
—— 299, dernière ligne, après *fourberie*, fermez la parenthèse.)
—— 306, —— 8, après octobre, *effacez la* parenthèse.
—— 319, —— 22, au lieu de *lu*, mettez, *vu*.
—— 321, —— 26, *lisez*, morts.
—— 327, —— 26 n'oserait, *lisez*, n'oseraient.
—— 333, dernière ligne, *lisez*, assassiné.
—— 340, —— 25, *lisez repentit*.
—— 341, —— 2, uu lieu de *somées*, lisez *sommés*.

N. B.—Lorsque l'a est à la troisième personne du verbe avoir, il doit toujours être précédé d'une apostrophe.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

De l'Imprimerie de G. Schulze, Poland Street.

